



DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – Nº 13649 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   JEUDI 15 DÉCEMBRE 1988

Le discours du chef de l'OLP devant l'ONU à Genève

Jérusalem et Washington rejettent «l'initiative de paix» de M. Arafat

L'allocution prononcée mardi 13 décembre à la tribune des Nations unies à Genève par M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'OLP, n'a satisfait ni les Etats-Unis ni Israël, qui ont rejeté son « initiative de paix ». Le dirigeant palestinien, qui avait offert aux Israéliens de venir à Genève « pour que nous accomplissions la paix », devait y tenir une conférence de presse mercredi soir.

Le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, a rejeté en bloc mardi, au cours d'une conférence de presse à Jérusalem, les propos du numéro un palestinien. Il les a qualifiés de *« monumentale supercherie ». « Les positions fondamentales de l'OLP,* a-t-il ajouté, *n'ont pas changé. Celle-ci reste une organisation terroriste. (...) Sa raison d'être est la destruction d'Israël. »*

A Washington, le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman, a décelé dans le discours de M. Arafat *« quelques éléments intéressants et quelques éléments positifs ».* Il a ajouté cependant que le chef de la centrale palestinienne était *« resté ambigu sur les problèmes clefs qui doivent être évoqués clairement pour permettre aux Etats-Unis d'entamer un dialogue substantiel avec l'OLP ». « Ce discours,* a-t-il dit, *ne remplit pas nos conditions. »*

(Lire pp. 3 et 4 les articles d'YVES HELLER, ISABELLE VICHNIAC, ALAIN FRACHON et JAN KRAUZE.)

D'une intransigeance à l'autre

Certains discours valent autant par leur tonalité et le décor où on les prononce que par leur substance. Aussi l'histoire retiendra d'abord de la longue allocution de M. Yasser Arafat à Genève sa « musique » – empreinte d'harmonieuse modération – et son auditoire, solennel et conquis d'avance. Est-ce parce que les « paroles » du chef de l'OLP n'exprimaient pas toute l'audace que requérait le caractère exceptionnel de l'événement ? M. Arafat voulait faire de son intervention le point d'orgue de son « offensive de paix ». Il a amplement rempli cette mission.

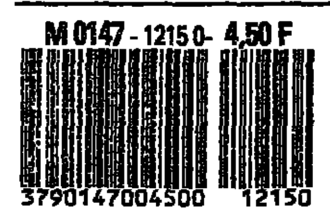
Sur le fond des choses, la cérémonie de Genève n'a rien apporté d'essentiel. Certes, le leader palestinien a fait sienne comme base du processus de paix la résolution 242, et elle seule. Il ne l'a pas assortie, comme l'avait fait le Conseil national palestinien d'Alger, d'une demande de « garantie des droits nationaux » de son peuple, un rajout où certains avaient vu une distorsion de la 242. En revanche, M. Arafat n'a ni reconnu explicitement, et sans la moindre équivoque, l'existence d'Israël, ni même repris les termes du communiqué rédigé la semaine dernière à Stockholm, où il déclarait « accepter » l'existence de l'Etat hébreu.

Pouvait-on raisonnablement attendre du « patron » de l'OLP une hardiesse supplémentaire ? Non seulement il n'avait reçu aucun mandat pour aller beaucoup plus loin que la déclaration d'Alger, mais surtout ses adversaires « radicaux », en embuscade au sein même du Fath, guettent le moindre de ses faux pas. MM. Habache et Hawatmeh ont condamné le « document de Stockholm », qu'ils tiennent pour une « déformation » des décisions d'Alger, tandis que M. Kaddoumi appelait mardi à la poursuite de la « lutte armée ».

Il n'empêche. Ce qui importe avant tout, c'est que l'OLP, dans ses forces vives, a changé, au cours des derniers mois, de langage et aussi, semble-t-il, de stratégie. Tout porte à croire qu'après quarante ans d'immobilisme et de refus de regarder en face la réalité proche-orientale, les dirigeants palestiniens sont enfin en train d'admettre l'idée d'une future coexistence avec l'Etat juif. Seuls les aveugles peuvent ne pas voir l'importance de cette évolution, fût-elle encore incomplète.

Le premier ministre israélien est le plus aveugle de tous. M. Itzhak Shamir n'a que faire de la « paix des braves » offerte par M. Arafat. L'idée même d'avoir à dialoguer, le moment venu, avec un homme qui incarne à ses yeux le mal absolu, le révulse viscéralement. « Arafat pourrait bien prêter serment sur le Talmud, il ne deviendrait pas casher pour autant auprès de certains », prédisait un jour un commentateur israélien. L'attitude du chef du Likoud confirme ce sombre pronostic. On a assez déploré pendant des années l'intransigeance arabe pour regretter aujourd'hui l'entêtement de Jérusalem.

Les choses ont au moins désormais le mérite d'être claires : pour la droite israélienne, M. Arafat ne sera jamais un interlocuteur acceptable. Quant aux Etats-Unis, il leur faudra bien dire clairement, tôt ou tard, s'ils partagent ce jugement. En attendant, l'obstination semble bien avoir changé de camp au Proche-Orient.



M 0147 - 1215 0- 4,50 F
3790147004500 12150

Crédits accrus, procédures transformées

Coup d'accélérateur pour la recherche scientifique

La France souffre, en matière de recherche, d'un déficit de 25 milliards de francs estime le ministre de la recherche et de la technologie. Pour pallier ce retard d'ici à 1993, le conseil des ministres du 14 décembre a examiné différentes mesures de relance pour la recherche de base – qui sera évaluée par une haute autorité – et pour la recherche industrielle.

La France joue-t-elle dans le monde le rôle qui devrait être le sien en matière de recherche et de technologie ? Assurément non si l'on en juge par le bilan que le ministre, M. Hubert Curien, a dressé de ce secteur lors du conseil des ministres du mercredi 14 décembre. Certes, le pays n'est pas encore au bord du gouffre, mais des lacunes se font jour qu'il convient de ne pas laisser s'élargir. Car, s'il est clair que depuis le début des années 80, une certaine priorité est accordée à la recherche, *force est de reconnaître qu'en* France l'effort de recherche et de développement est inférieur à celui des principaux concurrents.

Les crédits consacrés à la recherche n'ont en effet atteint en 1986 que 2,25 % du produit intérieur brut alors qu'ils dépassaient les 2,7 % pendant la même période aux Etats-Unis et en République fédérale d'Allemagne.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(Lire la suite page 13.)

Les blocages du métro parisien

HEUREUSEMENT QUE LA GRÈVE A CESSÉ !

Cent soixante-neuf ouvriers des ateliers de réparation empêchent le retour à la normale à la RATP. (Lire page 36.)

L'Algérie en ébullition

I. – *Le fleuve détourné*

La tension est montée mardi 13 décembre au sein des médias algériens, où l'on assiste à un « retour en force de la censure », selon le Mouvement des journalistes d'Algérie. Cette organisation, non légalisée, a décidé d'entreprendre une « série d'actions ». D'autre part, une table ronde sur les droits de l'homme vient d'être interdite dans la capitale.

ALGER
de notre envoyé spécial

Le docteur Saïd Sadi va encore faire parler de lui, avec l'espoir, cette fois, quand même, compte tenu du vent de démocratisation qui, depuis deux mois, décoiffe les dirigeants, de ne pas être cueilli à domicile par la sécurité militaire, la trop fameuse et principale police secrète du régime. *« Mille cadavres de jeunes me protègent »* (1), murmure-t-il avec un rire forcé.

En 1966 il n'avait pas vingt ans lorsqu'il fut renvoyé provisoirement de l'établissement où il étudiait, pour avoir refusé d'arabiser une pièce de théâtre. Commençait ainsi un long jeu de cache-cache avec les autorités qui, en 1985, le conduira pour trois ans en prison en tant que cofondateur de la Ligue algérienne des droits de l'homme, créée la même année par Me Abdenour Ali-Haya, ancien ministre de Boumediène passé à l'opposition.

C'est au bagne de Lambèse, fondé par Napoléon III dans les Aurès pour y déporter ses opposants, et l'Algérie indépendante a fait de même, que Saïd Sadi a préparé le nouveau « coup » qui ne manquera pas d'attirer l'attention sur lui.

Psychiatre, il s'est livré à une longue analyse de ses compatriotes et il est arrivé à la conclusion qu'ils ont été victimes d'une sorte de *« refoulement historique »* qui a complètement faussé l'évolution générale de la nation, depuis l'indépendance : *« La grande erreur psychopolitique des chefs de l'indépendance a été de croire qu'on pouvait, qu'on devait, accrocher 1962 à 1830 et effacer les cent trente-deux ans de colonisation française. »*

Le docteur Sadi convient également que l'erreur identique guettant les multiples mouvements démocratiques libérés par la révolte d'octobre est de *« vouloir revenir à la pureté mythique de 1962 en négligeant les vingt-six ans d'indépendance ».* Ce quart de siècle dont les heurs et malheurs ont, avec ceux des cent trente-deux années françaises, bien plus marqué l'Algérie actuelle que ses trois siècles de domination turque (1516-1830) et au moins autant que son millénaire d'islamisation.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(Lire la suite page 8.)

(1) Officiellement la révolte d'octobre a fait 161 morts mais les divers courants d'opposition font état de 500 à 1 000 victimes (1 027 précisément), décédées ou disparues.

Bicentenaire : un entretien avec M. Chirac

« Paris a vocation à être la capitale des droits de l'homme »

M. Jacques Chirac a présenté, mercredi 14 décembre, le programme des manifestations organisées par la capitale pour célébrer le Bicentenaire de 1789. Dans l'entretien qu'il nous accordé, le maire de Paris exalte la cause des droits de l'homme et affirme que Paris a vocation à devenir la « vraie capitale de l'Europe de demain ».

« L'histoire pleine d'avatars de la préparation du Bicentenaire semble avoir commencé par un vœu du chef de l'Etat : organiser, à Paris en 1989, une exposition universelle et un refus du maire de Paris, vous même, finalement opposé à cette demande. Etes-vous d'accord ?

– Non. C'est tout a fait caricatural. Si le projet d'exposition universelle n'a pu déboucher sur un accord entre l'Etat, la région et la ville, c'est tout simplement parce que l'ampleur des travaux et leur coût conduisaient à l'impossibilité pour la ville de financer raisonnablement une telle opération. D'ailleurs, très rapidement, le gouvernement lui-même a abandonné cette idée. Pour ce qui concerne la commémoration du Bicentenaire, il n'y a jamais eu de divergence de vues essentielle entre le gouvernement et la Ville de Paris.

– Redevenu premier ministre en 1986, vous aviez à assurer la coresponsabilité des nominations à la tête de la mission du Bicentenaire de Michel Baroin, puis après sa disparition tragique, d'Edgar Faure. Que pouvez-vous dire des conditions de l'accord – ou du compromis – sur ces nominations ?

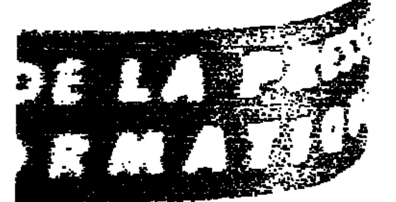
– Il n'y a eu aucun compromis mais un accord immédiat sur le nom de Michel Baroin.

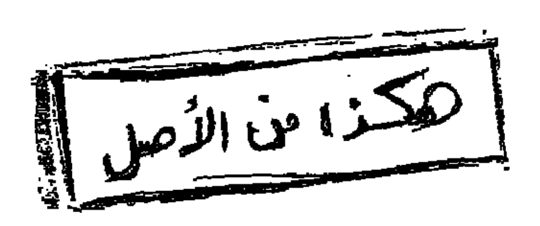
Propos recueillis par
MICHEL KAJMAN
et ANDRÉ PASSERON.

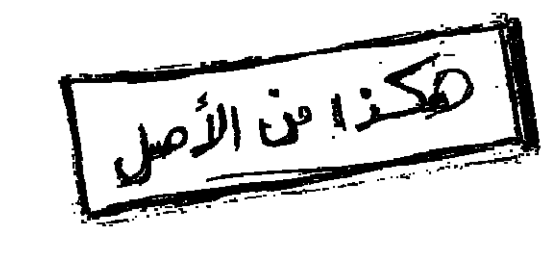
(Lire la suite page 12.)

Immobilier
Une rubrique d'annonces classées : la sélection détaillée de maisons et d'appartements à louer dans Paris et en banlieue.
Pages 33 et 34

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0.400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.







Débats

POLITIQUE

Les socialistes en pointillé

par ANDRÉ GRJEBINE

LA réélection de François Mitterrand et la confirmation de la place dominante du PS contrastent avec l'incapacité des socialistes de renouveler leur projet. Ce hiatus n'est pas nouveau. Il laisse présager une évolution que la gauche a déjà connue à plusieurs reprises et qu'il convient de stopper avant qu'il ne soit trop tard. Après avoir contribué à la conquête du pouvoir, le dogmatisme doctrinal s'effrite à l'épreuve des faits. Une gestion opportuniste lui succède qui assimile peu à peu les idées-forces des adversaires de la veille.

A la longue, en perdant leur identité, les socialistes finissent par perdre le pouvoir. Dans les années 30, la chambre du Front populaire a voté les pleins pouvoirs au maréchal Pétain. Dans les années 50, le Front républicain s'est politiquement suicidé en appliquant la politique coloniale de la droite. Cette incapacité à concilier durablement réformisme et réalisme n'est pas inéluctable. Les sociaux-démocrates scandinaves continuent à mener des politiques résolument novatrices après des décennies de pouvoir. Pourquoi les socialistes français ne pourraient-ils en faire autant ?

Le projet socialiste publié en 1980 s'inscrivait dans la logique du programme commun. La stratégie qu'il sous-tendait a donné les résultats escomptés : la gauche a accédé au pouvoir et le Parti socialiste en est devenu la force dominante. Ce projet s'est vite révélé inadapté à la situation économique. Il a donc été abandonné. Vidée de sa substance idéologique, dépouillée des oripeaux du marxisme révolutionnaire comme de l'anticléricalisme, la gauche n'a pas su élaborer un projet de rechange. La place accordée à la célébration du bicentenaire de la Révolution, comparée à la minceur des débats sur l'avenir, symbolise bien sa fuite en arrière. Le vide ainsi créé a été comblé par un recours au libéralisme à la mode. D'autant plus que, pour effacer les doutes sur leur capacité à gouverner suscités par les premières mesures inspirées du programme commun, les socialistes éprouvent en permanence le besoin de se dédouaner et de démontrer leur sérieux en suivant le droit chemin de l'orthodoxie. Ils se sont ainsi lancés à corps perdu dans la libération des mouvements de capitaux, sans que les avantages et les inconvénients de cette politique aient vraiment été mesurés. De même, ils ne se sont pas contentés de légitimer les entreprises. Dans leur élan, ils ont également réhabilité les patrons, en les absolvant tous, quelles que soient leurs insuffisances. La crainte de se placer en marge de cette réconciliation est telle que plus personne n'ose dénoncer le conservatisme, l'esprit rétrograde d'une bonne partie du patronat. Le malentendu traditionnel entre la gauche et les chefs d'entreprise subsiste, mais il s'est inversé.

Le souvenir cuisant des difficultés rencontrées lors de la relance en 1981 et de la querelle scolaire en 1984 contribue également au désarroi des dirigeants socialistes. Plutôt que de conclure que les réformes proposées étaient inadéquates, bon nombre d'entre eux ont été tellement échaudés qu'ils redoutent désormais toute mesure sortant des sentiers battus. Les leçons de cette pénible expérience sont confortées par une analyse plus spécifiquement rocardienne. Elle s'inscrit dans une réflexion que le titre d'un ouvrage de Michel Crozier résume bien : « *On ne change pas la société par décret.* » Cet axiome détermine l'approche consensuelle que le premier ministre entend imposer à son action. Le risque est d'en déduire que le temps des réformes profondes est révolu. En même temps, la priorité donnée à l'ouverture conduit à éviter toute mesure susceptible d'effaroucher les ralliés potentiels. L'autocensure est de règle sur tous les sujets un tant soit peu conflictuels. Une sorte de plus petit commun dénominateur se dégage ainsi, interdisant toute réforme de quelque envergure. De surcroît, les aiguillons qui auraient pu contraindre le PS à innover ont disparu. Il n'a plus de véritable concurrent sur sa gauche. Les surenchères marxisantes ne sont donc plus de saison. La droite est, elle aussi, provisoirement hors jeu : la guerre des chefs la divise, la progression du Front national la place dans la situation impossible qu'ont dû affronter les socialistes avant l'effondrement du Parti communiste. Le PS paraît avoir largement le temps d'élaborer un nouveau projet...

Efficacité et solidarité

L'environnement extérieur fournit une ultime justification à la temporisation. A première vue, les contraintes inhérentes au SME, la perspective de la libéralisation des mouvements de capitaux et du marché unique auraient dû inciter à accélérer les réformes nécessaires pour préparer ces échéances. Dans le climat d'atonie actuel, c'est surtout la réduction de la marge de manœuvre gouvernementale qui a été perçue. Situation paradoxale si l'on songe qu'en s'engageant avec enthousiasme et sans trop de précautions dans cette voie, les gouvernements qui se sont succédé depuis une dizaine d'années ont eux-mêmes contribué à forger le carcan qui les enserre aujourd'hui.

L'épuisement idéologique des *socialistes participe de la pauvreté* du débat qui caractérise actuellement la France. L'Université ne s'intéresse guère à l'élaboration de politiques alternatives. Les partis sont plus que jamais occupés par les luttes d'influence internes. La plupart des commentateurs comptabilisent les écarts par rapport au conformisme ambiant sans s'interroger sur la validité de leurs critères de jugement ni encourager l'exploration de voies nouvelles : une mesure de déréglementation, une réduction du déficit budgétaire, une déclaration en faveur d'un franc fort sont systématiquement encensées ; au contraire, quand le premier ministre remet en question l'opportunité de baisser brutalement la TVA, compte tenu de la paupérisation de l'Etat, il se heurte à l'incompréhension générale.

Le dogmatisme d'hier préparait les renoncements d'aujourd'hui. Les socialistes sont ainsi en train de gaspiller la nouvelle chance que la réélection de François Mitterrand a donnée à la gauche en mai dernier. Il est temps qu'ils se ressaisissent, surmontent leurs inhibitions et se débarrassent d'un conformisme qui ne leur sied guère. Les conditions sont réunies pour entreprendre une politique conciliant réformisme et réalisme, solidarité sociale et efficacité économique. Le dur apprentissage des réalités depuis 1981 préserve les socialistes des promesses inconsidérées. Le septennat présidentiel et la majorité relative dont ils disposent à l'Assemblée leur assurent la durée nécessaire pour entreprendre une politique de longue haleine. A condition de l'énoncer clairement et de ne pas s'essouffler dès le départ.

Le nouveau projet se lit déjà en pointillé. Il reste à le dessiner en traits pleins. Les idéologies marxisantes et libérales renvoyées dos à dos, le moment est venu de faire la synthèse des aspirations profondes auxquelles chacune d'elles répondait : attrait de la concurrence, rejet de l'étatisme, décentralisation des initiatives, défense des droits de l'homme, mais aussi attachement à l'Etat-providence et à la Sécurité sociale dans son sens le plus large. Un projet conciliant l'esprit de concurrence et la solidarité devrait être d'autant plus solide qu'il dépasserait les contradictions qui agitent la société française. Une grande politique a-t-elle jamais été autre chose qu'une volonté prenant en charge les aspirations populaires, les pressentant parfois avant qu'elles ne se révèlent au grand jour, pour mieux les canaliser vers les solutions envisageables ?

Chacun des grands problèmes que le gouvernement devra affronter dans les mois qui viennent – lutte contre le chômage, réformes de l'éducation nationale et de la fonction publique, préparation du marché unique – pourra être traité à la lumière de ce projet. Pour ne donner que deux exemples, il s'agit certes de construire l'Europe, mais une Europe décentralisée qui ne nous condamne pas à suivre en toute occasion la volonté allemande ou plus précisément celle de la Bundesbank. De même on ne réformera la fonction publique qu'en s'appuyant sur les lois du marché pour débusquer les avantages acquis, mais aussi pour réduire les injustices dont sont victimes certaines catégories sociales, par exemple les instituteurs.

L'ouverture politique deviendra alors d'autant plus aisée qu'elle se fera autour d'un projet répondant aux aspirations d'une grande majorité des Français, de ce « *projet national* » que Raymond Barre appelle de ses vœux. Certes, chaque réforme provoquera des réticences. Mais un tel projet permettra de relativiser des intérêts corporatistes fortement minoritaires qui bénéficient parfois d'une audience excessive en raison des moyens de se faire entendre dont ils disposent.

En se faisant jadis le chantre de l'autogestion et en critiquant le projet socialiste, Michel Rocard a anticipé aussi bien la perte de prestige du centralisme étatique que l'épuisement idéologique de la gauche. Il est donc logique qu'il ait été appelé pour conclure ce double déclin. Reste à savoir s'il saura exprimer un nouveau projet ou s'il continuera à jouer à contre-emploi un rôle de simple gestionnaire, colmatant les brèches au fur et à mesure qu'elles apparaissent.

S'il parvient à donner une réponse positive à cette question, il apparaîtra comme l'homme du renouveau intellectuel de la gauche, de même que François Mitterrand aura été celui de son renouveau politique. Dans le cas contraire, les socialistes risquent une nouvelle fois de s'enliser. D'autres se chargeront alors de faire germer un projet alliant l'efficacité économique et la solidarité sociale.

Paris dort-il ?

par DOMINIQUE BIDOU (*)

LES consultations populaires : il n'y a pas que la Nouvelle-Calédonie qui ne fait guère recette. L'avenir de Paris n'obtient pas plus de succès auprès de l'opinion.

M. Jacques Chirac aurait-il endormi les Parisiens ? En 1976, plus de 10 000 d'entre eux – c'était déjà faible pour plus de 2 millions d'habitants – s'étaient déplacés pour donner leur sentiment sur le cadre général du développement de leur ville que constitue le *plan d'occupation des sols* (POS). Cette année, il n'y en a eu que 300, principalement des associations particulièrement motivées. Faute d'information ?

La mairie de Paris affirme le contraire. Elle aurait donné une large publicité à l'affaire. Dont acte, mais le résultat est bien décevant. L'enquête sur le POS de Paris est un échec.

∴

Après bientôt douze ans de maîtrise quasi totale des destinées de Paris, M. Chirac est parvenu à désintéresser ses administrés de l'avenir de leur ville. La participation, pourtant si chère aux gaullistes, atteint un minimum record.

Le maire de Paris a mené une politique d'image. Il serait le meilleur gestionnaire de la capitale. Il y serait le champion incontesté de l'environnement et de la qualité de la vie. La réalité est bien différente, et M. Chirac se pare des avantages que la position économique et sociale de Paris lui apporte tout naturellement, et sans effort, prestige culturel et recettes fiscales notamment.

Mais des remèdes aux problèmes fondamentaux de la capitale, nous n'en voyons guère. Sans s'appesantir, qui peut affirmer que la circulation s'améliore dans Paris, que les piétons et les cyclistes s'y sentent en sécurité, que les transports en commun répondent de mieux en mieux aux attentes des habitants de notre agglomération ?

Comment accepter que les jeunes, les familles, et, avec elles, les enfants, aient de plus en plus de difficultés à s'installer dans Paris ?

∴

Il est vrai que le premier mandat de M. Chirac s'est traduit par l'abandon des projets contre lesquels les écologistes s'élevaient : coup de frein à la politique des tours, des autoroutes urbaines et autres « voies radiales ». Mais n'est-ce pas là plutôt la conséquence de décisions de M. Valéry Giscard d'Estaing ? Et l'on sait que tous ces projets ne sont pas morts ou ont pris d'autres formes. L'élargissement de la rue de Flandre donne une magnifique « pénétrante », et les projets d'extension de la voie express sur la rive gauche sont toujours à l'étude. Les parcmètres et les voitures ont pris possession des trottoirs de nombreux boulevards ; les projets d'enfouissement de nouveaux axes routiers en profondeur (« laser » et autres) engloutiront un potentiel d'investissement gigantesque et compromettront toute amélioration durable des transports en commun. Sans parler de l'évacuation des gaz d'échappement que devront bien supporter les Parisiens en surface, et des plaies béantes que constitueront les trémies nécessaires pour que les voitures entrent et sortent des tunnels.

Certes, de nouveaux espaces verts ont été créés, mais la plupart à l'occasion d'opérations de grande envergure qui constituaient une chance unique pour une ville millénaire. En quelques années, les Halles, deux abattoirs, plusieurs zones d'activités (Citroën, Bercy, terrains de la SNCF) se sont libérés. Il en résulte des espaces verts nouveaux. C'est bien le minimum quand on connaît le retard de Paris par rapport à toutes les grandes capitales. On est encore loin du compte, alors que la « ceinture verte » de Paris est rongée par des ZAC, que la protection des bois de Boulogne et de Vincennes est amoindrie par le nouveau POS, et que les possibilités de créer de nouveaux espaces verts sont, ici et là, réduites par la mairie de Paris. Par exemple, la « réserve » pour espaces verts qui était prévue au POS de Paris sur les terrains de l'actuel ministère des transports, avenue de la Porte-de-Passy, a été divisée en deux, au profit de projets immobiliers.

∴

Ajoutons les coupes massives, au cours des derniers mois, d'arbres, le long des grands boulevards notamment, un POS qui, par anticipation favorise la densification et la multiplication des bureaux sans résoudre les problèmes chroniques de Paris.

L'environnement de Paris n'est pas l'objet d'une gestion rigoureuse, mais se réduit à un thème de discours lénifiant au profit de son maire. On a endormi les Parisiens, alors que de nombreux indices annoncent le retour des vieux démons de l'affairisme et du béton, un instant calmés après le score de 10 % obtenu sur Paris par Brice Lalonde et les écologistes en 1977.

Espérons que la campagne municipale qui va s'ouvrir va permettre de mettre un terme au mythe de la bonne gestion de l'environnement à Paris.

Les Parisiens se réveilleront-ils ?

(*) Président des Amis de la Terre de Paris.

Télé-violence

par CLAUDE MASTRE (*)

DANS *le Monde* du 7 décembre, Pascale Robert-Diard évoque les circonstances dans lesquelles l'amendement lu par Mme Ségolène Royal, députée socialiste, fut rejeté par l'Assemblée nationale, alors même qu'il s'agissait de demander que la programmation des films de violence soit reportée au-delà de 23 heures.

Notre association ne peut que déplorer ce rejet, car une telle proposition devrait faire l'unanimité – à condition bien sûr qu'on néglige un moment des « intérêts » qui n'ont rien à voir avec une préoccupation éthique authentique. Une telle mesure, qui prémunirait les enfants et les adolescents contre l'impact répété d'images violentes de plus en plus souvent proposées par les programmes de télévision, serait bénéfique aux adultes eux-mêmes. Tous, en effet, ne sont pas aussi protégés qu'on le croit contre certains « modèles ». Tous ne sont pas en mesure de recevoir certains films comme la simple occasion de vivre par procuration leur violence, de lui trouver un exutoire inoffensif qui dispense du passage à l'acte.

Il faut cesser de croire sans examen sérieux qu'il y a une analogie étroite entre le martèlement télévisuel d'aujourd'hui et les conditions dans lesquelles, par exemple, les spectateurs, dans l'Antiquité, assistaient à des tragédies qui les « purgeaient » de leurs passions. La télévision n'est pas le théâtre, et, en l'occurrence, ce n'est pas de purge mais plutôt d'intoxication qu'il s'agit, avec les risques d'aggravation qu'on devine sur la violence exercée en privé.

Devant une telle situation, une attitude dangereuse consiste à se masquer les vrais enjeux, par exemple en disant que, de toute façon, la violence fait partie de l'individu, qu'elle structure sa personnalité. Ou encore qu'elle est un mal social fatal... L'une et l'autre de ces « explications » aboutissent à souligner la banalité de la violence et à s'y résigner.

En fait, au plan individuel, ce n'est pas la violence mais l'agressivité qui contribue à structurer la personnalité, et, de façon ponctuelle ou chronique, la violence est toujours l'expression inadéquate, voire pathologique, de cette agressivité.

Quant au plan social, la violence est un phénomène qui force à réfléchir et à agir. Son éventuelle banalité ne doit pas servir d'excuse à la banalisation qui en est faite dans les programmes de télévision. Au surplus, c'est précisément cette banalisation qui, partiellement au moins, conduit à considérer comme une banalité une violence qui finalement indiffère.

C'est ce qui semble s'exprimer dans l'amendement qui vient, hélas, d'être rejeté.

(*) Président de l'Association et accueil pour la prévention de la violence en privé (6, impasse des Orteaux, 75020 Paris).



7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

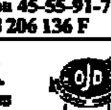
Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe



Etranger

L'intervention du chef de l'OLP devant l'Assemblée générale de l'ONU à Genève

De Paris où il se trouve en visite officielle, le roi Hussein de Jordanie a adressé, mardi 13 décembre, ses félicitations au chef de l'OLP, qui venait de prononcer son discours devant les Nations unies à Genève. Commentant ensuite sur Antenne 2 la réaction négative des Etats-Unis à ce discours, le souverain hachémite a déclaré : *« J'ai le regret de dire clairement et franchement que le président Arafat a répondu à chacune des exigences des Etats-Unis. »*

Le roi Hussein s'était auparavant déclaré *« optimiste »* quant à un règlement du conflit israélo-arabe, en raison notamment de *« l'attention que porte la communauté internationale à un règlement juste et honorable »*.

A Genève, M. Carlos Papoulias, qui, en tant que ministre grec des affaires étrangères, représentait la CEE, s'est félicité de la condamnation explicite du terrorisme par M. Yasser Arafat. M. Papoulias a rappelé que la CEE souhaite la tenue d'une conférence internationale qui déboucherait sur un *« règlement juste, global et durable »* du conflit.

Dès son arrivée à Genève, c'est-à-dire avant même de connaître les réactions israéliennes *(lire page 4)* au discours de M. Yasser Arafat, le secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar, avait estimé qu'Israël constitue *« l'obstacle majeur »* à la tenue d'une telle conférence internationale. *« Je ne suis pas pessimiste, mais, pour le moment, je ne vois pas qu'Israël soit prêt à accepter l'idée d'une conférence internationale »*, avait-il déclaré.

De son côté, le chef du département politique de l'OLP, M. Farouk Kaddoumi, s'est prononcé mardi, dans une interview publiée par le quotidien *Al-Ittihad* d'Abou-Dhabi, pour la poursuite de la lutte armée : *« Il est impossible que l'OLP renonce à la lutte armée dans les territoires occupés, à la guerre et à la violence pour chasser l'occupant qui est venu nous réprimer, à moins de parvenir à une solution du problème du Proche-Orient. » « Tout règlement politique est une solution intermédiaire qui ne garantit que le minimum des aspirations du peuple palestinien*, a encore déclaré M. Farouk Kaddoumi. *Cela ne nous empêchera pas de poursuivre notre lutte, car la lutte armée et les initiatives politiques ou diplomatiques sont étroitement liées. »*

M. Arafat a proposé une « initiative » en trois temps

GENÈVE
de nos envoyés spéciaux

Novembre 1974, New-York : chef rebelle arborant ostensiblement un étui à revolver à la hanche, le chef de l'OLP — auquel les Américains avaient alors accordé un visa — n'évoque, devant l'Assemblée générale de l'ONU, les dirigeants israéliens que pour les accuser de n'avoir *« à offrir aux juifs que sang, guerre et détresse »*.

Décembre 1988, Genève : vareuse impeccable, M. Yasser Arafat — qui n'a pas eu, cette fois, à se rendre à New-York — s'adresse devant cette même Assemblée générale, directement aux autorités israéliennes. *« Je demande aux dirigeants d'Israël de venir ici, sous l'égide des Nations unies, pour que nous accomplissions la paix »*, leur dit-il, leur proposant *« la paix des braves »*.

Mais la paix comment ? C'est certainement là que M. Arafat s'est fait, mardi 13 décembre, le plus précis dans son discours de quatre-vingts minutes à la tribune des Nations unies, devant une Assemblée qui avait dû *« déménager »* de New-York à Genève le temps de son débat sur la Palestine, pour cause de refus de visa américain au président de l'OLP. M. Arafat a, en effet, proposé ce qu'il a appelé *« l'initiative de paix palestinienne »*. Celle-ci devrait se dérouler en trois temps : réunion d'un *« comité préparatoire à la conférence internationale de paix au Proche-Orient »* — proposition déjà faite par les présidents Gorbatchev et Mitterrand ; mise de *« notre terre palestinienne occupée sous la tutelle momentanée des Nations unies »* avec un déploiement de *« forces internationales »* pour assurer la protection des populations locales et superviser le retrait des troupes israéliennes ; réunion enfin d'une *« conférence internationale de paix au Proche-Orient sur la base des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité, de façon à garantir l'égalité et l'équilibre des intérêts, et tout particulièrement le droit de notre peuple à la liberté et l'indépendance nationale, ainsi que le respect du droit de tous à exister dans la paix et la sécurité »*.



Venu à Genève pour exposer et expliquer les décisions du Conseil national palestinien (CNP, Parlement en exil) de novembre à Alger, M. Arafat a été plus loin que précédemment — notamment qu'à Alger — dans la prise en compte de ces deux résolutions de l'ONU portant *reconnaissance d'Israël*, réclamée par les Etats-Unis comme l'une des conditions à l'établissement d'un dialogue avec l'OLP.

Gestes et ton modérés

Il n'a pas, cette fois, assorti l'approbation par l'OLP des résolutions 242 et 338 de *« la garantie des droits nationaux légitimes du peuple palestinien »* comme base d'une *conférence internationale*. Ce rajout avait pu faire dire que la centrale palestinienne vidait ainsi ces résolutions du Conseil de sécurité d'une bonne partie de leur substance.

Autre condition posée par les Etats-Unis pour dialoguer avec lui, autre réaffirmation de M. Arafat : *« Je réaffirme ici une fois encore, en tant que président de l'OLP, que je condamne le terrorisme sous toutes ses formes »*, martèlera-t-il, en même temps que les mots répétés à plusieurs reprises au cours de son discours : *« Paix et sécurité pour tous. »*

Le dessein était clair et d'ailleurs nullement caché par des responsables palestiniens qui, quelques heures avant l'intervention de M. Arafat, n'hésitaient pas à annoncer qu'*« une nouvelle page serait tournée dans les relations entre les Etats-Unis et l'OLP après ce discours »* : séduire enfin Washington à défaut d'amadouer les dirigeants israéliens qui, avant même que M. Arafat parle, avaient *« annoncé la couleur »* en récusant le chef de l'OLP comme interlocuteur possible, et cela quoi qu'il fît.

Debout derrière son pupitre, face à des travées attentives — n'avait-on pas déplacé pour la première fois en raison d'un problème politique l'ensemble de l'assemblée générale d'un bord à l'autre de l'Atlantique ? — M. Arafat affiche, une heure vingt minutes durant, une modération dans ses gestes, dans son ton, allant jusqu'à n'évoquer que très brièvement *« une injuste décision »* qui l'avait empêché de se rendre à New-York. Ces mêmes Etats-Unis, il les évoqua moins qu'il ne leur posa de questions sur la logique de leur soutien constant à Israël, un état de fait *« triste et regrettable »*.

Posant l'OLP en véritable défenseur du droit international, de la charte des Nations unies et des résolutions de celle-ci ainsi que des différentes initiatives internationales face aux *« projets de colonisation et d'expansion »* israéliens, M. Arafat a voulu souligner tout le chemin parcouru par son organisation, du *« rêve »* à la *« réalité »*, de l'idée d'un Etat unique sur la Palestine mandataire — autrement dit la négation de l'Etat hébreu — au respect de *« la sécurité pour tous »*.

« Nous prîmes (...) *au sein de l'OLP l'initiative de procéder à la recherche de formules alternatives réalistes et praticables pour apporter* (...) *une solution fondée sur une justice possible et non pas sur une justice absolue. Une solution qui puisse garantir les droits de notre peuple à la liberté, la souveraineté et l'indépendance, et qui puisse également garantir à tous la paix, la sécurité et la stabilité, évitant à la Palestine et au Proche-Orient la poursuite des guerres et des combats qui s'y déroulent depuis quarante ans. »*

Le mot tabou

Mais il manqua encore à cet exercice de séduction le mot tabou, le mot qui en l'état actuel ne manquerait certainement pas de faire éclater l'OLP, *« reconnaissance »* de l'Etat hébreu, même si M. Arafat cita abondamment le nom d'Israël. Une simple *« acceptation »* de l'existence d'Israël, considérée par le chef de l'OLP comme une *« bonne lecture »* des résolutions du CNP d'Alger, n'a-t-elle pas été condamnée, il y a quelques jours seulement, comme étant une *« déformation »* de ces deux résolutions par deux des principaux alliés locaux de M. Arafat, MM. Habache et Hawatmeh ? Il s'agissait du *« document de Stockholm »* publié à l'issue d'entretiens en Suède du dirigeant palestinien avec des juifs américains, affirmant que le CNP avait maintenant *« accepté l'existence d'Israël en tant qu'Etat dans la région »*.

La Suède a joué un rôle d'intermédiaire actif entre l'OLP et Washington à la veille de la réunion de Genève, servant de *« canal »* entre les deux, selon le terme d'un proche de M. Arafat. Celui-ci a d'ailleurs, avant de prononcer son discours, reçu deux ministres des affaires étrangères : M. Sten Andersson (Suède) et M. Carolos Papoulias (Grèce), pays qui exerce actuellement la présidence de la Communauté européenne.

Absente de la salle lors de l'intervention de M. Arafat, la délégation israélienne n'en a pas moins suivi le discours du chef de l'OLP... à la *télévision*. A *quelques dizaines de* mètres de l'Assemblée, quelques minutes seulement après que les derniers applaudissements ayant salué la fin de son intervention et le départ de M. Arafat se furent tus, M. Yohanan Bein, ambassadeur d'Israël à l'ONU — qui a fait spécialement le déplacement de New-York à Genève, — tenait une conférence de presse pour réitérer le jugement des dirigeants israéliens : *« L'OLP est une organisation terroriste qui n'a pas changé.* [...] *Arafat n'est pas un interlocuteur pour quelque négociation que ce soit avec Israël. »*

ISABELLE VICHNIAC
et YVES HELLER.

Washington : « Un discours qui ne remplit pas nos conditions »

Le verdict est tombé très rapidement, et il est apparemment sans appel : les Etats-Unis considèrent que M. Yasser Arafat n'a pas satisfait pleinement à leurs exigences et ne modifieront donc en rien leur attitude à l'égard de l'OLP.

WASHINGTON
de notre correspondant

Moins d'une heure après que M. Shamir, à Jérusalem, eut rejeté en bloc le discours du leader de l'OLP, le porte-parole du département d'Etat américain a exprimé une position plus modérée dans la forme, mais également négative quant au résultat. *« Le discours contenait quelques éléments intéressants et quelques éléments positifs »*, a déclaré M. Charles Redman. *« Mais il est resté ambigu sur les problèmes-clefs qui doivent être évoqués clairement pour permettre aux Etats-Unis d'entamer un dialogue substantiel avec l'OLP. »* Ces questions - l'acceptation par l'OLP des résolutions 242 et 338, la reconnaissance explicite du droit d'Israël à l'existence, et le rejet du terrorisme sous toutes ses formes *« doivent être abordées de manière claire, nette et dépourvue d'ambiguïté. Cela ne s'est pas produit et, en conséquence, le discours ne remplit pas nos conditions »*.

Une fois de plus — comme lorsque les Etats-Unis avaient refusé à M. Arafat l'accès au siège des Nations unies à New-York, — la position américaine a été définie par le secrétaire d'état George Shultz. Selon un officiel américain cité par le *Washington Post*, M. Shultz a ensuite *« informé de sa décision »* le conseiller national de sécurité, M. Colin Powell, et l'information a été relayée au président Reagan.

Quant au président élu, George Bush, il a expliqué peu après qu'il n'avait pas eu le temps d' *« analyser en détail le long discours »* de M. Arafat, mais cela ne l'a pas empêché de reprendre à son compte la position de M. Shultz. Comme on lui demandait si sa propre administration serait disposée à entrer en rapport avec l'OLP, il a répondu : *« Non, il nous faut une déclaration beaucoup plus claire sur tous les points. »*

Interrogé dans la nuit de mardi à mercredi par la chaîne de télévision ABC, M. Bassoum Abou Charif — proche collaborateur de Yasser Arafat — a fait valoir que les propos du porte-parole du département d'Etat constituaient *« une insulte à l'intelligence des Américains »*, qui avaient entendu le discours du chef de l'OLP et en avaient parfaitement compris le sens.

Les exigences américaines

A la veille de l'intervention de M. Arafat à Genève, divers représentants de l'administration avaient affirmé que les Etats-Unis étaient disposés à reconnaître l'OLP, et qu'il suffisait pour cela que son chef prononce à Genève les mots que Washington voulait entendre. Selon des confidences officieuses rapportées par la presse américaine, des dispositions avaient même été prises pour envoyer très rapidement un émissaire à Tunis pour y rencontrer les responsables de l'OLP.

Quant à la formulation exacte des déclarations exigées par Washington, elle avait été communiquée par les Américains au gouvernement suédois, qui a fait passer le message à M. Arafat, lui-même présent à Stockholm, où il avait rencontré des juifs américains partisans du dialogue. Selon M. Abou Charif, dans son discours devant l'ONU, M. Arafat a satisfait *« mot pour mot »* aux exigences de Washington concernant aussi bien la renonciation au terrorisme que l'acceptation des résolutions de l'ONU, et ce n'est qu'à propos de la reconnaissance d'Israël qu'il a employé une formulation différant légèrement de celle voulue par les Américains, mais, a souligné M. Charif, en citant nommément Israël, et en admettant explicitement son existence aux côtés d'un Etat palestinien.

Mme Rita Hauser, la principale représentante des organisations juives américaines présentes à Stockholm, a confirmé que, sur les deux premiers points, le discours de M. Arafat avait pleinement répondu aux exigences de M. Shultz, et elle a conjuré M. Arafat de donner rapidement satisfaction au secrétaire d'Etat sur le troisième, en utilisant les mots exacts requis par M. Shultz.

Ce dernier aurait-il vraiment été pleinement satisfait si M. Arafat avait repris telles quelles les formules qui lui avaient été transmises, et les Etats-Unis auraient-ils vraiment accepté immédiatement sans délai le dialogue avec l'OLP ?

Il est au moins permis d'en douter, d'abord parce que M. Shultz a manifesté à de multiples reprises, au cours des derniers mois, une hostilité très profonde à l'organisation de M. Arafat, et qu'il est très difficile d'imaginer un changement radical d'attitude de sa part. Tout son comportement récent indique au contraire qu'il a décidé d'utiliser ses dernières semaines au département d'Etat pour empêcher une évolution de la politique américaine qui ne serait pas conforme aux vœux exprimés par les Israéliens.

Non à un Etat

D'autre part, le porte-parole du département d'Etat a fait valoir que M. Arafat n'avait donné pleine satisfaction aux Etats-Unis sur aucun des trois points cités. Et, surtout, il a laissé entrevoir un obstacle supplémentaire, et considérable, en expliquant que, même si l'OLP remplissait les conditions requises, la participation américaine à des négociations de paix ne serait pas assurée pour autant. En effet, a indiqué le porte-parole, la mise en route d'un processus de paix *« implique d'autres parties »* — manière de dire que les Etats-Unis ne passeraient pas en la matière par-dessus la volonté d'Israël.

Enfin, les Etats-Unis ont d'autant moins de raisons d'apporter leur appui au schéma de négociations proposé par M. Arafat que son aboutissement logique est la constitution d'un Etat palestinien aux côtés de l'Etat juif. Or l'administration Reagan n'a jamais caché son hostilité à l'émergence d'un tel Etat (*« Notre position est connue »*, a rappelé à ce propos M. Charles Redman), et M. George Bush lui-même a explicitement déclaré qu'il y était opposé.

Est-ce à dire que Washington, dans la délicate négociation indirecte qu'elle a engagée ces jours derniers avec l'OLP, n'avait d'autre objectif que de placer M. Yasser Arafat dans une position intenable, de l'amener à faire des concessions jugées considérables par ses pairs palestiniens sans rien lui donner en échange ? Les Etats-Unis jugent-ils que la situation dans la région ne présente pas de risque particulier et que, à tout prendre, le *statu quo* vaut mieux qu'une évolution contraire aux intérêts territoriaux d'Israël ?

En l'absence de certitude, certaines images paraissent au moins apporter un élément de réponse. A la veille du discours, Vernon Walters, le délégué des Etats-Unis auprès de l'ONU, avait annoncé qu'il écouterait *« avec la plus grande attention »* les propos de M. Arafat. Mardi, les Américains qui ont suivi la retransmission en direct de la séance par la chaîne CNN ont vu M. Walters s'assoupir sur son siège au moment précis où le chef de l'OLP regrettait le manque d'intérêt porté par les Etats-Unis au sort des Palestiniens.

JAN KRAUZE.

« Je demande aux dirigeants d'Israël de venir ici pour que nous accomplissions la paix »

Voici les principaux extraits de l'intervention de M. Arafat :

« J'ai l'honneur, en ma qualité de président du *Comité exécutif* de l'OLP qui assume momentanément les responsabilités du gouvernement provisoire de l'Etat de Palestine, de vous présenter l'initiative de paix suivante :

» 1) Que de sérieux efforts soient déployés pour réunir un comité préparatoire de la conférence internationale de paix au Proche-Orient sous l'égide du secrétaire général des Nations unies et ce sur la base de l'initiative des deux présidents Gorbatchev et Mitterrand, qui a reçu l'appui de nombreux Etats et que le président Mitterrand a eu l'obligeance d'exposer devant votre Assemblée à la fin du mois de septembre dernier, initiative préludant à la tenue de la conférence internationale, qui est appuyée par la totalité des Etats dans le monde, à l'exception du gouvernement d'Israël.

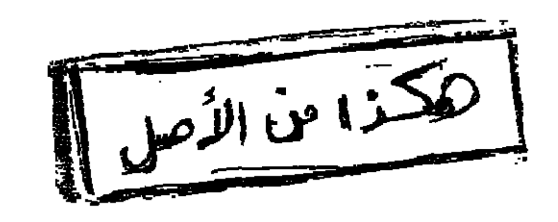
» 2) Partant de notre foi en le rôle vital des Nations unies et forts de la confiance que nous accordons à la légalité internationale, nous réclamons une action visant à mettre notre terre palestinienne occupée *sous la tutelle momentanée* des Nations unies : que s'y déploient des forces internationales qui protègent notre peuple en même temps qu'elles supervisent le retrait des troupes israéliennes de notre patrie.

» 3) L'Organisation de libération de la Palestine recherchera un règlement global avec les parties concernées au conflit arabo-israélien, y compris l'Etat de Palestine, Israël et ses autres voisins, dans le cadre de la conférence internationale de paix au Proche-Orient, *sur la base des résolutions* 242 et 338 du Conseil de sécurité, de façon à garantir la légalité et l'équilibre des intérêts, et tout particulièrement le droit de notre peuple à la liberté et l'indépendance nationale, ainsi que le respect du droit de tous à exister dans la paix et la sécurité.

» Si ces bases sont adoptées dans la conférence internationale, nous aurons franchi une étape essentielle en direction de la solution juste, ce qui permettrait de parvenir à un accord sur l'ensemble des dispositions et des arrangements de sécurité et de paix. (...)

» Je suis venu à vous au nom de notre peuple, la main ouverte, pour que nous œuvrions à instaurer une paix véritable, une paix bâtie sur la justice. Sur cette base, je demande aux dirigeants d'Israël de venir ici, sous l'égide des Nations unies, pour que nous accomplissions cette paix. Et je leur dis, tout comme je vous le dis, notre peuple désire la dignité, la liberté et la paix. Il désire la sécurité pour son Etat tout comme il la désire pour tous les Etats et parties au conflit arabo-israélien. »

Sur le terrorisme, M. Arafat a déclaré : « Cette position est claire et sans équivoque. En dépit de cela, je réaffirme ici une fois encore, en tant que président de l'OLP, que je condamne le terrorisme sous toutes ses formes. Et je salue tous ceux que je vois face à moi dans cette salle qui ont un jour été accusés d'être des terroristes par leurs bourreaux et leurs colonisateurs au cours des combats menés dans leurs pays pour les libérer du joug de la colonisation : ce sont aujourd'hui des dirigeants investis de la confiance de leurs peuples et de fidèles et sincères partisans des principes et des *valeurs de la justice et de la liberté.* »



Proche-Orient

Les réactions au discours de M. Arafat à Genève

Jérusalem dénonce une « monumentale supercherie »

JÉRUSALEM
de notre correspondant

M. Shamir aura rarement été aussi brutal dans son refus de reconnaître la moindre évolution de la part de l'OLP. Le premier ministre sortant et chef du Likoud a rejeté en bloc, mardi 13 décembre, le discours prononcé par M. Yasser Arafat devant les Nations unies.

Il a soigneusement fermé la porte à toute possibilité de dialogue avec l'OLP et, si cette réaction était attendue, M. Shamir l'a cependant formulée sur un ton qui ne peut qu'embarrasser M. Shimon Pérès et ses amis travaillistes, mettre à mal les relations israélo-égyptiennes et heurter les Etats-Unis.

Trois heures après que M. Arafat eut quitté le podium de l'Assemblée générale des Nations unies à Genève, M. Shamir convoquait une conférence de presse solennelle à la présidence du conseil. En une phrase, il a résumé le sentiment que lui laissaient les interventions successives de M. Arafat à Strasbourg (devant le Parlement européen), à Alger (lors du Conseil national palestinien), puis à Stockholm et à Genève : « *Nous assistons*, a-t-il dit, *à une monumentale supercherie de la part de l'OLP.* »

Celle-ci est, selon lui, destinée à « *tromper* » l'opinion internationale, « *à créer un mirage, une illusion de modération* », à masquer « *des positions fondamentales qui n'ont pas changé* ». « *L'OLP*, pour M. Shamir, *reste une organisation terroriste qui, de manière inhérente, est incapable d'évoluer puisque sa raison d'être est la destruction d'Israël.* »

Dès lors, il était inutile pour M. Shamir de faire l'exégèse des propos tenus par M. Arafat à Genève — renonciation au terrorisme et reconnaissance de la résolution 242 de l'ONU — et le premier ministre ne l'a pas faite. Il est allé droit à l'exposé des positions qu'il défend traditionnellement : « *Nous ne négocierons jamais avec l'OLP, dans aucune circonstance. Nous ne considérons pas l'OLP comme un interlocuteur pour la paix.* »

Envisager des pourparlers avec M. Arafat, a-t-il expliqué, « *serait envisager l'établissement d'un Etat palestinien indépendant qui constituerait un grave danger pour notre sécurité* ». M. Shamir a appelé les pays arabes à venir négocier directement avec Israël. Il a évoqué la possibilité que des représentants élus des Palestiniens des territoires participent à ces pourparlers.

Le chef du Likoud s'est encore déclaré « convaincu » que M. Arafat n'avait pas satisfait aux conditions posées par les Etats-Unis pour que Washington entame un dialogue avec l'OLP : reconnaissance explicite du droit à l'existence d'Israël, des résolutions 242 et 338 de l'ONU et renonciation à la violence et au terrorisme. Mais, laissant transparaître d'incontestables appréhensions sur ce que pourrait lui réserver la nouvelle administration américaine, M. Shamir a conclu : « *Nous espérons bien que les Etats-Unis n'établiront jamais de dialogue avec l'OLP.* »

L'embarras de Shimon Pérès

M. Shimon Pérès avait, lui aussi, prévu de commenter à chaud les déclarations de M. Yasser Arafat. Le ministre des affaires étrangères s'est finalement abstenu, préférant s'expliquer mercredi devant la Knesset. On peut y voir le reflet d'un embarras certain. Le dirigeant travailliste est parfaitement conscient des difficultés et des périls qu'il y a pour lui et son parti à s'engager dans une nouvelle expérience de gouvernement d'union nationale avec M. Shamir si ce dernier maintient une ligne d'« *enfermement diplomatique complet* » au risque de choquer les alliés occidentaux d'Israël et d'ébranler un peu plus les relations avec l'Egypte.

Des sources proches du ministère des affaires étrangères laissaient entendre que M. Pérès avait apprécié positivement certains passages du discours de M. Arafat — notamment la référence à la résolution 242, — mais estimé que dans l'ensemble le dirigeant palestinien n'avait pas substantiellement modifié la ligne de l'OLP.

La situation de M. Pérès est d'autant plus délicate que certains de ses amis politiques commencent à renâcler. Une dizaine de députés du Parti travailliste (sur trente-neuf), dont le secrétaire général de la formation, M. Uzi Baram, viennent de manifester une impatience irritée : Israël, disent-ils, ne peut continuer ainsi à nier purement et simplement qu'une évolution est en cours au sein de l'OLP.

L'impression de nombre de commentateurs israéliens était la même. Ils s'attendaient que M. Arafat aille encore plus loin qu'à Stockholm et reconnaisse formellement le droit à l'existence d'Israël dans les frontières de 1967 (comme l'avaient laissé entendre dans la presse israélienne certains des adjoints du chef de l'OLP). Mais ces mêmes commentateurs n'en estiment pas moins que l'immobilisme de la position israélienne ne pourra longtemps tenir lieu de politique. Insensiblement, depuis Alger, le ton de la presse a changé. Si M. Arafat n'a pas ébranlé M. Shamir, il est écouté de plus en plus attentivement dans certains secteurs de l'opinion israélienne.

ALAIN FRACHON.

En Cisjordanie

Deux Israéliens et un Palestinien tués

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Au moment où M. Yasser Arafat parlait à Genève, la Cisjordanie était le théâtre d'un des incidents les plus graves enregistrés depuis le début du soulèvement dans les territoires occupés. Il s'est soldé par la mort de deux Israéliens et d'un Palestinien et par une exacerbation de la tension entre l'armée et les colons.

L'incident a eu lieu dans la région de Naplouse, près du village arabe de Burin et de la colonie israélienne de Bracha. Les deux communautés sont en conflit depuis un an : les Palestiniens affirment que les colons israéliens se sont installés sur des terres illégalement expropriées appartenant à Burin. Mardi après-midi, un résident de Bracha, qui montait la garde dans un champ, a apparemment été pris à partie par trois bergers de Burin.

Selon la version donnée par la presse israélienne, il a été attaqué à coups de pierre à la tête, avant qu'un des Palestiniens ne s'empare de l'arme de l'Israélien et ne le tue. Ce berger a ensuite ouvert le feu sur une patrouille de l'armée qui passait alentour, tuant un de ses membres et en blessant deux autres. Les soldats ont répliqué et le Palestinien a été, à son tour, mortellement touché.

Immédiatement après, l'armée a dû barrer la route à un groupe de colons qui voulaient se faire vengeance. Le village palestinien a été placé sous couvre-feu et occupé par l'armée qui l'a fouillé maison par maison, arrêtant plusieurs résidents.

L'incident a eu lieu alors que les territoires occupés étaient soumis à une surveillance particulière à l'occasion du discours de M. Arafat. En dépit de ces mesures de sécurité, les Palestiniens ont réussi, çà et là — notamment à Naplouse et à Gaza, — à manifester : lâchers de ballons aux couleurs de l'OLP, déploiement de bannières et slogans en faveur de M. Arafat.

Al. Fr.

Asie

SRI-LANKA : nouvelles violences

Les extrémistes du Front de libération du peuple ont pris d'assaut la prison de Colombo

COLOMBO
de notre correspondant
en Asie du Sud

Les extrémistes cinghalais du JVP (Front de libération du peuple) ont, une nouvelle fois, lancé une attaque au cœur même de la capitale sri-lankaise, mardi 13 décembre dans la soirée, démontrant qu'ils y évoluent en toute impunité. Plusieurs dizaines de terroristes ont pris d'assaut la prison centrale et libéré deux cent vingt-cinq détenus, dont beaucoup sont des sympathisants ou des militants du JVP. L'opération, qui a été déclenchée à 19 h 30, s'est poursuivie une partie de la nuit, des coups de feu et des explosions se faisant encore entendre vers 22 h 30. Une trentaine de fugitifs auraient été repris par la police.

Le bilan de cette attaque est d'une trentaine de morts. Au même moment, une bombe de forte puissance a explosé dans un autre quartier de Colombo, à Pettah, dans un centre commercial, faisant un mort et deux blessés. Mercredi matin, les forces de l'ordre ont déclenché une gigantesque chasse à l'homme dans le centre-ville.

Le JVP avait lancé une attaque similaire le 10 décembre contre la prison de Bogambara, dans la ville de Kandy. Six détenus avaient été libérés et les assaillants avaient dérobé une importante quantité d'armes et de munitions. Le 1er novembre, le JVP avait pris d'assaut une armurerie à Pannala, localité située à 50 kilomètres de Colombo, emportant plus de quatre cent cinquante armes individuelles et des munitions. Cinq jours plus tard, cent cinquante-trois prisonniers (la plupart membres du JVP) étaient libérés du camp de détention militaire de Pelawatta.

Avec les assassinats politiques et les attentats aveugles, les attaques de prisons et de camps militaires font partie de la stratégie des extrémistes cinghalais, visant à la fois à déstabiliser le gouvernement du président Jayewardene et à empêcher la poursuite du processus électoral en cours. Il est donc probable que les actions sanglantes vont se multiplier d'ici au scrutin présidentiel, prévu le 19 décembre. Dans le sud de l'île, le JVP tient en échec les forces de l'ordre depuis des mois. La nouveauté, si l'on peut dire, est que les « *bavures* » commises par l'armée au sein de la population civile semblent se multiplier. Selon des témoignages recueillis depuis le début de la semaine, les soldats exécutent des sympathisants du JVP ou réputés tels.

Les extrémistes cinghalais s'efforcent de faire en sorte que l'élection présidentielle soit repoussée. Les « Tigres » tamouls se sont prononcés dans le même sens que le JVP. Cette double stratégie de la terreur pourrait dissuader une bonne partie de la population d'aller voter.

LAURENT ZECCHINI.

M. Christian Lambert est nommé ambassadeur à Colombo

M. Christian Lambert a été nommé ambassadeur de France à Sri-Lanka, en remplacement de M. Serge Eluecque, a annoncé le 12 décembre le ministère des affaires étrangères. M. Lambert était depuis trois ans et demi chargé d'affaires à Kaboul, où il a notamment mené les négociations qui ont abouti à la libération du journaliste Alain Guillot. Pour des raisons de sécurité, il ne sera pas remplacé à ce poste.

[Né en 1927, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Christian Lambert a été en poste à Lagos (1970-1971), à Bangkok (1971-1975), à Vientiane (1975-1978), puis à Séoul (1980-1983). Il était premier conseiller chargé d'affaires à Kaboul depuis juillet 1985.]

AFGHANISTAN

Les pourparlers entre l'URSS et la résistance sont une « étape positive »

déclare un dirigeant de l'opposition

De passage à Paris, le chef du Front national islamique d'Afghanistan, M. Sayed Ahmad Gilani, a exprimé sa satisfaction au *Monde* sur la première rencontre, la semaine dernière, à Taëf, entre les représentants de l'Alliance des moudjahidins et les Soviétiques (*le Monde* du 6 décembre). « *Nous considérons comme une étape positive le fait que l'URSS ait accepté de rencontrer directement les représentants de la résistance après nous avoir traités de tous les noms pendant des années. Aujourd'hui, elle commence à reconnaître cette réalité que nous sommes les véritables représentants de notre peuple.* »

Pour M. Gilani, qui dirige un mouvement islamique modéré, proche de l'ancien roi Zaher Shah, il s'agit là d'un « *véritable début de négociations* » au cours desquelles « *chacun a exprimé ses positions* », et qui vont se poursuivre. Il espère que le Kremlin, contraint par la situation sur le terrain à retirer ses troupes et à négocier, cessera d'insister sur la formation d'un « *gouvernement à base élargie* » avec le régime de Kaboul et « *comprendra qu'il ne vaut plus la peine d'insister sur cette idée de coalition* ». Les dirigeants de Kaboul responsables de crimes devront « *être jugés par un tribunal impartial* », les autres seront amnistiés.

Il reconnaît toutefois que cette nouvelle phase de « *négociations officielles* » a suscité au départ des réticences au sein de la résistance, en particulier chez les partisans de MM. Sayyaf et Khales : « *Au début, nous étions unanimes à rejeter les accords de Genève.* » Bien des résistants sont en effet décontenancés devant ce « *changement presque soudain, devant une accélération par trop rapide du processus de paix dont ils ont peur qu'il leur échappe* ». M. Gilani suggère d'autant plus la « *vigilance* » qu'il semble craindre les arrière-pensées des Soviétiques. En prenant des contacts séparés avec les résistants pro-iraniens, M. Vorontsov, vice-ministre soviétique des affaires étrangères et ambassadeur à Kaboul, tente de diviser les moudjahidins. « *Les pro-Iraniens opèrent dans des régions bien déterminées; et les Soviétiques ne pourront conclure un accord qu'avec des partis à audience nationale* », regroupés au sein de l'Alliance.

Enfin, M. Gilani affirme ne pas être inquiet de l'évolution de la situation au Pakistan depuis l'arrivée au pouvoir de Mme Benazir Bhutto. « *Nous sommes persuadés que nos frères pakistanais vont continuer à nous soutenir sans changement.* » Tout juste espère-t-il qu'Islamabad « *respectera l'équilibre entre les différents groupes* ». En clair — mais il se refuse à entrer dans les détails pour ne pas attiser les divergences au sein de la résistance, — il souhaite que les Pakistanais, et en premier lieu les militaires, réduiront leur soutien au mouvement extrémiste islamique de M. Gulbuddin Hekmatyar.

P. de B.

Amériques

BIBLIOGRAPHIE

« Fidel de Cuba », de Jean-Pierre Clerc

La passion du combat

Il est né sous le signe du Lion, un 13 août, et en pleine nuit, comme un bon petit guérillero de 4 kilos. Mais cette irruption nocturne de Fidel Castro sur la planète date-t-elle de l'année 1926 ou 1927 ? Fidel a changé d'âge de temps en temps. Pourquoi ?

Jean-Pierre Clerc, dans l'imposante et parfaite biographie qu'il consacre à *Fidel de Cuba*, a l'élégance de ne pas dissimuler ses échecs : il reconnait que sa longue enquête a échoué à dissiper des ombres, des fausses pistes, des incertitudes, dont la biographie de Fidel est farcie : ainsi, les compagnons de la sierra Maestra, fin 1956, étaient-ils vingt, comme les témoignages le suggèrent, ou bien douze ? Et pourquoi douze ? On songe aux disciples du Christ; mais on ne peut oublier que le héros cubain, Cespedes, lors de la première guerre d'indépendance contre l'Espagne en 1868, prétendait assommer Madrid avec douze soldats à peine. Mythologies...

Fidel gesticule et s'expose, au centre du monde, depuis le 1er janvier 1959. Il parle, il parle sans fin (J.-P. Clerc calcule qu'en trente ans, Fidel a parlé quatre cents jours, plus d'une année, exploit digne du *Livre des records*) ; oui, Fidel n'a jamais quitté les lumières de la scène, et cependant sa biographie est trouée de silences ou de mirages, comme s'il ne se confessait si volontiers que pour se camoufler.

Aime-t-il, a-t-il aimé des femmes ? Bien retors qui en décidera : on aperçoit si peu de femmes auprès de lui que les perfides ont parlé d'impuissance, injure mortelle à La Havane, et qui fut repoussée avec indignation. Ne dit-on pas que Fidel a, outre un enfant légitime, Fidelito, cinq enfants de mères différentes ?

Ces péchés sont véniels. Qu'un chef d'Etat ait le souci de dissimuler sa vie privée, quoi de plus estimable. Mais qui ment pour un œuf ment pour un bœuf, et voici le bœuf : longtemps Fidel s'encolérait si on le soupçonnait de marxisme. Lui, marxiste ? Mais enfin, pas du tout. Ça ne l'intéressait pas. Fariboles, contes de ma mère l'Oye; et du reste, il ne les avait presque pas lues, les œuvres de Marx.

Survient le discours du 2 décembre 1961. Et le peuple cubain, médusé, apprend à brûle-pourpoint que Fidel a, de toujours, été quasi marxiste; il a lu Lénine et Marx, toutes ces choses-là; et, sur la plus-value, il est imbattable. Ainsi, Castro est-il pris, par lui-même, la main dans le sac. Et dans le fond de ce sac, un gigantesque mensonge.

C'est que nous sommes en 1961 et non plus en 1959, époque flamboyante de la guérilla et de l'illusion lyrique. L'Amérique du Nord, après avoir bafouillé et fait la bête dans la baie des Cochons, ne veut plus du castrisme. Fidel doit donc s'arrimer à Moscou ou peut-être, plus habilement, arrimer Moscou à Cuba. D'où ce génial tour de passe-passe : puisqu'il faut montrer patte rouge pour séduire Moscou, Fidel, qui n'a jamais appartenu au parti communiste, se souvient soudain qu'il est un vieux marxiste. Dans la foulée il recrée un parti communiste cubain avec les morceaux de l'ancien et il en sera le secrétaire général.

Sur ces méandres et ces ruses, sur ces malices, l'étude de Jean-Pierre Clerc est subtile. Elle décourage le résumé à proportion, certes, de sa précision, mais surtout des zigzags effectués par Fidel au long de ces trente années. Fidel, qui a bien lu Marx et Lénine étant jeune, aurait-il aussi lu, sans le savoir, Héraclite ? « *Les décisions révolutionnaires*, dit-il en 1960, *sont par nature éternelles.* » Mais en 1964 : « *Je suis dialectique. Rien n'est permanent, tout change.* ».

Des yeux d'hypnose

Comment se repérer parmi ces trompe-l'œil, ces chemins perdus ?

A certains moments surgit une question plus déconcertante encore : qu'est-ce qui fait courir Castro ? Et Dieu sait s'il court, cet homme invraisemblable, ce géant en battle-dress, qui longtemps, et même après sa fulgurante victoire sur Batista, dort n'importe où, au hasard, ce nomade sans feu ni lieu qui bouleverse son île, certes, mais aussi l'Amérique latine, puis l'Afrique, tout en négociant avec Krouchtchev ou Brejnev (et plus difficilement Gorbatchev) et en gardant un œil sur le tiers-monde. L'idéologie n'étant vraiment pas son fort, on se demande, oui, comment il fait pour courir si vite, et depuis si longtemps.

Le livre de J.-P. Clerc propose que Fidel Castro est d'abord une force qui va, un bloc d'énergie à l'état pur, un flux vital qui a besoin de brûler. « *Croire que la conscience doit venir avant la lutte est une erreur* », professe-t-il en 1966 ; et comment mieux dire que le plus profond secret de Fidel est probablement la passion du combat, et de la victoire, avec le goût maniaque des armes, du pistolet à... la fusée nucléaire, en passant par l'hélicoptère ? « *Les révolutionnaires, les vrais*, a-t-il dit, *ceux à la mitraillette.* »

Reste la question des *points* où s'applique cette énergie. Nul doute que Fidel est un nationaliste, flamboyant et inflexible, avant toutes choses. Et ce nationalisme débouchait aussitôt, inévitablement, sur deux projets : l'un est l'antiaméricanisme, traditionnel à Cuba et dans le sous-continent. L'autre est la solidarité avec l'Amérique latine tout entière : dès lors que les Etats-Unis ont voulu étouffer Cuba, Fidel a pensé que son salut était de jeter le feu en Amérique latine — « *La cordillère des Andes doit être la sierra Maestra de tout le continent* », on se souvient ; et l'aventure de Che Guevara fut aussi un messianisme cubain.

Paradis ou enfer ?

Mais l'Afrique ? L'Angola ? L'Ethiopie ? Certes, Fidel découvre assez vite (1966) qu'il est « *latino-africain* », mais n'est-ce pas un autre nuage d'encre ? Tout laisse croire que, en vérité, il n'a engagé ses soldats à Luanda ou Addis-Abeba que pour payer en quelque façon l'énorme soutien que la Russie lui a fourni durant tant d'années.

On ne proposera pas un bilan en partie double du castrisme. Dans une colonne, on consignerait les faillites : l'économie (Fidel Castro n'a pas la bosse de l'économie ; dans ce domaine, il est même un danger public) ou encore l'agonie des libertés, les prisons longtemps surchargées, les censures... Dans la colonne opposée, on placerait l'éducation, la santé (sur laquelle Fidel veille lui-même), la dignité et le courage, l'habileté de la politique étrangère, une relative égalité et une corruption presque absente (est-ce d'avoir été élevé par les jésuites ? Fidel est un homme sans goût pour l'argent).

L'essentiel échapperait à opposer actif et passif : l'essentiel est que Fidel a extrait Cuba de sa léthargie et de son insignifiance. Ce pays minuscule, non seulement il subsiste à quelques kilomètres des Etats-Unis, mais encore il remanie les rêves du monde. Cet homme qui, sans être sanguinaire, est implacable à l'égard de ses ennemis — c'est-à-dire de tous ceux qui ne s'inclinent pas devant lui, — est plus qu'un chef d'Etat : c'est déjà un homme de l'Histoire. A-t-il édifié un paradis ou un enfer ? Chacun pourra barrer à sa convenance la mention inutile ; mais le sûr est que, depuis le 1er janvier 1959, les hommes de l'Amérique latine et d'une partie du tiers-monde fixent le guérillero de La Havane avec des yeux d'hypnose.

GILLES LAPOUGE.

★ Aux Editions Ramsay, 491 pages, 160 F.

VIETNAM

Hanoï annonce de nouvelles mesures pour faire face à la crise économique

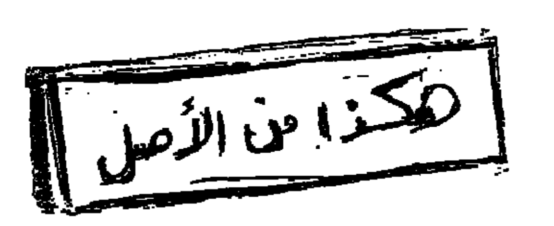
Alors que l'Assemblée nationale vietnamienne, réunie à Hanoï, a entendu un rapport très sombre sur la situation économique du pays, un haut responsable militaire a annoncé, le mardi 13 décembre, que plus de 300 000 soldats allaient être démobilisés. Il s'agit d'une mesure destinée à mieux s'adapter au temps de paix, pour une armée qui compte environ 1,3 million d'hommes.

M. Vo Van Kiet, vice-premier ministre, a présenté le rapport annuel du gouvernement devant le Parlement, en l'absence du chef du PC et dirigeant de l'aile réformiste, M. Nguyen Van Linh. M. Kiet a annoncé des réformes importantes pour résoudre les « *énormes épreuves et difficultés* ». « *La situation sociale, financière et économique du pays ne s'est pas améliorée en 1988* », a-t-il reconnu, laissant entendre que de nouveaux impôts allaient être votés, et que la gratuité totale des frais médicaux et scolaires allait être abandonnée.

Il a indiqué que l'économie vietnamienne « *devait être intégrée dans le marché mondial* » et que, pour cela, elle devait « *profiter de l'élargissement de la coopération avec l'étranger* ». « *Les contraintes et les obstacles* » de l'économie étatique doivent être supprimés, « *notamment en élargissant les sphères d'action des secteurs coopératifs et privés* ».

L'inflation « *demeure grave, bien qu'elle ait été moins importante qu'en 1987* », a ajouté M. Kiet. Elle est estimée par des experts occidentaux entre 700 % et 1 000 % par an. La monnaie nationale, le dong, déjà dévaluée de 85,9 % le 10 novembre dernier, a été à nouveau réajustée lundi, perdant 7,7 % par rapport au dollar. Sa nouvelle parité s'établit à 2 800 dongs pour 1 dollar. — (*AFP, Reuter, UPI.*)




هكذا من الأصل

Europe

URSS : pillage et risque de nouvelles violences

Le couvre-feu est instauré dans plusieurs régions d'Arménie

Les pillards et la menace de nouveaux troubles inter-ethniques ont poussé les autorités soviétiques à imposer, mardi 13 décembre, le couvre-feu sur plusieurs régions d'Arménie, où le dernier bilan officiel des victimes du tremblement de terre du 7 décembre s'élève à 55000 morts, 13000 blessés et un demi-million de sans-abri. Ce bilan, communiqué mardi par le porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Guennadi Guerassimov, a été établi le 12 décembre et devrait donc s'alourdir au fil des jours. Selon le ministre de la santé soviétique, M. Evguenni Tchazov, cité par M. Samuel Pisar à son retour d'Arménie, on peut d'ores et déjà parler de 70000 morts.

Ainsi, à Spitak, ville de 22000 habitants située le plus près de l'épicentre du séisme, l'espoir de retrouver des survivants sous les décombres est désormais minime, selon les médecins interrogés sur place par l'envoyée spéciale de l'AFP. Plus de trois cents sauveteurs étrangers arrivés, pour la plupart d'entre eux, quatre jours après le séisme n'ont pas retrouvé un seul survivant en quarante-huit heures. Dans un village voisin, seule une femme a pu être dégagée lundi soir par le détachement français. « *Une heure plus tôt, un homme a commencé à sortir d'une faille qui s'était ouverte dans un mur à la faveur d'une nouvelle secousse, mais l'onde de choc s'est répétée et l'homme a été broyé* », écrit l'AFP.

Le premier ministre, M. Nicolaï Ryjkov, qui dirige une commission du bureau politique créée pour superviser les secours, a indiqué que le couvre-feu avait été décrété dans seize régions d'Arménie et douze d'Azerbaïdjan. L'afflux de réfugiés qui se poursuit dans les deux sens perturbe l'organisation des secours aux sinistrés. Mais, à Leninakan, seconde ville d'Arménie, également très affectée par la catastrophe, le couvre-feu a été instauré pour mettre fin au pillage. Des soldats équipés de gilets pare-balles ont été déployés devant les amas de ruines qui furent des magasins. « *Des soldats ont ouvert le feu sur trois pillards*, selon un témoignage rapporté par l'agence UPI. *L'un des pillards a voulu se réfugier au sein d'un groupe de rescapés, qui l'ont passé à tabac.* »

Une banque dévalisée

Les trois premier jours après le tremblement de terre, écrit la *Pravda*, il n'avait pas été nécessaire de prendre ce type de mesures. « *Mais, le quatrième jour, alors que les survivants se serraient pathétiquement les uns contre les autres autour de feux de fortune, tendant l'oreille pour percevoir le moindre cri de leurs proches ensevelis, certaines tentaient de piller les restes d'une bijouterie et d'appartements. Un meurtre a même été cmmis.* » A Kirovakan, ville également dévastée, une banque a été dévalisée, d'après la télévision soviétique.

M. Ryjkov a présidé mardi matin, à Erevan, une réunion de travail, qui a constaté, selon l'agence Tass, que les autorités chargées des secours dans les zones rurales « *avaient manqué d'organisation et fait preuve de désarroi. La situation n'a commencé à changer que lundi* », soit cinq jours après le séisme.

La commission du bureau politique a, en outre, constaté « *de sérieuses insuffisances* » dans la réaction des organismes responsables. « *On n'est pas encore parvenu à mobiliser ni à utiliser efficacement les ressources économiques de la seule Arménie* », écrit Tass. La commission a dénoncé « *les tentatives des éléments anti-perestroïka et des hooligans de semer, en ces heures difficiles, des rumeurs cyniques et sans fondements, de répandre des mensonges et d'attiser la haine inter-ethnique* ».

La *Pravda* déplore ainsi que des gens, dont elle ne précise pas l'origine géographique, aient eu le mauvais goût d'envoyer des télégrammes de félicitation à des Arméniens après la catastrophe. « *Des poursuites judiciaires vont être ouvertes contre les auteurs de ce genre de messages* », ajoute-t-elle. La télévision a, pour sa part, révélé que des tracts signés par « *les vengeurs du peuple* » circulent à Erevan pour mettre en garde la population contre le risque d'une catastrophe nucléaire venant de la centrale toute proche.

Enfin, le froid, qui rend encore plus pénibles les conditions de vie des survivants, continue de sévir. Des rescapés sont morts de froid avant que des tentes et des couvertures n'aient pu leur parvenir. Cinq enfants sont morts de pneumonie après avoir été évacués de Leninakan sans vêtements chauds.

Dans la presse soviétique

Le stade de Spitak

« A des époques diverses, dans des pays divers, à la faveur de telle ou telle circonstance, il est arrivé que les terrains de football soient détournés de leur fonction. Certains ont été transformés en camps de concentration, en prisons, d'autres en champs d'expérimentation de cultures agricoles : tout est possible...

» Le stade de Spitak, lui, est propre, confortable, ses tribunes offrent encore quelque 7 000 places. Ici se rendaient avec plaisir les employés de la sucrerie, de l'usine d'ascenseurs, de la boulangerie industrielle, des autres entreprises locales. Aujourd'hui sur les tribunes, sur les pistes, où que le regard se pose, on ne voit que des cercueils. Mais des piles de cercueils, tout juste équarris. Il y en a des dizaines, des centaines. Des grands, des petits.

» Telle est la réalité, horrible, pétrifiante, impitoyable. Il n'y a plus à Spitak ni sucrerie, ni usine d'ascenseurs, ni boulangerie industrielle, ni aucune autre entreprise. Il n'y a plus rien de vivant, si ce n'est ce stade. Mais lui aussi, en ces circonstances atroces, a changé de fonction : il est désormais simultanément hôpital de campagne, morgue, piste d'envol pour hélicoptères (...). Ici encore ceux qui par miracle sont encore en vie parcourent fébrilement des yeux les listes des victimes, rédigées à la main, accrochées sur les parois des tentes, avec la peur d'y trouver un nom connu. D'heure en heure, la liste s'allonge. On ne cesse d'extraire des ruines de la ville des corps sans vie, terriblement mutilés. (...)

» Avant de nous quitter, le lieutenant-colonel français Bernard Monoury a évoqué avec tact le problème du manque de grues sans lesquelles tous les efforts des sauveteurs sont vains. A l'écouter, à voir combien notre équipement est primitif par rapport à celui de nos collègues étrangers, nous nous sommes pris à penser : combien de vies humaines aurions-nous pu sauver si nous avions eu du matériel à la hauteur ? »

(Sovietski Sport du mardi 13 décembre.)

Le témoignage de Médecins du monde

« Le problème crucial est celui de l'assistance humanitaire aux survivants »

Le docteur Patrick Aeberhard, président de Médecins du monde, est rentré mardi 13 décembre d'Arménie. Il fut l'un des premiers médecins occidentaux autorisés à se rendre sur les lieux du séisme. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, il décrit les conditions dans lesquelles se sont organisés les secours.

« *Quelques heures après le tremblement de terre, nous avons reçu un appel à l'aide de l'Eglise arménienne de Paris. Le lendemain jeudi 8 décembre, un secrétaire de l'ambassade d'URSS à Paris nous a assuré que nous allions pouvoir partir. Le soir même, le premier contingent français de sapeurs-pompiers décollait pour Erevan. Vendredi, Aeroflot, la compagnie aérienne soviétique, nous donnait une autorisation de vol. Pendant ce temps, la communauté arménienne française avait mis à notre disposition un Boeing-737. Le temps de charger environ 12 tonnes de matériel médical, de vêtements et de nourriture, et nous avons décollé dans la nuit de vendredi à samedi.* »

Soixante-douze heures après le tremblement de terre, une équipe de Médecins du monde, composée, outre le docteur Aeberhard, de six chirurgiens, cinq anesthésistes, deux panseuses instrumentistes et deux infirmières, arrivait donc à Erevan après avoir fait escale à Istanbul. Pour la première fois, une organisation non gouvernementale (ONG) était autorisée à effectuer une mission en URSS.

« *A l'aéroport d'Erevan, nous avons été accueillis par plusieurs centaines d'Arméniens. Notre matériel a été immédiatement pris en charge par des associations arméniennes humanitaires qui avaient mis à notre disposition trois camions et un autobus. A notre grande surprise, un haut responsable du ministère de la santé arménien, que nous avons rencontré quelques heures plus tard, nous a donné carte blanche. Une partie de l'équipe est donc allée prêter main-forte aux médecins de l'Institut de chirurgie d'Erevan, tandis que l'autre décidait de se rendre le lendemain à Spitak.*

» *Très vite, il apparut aux chirurgiens présents à l'hôpital que la situation était dramatique. Cent à cent cinquante enfants étaient dans un état très grave. Leurs membres avaient été écrasés. Afin d'éviter un crush syndrom (1), il leur fallait au plus vite le secours d'un rein artificiel. Or, dans tout Erevan, il ne devait y en avoir que quatre ou cinq. Il y avait à ce moment-là, ont dit les médecins soviétiques, environ six mille blessés répartis dans l'ensemble des hôpitaux de la région d'Erevan.* »

Le lendemain dimanche, une partie de l'équipe de Médecins du monde se rend à Spitak, l'une des villes les plus touchées par le séisme.

Une morgue en plein air

« *La ville est détruite à 80 %. C'est une vision d'horreur qui rappelle ce photos des villes d'Allemagne après les bombardements américains de la deuxième guerre mondiale. Depuis vingt ans que j'ai à connaître des situations difficiles, de catastrophes ou de guerres, je n'avais jamais vu ça. Dans les rues ou ce qu'il en reste, on apercevait des centaines de sauveteurs bénévoles d'Erevan. Et puis les survivants, hagards. Des hommes qui pleuraient, des femmes qui avaient tout perdu et revenaient dans les décombres de leur maison à la recherche d'un objet dérisoire. Au centre de secours, il y avait de grandes tentes dressées, des médecins soviétiques. Près d'une piste d'hélicoptères, une morgue en plein air, des milliers de cercueil; des gens venaient reconnaître leurs morts. Des milliers de survivants, souvent en pleurs, qui emportaient un cercueil pour aller l'enterrer.*

» *M. Tchazov, le ministre soviétique de la santé, est venu nous remercier de notre aide.*

» *Notre surprise fut de constater l'absence quasi totale de moyens déployés par l'armée soviétique. Presque pas d'hélicoptères, pas de grues, pas de matériel de traction, ni d'hôpitaux de campagne. Rien, ou si peu.*

» *A la sortie de la ville, nous avons rencontré les pompiers français, qui, depuis plusieurs heures déjà, à l'aide de leurs maîtres-chiens, tentaient de dégager les survivants d'une minoterie qui s'était effondrée sur six cents personnes.* »

A la demande des Arméniens, l'équipe de Médecins du monde décide de se rendre dans la montagne avoisinant Spitak, dans de petits villages dont on était sans nouvelles. « *Toutes les maisons des quatre villages que nous avons visités étaient détruites. Juste après le tremblement de terre, des hélicoptères étaient, semble-t-il, venus pour chercher les blessés. Mais depuis, plus rien. Des hommes, des femmes, des vieillards, des enfants sans nourriture, sans vêtements chauds; une température qui, la nuit, avoisine les – 20 °C. Et la neige qui commençait à tomber. Chaque fois que nous commencions à distribuer des vivres, des médicaments ou des couvertures, c'était de véritables scènes d'émeutes. En dépit de l'état de choc dans lequel étaient plongés les survivants, nous avons toujours été accueillis avec chaleur et reconnaissance.*

» *Moment particulièrement émouvant, celui où un vieil homme s'est approché de nous, brandissant une carte jaunie par les années. Dessus était inscrit :* FTP 1941. *Cet homme, né en 1912, avait connu les pogroms en Turquie, combattu auprès des républicains espagnols, et, en 1941, s'était engagé dans la résistance française.*

» *Après la guerre, comme d'autres compatriotes, il était retourné en Arménie soviétique. Après la visite de M. Gorbatchev à Spitak, tout change. D'énormes hélicoptères soviétiques acheminent les secours, et d'autres médecins, d'autres ONG, commencent à arriver.*

» *Très vite, il y eut un nombre suffisant de médecins pour venir en aide aux blessés. Les pompiers français à Spitak et à Léninakan travaillaient inlassablement jour et nuit pour trouver des survivants. Le gros problème était et est toujours l'absence totale de coordination des secours.*

» *Et puis, il y a cette crainte toujours répétée des survivants d'être contraints de quitter l'Arménie. Que vont devenir ces centaines de milliers de sinistrés ? Où vont-ils aller ? Selon certaines informations, la population d'Erevan serait prête à les accueillir. Actuellement, le problème crucial est celui de l'assistance humanitaire aux survivants. Ils ne pourront pas continuer longtemps à dormir dehors par un froid aussi intense. D'autant qu'ils manquent encore cruellement de tentes et de couvertures.* »

L'aide internationale doit se poursuivre en collaboration avec les Soviétiques. « *Nous souhaitons poursuivre notre mission aussi longtemps qu'il le faudra. Aujourd'hui la douleur des Arméniens est immense. Ils n'en peuvent plus tant le sort s'est acharné sur eux.* »

FRANCK NOUCHI.

(1) Syndrome de l'écrasement.

Sous l'œil de Mir

Le tremblement de terre en Arménie a eu six spectateurs. Les cinq cosmonautes soviétiques et le Français Jean-Loup Chrétien, à bord de la station Mir, ont en effet survolé l'Arménie quelques minutes après le séisme. Ils ont pu voir « *une agitation anormale* », sans se rendre compte exactement de ce qui se passait ni de l'importance des destructions. Mais au cours des survols successifs – ils passent au-dessus de l'Arménie huit fois par jour – ils ont compris l'ampleur de la catastrophe.

Le cosmonaute français a expliqué aussi que pendant plusieurs heures l'Arménie a été leur unique sujet de conversation. Son collègue Manarov a indiqué pour sa part : « *On nous a demandé de prendre de nombreuses photographies de la région sinistrée. Grâce à nos clichés, les scientifiques soviétiques pourront savoir pourquoi la terre a tremblé avec une telle intensité.* »

● **Aide de l'Ile-de-France.** – Le président du conseil régional d'Ile-de-France, M. Pierre-Charles Krieg (RPR), a décidé de proposer une aide de 1 million de francs aux sinistrés d'Arménie. Le conseil régional devrait entériner cette décision le 20 décembre, lors de son assemblée plénière.

GRANDE-BRETAGNE

Mme Thatcher qualifie d'« insulte » le refus de Dublin d'extrader le Père Ryan

LONDRES
de notre correspondant

Mme Thatcher a qualifié, mardi 13 décembre, la décision prise le même jour par les autorités irlandaises de ne pas extrader vers Londres M. Patrick Ryan, un prêtre irlandais défroqué soupçonné d'appartenir à l'IRA, de « *grande insulte au peuple britannique* ». Le premier ministre a surtout été indigné par les motifs justifiant cette mesure, qui sont contenus dans un mémorandum de seize pages. Le procureur général irlandais, M. John Murray, y affirme que les accusations portées contre M. Ryan sont « *sérieuses* », mais que les propos inconsidérés prononcés aux Communes sur cette affaire et l'attitude de la presse britannique ne permettaient plus d'espérer un procès serein et équitable en Grande-Bretagne.

Mme Thatcher, qui a elle-même évoqué à plusieurs reprises le cas Ryan devant le Parlement, est donc présentée comme la principale responsable de ce refus. Le leader de l'opposition travailliste, M. Neil Kinnock, tout en regrettant la décision irlandaise, a estimé lui aussi que le premier ministre, en cherchant à forcer publiquement la main à Dublin et en semblant anticiper la culpabilité du prêtre, avait fait échouer l'extradition. Le procureur général irlandais a surtout insisté sur le fait que la presse britannique avait bénéficié de fuites nombreuses, émanant visiblement des services de sécurité, concernant les faits qui étaient reprochés à M. Ryan. Les journaux populaires n'y étaient pas allés par quatre chemins, présentant ce dernier comme le responsable des attentats les plus spectaculaires des années 80, en particulier celui du 20 juillet 1982 à Hyde Park au cours duquel quatre cavaliers de la Garde avaient été tués.

Tous les éléments étaient réunis pour déclencher les passions. Il s'agissait, même s'il avait été exclu de son ordre d'origine, les Frères pallotins, en raison de son action aux côtés des nationalistes, d'un ancien prêtre catholique. Les réflexes ancestraux jouaient donc à plein. Les policiers britanniques laissaient entendre qu'il n'avait pas directement de sang sur les mains, mais qu'il avait servi de transporteur de fonds et d'explosifs pour l'IRA, en se rendant notamment en Libye. M. Ryan avait été arrêté en Belgique en juin, puis précipitamment envoyé par avion militaire à Dublin le 25 novembre lorsqu'il avait entamé une grève de la faim destinée à empêcher son extradition vers la Grande-Bretagne.

Le procureur général irlandais, dans ses attendus, laisse la porte ouverte à un procès en Irlande même. Mme Thatcher n'a pas rejeté complètement cette solution, mais elle estime que la sécurité des témoins à charge serait difficilement assurée à Dublin. La méfiance règne donc des deux côtés. Les Irlandais mettent en cause une des valeurs britanniques les plus sacrées, l'indépendance de la justice, tandis que Londres laisse entendre que la République n'est pas capable d'assurer pleinement l'ordre chez elle...

M. Tom King, le ministre chargé de l'Irlande du Nord, devrait exprimer le mécontentement britannique dans les termes les plus vifs au cours de sa rencontre, mercredi 14 décembre à Belfast, avec le ministre irlandais des affaires étrangères, M. Brian Lenihan.

DOMINIQUE DHOMBRES.

A TRAVERS LE MONDE

Etats-Unis

La production du bombardier B-2 «furtif» retardée

De façon inhabituelle, le Pentagone a donné quelques indications sur son prochain projet de budget (année fiscale 1990, commençant le 1er octobre 1989). Il est prévu un accroissement de 2 %, ce qui contraste avec la tendance des quatre dernières années à la diminution des dépenses militaires (les forces armées avaient été réduites de 36 000 hommes pour 1988, sur un total de 2,1 millions).

En revanche, le programme de construction du bombardier B-2 *stealth* (furtif) n'est pas pris en compte, contrairement aux prévisions : « *Il a été retardé de douze mois pour des considérations techniques et budgétaires* », a précisé un porte-parole. Les chiffres du Pentagone ne seront officiellement connus que le 9 janvier ; le président George Bush, qui entrera en fonction le 20, pourra naturellement amender le projet. On considère à Washington que cette « *fuite officielle* » vise à exercer une pression sur le Congrès et la prochaine administration, en vue d'une reprise de la croissance des dépenses militaires. – *(AFP.)*

Japon

Le président de NTT a démissionné à la suite du scandale Recruit-Cosmos

M. Hishashi Shinto, président de géant japonais des télécommunications NTT, a démissionné de ses fonctions, mercredi 14 décembre. Il est, après l'ancien ministre des finances, la seconde personnalité victime du scandale politico-boursier Recruit-Cosmos (*le Monde* du 13 décembre). Le parquet a établi que M. Shinto avait reçu, par virement sur son compte en banque, la moitié des sommes gagnées par son secrétaire à la suite de la revente des actions de la société. L'implication de M. Shinto pourrait donner à ce scandale une nouvelle dimension, celle d'une affaire de corruption de fonctionnaires. – *(Corresp.)*

Pologne

Manifestations pour l'anniversaire de la proclamation de l'état de guerre

Des milliers de Polonais ont manifesté contre le pouvoir, le mardi 13 décembre, à Varsovie et dans plusieurs villes de province, à l'occasion du septième anniversaire de la proclamation de la loi martiale, le 13 décembre 1981 (abrogée depuis).

Les forces de l'ordre, dont les unités anti-émeutes (Zomos), ont brutalement dispersé à coups de matraques et de bombes assourdissantes plusieurs centaines d'étudiants qui défilaient dans une grande artère de Varsovie à l'issue d'un meeting dans l'enceinte de l'université. La manifestation avait été organisée par trois mouvements interdits : l'Association indépendante des étudiants (NZS), le Parti socialiste polonais (PPS) et la Confédération pour une Pologne indépendante (KPN).

Au moins une dizaine de personnes ont été interpellées par les policiers. Les étudiants, vivement applaudis par une foule de quelques milliers de Varsoviens, ont scandé des slogans tels que : « *Pas de liberté sans Solidarité !* » et « *Nous voulons Lech* (Walesa) *et non Wojciech* (Jaruzelski) ». Ils ont forcé un barrage de police pour se rendre au pied de la statue de Nicolas Copernic, sur laquelle ils ont accroché des banderoles réclamant la « démocratie » en Pologne.

A Wroclaw, en Basse-Silésie, près de quinze mille Polonais se sont rassemblés pour exprimer leur hostilité aux autorités. – *(AFP.)*

● **URSS : quinze ans de prison requis contre le gendre de Brejnev.** – Le procureur a conclu, mardi 13 décembre à Moscou, son réquisitoire au procès pour corruption de M. Youri Tchourbanov, gendre de l'ancien numéro un soviétique Léonid Brejnev, en demandant une peine de quinze ans de prison et de camp de travail, a annoncé l'agence Tass. Pour les huit autres accusés, les peines demandées s'échelonnent entre quinze et six ans. M. Tchourbanov avait été premier vice-ministre soviétique de l'intérieur et ses coaccusés sont d'anciens responsables de l'Ouzbékistan, en Asie centrale. Dans son réquisitoire, M. Sboïev a déclaré que les accusés avaient fait des dépositions « *inconséquentes et contradictoires* » de façon à « *compliquer le processus judiciaire* » et à « *fuir leurs responsabilités* ». – *(AFP.)*

● **CAMBODGE : rencontre entre le prince Sihanouk et M. Samphan à Fère-en-Tardenois.** – Le dirigeant khmer rouge Khieu Shamphan, arrivé à Paris mardi 13 décembre, devait rencontrer mercredi le prince Sihanouk à Fère-en-Tardenois, dans la région parisienne. Le mois dernier, le prince Sihanouk avait rencontré, au même endroit, le chef du régime pro-vietnamien de Phnom-Penh, M. Heng Samrin.

Afrique

Après la signature du « protocole de Brazzaville »

La Namibie devrait accéder à l'indépendance au début de 1990

Les Etats-Unis, par la voix de M. Charles Redman, porte-parole du département d'Etat, se sont félicités du « *succès* » des négociations tripartites entre l'Angola, Cuba et l'Afrique du Sud qui ont permis la signature, *mardi 13 décembre*, du « *protocole de Brazzaville* ». M. Redman, qui a qualifié de « *très constructif* » le rôle joué par l'Union soviétique, a, toutefois, précisé que les Etats-Unis continueraient à fournir aux maquisards angolais de l'UNITA « *une aide appropriée* ».

***Le porte-parole à Lisbonne de ce mouvement** à déclaré, pour sa part, que « des négociations doivent avoir lieu tôt ou tard » avec les gens au pouvoir à Luanda, « sinon, a-t-il menacé, nous intensifierons notre lutte armée, nous continuerons la guerre ». A cet égard, la radio nationale angolaise vient d'annoncer que le gouvernement promulguera bientôt une loi d'amnistie et graciera les opposants condamnés à mort.*

Le président angolais, M. Jose Eduardo dos Santos, doit se rendre, vendredi 16 décembre, à La Havane pour mettre au point avec son homologue cubain, Fidel Castro, le texte final de l'accord sur le retrait des troupes cubaines d'Angola. Le vice-ministre cubain des affaires étrangères, M. Alarcon, a, de son côté, indiqué que « tous les jeunes soldats de notre pays rentreront à Cuba ». « Chez nous, il n'y a pas de chômage », a-t-il affirmé, en ajoutant que « tous trouveront du travail sur l'île ».

Un texte en quatre articles

Le protocole d'accord signé par l'Afrique du Sud, l'Angola et Cuba comprend quatre articles principaux et une annexe en six points.

Dans l'article premier, les parties « *conviennent de recommander au secrétaire général des Nations unies que le 1er avril 1989 soit désigné comme la date de la mise en place de la résolution 435/78 du Conseil de sécurité des Nations unies* ».

L'article 2 stipule que « *les parties conviennent de se rencontrer le 22 décembre 1988, à New-York, pour la signature de l'accord tripartite et pour la signature par l'Angola et Cuba de leur accord bilatéral* ». Il précise encore que, « *au moment de la date de la signature, l'Angola et Cuba auront conclu un accord avec le secrétaire général de l'ONU sur les arrangements concernant la vérification* [du retrait cubain] *qui doivent être approuvés par le Conseil de sécurité* ».

Dans les articles 3 et 4, les parties « *acceptent d'échanger les prisonniers de guerre après la signature de l'accord tripartite* » et de « *créer une commission conjointe en accord avec l'annexe attachée à ce protocole* ».

Le point 2 de l'annexe précise notamment que « *la commission conjointe servira comme forum de discussion et de résolution des questions relatives à l'interprétation et la mise en place de l'accord tripartite (...)* ».

Le paragraphe suivant indique que les parties « *invitent les Etats-Unis et l'URSS à participer comme observateurs à la tâche de la commission* ». « *En outre,* ajoute l'annexe, *elles conviennent que, à l'indépendance de la Namibie, le gouvernement namibien soit inclus comme membre de la commission conjointe.* »

Enfin, après avoir souligné que cette commission sera constituée « *dans les trente jours qui suivent la signature de l'accord tripartite* », le texte stipule que, « *en aucune manière, elle ne fonctionnera comme substitut du Groupe d'assistance des Nations unies pour la transition (GANUPT) ou de l'entité des Nations unies chargée de la vérification (du retrait cubain) en Angola* ».

Un succès de la diplomatie américaine

APRÈS d'interminables négociations conduites dans la méfiance réciproque, La Havane, Luanda et Pretoria ont fini par signer le « protocole de Brazzaville » qui prévoit le retrait des troupes cubaines d'Angola et ouvre la voie à l'indépendance de la Namibie. Même si, en coulisses, l'Union soviétique a sérieusement *poussé à la roue pour désamorcer* ce conflit régional, c'est là, lorsqu'on sait le rôle joué par le médiateur américain dans l'heureuse issue de cette affaire, un succès de la politique « d'engagement constructif » chère à M. Reagan, qui achève ainsi son mandat présidentiel par un beau coup diplomatique.

Si ce processus de paix a été *enclenché par les deux Super-Grands* et si les Nations unies ont été invitées à apporter leur contribution au règlement de ce différend, il n'en reste pas moins que certains pays africains se sont aussi entremis pour faciliter les choses et faire en sorte qu'une solution « à l'africaine » soit trouvée sans intervention trop voyante de tierces puissances. Négociation oblige : les Sud-Africains ont réussi à *rompre leur isolement* et à être considérés, à juste titre, comme des Africains à part entière.

De cuisants revers subis dans le sud de l'Angola ont contraint les autorités de Pretoria à s'asseoir à la table des négociations et à régler, cette fois, le problème au fond. Il était d'autant plus urgent d'en arriver là que cette guerre était coûteuse et *de plus en plus impopulaire*. Il n'empêche que certains cercles politico-militaires, faute de pouvoir empêcher la signature de cet accord de paix, ont bataillé dur, jusqu'au dernier moment, pour obtenir le maximum de garanties, notamment en ce qui concerne le retrait des troupes cubaines.

Par voie de conséquence, la Namibie, dernière colonie d'Afrique, est appelée à devenir indépendante en 1990, au terme d'élections libres dont il y a tout lieu de penser qu'elles seront gagnées par les nationalistes de l'organisation des peuples du Sud-Ouest africain (SWAPO). Les autorités de Pretoria devront alors apprendre à vivre en bonne intelligence avec les dirigeants d'un pays dont ils redoutent les idées marxisantes tout en sachant qu'économiquement ce nouvel Etat sera, pendant encore de nombreuses années, *dépendant de l'Afrique du Sud*.

Les Cubains à découvert

Il reste, que si la paix est signée, la guerre n'est pas encore finie en Angola, dans la mesure où les maquisards de l'UNITA ne sont pas partie prenante au « protocole de Brazzaville ». Or il est indispensable pour les dirigeants marxistes de Luanda (qui, avec le départ échelonné des troupes cubaines, vont se trouver à découvert), de « neutraliser », d'une manière ou d'une autre, les hommes de Jonas Savimbi, qui, eux, bénéficient encore du soutien affiché des Etats-Unis et de l'Afrique du Sud.

En définitive, Jonas Savimbi et les siens feront-ils les frais de cet accord de paix ? Sans ces alliés de poids, leur combat serait sans lendemain. Pour l'heure, sous couvert de « réconciliation nationale », les gens au pouvoir à Luanda n'offrent à ces « égarés » qu'une sorte de paix des *braves* dont ils ne veulent pas entendre parler. En tout cas, la personnalité du chef de l'UNITA est si forte que ses adversaires politiques, s'ils étaient tentés de négocier avec ses lieutenants, excluent d'avoir, un jour, à partager le pouvoir avec lui.

Il y avait en Angola deux guerres en une. Le « protocole de Brazzaville » doit mettre un terme à l'intervention des troupes étrangères dans cette ancienne colonie portugaise. Reste une lutte intestine qui, si les grandes puissances cessent de souffler sur le feu, peut trouver une issue plus vite qu'on ne le croit.

JACQUES DE BARRIN.

BRAZZAVILLE
de notre envoyé spécial

Le médiateur américain, M. Chester Crocker, était manifestement aux anges. Pendant la cérémonie de signature du protocole, le secrétaire d'Etat adjoint aux affaires africaines était tout sourire. Après huit années d'efforts infructueux, cet inlassable courtier de la paix en *Afrique australe est enfin parvenu* à mettre sur les rails le processus qui doit conduire à l'indépendance de la Namibie et, peut-être, à la fin du conflit angolais (*le Monde* du 14 novembre). Ce protocole ouvre des perspectives qui semblaient bien improbables il y a seulement huit mois. M. Crocker, lui-même, doit en être le premier surpris.

Après la première réunion à Londres *début mai, les obstacles ont été* petit à petit aplanis, pour, en fin de compte, aboutir, au terme de dix rencontres quadripartites, à l'amorce de ce règlement. A New-York, on avait établi le cadre général de travail. A Genève, en août, on avait abouti à une première ébauche. A Genève encore, trois mois plus tard, on entrevoyait le bout du tunnel. Désormais, c'est fait, du *moins sur le papier. Les Cubains* devraient avoir quitté le sol angolais le 1er juillet 1991, au terme d'un retrait graduel de vingt-sept mois à compter du 1er avril 1989, date de la mise en application de la résolution 435 sur l'indépendance de la Namibie, qui, si tout va pour le mieux, devrait être proclamée au début de l'année 1990.

Qui l'eût cru, il y a seulement un an, alors que les troupes sud-africaines étaient aux portes de Cuito-Cuanavale, à 250 kilomètres à l'intérieur du territoire angolais. Mais le protocole de Brazzaville n'est qu'une porte *entrebâillée* ou une esquisse qu'il va falloir préciser.

La prochaine étape aura lieu à New-York le 22 décembre. A cette date, Cubains, Angolais et Sud-*Africains signeront un traité qui* entérinera de façon formelle le document signé à Brazzaville. Neuf jours de battement, au cours desquels Luanda et La Havane devront établir, de leur côté, les termes de la cessation de l'« aide internationaliste » fournie par Fidel Castro au gouvernement du MPLA (Mouvement pour la libération de l'Angola).

Ces deux traités, ainsi que la procédure de vérification du retrait du contingent cubain, dont l'ONU aura la charge principale, seront soumis, sans doute avant la fin de l'année, au *Conseil de sécurité de l'ONU* pour approbation. L'Assemblée générale devra ensuite trouver les moyens matériels nécessaires à la mise en vigueur de la résolution 435, soit au bas mot 700 millions de dollars afin de réunir les 7 500 « casques bleus » qui seront déployés sur le territoire namibien. Cette force aura pour mission notamment de veiller au bon déroulement des élections qui devraient avoir lieu au début du mois de novembre.

Position raisonnable

A cette époque, les forces sud-africaines auront quitté la Namibie et les bases situées au nord auront été démantelées. Il ne restera, au bout de trois mois, que 1 500 soldats de Pretoria retranchés dans dans deux villes : Oshivelo et Grootfontein. *Les* troupes namibiennes agissant sous contrôle sud-africain seront démobilisées et les quelque 30 000 hommes qui les composent réintégreront leur foyer en attendant que la Namibie devienne un Etat à part entière.

Conjointement à ce processus, le contingent cubain se repliera au nord. D'abord sur le quinzième parallèle au bout de quatre mois, c'est-à-dire le 1er août 1989, puis sur le treizième parallèle, au terme d'une période de sept mois, soit au 1er novembre 1989. A cette époque, qui correspond à la date des élections en Namibie, 25 000 *barbudos* devront avoir quitté l'Angola, dont *3 000 avant l'entrée en vigueur de la* résolution 435.

Une commission conjointe, à laquelle les Etats-Unis et l'URSS sont invités à participer en tant qu'observateurs, sera constituée à compter de trente jours à partir de la signature de l'accord tripartite du 22 décembre. Sur le terrain, la vérification sera opérée par l'ONU. Il est précisé dans le protocole que, dès sa formation, le gouvernement namibien sera invité à participer à cette commission de contrôle *qui* fonctionnera comme une cour d'appel avec recours possible au Conseil de sécurité.

Les Sud-Africains ont donc obtenu des garanties qu'ils estiment suffisantes, alors que, sur ce point, ils avaient provoqué l'ajournement des derniers entretiens de Brazzaville au début du mois de décembre. Apparemment, rien ne subsistait de leurs critiques. La cérémonie qui s'est déroulée au Palais du peuple, en présence du président congolais Denis Sassou Nguesso, était plutôt empreinte de bonne humeur. Tous les discours ont souligné l'importance de ce tournant historique, de ce nouveau « chapitre » qui, selon M. Crocker, s'ouvre au sud-ouest du continent africain.

Chausse-trapes

M. Botha a profité de cette tribune pour souligner que son pays « *était en train de supprimer la discrimination raciale* » — une phrase qui a été saluée par des applaudissements nourris — et pour lancer une supplique : « *Nous voulons être acceptés par nos frères africains. Nous vivons en Afrique. Nous avons besoin l'un de l'autre.* » La cérémonie s'est achevée par la remise de « bouquets de la paix » aux chefs de délégation. Même M. Anatoli Adamichine, ministre adjoint des affaires étrangères soviétique, a tenu à saluer « *la position raisonnable de l'Afrique du Sud* » dans ces négociations. Cette intervention et la présence de ce haut responsable du Kremlin illustrent le rôle « *non négligeable* » qu'a joué, jusqu'au bout, l'URSS dans ce processus qu'elle a contribué à mettre en route par une politique de règlement négo*cié des conflits régionaux*.

« *Le plus dur reste à faire* », a, malgré tout, fait remarquer M. Venancio de Moura, vice-ministre des affaires étrangères angolais, soulignant que l'Afrique du Sud n'avait pas tenu sa parole à l'égard du Mozambique en signant l'accord de Nkomati en mars 1984. « *Je ne suis pas pessimiste,* a-t-il ajouté, *mais toutes les surprises sont possibles.* » Il est vrai que le chemin qui reste à parcourir est long et qu'il est semé d'embûches. Néanmoins, M. Botha a tenu à donner « *des garanties que tout ce qui a été entrepris et signé sera mis en application* ». Pretoria ne veut plus apparaître comme le mauvais joueur, le paria et l'épouvantail du continent, sur qui on rejette la faute. L'Afrique du Sud s'est achetée une conduite dans le domaine international. Elle cherche désormais à séduire les chefs d'Etat africains, et ses dirigeants ont su exploiter ces pourparlers pour tenter de retrouver une place dans le concert des nations.

La nouvelle ère qui commence dans cette partie du monde avec ce protocole permettra de vérifier si le tournant de la diplomatie sud-africaine aboutira à des résultats concrets. Une question n'est pas réglée, celle des rebelles angolais de l'UNITA ; elle comporte bien des pièges. Le départ des Cubains va placer le mouvement de M. Jonas Savimbi en position de force sur le terrain, même s'il risque d'être désormais coupé de ses sources d'approvisionnement sud-africaines.

L'accord qui sera signé à New-York le 22 décembre apportera peut-être quelques lumières. Il paraît acquis que des tractations secrètes ont été menées avec l'Angola, tant à propos de l'organisation rebelle que de l'ANC (Congrès national africain), qui dispose de facilités en Angola. M. Botha a refusé de se laisser entraîner sur ce terrain.

Ces problèmes restent en suspens. L'UNITA sera-t-elle la grande perdante de l'accord de Brazzaville ? Les Américains comme les Sud-Africains n'ont jamais déclaré vouloir laisser tomber Jonas Savimbi. Une chose est évidente dans l'instant : rien ne sera définitivement réglé tant que la guerre civile continuera en Angola.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Le sommet franco-africain de Casablanca

Le Maroc confirme sa rentrée sur la scène continentale

CASABLANCA
de notre envoyé spécial

La quinzième conférence des chefs d'Etat de France et d'Afrique devait commencer, mercredi 14 décembre, par une rencontre en petit comité des chefs de délégation francophones en présence de M. Mitterrand, attendu à Casablanca en fin d'après-midi. Cette réunion annuelle confirme la rentrée du Maroc sur la scène africaine. Au total, une vingtaine de présidents ont prévu de participer à ce sommet et une quinzaine de pays franco*phones, anglophones et lusophones* devaient se faire représenter à des niveaux divers.

La candidature du Maroc pour héberger ce sommet avait été approuvée à l'unanimité il y a un an à Antibes, lieu de la précédente session. Le roi Hassan II avait un objectif évident : montrer que le royaume conserve de nombreux *amis sur le continent noir bien qu'il* se soit retiré de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) après que la République arabe sahraouie démocratique (RASD), proclamée par le Front Polisario, eut été admise à y siéger en 1984. Grâce à une active campagne de séduction marquée par l'envoi de nombreux émissaires, il s'offre le luxe d'accueillir plus de chefs d'Etat que l'OUA avait pu le faire à son dernier sommet à Addis-Abeba. M. Houphouët-Boigny est là, alors qu'il n'avait pas fait le voyage à Antibes, malgré les sollicitations françaises. En hommage au doyen de l'Afrique, un boulevard de Casablanca portera désormais son nom.

Depuis longtemps, le Maroc entretient d'étroites relations militaires avec quelques alliés traditionnels tels que le Gabon, le Zaïre, le Tchad, la République centrafricaine et le Niger. Mais il a ouvert récemment le dialogue avec le camp « progressiste », avec l'Angola par exemple ; ce pays n'avait pas participé, en octobre, au vote d'une résolution de la commission de décolonisation de l'ONU demandant des négociations directes entre le Polisario et Rabat (qui s'y est refusé). D'une façon générale, le Maroc a compris que, compte tenu du contexte africain où il ne faut pas prendre certaines déclarations au pied de la lettre, la reconnaissance de la RASD par tel ou tel pays ne doit pas l'exclure automatiquement du champ des relations diplomatiques ni même de la coopération.

En outre, la normalisation entre Rabat et Alger en mai a modifié radicalement la situation ; alors que la puissance tutélaire du Polisario exalte la coopération avec le Maroc dans le cadre maghrébin, l'Afrique noire n'a aucune raison de se montrer plus intransigeante. L'interdit algérien est levé, même si le règlement de la question sarhaouie doit demander encore du temps.

Les sommets africains ne sont pas faits pour aborder un ordre du jour précis ni pour prendre des décisions à *court terme. Ils sont avant tout* une occasion d'échanger des vues et de renforcer des contacts personnels. Au début du premier septennat de M. Mitterrand, certains responsa*bles de la coopération ont mis en* doute leur utilité. Mais le président français les tient pour opportuns, et il paraît même prendre un certain plaisir à ces assises sans équivalent dans le monde.

Chevaux de bataille

Traditionnellement, il y a une demande de réflexion qui n'interdit évidemment pas les autres sujets. Le roi Hassan a proposé « Les conséquences Nord-Sud de la détente Est-Ouest ». Enfin, l'accord sur l'Angola et la Namibie conclu à Brazzaville est une illustration de cette détente qui sera saluée à Casablanca. Mais, du côté français, on s'attend à ce que les principaux *dirigeants* africains enfourchent leurs chevaux de bataille habituels : le poids de la dette, la détérioration des termes de l'échange, la chute des cours des *matières premières*.

Un ton assez acrimonieux avait prévalu à Antibes à propos des problèmes économiques et financiers de l'Afrique. La situation ne s'est pas améliorée, bien au contraire. Alors que les économies des pays développés redémarrent, celles du continent africain ne suivent pas, faute d'industries de transformation. La chute des cours des matières premières (88 % des exportations africaines) est ressentie lourdement. Le système bancaire est, presque partout, au bord de la faillite.

Conséquence de cette dégradation, la part de l'Afrique dans les importations de la France a chuté de moitié en quatre ans et ne représente plus que 5 %. Alors que les investissements des entreprises françaises diminuent d'année en année, au sud du Sahara, l'aide publique doit prendre le relais : 27 milliards de francs en 1988. Les créances françaises sur les pays de la zone franc atteignent maintenant 115 milliards de francs. Il faudra tous les fastes de l'hospitalité marocaine — qui promettent d'être grands — pour faire oublier un peu ces sombres réalités.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

● **RECTIFICATIF.** — Le secrétariat général de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) nous prie de rectifier une erreur de transmission dans un article publié dans *le Monde* du 8 décembre et intitulé : « *La marine américaine est principalement responsable du drame de l'Airbus iranien.* » Au début du deuxième paragraphe, il fallait lire que le rapport d'enquête de l'OACI a été rédigé par « *une commission multinationale* [et non américaine] *d'experts* ».

هكذا من الأصل

L'Algérie en ébullition

Le fleuve détourné

(Suite de la première page.)

Afin de justifier cette mise au placard de tout le pan d'histoire 1830-1962, on est allé jusqu'à inventer pour les écoliers la fiction d'un *« Etat souverain algérien »* détruit par les soldats de Charles X et qui aurait ressuscité en 1962. Ce travestissement n'aura rapporté au gouvernement que d'être méchamment surnommé *« l'odjak »*, du nom du régiment de janissaires ottomans qui gouvernait Alger avant 1830... Quant à la période française, qui ne fut certes pas de tout repos, l'historiographie l'a transformée en insurrection permanente, en un refus absolu de tout l'apport occidental.

Sans s'en rendre compte l'Algérie algérienne emboîtait le pas à certains idéologues coloniaux, comme l'académicien Louis Bertrand (1866-1941) qui avaient cru pouvoir renouer avec l'Afrique latine en enjambant l'arabo-berbérité façonnée par l'islam. Ainsi que l'a noté Régis Debray dans *la Puissance et les rêves* (2) *« Rien ne coûte plus cher que le dédain des origines »*. Surtout les origines immédiates !

S'en rend bien compte aujourd'hui, à travers tout le pays, cette génération des quinze-trente ans, garçons et filles, qui n'a connu ni le système français ni la guerre d'indépendance et qui ne s'embarrasse pas du *« complexe du moudjahid »*. Ces « moudjahids » d'autant plus intraitables et acharnés à effacer toute trace du passé colonial que, bien souvent, ils n'avaient pris le maquis qu'après le cessez-le-feu de mars 1962...

« La révolution est close »

L'abbé Alfred Berenguer, pied-noir mais aussi militant nationaliste algérien des premières années, ne craint pas de dire aujourd'hui, dans sa cure d'Oran : *« Chacun savait, début 1962, qu'il y avait trois mille maquisards dans les djebels et quelques mois plus tard on en comptait 300 000... en ville. »*

Dans l'immense fourmillement revendicatif, idéologique, politique, social, culturel, féministe, professionnel, etc. qui s'est emparé de l'Algérie depuis octobre, et cela parfois jusqu'en d'humbles villages qui animent d'inattendus « comités » pour la démocratie et la liberté de conscience ou contre la torture et le parti unique, dans cet anarchique fourmillement transparaît partout la détermination de ne plus *« se laisser bâillonner au nom d'une révolution close depuis vingt-cinq ans »*.

Le quotidien *Horizons*, gouvernemental mais de plus en plus audacieux, barre toute une page avec le câble de son correspondant à Sidi-Bel-Abbès, Kader Mehdi : *« La démocratie vue de l'Algérie profonde : on peut parler sans qu'on nous désigne comme ennemis de la révolution ! »* Notre confrère poursuit : *« Depuis l'indépendance, on n'aura jamais vécu une ambiance pareille. Les gens sentent qu'ils sont à la veille de grandes transformations. »*

Pendant ce temps, Kamel Belkacem, le directeur de l'hebdomadaire *Algérie-Actualité*, pourtant traditionnellement le moins dogmatique des médias algériens, martèle : *« L'hommage auquel les militants de novembre 1954* [début de l'insurrection indépendantiste] *ont droit n'est pas négociable. Il est inscrit en lettres de sang et d'héroïsme, etc. »*

Le discours ministériel reste également marqué par le même « esprit de bois », le ministre de la culture et de l'information, Mohamed Ali-Ammar, encore récemment responsable de l'Amicale des Algériens en Europe, allant jusqu'à accuser la presse parisienne *« d'invites répétées à l'émeute (...), l'objectif visé étant de ramener l'Algérie frondeuse dans le giron des pays industrialisés de manière à permettre au néo-colonialisme de récupérer ce qui a été perdu au cours des décennies d'indépendance »*.

Tout cela stimule l'humour de la rue, qui a inventé une blague montrant le président Mitterrand inquiet *« qu'on veuille lui rendre l'Algérie »*, et fait exploser notre jeune consœur algéroise, Linda Ababsa, car, même s'il est vrai que, durant les troubles, quelques écoliers ont crié *« Algérie française ! »* pour embêter les militaires, *« personne, absolument personne ne remet en cause même un iota de l'indépendance. Elle va de soi comme l'air qu'on respire. Insinuer le contraire ne vise qu'à détourner l'attention des affaires sérieuses »*.

Ces « affaires sérieuses », voyons comment les définit le plus prestigieux des nouveaux romanciers algériens de graphie française, Rachid Mimouni, dont le livre le plus lu, *le Fleuve détourné* (3), pourrait sans doute donner son nom à cette période 1962-1988 qui a vu l'ardeur de toute une nation déviée au profit d'un système contraignant et inefficace que seule la fierté nationale a longtemps interdit de critiquer devant des étrangers : *« Maintenant, le pouvoir est encore étourdi par le soulèvement. Mais avant qu'il ne se reprenne et ne réoccupe tout le terrain gagné depuis octobre par le peuple, les intellectuels ont un rôle stratégique à remplir : être les gardiens de la démocratie balbutiante. »*

La nouvelle donne espérée, Rachid Mimouni et aussi un grand nombre d'autres Algériens de tous bords la résument ainsi : *« Expression de toutes les idées y compris celles non partagées par le pouvoir, comme le laïcisme ; respect de la vie privée et de la liberté de conscience et de voyage ; possibilité de créer sans entraves dans toutes les langues que possède l'Algérie, y compris le berbère et le français. »*

« Oui, oui, mais pas trop vite et pas tout en même temps, il faut mûrir un peu », raisonne-t-on dans les cercles du régime, qui se font néanmoins vertement reprendre — une fois n'est pas coutume — dans une « opinion » du journaliste Hocine Benhamza publiée en pleine page du très gouvernemental *El Moudjahid* : *« Dire que le peuple algérien n'est pas mûr pour le multipartisme me rappelle l'époque coloniale où on nous serinait : "Vous n'êtes pas mûrs pour l'indépendance, car vous ne sauriez pas fabriquer de roulements à bille, etc." »*

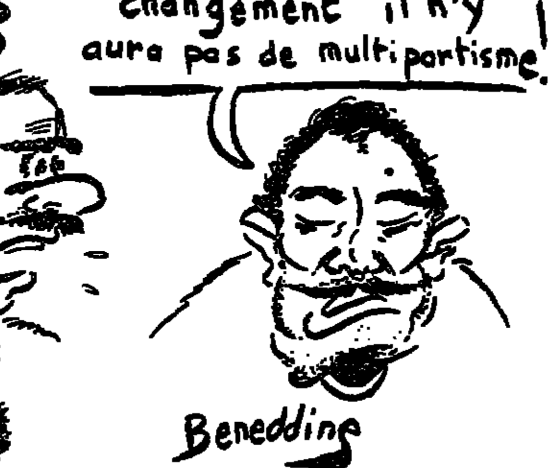
Les deux millions de « dissidents »

En réalité, les Algériens de 1962 étaient prêts pour un pluralisme politique, syndical, culturel, médiatique que, même déformé par les deux collèges électoraux (un pour les juifs, les chrétiens et les musulmans ayant renoncé à leur statut personnel coranique ; un autre pour les musulmans restés fidèles à ce statut) ou par les trop fameuses « élections à l'algérienne » du gouverneur socialiste Marcel-Edmond Naegelen (1948-1951), ils avaient appris à apprécier.

A fortiori leurs émigrés et leurs étudiants d'hier et d'aujourd'hui dans l'ancienne métropole qui font que chaque année quelque deux millions d'Algériens, soit presque 20 % de la population, circulent entre les deux rives de la Méditerranée, véhiculant idées, besoins, publications et cent autres choses introuvables au pays depuis l'hebdo *Jeune Afrique* jusqu'à des bananes...

Les Algériens et les Franco-Algériens de France, cela fait en quelque sorte deux millions de « dissidents », en puissance, qu'Alger a songé naguère à utiliser pour faire pression sur Paris mais qui maintenant font eux-mêmes pression pour la libéralisation dans leur pays d'origine...

Partout nous avons entendu ce leitmotiv : *« Sans l'oxygène de l'émigration, sans les radios françaises nous serions devenus l'Albanie ou la Libye ! »* Habituellement gens graves et réservés, les Algériens se sont soudain déboutonnés, n'ayant plus honte de leur xénophilie et surtout de leur francophilie : *« La démocratie, ça veut dire un bon salaire et de bonnes relations avec la France »*, tranche ce père de famille de six enfants, un des quatre cent cinquante ouvriers en grève d'une usine étatique de parpaings que nous prenons en stop aux portes de Blida.



Dessin publié au mois de novembre dans l'hebdomadaire Algérie-Actualité.

Les dirigeants de l'indépendance et leurs successeurs crurent qu'ils plairaient au peuple en niant ces acquis, ce passé, y compris et peut-être même surtout sa partie positive. Car l'aspect négatif de l'héritage fit au contraire florès, notamment ces méthodes de torture que les nazis appliquèrent et apprirent aux Français, lesquels, par une sorte de généalogie de l'horreur, les transmirent de la même façon aux Algériens, qui y ajoutèrent quelques spécialités orientales. Le docteur Sadi, toujours à l'avant-garde, avait publié en 1982 un roman en berbère (4) mettant en scène un tout jeune moudjahid de 1956, tortionnaire dans un commissariat en 1980...

Mais le « bon passé » nié, comme le fait remarquer l'historien marxisant Mohamed Harbi, exilé en France depuis 1973, après six années de prison, a commencé à se venger *« dès avant 1980, s'exprimant dès lors presque chaque année par de petits soulèvements locaux à Aïn-Beida, Aïn-M'Lila, Tizi-Ouzou, Skikda, Bordj-Bou-Arreridj, Oran, Constantine, etc., qui ont peu à peu créé une culture de l'émeute face à la culture de l'arbitraire. Au lieu de desserrer l'étau, le régime a cru se sauver en le serrant encore plus à chaque soubresaut, jusqu'à l'explosion générale d'octobre, débouchant sur une revendication démocratique nationale »*.

Lahouari Addi, un jeune sociologue oranais, va jusqu'à estimer que *« le système politique algérien fonctionne désormais à l'émeute parce que les institutions façonnées sur le moule du parti unique ont pour fonction de boucher tous les pores et interstices par lesquels respire le corps social »*. Vision somme toute pessimiste pour l'avenir, mais rejoignant celle de nombre d'Algériens qui pensent que le régime aura besoin d'être derechef assailli pour satisfaire l'aspiration populaire à des libertés concrètes.

Ce « virus » de la liberté que la Régence d'Alger ne connaissait nullement en 1830, la France l'a en effet laissé derrière elle en 1962, encore bien vivant malgré les coups qu'elle lui avait elle-même portés sur cette terre. En ce sens, c'est peut-être encore une fois de Gaulle qui aura vu juste lorsqu'il confiait à Malraux, vers 1960 : *« L'Algérie restera française, comme la France est restée romaine. »* (5.)

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Prochain article :

L'ISLAM DES « FRÉROTS »

(2) Gallimard, 1984.
(3) Ed. Robert Laffont, 1982 et Laphomic, Alger, 1986.
(4) *Askuti*, Ed. Imedyazen, 11, rue de Lesdiguières, 75004-Paris, 1982.
(5) André Malraux, *Les chênes qu'on abat...*, Gallimard, 1971.

La France, laboratoire de la démocratie maghrébine ?

« La démocratie sera panmaghrébine ou ne sera pas ! » Telle pourrait être le slogan de ce *« collège »* devenu *« cercle »* fondé à Paris début novembre par une cinquantaine (une centaine aujourd'hui) d'intellectuels nord-africains *« en exil », « de passage »* ou *« résidents permanents »*, en tout cas sous le choc de la révolte algérienne et surtout de la brutalité avec laquelle elle a été réprimée.

Ce même choc qui a poussé l'actrice franco-algérienne Isabelle Adjani, qui ne s'était jamais beaucoup souciée de politique, à partir, début novembre aussi, pour le pays de son père, afin d'y soutenir haut et fort les militants contre la torture, à commencer par l'avocat Abdenour Ali-Yahia, président de la seule des trois Ligues algériennes des droits de l'homme bénéficiant de la reconnaissance de la Fédération internationale des ligues.

« Sans l'immigration algérienne en France, aucune opposition ne serait possible aujourd'hui en Algérie ! » C'est le cri du cœur de Mᵉ Ali-Yahia. C'est ce que pensent, à des degrés divers, la plupart des mouvements politiques ou sociaux qui se sont mis en tête de démocratiser leur pays ; y compris les islamistes, pour lesquels Marseille est, à une heure d'avion d'Alger, le havre où ils peuvent en toute tranquillité rencontrer leurs amis des autres Etats musulmans et s'approvisionner en littérature religieuse.

C'est afin de servir de caisse de résonance internationale *« à tous les démocrates luttant au Maghreb »*, et de constituer une sorte d'observatoire permanent de la situation sur la rive sud de la Méditerranée que le Cercle des intellectuels maghrébins s'est formé ; ses membres ont élu président un docteur en psychanalyse et anthropologue de Skikda (ex-Philippeville), âgé de trente-cinq ans, Malek Chebel. Il est venu en France en 1981 parce que l'Université algérienne ne lui donnait pas *« les moyens de mener ses recherches »* et il est prêt à retourner chez lui *« lorsque les conditions de travail seront satisfaisantes »*.

Autour de lui, beaucoup sont dans le même cas, car le *« Cercle »*, s'il admet les binationaux et les Maghrébins installés plus au moins définitivement dans l'Hexagone, se veut distinct des beurs et entend grouper un maximum de gens désireux de retourner en Afrique du Nord.

Cela vaut donc aussi pour Tunisiens et Marocains, car si, vue d'Alger, la situation prévalant à Tunis et Rabat fait littéralement bondir de joie les Algériens à qui on prédit qu'ils seront peut-être bientôt au même diapason, la répression politico-culturelle n'en existe pas moins chez leurs voisins ; particulièrement au Maroc, où quelque deux cents personnes demeurent emprisonnées pour délits d'opinion et où la revue non conformiste *Lamalif* vient d'être conduite à interrompre sa publication après vingt-deux ans d'existence. L'atmosphère régnant en Libye et en Mauritanie ne fait, en revanche, envie à personne.

Parmi les signataires du Manifeste des intellectuels maghrébins en France, on relève les noms d'écrivains (Tahar Ben Jelloun, Abdellatif Laabi, Rabah Belamri, etc.), d'universitaires (Ramdane Redjala, Tahar Bekri, Mohamed Harbi, etc.), de journalistes (Zakia Daoud, Farid Aïchoune, Salah Guemriche, etc.). Outre Malek Chebel, le bureau du *« Cercle »* est constitué de trois vice-présidents, Khemis Khayati, Khaled Melhaa et Abderrahim Hafidi, journalistes respectivement tunisien, franco-algériens, et marocain, d'un secrétaire général, Mohamed Kacimi, écrivain algérien, et d'un trésorier, Kassa Houari, autre écrivain algérien.

Si les buts du *« Cercle »* sont essentiellement de *« dénoncer la répression et toutes atteintes aux libertés »*, de *« favoriser les voies pacifiques de recours contre les autoritarismes »* et de *« contribuer à la libre expression des Maghrébins »*, il faut y ajouter, selon Malek Chebel, *« la décomplexion des rapports franco-maghrébins »* et, d'après Mohamed Kacimi, *« la préparation d'une relève des générations politiques et culturelles »*.

Le Maghreb ne se prépare pas qu'au Maghreb. On serait même tenté de dire que sa conscience est en train de devenir adulte dans l'« exil français ».

J.-P. P.-H.

★ Cercle des intellectuels maghrébins, BP 7607, 75327 Paris Cedex 07. Le CIM publie un bulletin.

L'opposition sur le terrain

Depuis la révolte d'octobre dernier, différents courants d'opposition au régime se sont manifestés en Algérie face au parti unique du Front de libération nationale (FLN), auquel le pouvoir songe à redonner le rôle de « rassemblement » qu'il joua — souvent par la force — durant la guerre d'indépendance (1954-1962) mais que lui dénient aujourd'hui les opposants en train d'émerger.

— Les « démocrates » sont de loin les plus nombreux et les moins structurés : répartis à travers presque tout le pays en organisations d'avocats, de médecins, de journalistes, de femmes, d'étudiants, de salariés, etc., ils revendiquent le multipartisme et la démocratie parlementaire. Leur porte-parole, *de facto*, est souvent la Ligue algérienne des droits de l'homme, créée en 1985 par l'avocat Abdenour Ali-Yahia, illégale mais reconnue par la Fédération internationale des ligues.

— Les islamistes, appelés aussi abusivement « Frères musulmans », ne paraissent pas non plus disposer d'un mouvement très structuré, à cette importante différence près qu'ils bénéficient dans les principales localités d'un réseau de mosquées privées où se multiplient prêches et réunions.

— Le Mouvement culturel berbère (MCB), né du « printemps kabyle » de 1980, a surtout vocation à exprimer la revendication linguistique des berbèrophones (Kabyles, Chaouias, Mozabites, Touaregs, soit environ 30 % des Algériens), mais n'est réellement influent qu'en Grande-Kabylie et dans la capitale où la majorité des habitants sont de souche berbère. Le MCB est traversé par des rivalités de personnes qui affaiblissent son action.

— Les communistes, dont le nombre est très approximativement estimé à quinze mille, se retrouvent au sein du Parti de l'avant-garde socialiste (PAGS), interdit mais qui, sous Boumédiène, a fait alliance avec le FLN, ce qui nuit aujourd'hui à son audience ; certains craignent, en effet, qu'une partie de ses cadres ne continuent à avoir partie liée avec le pouvoir.

Un universitaire algérien établi en France, Ramdane Redjala, vient de publier à l'Harmattan le premier tome d'un ouvrage de base sur *L'opposition en Algérie depuis 1962*. (Tome I, 210 p., 150 F.)

Politique

L'élection législative de Seine-Saint-Denis

M. Fuzier (PS) se retire devant M. Gouhier (PCF) mais dénonce les « irrégularités » électorales

M. Claude Fuzier, candidat du PS à l'élection législative partielle de la neuvième circonscription de Seine-Saint-Denis, a annoncé, le mardi 13 décembre, son retrait pour le second tour de scrutin. M. Fuzier avait été devancé, au premier tour, le 11 décembre, par le candidat communiste, M. Roger Gouhier, de 74 voix sur 20 451 suffrages exprimés et 60 116 électeurs inscrits. Les candidats de droite et d'extrême droite ayant été éliminés au premier tour, seuls MM. Gouhier et Fuzier pouvaient se présenter au second.

M. Fuzier a souligné que *« la loi* [lui] *permettait de* [se] *maintenir en face du candidat communiste »*, mais, a-t-il ajouté, *« nous n'entendons pas que nos électeurs tranchent entre deux candidats de gauche »*. La fédération socialiste de la Seine-Saint-Denis a précisé, de son côté, que *« le PS a demandé à M. Fuzier de retirer sa candidature »*. Le candidat socialiste a affirmé que *« cette élection aura, cependant, des suites »*, car *« la justice s'est, d'elle-même, saisie du dossier à la suite d'irrégularités relevées par les délégués du préfet dans des bureaux de vote de Romainville »*.

Mardi matin, les secrétaires des trois sections socialistes de la circonscription (Bondy, Noisy-le-Sec et Romainville), faisant état de ces irrégularités, avaient adressé à la direction du PS une demande de maintien de la candidature de M. Fuzier. Celui-ci, maire de Bondy, ancien bras droit de Guy Mollet à la direction de la SFIO, était devenu député à la *suite de la nomination au gouvernement* de Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat chargée de la consommation. L'élection de juin avait été annulée par le Conseil constitutionnel en raison du fait que M. Fuzier, suivant de liste du sénateur socialiste de la Seine-Saint-Denis, M. Marcel Debarge, ne pouvait être, en même temps, suppléant d'un député (Mme Neiertz) et d'un sénateur (M. Debarge).

L'avance prise par le candidat communiste au premier tour et son élection assurée au second, si le PS appliquait la « discipline républicaine » de désistement à gauche, allaient réduire d'une unité la majorité relative détenue par les socialistes à l'Assemblée nationale. Or les responsables socialistes locaux affirmaient que des irrégularités avaient été commises dans certains bureaux de vote. Lors du point de presse hebdomadaire du PS, le 12 décembre, M. Daniel Vaillant, membre du secrétariat national, chargé des fédérations, avait évoqué des *« éléments qui auraient pu polluer la sincérité du scrutin »* et aussi exprimé une interrogation sur la présence au premier tour, à côté de celui des Verts, d'un autre candidat écologiste, inconnu localement.

La question de l'éventuel maintien de la candidature de M. Fuzier au second tour a été discutée, mardi matin, lors du *petit déjeuner* réunissant autour du premier ministre les principaux ministres et responsables socialistes. La tendance dominante, résultant des points de vue exprimés notamment par MM. Lionel Jospin, Laurent Fabius et Louis Mermaz, était que ce maintien se justifiait dès lors que l'avantage pris par le candidat communiste pouvait être imputé à la fraude. M. Jean-Pierre Chevènement était d'un *avis contraire*, et, *dans* l'après-midi, les amis du ministre de la défense faisaient savoir que le maintien d'un rapport de forces avec le PCF interdisait, selon eux, aux socialistes d'ouvrir eux-mêmes la porte à un respect sélectif de la discipline de désistement à gauche.

M. Mauroy tranche

M. Pierre Mauroy, rentré dans la matinée de Washington, où il avait été reçu par le président élu, M. George Bush, n'a pas participé au petit déjeuner de Matignon. Au vu du dossier, le premier secrétaire du PS a estimé que les éléments dont faisaient état les socialistes de Seine-Saint-Denis pour *étayer leur accusation* de fraude contre le PCF et justifier leur demande de maintien au second tour étaient insuffisants. Des trois solutions possibles – application pure et simple de la règle du désistement, ou maintien, ou retrait avec déclaration dénonçant les irrégularités dont le PCF était soupçonné, – M. Mauroy préférait la troisième, qu'il a imposée en début d'après-midi.

Le premier ministre ne semble *pas avoir fait connaître* sa position de façon précise, mais son entourage penchait nettement en faveur du maintien de M. Fuzier. L'avis du président de la République est l'objet de supputations contradictoires. Selon certains, le silence de M. Jean-Louis Bianco, secrétaire général de la présidence de la République au cours du petit déjeuner, aurait signifié que le chef de l'Etat craignait que le non-désistement ne fût une *faute tactique*. Selon d'autres, M. François Mitterrand aurait laissé toute latitude à M. Michel Rocard dans cette affaire.

L'attitude adoptée par les socialistes ne s'explique pas seulement par les données locales relatives aux irrégularités commises ou non par les communistes. En refusant de se désister et en motivant ce refus par une accusation de fraude, le PS aurait franchi d'un coup plusieurs degrés dans l'épreuve de force avec le PCF. Jusqu'à présent, les socialistes passaient par pertes et profits la fraude électorale imputable aux communistes et sanctionnée par la justice administrative ou pénale. Lors des élections législatives de juin dernier, M. Pierre Zemor, candidat du PS contre *M. Georges Marchais dans le* Val-de-Marne, avait été prié de rentrer dans le rang lorsqu'il avait accusé les communistes de fraude électorale et envisagé de se maintenir au second tour.

On avait pu observer un infléchissement de cette attitude lorsque M. Robert Dray, devancé au premier tour dans la onzième circonscription de la Seine-Saint-Denis par le candidat communiste M. François Asensi, avait déposé un recours au *Conseil* constitutionnel, lequel devait lui donner raison et annuler l'élection. Toutefois, M. Robert Dray avait agi *individuellement, sans le soutien* officiel du Parti socialiste. D'autre part, le projet de loi de M. Pierre Joxe contre la fraude électorale représente aussi une évolution puisque, sans que le PCF soit explicitement mis en cause, les modifications qu'il propose d'introduire dans le code électoral visent à rendre impossibles certaines pratiques constatées à l'occasion de contentieux impliquant des communistes.

« Rester dans son axe »

Autre chose aurait été, pour la direction du PS, d'accuser de fraude le PCF et de justifier ainsi une rupture, même ponctuelle, avec la règle du désistement. Les socialistes se prévalent, en effet, vis-à-vis des communistes, d'un respect scrupuleux de cette règle, alors même qu'ils ne sont pas toujours payés de retour, puisqu'on avait vu le PCF, lors des élections législatives du printemps et des cantonales de l'automne, refuser d'appeler à voter pour tel ou tel candidat désigné par le PS. Aujourd'hui même, à Marseille, les communistes dénoncent M. Bernard Tapie, candidat du PS pour une prochaine élection législative partielle, comme un *« apparenté de droite »*. *« Il n'a pas une tête de gauche »*, nous déclarait M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central du PCF (*le Monde* du 14 décembre), ce que Mme Annick Boet, candidate du PCF pour cette élection, exprime autrement : elle sera, a-t-elle déclaré mardi, *« la candidate de toutes les forces de gauche en l'absence de candidat socialiste »*.

M. Mauroy, invité, mardi soir, du Cercle de Paris, qui réunit des francs-maçons de diverses obédiences, a réaffirmé sa ligne de conduite en soulignant que le PS *« doit rester dans son axe »*, qui est celui du *« rassemblement à gauche »*, l'histoire ayant montré que lorsqu'il s'en écarte, *« c'est le PC qui monte et le PS qui descend »*. Pour le premier secrétaire, *« il y a une majorité absolue de gauche à l'Assemblée nationale »*. *« Je vous accorde*, a-t-il ajouté, *qu'elle n'est pas opérationnelle »*, mais *« les communistes ne votent pas la censure avec la droite »*. La majorité, selon M. Mauroy, doit être *« la plus ouverte possible »* et le PS doit *« s'enfoncer profondément dans la droite »*, mais il ne doit en aucun cas *« se couper de ses racines ouvrières et populaires »*.

Engagé avec le PCF dans une épreuve de force à l'Assemblée nationale et, sur le terrain, dans la préparation des élections municipales, M. Mauroy estime que le PS doit se garder de tout geste qui permettrait aux communistes de *se libérer du carcan unitaire*.

PATRICK JARREAU.

Incohérence

AINSI M. Claude Fuzier se retire-t-il sans appeler à voter pour M. Roger Gouhier, le candidat communiste *qui, du reste, demeure seul* en lice au second tour. Après être resté aux abonnés absents pendant quarante-huit heures tout en laissant les dirigeants socialistes locaux mouliner – dans le vide – sur *« la fraude électorale »*, le maire socialiste de Bondy a été contraint d'adopter la pire des solutions : prétendre céder devant une carambouille de bulletins de vote plutôt que devant l'honnête verdict des électeurs, sans en apporter la moindre preuve. Cette attitude qui rappelle étrangement le retrait du socialiste Pierre Zemor face au communiste Georges Marchais, en juin, aura au moins l'avantage – peut-on l'espérer pour la dignité de l'intéressé – de ne pas se solder, comme dans le cas précédent, par une nomination au Conseil d'Etat.

Les socialistes sont fautifs sur toute la ligne. Incapables d'assurer la surveillance des bureaux de vote en Seine-Saint-Denis, département frappé, comme celui du Val-de-Marne, par le mal endémique des « anomalies » électorales, ils accusent en espérant que d'autres se chargeront de faire la démonstration. Les méthodes sont connnues, *les procédés recensés*. Encore faut-il être sur le terrain, le soir du dépouillement, pour consigner les « bavures » sur les procès-verbaux, *au premier comme au second tour*.

A défaut de se donner les moyens de prouver ce qu'il laisse entendre, le PS renforce l'idée, élection après élection, que *« la fraude électorale »* dans ces deux départements n'est qu'un mythe entretenu pour cacher, en réalité, autre chose.

M. Jean-Louis Mons, « patron » des communistes de Seine-Saint-Denis, a parfaitement compris le parti qu'il pouvait tirer d'une telle situation quand il déclare : *« Les dirigeants socialistes veulent avec cette opération tenter de masquer l'ampleur de leur recul. »*

S'il est indigne de frauder, il est incohérent de s'associer aux « fraudeurs » que l'on a dénoncés. Cet enjeu – moral – des prochaines élections municipales n'est pas le moindre.

OLIVIER BIFFAUD.

Durcissement des centristes dans le débat sur l'audiovisuel et échec de la commission mixte paritaire

M. Méhaignerie s'oppose à M. Barrot

Changement de ton au groupe centriste : M. Pierre Méhaignerie a mis fin, mardi 13 décembre, aux atermoiement des membres de l'UDC sur la réforme de l'audiovisuel défendue par Mme Catherine Tasca, ministre délégué chargé de la communication. Ce projet, qui a été adopté la semaine dernière par l'Assemblée grâce à la non-participation au vote des centristes, a été examiné mercredi 14 décembre *en commission mixte paritaire* qui n'est pas parvenu à dégager un accord entre députés et sénateurs avant d'être à nouveau soumis aux députés, jeudi.

En intervenant lui-même sur ce dossier, M. Méhaignerie a sans doute voulu signifier que la délégation de pouvoir accordée à M. Jacques Barrot (Haute-Loire) pendant la discussion du texte à l'Assemblée était terminée. M. Barrot, qui était personnellement favorable à l'adoption de cette réforme, avait en effet pris, au cours des débats, des positions contestées au sein de son groupe. Celui-ci s'était d'ailleurs divisé au moment du vote, quatre *députés ayant refusé de suivre la* consigne de non-participation pour signifier leur opposition au projet. M. Méhaignerie a en outre présenté deux amendements, *« adoptés à l'unanimité des membres du groupe »*, a-t-il précisé, qui conditionnent le vote final des députés UDC sur le projet. Il s'agit tout d'abord d'obtenir l'assurance que *« les chaines privées pourront survivre et se développer »*, c'est-à-dire que le groupe centriste souhaite revenir sur la limitation des coupures publicitaires adoptée la semaine dernière à la suite d'un amendement déposé par M. Georges Hage (PC, Nord) et sous-amendé par M. Bernard Schreiner (PS, Yvelines). Il reprend de plus à son compte un amendement – rejeté – déposé par M. François d'Aubert (UDF, Mayenne), qui désirait assouplir la règle limitant à 25 % la participation d'un groupe au capital d'une chaîne de télévision en la fixant à 33 %.

Deuxième exigence des centristes : accorder au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), dès le début de son existence, les pouvoirs *qui, d'après le texte adopté par* l'Assemblée, ne doivent lui revenir qu'à l'issue de dix-huit mois. Cette disposition est paradoxalement le résultat des premières négociations entre le gouvernement et M. Barrot. Dans sa version initiale, le texte donnait au gouvernement, en matière d'audiovisuel, un ensemble de pouvoirs jugés trop importants par le député centriste. M. Barrot avait alors déposé un amendement, repris partiellement par le gouvernement, qui établissait un nouveau partage des pouvoirs entre l'Etat et le CSA au profit de celui-ci, mais seulement après une période transitoire de dix-huit mois. Tout en déplorant ce délai, M. Barrot s'était alors félicité de cette avancée.

Nouvelle motion de censure ?

En revenant sur cette disposition déjà acceptée à contre-cœur par le ministre de la communication, M. Méhaignerie prend donc le risque d'irriter le gouvernement. Il sait parfaitement que ces deux amendements sont, en l'état, jugés inacceptables par Mme Tasca. Le président du groupe centriste, qui a adopté mardi un ton ostensiblement très ferme en précisant que le refus d'une seule de ces dispositions entraînerait l'opposition de l'UDC à l'adoption du texte, semble donc envisager sans trouble apparent le recours par le gouvernement à l'article 49-3 (engagement de sa responsabilité sur le vote d'un texte).

Reste à savoir si cette position, *qui pourrait entraîner logiquement* l'opposition à déposer une motion de censure du gouvernement, est partagée par l'ensemble du groupe centriste. M. Raymond Barre, qui a déjà habitué l'UDC à des prises de position indépendantes, reste quant à lui favorable à l'abstention finale des centristes sur ce texte et s'est encore *efforcé, mardi 13 décembre*, de convaincre M. Méhaignerie du bien-fondé d'une attitude plus modérée.

Au ministère de la communication, la satisfaction de la semaine dernière a laissé place à l'incertitude et l'on commence très sérieusement à envisager la perspective d'un 49-3 et d'une motion de censure. Mais le gouvernement pourrait alors revenir à son texte initial, essentiellement à propos de la répartition des pouvoirs entre l'Etat et le CSA.

Au ton extrêmement conciliant et courtois de la séance publique de la semaine dernière s'est finalement substituée la fermeté. Une évolution que le groupe RPR se contente d'observer, non sans satisfaction. *« S'il y a motion de censure, les centristes la signeront et nous, nous la voterons »*, déclarait avec un large sourire M. Bernard Pons, président du groupe RPR à l'Assemblée...

PASCALE ROBERT-DIARD.

Les débats au sein de l'UDF

Litiges municipaux et liste européenne

Réuni le mardi 13 décembre, le bureau politique de l'UDF s'est préoccupé de deux sujets : les élections municipales et la préparation des élections européennes. Reportée une première fois la semaine dernière, la prochaine réunion de la commission Gaudin-Juppé en charge de la négociation des investitures communes RPR-UDF a été repoussée au 21 décembre en raison du déplacement de M. Jean-Claude Gaudin en Israël.

Les responsables des deux formations pensent être en mesure de faire connaître alors *« un état complet des têtes de liste »* pour les villes de plus de trente mille habitants et les chefs-lieux de département dont la population n'atteint pas ce chiffre. Une quinzaine de cas litigieux restent à trancher. Parmi ceux-ci : Lille, Aix-en-Provence, Nantes et Cannes où M. Michel Mouillot, un proche de M. François Léotard, devait confirmer mercredi 14 décembre sa candidature face au maire sortant RPR de cette ville, Mme Anne-Marie Dupuy.

D'ici là, les responsables de l'UDF auront à régler quelques problèmes entre eux : Amiens, où s'affrontent pour la tête de liste de l'opposition un PR et un CDS ; Montélimar, où s'opposent PR et radicaux. Ils butent aussi sur deux cas d'espèce : Metz, la ville de M. Jean-Marie Rausch, et Auxerre, le fief de M. Jean-Pierre Soisson.

Sur les élections européennes, le porte-parole de l'UDF, M. Alain Lamassoure, a précisé que l'UDF sera en mesure de présenter son projet définitif de profession de foi européenne après consultation des groupes parlementaires et des députés européenns, le 5 janvier. Préparé par MM. Alain Madelin et Bernard Bosson, l'avant-projet présenté au bureau politique n'a guère soulevé d'opposition, ce dont s'est réjoui M. Valéry Giscard d'Estaing. M. Lamassoure a indiqué que l'UDF avait trois objectifs, *« l'exécution des engagements pris dans le cadre de l'Acte unique en matière d'harmonisation fiscale aux échéances fixées »*, *« l'orientation de la politique française tout entière sur la préparation de la France aux échéances européennes »* et *« une amélioration des institutions européennes »*. Une rencontre avec le RPR se tiendra courant janvier sur ce sujet. *« Si à l'UDF et au RPR*, a conclu M. Lamassoure, *nous avons la même idée de l'Europe, la liste commune s'imposera. »*

La crise à la communauté urbaine de Lille

M. Arthur Notebart (PS) ne démissionne plus

LILLE
de notre correspondant régional

Rien n'est réglé à la communauté *urbaine de Lille dans l'affrontement* qui oppose M. Arthur Notebart, le président (PS) de cette institution, au maire de Lille, M. Pierre Mauroy (*le Monde* des 29 novembre et 3 décembre). La dernière réunion de l'assemblée communautaire, particulièrement houleuse, s'était achevée le 1er décembre par le départ de M. Notebart et l'annonce qu'il fit lui-même de sa prochaine démission.

De démission, il n'est plus question aujourd'hui. Mardi 13 décembre, M. Notebart a indiqué qu'il entendait rester à son poste au cours d'une conférence de presse organisée à l'occasion des vingt ans de l'établissement communautaire. Il a affirmé avoir reçu des lettres et des télégrammes de *« milliers d'amis »* lui demandant de rester.

Cette volte-face, qui s'ajoute à bien d'autres démissions annoncées *et jamais suivies d'effet* de la part de M. Notebart, ne doit pas faire croire que la crise a été surmontée. Le différend demeure entier entre le président de la communauté et le maire de Lille : il porte notamment sur la maîtrise de la réalisation du centre international d'affaires que M. Mauroy envisage autour de la future gare des TGV.

Une nouvelle réunion du conseil communautaire est prévue le 6 janvier, qui devrait être consacrée au budget. Sans doute les cinq maires signataires de la charte pour le développement équilibré de la métropole (Lille, Roubaix, Tourcoing, Villeneuve-d'Ascq et Mons-en-Barœul) s'efforceront-ils d'ici là de faire entendre leur point de vue.

Au cours de la même conférence de presse, M. Notebart s'est défendu de l'accusation de *« forfaiture »* qui avait été portée contre lui, le 1er décembre, par M. Marc Wolf, le maire (PS) de Mons-en-Barœul, qui *intervenait au nom de ses amis* socialistes. Il reprochait à M. Notebart d'avoir rédigé une délibération à partir d'une motion qui n'avait effectivement pas été expressément votée. Le président de la communauté urbaine demande la constitution d'un jury d'honneur interne au Parti socialiste pour le laver de cette *accusation. Il a adressé une lettre en* ce sens au premier secrétaire fédéral du Nord, M. Bernard Roman, et une autre au premier secrétaire du Parti socialiste, qui n'est autre que... M. Pierre Mauroy.

J.-R. L.

● **M. Llabres (rénovateur) répond à M. Paul Laurent (PCF).** – A la suite de la publication d'un entretien avec M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité *central du PCF*, dans *le Monde* du 14 décembre, dans lequel M. Laurent précisait que son parti examinerait le cas des anciens du PC, M. Claude Llabres, coordonnateur national du Mouvement des rénovateurs communistes (MRC), a répondu : *« Lâche-nous les baskets et laisse les rénovateurs communistes participer en toute autonomie aux listes d'union de la gauche ! »*

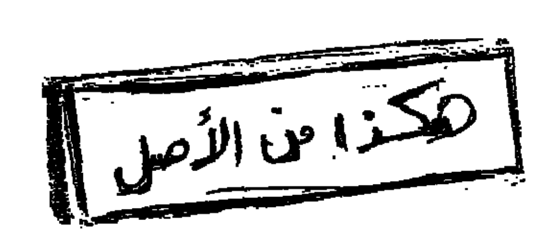
● **M. Baudis lance un « défi » à M. Jospin.** – M. Dominique Baudis, maire de Toulouse, a lancé mardi 13 décembre un *« défi »* à M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, pour que celui-ci l'affronte aux élections municipales à Toulouse en mars prochain. M. Baudis, député (UDC) de la Haute-Garonne, a déclaré dans les couloirs du Palais-Bourbon qu'il souhaite que M. Jospin *« ose »* être candidat à Toulouse où, a-t-il rappelé, *« M. Mitterrand a fait près de 57 % à l'élection présidentielle »*. *« M. Jospin a déclaré qu'après son élection au conseil général il allait pouvoir s'occuper de la Haute-Garonne et de Toulouse ; il a une bonne occasion de le faire en se présentant aux municipales »*, a ajouté M. Baudis.

La préparation des municipales

L'opposition RPR-UDF à la recherche d'un chef de file à Rennes

Face à la liste que le député et maire socialiste sortant, M. Edmond Hervé, conduira en mars prochain, et dont les contours seront vraisemblablement quelque peu modifiés au détriment du PC, l'opposition rennaise est à la recherche d'un chef de file. M. Yves Pottier (RPR), *conseiller municipal et conseiller* régional, avait fait acte de candidature l'été dernier alors que s'engageaient les négociations au sein de l'union de l'opposition. Le 3 décembre, lassé d'attendre le feu vert de M. Pierre Méhaignerie, M. Yvon Jacob, directeur général de Legris Industries et vice-président de la chambre de commerce et d'industrie, annonçait qu'il était candidat avec le soutien d'associations et de comités à forte coloration PR. Le même jour, M. Gérard Pourchet (CDS), conseiller municipal et conseiller régional, annonçait sa *candidature, présentée comme* soutenue par le CDS et le RPR. Reprise des négociations au niveau des états-majors locaux et départementaux avec l'adoption d'une résolution commune (CDS, RPR et PR) pour tenter d'aboutir à une liste d'union *« ouverte à des personnalités représentatives des milieux associatifs et socioprofessionnels »*, mais avec à sa tête *« une personnalité politique ayant l'expérience de la vie publique »*, ce qui, *a priori*, écarte la candidature de M. Yvon Jacob. – *(Corresp.)*

● **M. Le Pen lancera la campagne municipale du FN le 19 décembre.** – *Le Front national* donnera le *« coup d'envoi »* de sa campagne pour les élections municipales à l'occasion d'une réunion publique, le 19 décembre à Sens (Yonne), en présence de M. Jean-Marie Le Pen, a annoncé M. Michel Collinot, secrétaire national du mouvement d'extrême droite, qui sera lui-même en deuxième position sur la liste *« Sens, ville française »*, conduite par M. Pierre Delbreuse. Directeur de la campagne municipale *de Mme Marie-France Stirbois*, veuve de l'ancien secrétaire général du FN, qui sera tête de liste à Dreux (Eure), M. Collinot a l'ambition d'arriver *« en tête des listes de la droite ou du moins de la non-gauche »* au soir du premier tour.



هكذا في الأصل

Politique

A l'Assemblée nationale

Les députés votent la création et la réglementation des fonds communs de créances

Les députés ont voté à main levée, mardi 13 décembre, le projet de loi, adopté par le Sénat le 21 novembre, portant sur les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) et relatif à la création d'un nouveau produit financier : les fonds communs de créances. Les députés socialistes ont voté le texte présenté par M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances. Le groupe communiste s'y est opposé, tandis que le groupe centriste (UDC) votait « pour ». Absents de l'hémicycle, les groupes UDF et RPR ne se sont pas prononcés.

Le projet de loi défendu par M. Bérégovoy, devant un cénacle que la complexité du sujet avait réduit à sa plus simple expression (six élus aux heures de pointe), a un double objectif : harmoniser la législation française avec la directive des communautés européennes du 20 décembre 1985 concernant la coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives sur certains organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), en reprenant, sous une forme simplifiée, l'ensemble des textes régissant ces organismes ; permettre la « *titrisation* » des créances bancaires, qui donne aux organismes de crédit la possibilité de céder leurs créances (les prêts au logement, les crédits à la consommation, etc.) à des fonds communs qui émettront des titres négociables sur un marché organisé ouvert à tous les investisseurs. Les fonds communs de créance (FCC) sont donc ainsi créés.

M. Bérégovoy a rappelé que la « *titrisation* » fonctionne déjà dans les pays anglo-saxons et qu'elle offre plusieurs avantages : « *En recourant directement au marché, les fonds communs de créances élargissent ainsi de nouvelles possibilités de concurrence et donc de baisse du coût de leurs ressources. Accessoirement, cette formule permettra aux banques de sortir certains actifs de leurs bilans et accroîtra donc leur marge de manœuvre dans l'application des ratios de fonds propres. Par ailleurs, la « titrisation » permet de répartir sur différents titulaires les composants du coût d'intermédiation bancaire dont le niveau encore trop élevé est un frein à la baisse du coût de l'argent.* »

S'agissant des OPCVM, M. Bérégovoy a insisté sur le fait que l'heure n'est plus simplement à l'ouverture du marché financier à une concurrence interne mais à la préparation du choc des concurrences européennes en 1993.

Sans revenir systématiquement sur les apports du Sénat, la discussion à l'Assemblée a permis globalement un retour au texte originel du gouvernement. Les professionnels des OPCVM devront se soumettre strictement aux règles édictées par la directive européenne, sans être confrontés toutefois à un accroissement de leurs frais de gestion.

Les députés ont préféré regrouper dans un même article (16) les dispositions, éparses dans la copie du Sénat, concernant les conditions d'agrément et la déontologie des OPCVM. Le texte confirme le rôle dévolu à la commission des opérations de bourse (COB) en matière de surveillance des OPCVM, en particulier à travers l'exercice de la procédure d'agrément. Contrôlés par la COB, les OPCVM, dont la vocation contractuelle est confortée, pourront offrir une palette de choix étendue aux souscripteurs dans les limites fixées par la loi.

Déontologie et copropriété

Les députés ont jugé conformes deux dispositions importantes concernant l'une la déontologie des OPCVM (indépendance des dépositaires et des gestionnaires, ces derniers réalisant des opérations au seul bénéfice des souscripteurs), l'autre la concurrence avec les OPCVM étrangers (possibilité est donnée aux OPCVM de tenir leur comptabilité en devises pour les non-résidents).

S'agissant des fonds communs de créances, le ministre est revenu longuement sur les principes régissant leur fonctionnement. Un débat s'est instauré sur le point de savoir si les FCC devaient bénéficier de la personnalité morale ou du régime de copropriété. Le gouvernement était plutôt favorable, comme la commission des lois du Sénat, à la copropriété alors que les commissions des lois et des finances de l'Assemblée nationale étaient partagées. Un amendement du gouvernement précise que le FCC est une copropriété : « *Les porteurs de parts doivent détenir ensemble un droit direct sur les actifs acquis par le fonds.* »

Le ministre a, d'autre part, estimé qu'il fallait pour ce nouveau produit trouver le bon équilibre entre liberté d'innovation et protection des porteurs de parts. Outre l'évaluation des parts avant leur agrément par la COB, un amendement de la commission des finances précise qu'un décret réglementera les conditions dans lesquelles les porteurs seront protégés contre le risque de défaillance des débiteurs. M. Bérégovoy a également expliqué que la « *titrisation* » des créances devait sauvegarder les droits actuels des débiteurs : « *Cet objectif est atteint dès lors que la banque qui a consenti le crédit reste gestionnaire du prêt.* » Le Sénat avait prévu que tout changement de gestionnaire nécessiterait l'accord du débiteur. Le gouvernement a ajouté une mesure imposant « *la notification au débiteur de la cession du prêt* ».

A propos du problème des garanties des parts de FCC, le gouvernement, répondant aux vœux de la commission des finances, s'est engagé à organiser et à encadrer les diverses possibilités de garanties. Il s'agit de « *prémunir les souscripteurs de parts contre les risques de défaillances des débiteurs des créances cédées aux fonds* ». Certaines créances ne présentent pas de risques : c'est le cas des prêts aux collectivités publiques. Pour des prêts immobiliers, par exemple, la garantie peut être de nature différente : « *Elle peut être le fait d'un garant financier* [compagnie d'assurances ou établissement de crédits] *: elle peut passer par un mécanisme particulier, tel le surdimensionnement des créances ; enfin, on peut envisager que des organismes se créent pour garantir des FCC, notamment pour les prêts immobiliers. Je souhaite que de tels organismes se constituent* », a expliqué M. Pierre Bérégovoy.

PIERRE SERVENT.

Au conseil des ministres

Un projet de réorganisation de la justice en Nouvelle-Calédonie

Le conseil de ministres du 14 décembre a examiné un projet de loi présenté par le ministre de la justice, et réformant l'organisation judiciaire en Nouvelle-Calédonie. Le texte, qui pourrait être voté à la session de printemps, institue des sections détachées du tribunal de Nouméa en brousse. Par le biais de l'assessorat – le recrutement d'assesseurs qui ne seront pas des magistrats professionnels – il vise à associer plus étroitement « les citoyens à l'action de justice ».

Si l'éducation, la santé, l'économie sont des éléments majeurs pour un retour à l'apaisement sur le territoire de la Nouvelle-Calédonie, la justice, si fortement critiquée, non seulement après l'affaire de Hiengène, mais aussi dans son fonctionnement quotidien, ne pouvait être oubliée dans les dispositions prises par le gouvernement Rocard. A côté de l'amnistie telle qu'elle a été prévue par la loi référendaire et au-delà des polémiques attendues qu'elle a provoquées, le rôle de la justice, a-t-on estimé au gouvernement, devait être réformé.

Déjà au début du mois de septembre (*le Monde* du 17 décembre), la chancellerie décidait d'élever le niveau hiérarchique des deux principaux postes du tribunal, ceux de président et de procureur de la République, jusque-là attribués à des magistrats de deuxième groupe, deuxième grade. Ils ont été confiés à des magistrats d'un rang supérieur dans la hiérarchie : premier groupe, premier grade. De nombreux postes ont été depuis renouvelés. Certains ont voulu y voir une reprise en main politique. Pour la Place Vendôme, le retour à l'apaisement devait passer par un changement d'hommes.

Il fallait aussi, a-t-on estimé, modifier la structure de l'organisation judiciaire, régie par des décrets datant de 1928. C'est le but du projet de loi soumis au conseil des ministres du 14 décembre. Le premier objectif des dispositions proposées est de « *déconcentrer* » le tribunal de première instance de Nouméa, qui fait fonction à la fois de tribunal d'instance et de tribunal de grande instance, en créant des sections détachées de ce tribunal sur le territoire. Ces sections siégeront vraisemblablement l'une à Lifou (îles Loyauté), l'autre sur la Grande-Terre, à Poindimié. Deux postes, destinés à des magistrats qui devront avoir au moins sept ans d'ancienneté, ont été dégagés à cet effet dans le dernier budget de la justice, ainsi que 8 millions de francs de crédits d'équipement.

« Rapprocher la justice du justiciable »

La distance qui sépare de Nouméa certains points du territoire et qui entraîne trop de jugements par défaut et par « itératif » défaut – nouveau défaut du prévenu après une condamnation par défaut – est l'une des raisons qui ont conduit à cette décision. L'autre est la volonté de « *rapprocher la justice du justiciable* ». Le ressort – c'est-à-dire l'espace territorial dans lequel il est compétent – du tribunal de Nouméa et de ses sections détachées sera calqué sur les régions telles qu'elles sont délimitées par la loi référendaire. Ces sections auront compétence pour juger des affaires correctionnelles et de police, et des affaires de mineurs. L'instruction et les affaires criminelles continueront de dépendre de Nouméa. Des audiences « foraines » – celles qui étaient tenues en brousse et avaient cessé avec les « événements » – pourront se tenir de nouveau après autorisation du premier président de la cour d'appel.

L'autre volet du texte est l'« assessorat », c'est-à-dire, dans les sections détachées tout comme à Nouméa, le recrutement d'assesseurs qui ne sont pas des magistrats professionnels. Ainsi, en matière correctionnelle, aux côtés de trois magistrats professionnels, siégeront deux assesseurs « *de nationalité française, âgés de plus de vingt-trois ans, présentant des garanties de compétence et d'impartialité, et n'ayant aucune condamnation, incapacité ou déchéance mentionnée au bulletin numéro deux du casier judiciaire* ».

Ils seront six, plus dix-huit suppléants, choisis pour l'année judiciaire, sur proposition du premier président, par l'assemblée générale de la cour d'appel de Nouméa, et pourront être récusés selon la procédure habituelle. Pour le ministère de la justice, ce texte est dans la droite ligne du « *pari de la réconciliation* ». Il reste qu'il ne suffira pas à purger la justice calédonienne de tous ses aspects « coloniaux ».

Outre les évidentes difficultés, de moyens notamment, auxquelles se heurteront les « *magistrats de brousse* », il faut compter avec les particularismes du fonctionnement de l'institution judiciaire dans un territoire d'outre-mer. En Nouvelle-Calédonie, les commissions d'office des avocats ne sont toujours pas rémunérées. La loi pénale et la procédure pénale restent différentes de ce qu'elles sont dans la métropole. Des textes votés depuis 1983, comme, par exemple, celui instituant le débat contradictoire avant le placement en détention, ou celui fixant à quinze jours le délai d'appel devant la chambre d'accusation, ne s'appliquent pas encore en Nouvelle-Calédonie.

Le « renouveau » de la justice dans le territoire auquel est réellement attaché le garde des Sceaux (*le Monde* du 17 novembre) passe aussi par cette nécessaire révision d'un statut désuet tout droit sorti de la colonisation.

AGATHE LOGEART.

Au palais du Luxembourg

Les sénateurs modifient le projet sur les agglomérations nouvelles

Le Sénat a adopté, mardi 13 décembre, mais en l'amputant de deux articles sur cinq, le projet de loi portant dispositions diverses en matière d'urbanisme et d'agglomérations nouvelles, déjà adopté par l'Assemblée. Il a supprimé les articles relatifs à ces dernières, gardant seulement les dispositions relatives au droit de l'urbanisme.

Le rapporteur, M. **Marcel Rudloff** (Un. cent.), a estimé prématurée la discussion sur le fond des conditions d'évolution des agglomérations nouvelles, alors que les décrets d'achèvement ne devraient pas intervenir avant quatre ans pour les premiers d'entre eux. Le ministre d'Etat chargé de l'équipement et du logement, **M. Maurice Faure**, a rappelé que la loi du 13 juillet 1983, portant modification du statut des agglomérations nouvelles, était muette sur leur processus de sortie. Il apparaît donc nécessaire, selon lui, de donner des garanties de bonne fin. « *A l'avenir*, a-t-il dit, *si une commune veut sortir du syndicat intercommunal, il faudra qu'une majorité qualifiée des autres y consente, c'est assez dire que l'on encourage les collectivités à rester unies dans une structure de coopération.* » A l'initiative du groupe socialiste et de **M. Bellanger** (Yvelines), le Sénat a également prévu de permettre à des communes de rentrer dans une agglomération nouvelle avant que celle-ci soit achevée. A l'initiative du groupe RPR et de **M. Haenel** (Haut-Rhin), il a également introduit dans le projet une procédure spécifique d'expropriation des immeubles à l'abandon, afin de mettre fin au préjudice esthétique que cause la présence de constructions en déshérence au cœur des villages, de débloquer l'offre foncière dans des zones sensibles et d'accroître, à terme, le parc des logements disponibles.

Au cours du débat, **M. Frank Serusclat** (PS) s'est demandé si les modes de gestion des communes et des départements sont « *encore adaptés aux besoins de notre époque* ». Pour lui, « *l'exemple de Lyon conduit à s'interroger : ne parle-t-on pas d'aire urbaine, regroupant les communes situées à une heure du centre-ville, ou encore d'agglomération urbaine, sans que ce concept soit vraiment défini ? Il convient sans doute de définir des modes de gestion plus directs pour les agglomérations les plus importantes* », a-t-il estimé.

Enfin, sur proposition du rapporteur et maire de Strasbourg, **M. Marcel Rudloff** (Un. cent.), le Sénat a introduit un nouvel article tendant à valider les actes pris sur le fondement du plan d'occupation des sols de Strasbourg que le tribunal administratif vient d'annuler, ainsi que sur celui du plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de la capitale alsacienne, que la même juridiction vient aussi de censurer.

● **Echec de la commission mixte paritaire sur le projet de budget.** – La commission mixte paritaire, réunie mardi 13 décembre à l'Assemblée nationale pour examiner les points de désaccord entre le Sénat et l'Assemblée nationale sur le projet de budget pour 1989, n'est pas parvenue à présenter un texte commun aux deux assemblées. Le projet de budget reviendra donc pour une deuxième lecture à l'Assemblée nationale lundi 19 décembre, puis sera de nouveau soumis au Sénat avant d'être adopté définitivement par les députés.

La réunion du comité interministériel

Le gouvernement veut prendre sa part au développement de la Corse

Le gouvernement, qui s'efforce depuis l'été de traiter en profondeur le problème corse, a arrêté de nouvelles mesures à l'occasion du deuxième comité interministériel créé récemment, consacré au développement de l'île, mardi 13 décembre. Les mesures prises et celles annoncées pour les premiers mois de 1989, touchent notamment à l'agriculture, à l'enseignement du corse, à la fiscalité et aux transports. Des arbitrages financiers « exceptionnels » ont été, en outre, rendus en faveur de la Corse dans le cadre du programme intégré méditerranéen (PIM) et du contrat de plan Etat-région. Face à l'impatience et au scepticisme des nationalistes, il s'agit en particulier pour le gouvernement de convaincre qu'il ne se limite pas aux paroles mais passe aussi aux actes.

Il a été décidé, indique un communiqué diffusé après la réunion de ce comité interministériel, « *une aide particulière au redressement de la situation d'agriculteurs corses endettés depuis 1975* », sur proposition de M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture. Cette aide sera accordée « *au cas par cas, après une étude approfondie de chaque dossier* ». Une estimation élaborée « *en concertation avec les organisations agricoles* » évalue les crédits nécessaires à un montant maximal de 185 millions de francs sur cinq ou sept ans. M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et responsable au gouvernement du dossier corse, a précisé que cette aide correspond aux souhaits des organisations agricoles et s'ajoute aux mesures prises par le gouvernement précédent. Pour M. Joxe, le traitement individualisé des dossiers est « *presque aussi important* » que la décision de l'aide elle-même et devrait garantir « *efficacité économique et justice sociale* ».

Le communiqué du gouvernement fait allusion à l'échéance européenne de 1993, qui suscite de vives inquiétudes en Corse en précisant qu'« *en prenant à sa charge une partie du poids de l'endettement des agriculteurs corses* [le gouvernement] *entend les mettre en situation d'affronter dans les meilleures conditions la concurrence des années à venir* ».

A propos de l'ensemble de l'aide de l'Etat à la Corse, le communiqué précise que « *le contrat de plan* [Etat-région] *et le programme intégré méditerranéen, qui structurent la participation de l'Etat au développement économique de la Corse, ont fait l'objet d'arbitrages exceptionnels* ». Le gouvernement a ainsi « *décidé d'affecter au PIM toutes les contreparties nécessaires à l'obtention des crédits européens* ». Quant au contenu du contrat de plan en cours de négociation), l'Etat a décidé de favoriser « *l'agriculture, le tourisme et les infrastructures routières* ».

« Vaste concertation »

Le comité interministériel a, en outre, identifié trois problèmes-clés pour la Corse, « *auxquels un traitement particulier sera appliqué* ». Il s'agit de l'éducation et de la culture, du statut fiscal et de l'aide au transport. Le gouvernement a décidé de lancer une « *vaste concertation* » sur ces thèmes afin d'engager « *un dialogue sans exclusive* » avec « *tous ceux qui, en Corse, détiennent une compétence particulière* ». Le but est de dégager des propositions concrètes avant de mois de mai 1989. Cette concertation est liée à la décision prise par l'assemblée régionale le 13 octobre, à l'occasion du vote d'une motion d'origine nationaliste, d'établir dans un délai de six mois un « *projet cohérent de développement économique, social et culturel* » de l'île.

Il s'agit, en fait, pour le gouvernement, de joindre ses efforts et ses réflexions à ceux de l'assemblée corse pour aboutir en commun à l'établissement de ce projet. Mais l'entourage de M. Joxe souligne qu'il s'agira d'une concertation avec toutes les forces politiques représentées à l'assemblée régionale, et non pas seulement avec l'exécutif régional (le président de l'assemblée corse est M. Jean-Paul de Rocca Serra, député RPR de Corse-du-Sud).

Dans le cadre de cette concertation, MM. Michel Charasse, ministre délégué au budget, et Michel Delebarre, ministre des transports, se rendront sur l'île au printemps prochain pour présenter à l'assemblée corse, dans leurs domaines respectifs, les propositions du gouvernement.

Dans le domaine ultra-sensible de l'enseignement de la langue corse, le comité interministériel rappelle les mesures annoncées par M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, puis précisées par M. Joxe lors de son dernier voyage sur l'île (notamment la création d'un CAPES de Corse et le traitement de ce dossier en dehors du contrat de plan Etat-région). « *Dès janvier 1989*, précise le communiqué, confirmant ainsi les engagements pris par M. Joxe, *l'Etat mettra en œuvre les moyens nécessaires pour aboutir à une généralisation de l'enseignement de la langue corse dans le premier degré à la prochaine rentrée scolaire.* »

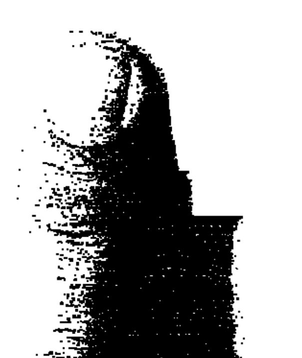
Dans le second degré, les postes d'enseignants de Corse passeront de 13,5 emplois en 1988 à 24,5 en 1989 et à 35 en 1990. Enfin, le comité interministériel confirme également les engagements financiers pris sur place par M. Joxe, en tant que ministre de l'intérieur, en approuvant « *la construction de bâtiments nouveaux pour l'université de Corse, comprenant notamment un amphithéâtre de trois cent cinquante places, en anticipation du prochain contrat de plan* ».

Quant au renforcement de l'efficacité des services de l'Etat dans l'île, thème cher à M. Joxe, le communiqué du comité précise que les rapports des missions d'inspection, lancées dans plusieurs services, seront rendus publics avant la fin de l'année 1988. Trois autres missions d'inspection seront lancées d'ici au début 1989. Le ministre de l'intérieur a ajouté que M. Rocard a demandé à M. Durafour, ministre de la fonction publique, une étude sur la situation des agents de l'Etat en Corse. Le communiqué conclut que « *le gouvernement donne (...) une traduction concrète à son souci de promouvoir l'identité culturelle de la Corse et son développement économique* ».

Le ministre de l'intérieur a précisé qu'il retournera lui-même sur l'île en janvier ou en février et qu'il a toujours l'intention d'y organiser en février, un colloque sur les îles moyennes européennes, pourvu que ce colloque puisse se réunir « *paisiblement* » en Corse. Faute de quoi il aurait lieu dans une autre île. M. Joxe a également indiqué qu'il répondra dans les prochains jours, comme il l'avait promis, à la lettre ouverte rédigée à son intention, en novembre, par la Cunculta nazinnalista.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

● **Une campagne de promotion du tourisme en Corse.** – M. José Rossi, député UDF de Corse-du-Sud et président de l'agence régionale de tourisme, a présenté, le mardi 13 décembre, une campagne triennale d'« *image de marque de la Corse* », comprenant notamment des spots de publicité télévisés, réalisée en concertation avec l'Etat et les collectivités locales afin de relancer et de développer le tourisme en Corse. M. Rossi a notamment précisé : « *Le tourisme est vraiment notre industrie. C'est incontestablement le moteur de notre développement.* »



Ceux qui connaissent Strasbourg en parlent.



Photo R. KALVAR - Magnum

"A Strasbourg, je suis chez moi."

Cette ville n'est pas une femme; elle est hermaphrodite, capable de réconcilier les forces traditionnellement opposées - la rigueur barbare teutonique et la civilisation raffinée latine. Strasbourg est une fille du Rhin, une Flosshilde vêtue en chic français et pas un Alberich.

Fille et par conséquent femme? La métaphore se dégonfle. Rien n'est plus masculin que la Cathédrale avec sa poussée phallique vers les étoiles. Une structure redoutable. Strasbourg n'est pas une ville passive: elle est le cœur battant de l'Europe, le cerveau d'un corps qui, après tant de siècles de combat acharné et gaspilleux, a retrouvé sa force dans une conscience d'une nouvelle unité.

Bien que Londres soit ma capitale natale, Strasbourg me serre davantage le cœur, comme centre du continent auquel j'appartiens, mère de ma culture et de ma foi. Ici je suis chez moi. Me promenant dans les rues de l'ancienne ville, j'aperçois des éléments d'une Londres qui n'existe plus, des maisons de l'époque-même de Chaucer; et, dans les restaurants, je peux manger des plats semblables à ceux de mon enfance à Manchester - solides, non frivoles en les arrosant de bière de mon Nord natal ou de vins, fils du soleil.

Surtout, Strasbourg est pour moi l'histoire européenne solidifiée, construite de pierre mais pas du tout pétrifiée. Le Rhin et ses tributaires me rappellent la liquidité du temps, cette vertu qui, miraculeusement, est assez solide pour construire le beau et l'utile, cette puissance qui, ne changeant jamais, change perpétuellement.

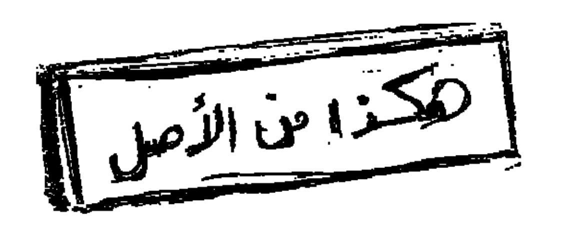
Ici le passé existe, respecté, et l'avenir est plus qu'un rêve, convoité.

Anthony Burgess

Anthony Burgess, Ecrivain - Musicien



Capitale Européenne



Bicentenaire

Un entretien avec M. Jacques Chirac

« Paris a vocation à être la capitale des droits de l'homme »

(Suite de la première page.)

» Sa culture, son ambition morale et philosophique, faisaient tout naturellement de Michel Baroin l'homme de synthèse idéal. C'est dans cet esprit que j'ai installé la mission du Bicentenaire de la Révolution française et de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen le 3 février 1987 à Matignon.

» La disparition tragique de Michel Baroin, qui était un ami très intime, a conduit à rechercher un nouveau président. Edgar Faure a été considéré immédiatement, autant par le pésident Mitterrand que par moi, comme ayant les mêmes qualités d'homme de synthèse : compréhension, tolérance, ouverture d'esprit.

» Dans le même esprit, j'ai tout à fait approuvé, après la fin de mes fonctions de premier ministre, la nomination de M. Jeanneney rendue nécessaire par la disparition d'Edgar Faure.

— Avez-vous le sentiment d'avoir, à la tête du gouvernement — au milieu, il est vrai, de tant d'autres tâches, — consacré à la préparation du Bicentenaire tout le temps et l'attention qu'elle méritait ?

— J'ai consacré plus de temps peut-être que vous ne l'imaginez, notamment avec Michel Baroin et Edgar Faure que j'ai rencontrés à de très nombreuses reprises pour discuter avec eux de l'esprit et des moyens du programme du Bicentenaire.

» En tant que chef du gouvernement, il ne m'appartenait pas de me substituer à la mission. Je suis néanmoins intervenu, pour l'attribution à Edgar Faure des locaux de l'arche de la Défense pour la Fondation des droits de l'homme qu'il projetait.

— Pendant cette période, le chef de l'Etat vous a-t-il jamais fait part des sentiments et désirs que lui inspirait la préparation du Bicentenaire ?

— Non. Il m'a dit à plusieurs reprises qu'il souhaitait qu'elle soit conforme à l'importance de l'événement. Et qu'elle ne donne pas lieu à des polémiques stériles.

— Et depuis que vous êtes redevenu maire de Paris à temps plein, qu'avez-vous voulu faire, pour ce qui vous concerne, du Bicentenaire ?

— Mon souci a été d'une part de rester en liaison étroite avec la mission. D'où les réunions entre la mission municipale, qui est présidée par mon premier adjoint, M. Tibéri, et la mission nationale, que dirige M. Jeanneney. Cette harmonisation est satisfaisante et jugée comme telle par les deux parties.

» Quant à la participation de la Ville de Paris, j'ai voulu qu'elle soit digne de la capitale, qu'elle soit un moment et un moyen d'information, d'éducation, et ceci dans un esprit de totale objectivité. J'ai d'ailleurs laissé à de grands historiens le soin de « piloter » cet aspect de notre action.

» Deuxièmement, j'ai souhaité mettre l'accent sur ce qui constitue pour moi l'essentiel, au-delà des grands enthousiasmes ou des événements tragiques qui ont marqué la Révolution : les droits de l'homme. C'est pourquoi j'ai commandé à un grand sculpteur contemporain, M. Ivan Theimer, un monument aux droits de l'homme, qui s'élèvera au Champ de Mars, et qui renfermera une pierre donnée par chacune des capitales de la Communauté européenne.

Procès d'intention

— Une partie de votre opposition municipale vous accuse de regarder ce Bicentenaire avec frilosité et accablement, comme on considère un devoir fastidieux et inévitable. Que répondez-vous à ces accusations ?

— A quelques semaines des élections municipales, il est tout à fait légitime que soit critiquée l'action d'une municipalité sortante. Cette critique ne m'étonne pas. Je crois qu'on me fait là un procès d'intention qui n'est pas fondé. Je suis très attaché à la mise en exergue des droits de l'homme et à leur approfondissement permanent. Le Bicentenaire est pour moi une occasion de le marquer fortement. Chaque fois que l'on a l'occasion de transmettre ces valeurs — ce fut le grand mérite de la France en 1789 — de par le monde, il faut la saisir.

— Venons-en au détail des manifestations prévues par la mairie de Paris : quels en seront les grands moment, dans quel esprit ont-ils été conçus ?

— Il y aura un double esprit : information dans un esprit d'unité nationale et de la continuité de l'histoire de notre pays. Le hasard a fait que nous avons lancé en 1988 les actions sur le Bicentenaire en même temps que nous terminions la commémoration du millénaire de l'élection d'Hugues Capet. C'est un tout, une continuité, avec des grands moments et des moments moins grands, mais nous voulons les assumer tous.

» Il y aura aussi l'accent mis sur les droits de l'homme, dont je vous ai parlé. Je vous ai aussi parlé du programme de commande d'œuvres d'art exceptionnelles, que nous avons faites auprès d'artistes très divers : Ivan Theimer, Nam June Paik, Bernard Pagès, Valerio Adami, Gérard Garouste et Jean-Pierre Raynaud.

» Par ailleurs, nous avons achevé la remise en état des statues de la place de la Concorde. Nous avons aussi conçu un programme d'animation important avec « Paris raconte la Révolution », dont la mise en place a déjà commencé.

» Nous allons lancer un festival du film révolutionnaire organisé en juin, pour le grand public, sur grand écran, devant la place de l'Hôtel-de-Ville, ainsi qu'un programme ambitieux d'expositions dans nos musées. L'ouverture du nouveau musée Carnavalet, agrandi, en fera le plus vaste musée municipal du monde, et probablement le plus prestigieux. Chacun pourra découvrir toutes nos collections de l'époque révolutionnaire, entre autres, qui n'avaient jamais été mises en valeur, faute de place.

— Avez-vous prévu quelque chose pour la tour Eiffel, dont ce sera le centenaire ?

— La tour Eiffel a été construite pour 1889, centenaire de la Révolution. Le bicentenaire de la Révolution et le centenaire de la tour Eiffel sont donc étroitement liés. Nous aurons une très grande fête le 17 juin, organisée par les artistes français et étrangers les plus prestigieux.

Une vocation européenne

— Pouvez-vous nous indiquer quels crédits Paris compte consacrer, au total, à l'ensemble de ces diverses manifestations ?

— Il y a un crédit que je dirais direct, qui est de l'ordre de 60 millions de francs, et des crédits qui se trouvent dans chaque direction pour financer les opérations retenues pour le Bicentenaire, et qui sont de l'ordre de 40 à 45 millions. Au total, c'est une centaine de millions. La somme peut paraître élevée aux Parisiens. Je veux leur dire que la plupart de ces crédits correspondent à des opérations qui resteront à Paris, qui enrichiront ou embelliront notre capitale. Je pense notamment aux œuvres commandées que j'ai mentionnées et qui entreront dans notre patrimoine.

— Quel surcroît de notoriété, quelle perspective d'avenir pour Paris, dont la réputation n'est plus à établir, attendez-vous de 1989 ?

— S'agissant des droits de l'homme, Paris a une vocation exemplaire qui doit être en permanence entretenue et l'occasion se présente naturellement de le faire avec cette commémoration. D'autre part, je pense que Paris a tout naturellement vocation pour des raisons à la fois géographiques, techniques, culturelles, à être la vraie capitale de l'Europe de demain. Il faut donc qu'elle se dote à la fois des moyens, des équipements, mais aussi du prestige qu'implique une telle vocation.

— La place de Paris en France et dans le monde étant ce qu'elle est, et la vie politique quotidienne ce que nous savons, la préparation du Bicentenaire peut-elle aller sans une concurrence, latente ou exacerbée, entre l'Etat et la ville ?

— Je ne vois pas dans ce domaine de concurrence entre l'Etat et la ville. Nous avons une coopération parfaite avec la mission du Bicentenaire. Il ne peut y avoir que complémentarité.

Les moyens et les fins

— Rejetteriez-vous comme caricaturale l'idée qu'un enjeu caché du Bicentenaire a été et reste un surcroît d'auto-affirmation médiatique de M. Mitterrand ou de vous-même, les deux hypothèses paraissant difficilement conciliables ?

— Je ne suis pas en mesure de parler au nom de M. Mitterrand. Pour ma part, je ne recherche aucune affirmation médiatique à travers le Bicentenaire. Il s'agit d'une célébration nationale qui dépasse les préoccupations individuelles.

— L'organisation à Paris du sommet des sept pays les plus riches du monde, le 14 juillet prochain, vous paraît-elle de nature à compliquer le déroulement de ce qui sera sans doute le principal temps fort du Bicentenaire ?

— Naturellement, cela complique le déroulement des célébrations et a conduit à l'annulation, que j'ai beaucoup regrettée, du grand spectacle de Jean-Michel Jarre le 14 juillet. Mais je comprends cette situation. La France, qui cumule pendant cette période la présidence de la Communauté et la réunion des sept pays les plus riches du monde, devait saisir l'occasion pour réunir le sommet à Paris. Et le réunir le 14 juillet avait une valeur symbolique exceptionnelle. J'ai donc approuvé l'idée d'une réunion des sept pays industrialisés à cette date à Paris. J'ai une certaine expérience de ces sommets. Ils comportent des contraintes considérables pour la ville qui les reçoit, surtout en matière de sécurité. Ce ne serait pas raisonnable d'organiser de grandes manifestations populaires en même temps. C'est ce qui a conduit le gouvernement à demander le report de son spectacle, dans des conditions qui n'ont pas convenu à Jean-Michel Jarre, ce que je comprends. Je le regrette beaucoup pour les Parisiens.

— Nous sommes maintenant à quelques jours de 1989. Quels sont votre regret le plus vif et votre vœu le plus ardent pour le Bicentenaire ?

— Je n'ai pas de regret. Je pense que Paris et surtout la France en retireront un surcroît de prestige. Je souhaite, c'est mon vœu le plus cher, que ce soit une réussite. Mais il y a quelque chose de plus important, au-delà de Paris et de la France, c'est l'affirmation du caractère insupportable des violations des droits de l'homme, là où ils ne sont pas respectés, du caractère véritablement universel de ces droits qui doivent être élargis au monde entier.

» Je souhaite que, à l'issue de cette commémoration un peu partout les droits de l'homme soient un peu mieux respectés dans les pays où ils ne le sont pas encore.

» Bernanos écrivait fort justement qu'une civilisation est morte quand les moyens ont achevé de remplacer les fins. La finalité d'une civilisation, c'est naturellement la grandeur de l'homme et sa dignité. Trop souvent les moyens ont, hélas ! tendance à remplacer les fins. Il faut inverser cette situation. C'est aussi l'idée qui m'a animé dans le cadre de cette préparation du Bicentenaire... »

Propos recueillis par MICHEL KAJMAN et ANDRÉ PASSERON.

Le programme

Le programme municipal parisien du Bicentenaire, annoncé mercredi 14 décembre par M. Jacques Chirac, comporte entre autres manifestations et animations :

● **Les feux de la liberté** : une Bastille construite en bois de peuplier accueillera sur 2 000 mètres carrés pendant neuf mois des expositions, des manifestations culturelles et des animations diverses.

● **Quand Paris dansait avec Marianne** : exposition. La contribution de la Ville de Paris au Centenaire (Musée du Petit Palais, du 10 mars au 21 août).

● **Plusieurs expositions** au couvent des Cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-médecine (75006).

● **L'Hôtel de Ville et la Révolution** : présentation à l'Hôtel de Ville, de mai à septembre 1989, des événements historiques qui s'y sont déroulés pendant la période révolutionnaire.

● **Une rue en 1789** : reconstitution des métiers du dix-huitième siècle dans un décor évoquant une rue parisienne en 1789 (passage Louis-Philippe, onzième arrondissement).

● **Le patrimoine parisien pendant la Révolution** : exposition à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, d'octobre à novembre 1989.

● **Festival du théâtre révolutionnaire** : de juin à août 1989 au Bataclan.

● **1789 sur Seine** : spectacle musical et pyrotechnique, quai Saint-Bernard cinquième arrondissement, le 23 septembre 1989.

● **Fidelio** : opéra de Beethoven, en novembre 1989 (Théâtre du Châtelet).

● **Les Parisiens fêtent la Révolution** : projection du *Napoléon*, d'Abel Gance, spectacles sur les places et dans les jardins, et grande parade des Parisiens les 24 et 25 juin.

● **Hommage américain au Bicentenaire** : parade américaine et concert le 8 juillet 1989.

● **Spectacle pyrotechnique et musical** (15 juillet).

● **Couleurs de liberté** : rassemblement de carnavals venus du monde entier (25 août 1989).

● **Fêtes des provinces de France** : du 1er avril au 11 juin 1989, fête-exposition, présentation hebdomadaire des provinces avec leurs particularités et produits.

● **Diverses activités et spectacles** destinés aux enfants.

Communication

Programmes de télévision et édition

Accord entre la NHK et le groupe Maxwell

Après l'Europe où il prévoit de lancer son quotidien *The European*, l'URSS où il a signé un accord portant sur la modernisation de la presse soviétique, le groupe de communication de M. Robert Maxwell, Maxwell Communication Corporation PLC se tourne vers l'Extrême-Orient. Il a signé, courant novembre, un accord de coopération multimédias, valable deux ans, avec la Nippon Hoso Kyokaï (NHK), la télévision publique japonaise, concernant à la fois la fourniture de programmes et l'édidion. La NHK envisage, en effet, de lancer en avril 1989 une seconde chaîne de télévision par satellite, qui serait totalement consacrée à l'information comme le fait, aux Etats-Unis et en Europe, la chaîne américaine CNN de M. Ted Turner.

Selon l'accord, signé lors d'une visite à Paris de M. Keiji Shima, vice-président de NHK, le groupe Maxwell fournira à la principale chaîne de télévision au Japon un magazine européen hebdomadaire qui sera diffusé chaque week-end. Ce magazine, auquel participeront deux filiales françaises de M. Robert Maxwell, TCT et Sygma TV, sera livré dans la langue du pays où il aura été tourné (France, Allemagne de l'Ouest, Grande-Bretagne, notamment) et doublé par la NHK.

La NHK avait annoncé récemment qu'elle était prête à acheter des programmes de télévision européens — moins chers que les productions nippones — et à y conscrer 20 millions de dollars par an, soit 110 millions de francs (*le Monde* du 10 novembre 1987). Outre la coopération concernant les programmes de télévision, le groupe Maxwell et la NHK envisagent d'éditer des livres tirés des émissions de la télévision japonaise. Ils pourraient être diffusés en Grande-Bretagne, en Asie et aux Etats-Unis. Dans ce dernier pays, le groupe Maxwell bénéficierait de l'infrastructure des éditions Macmillan, qu'il vient d'acquérir.

Y.-M. L.

Le concert de l'Orchestre philharmonique du monde à Montréal

Chanteurs et musiciens reliés par satellite

MONTRÉAL correspondance

Le concert donné lundi soir 12 décembre à Montréal par l'Orchestre philharmonique du monde, sous la direction de Françoise Legrand, s'est déroulé sans trop d'anicroches, malgré le pari technique qu'il représentait. En plus de l'orchestre des cent huit musiciens venus de soixante pays, les spectateurs, réunis dans la salle Wilfried-Pelletier de la place des Arts, ont pu entendre et voir, en direct, sur écrans géants, les trois chœurs d'une centaine de voix qui se trouvaient à San-Francisco, Genève et Moscou et qui étaient reliés par satellite à Montréal. Seul vrai problème : un long silence de vingt secondes des trois chœurs au cours du mouvement final de la *9e Symphonie* de Beethoven.

L'Orchestre philharmonique du monde, dont les musiciens sont chaque fois renouvelés, donne un concert une fois l'an dans un pays et un continent différents, les bénéfices étant versés à une œuvre humanitaire. Le premier concert a eu lieu en 1985 à Stockholm, sous la direction de Carlo-Maria Giulini, suivi d'un autre en 1986 à Rio-de-Janeiro, avec Lorin Maazel, puis à Tokyo en 1987, avec Güseppe Sinopoli. Mais c'était la première fois cette année que des chœurs en provenance d'autres villes se joignaient à l'orchestre, le recours aux satellites et aux images faisant même de l'événement une première mondiale. Françoise Legrand, à qui revient l'idée de créer cette unité musicale, a d'ailleurs déclaré qu'elle avait décidé de conduire elle-même l'orchestre, cette année, car aucun chef n'était prêt à prendre les risques inhérents à une telle entreprise.

Ce concert a, par ailleurs, donné lieu au lancement officiel de la décennie mondiale de développement culturel décrétée au début de l'année par l'UNESCO.

● **L'INC souhaite un contrôle européen de la publicité télévisée.** — L'Institut national de la consommation souhaite l'extension au niveau européen du contrôle *a priori* de la publicité télévisée, afin notamment d'éviter les messages mensongers ou trompeurs, ou ceux qui pourraient porter atteinte aux convictions (religieuses, politiques, morales...) de certains publics. Cette proposition - qui va à l'encontre des demandes des publicitaires, plutôt partisans d'un contrôle *a posteriori* — fait partie d'un ensemble de six mesures avancées par l'INC en faveur de l'Europe des consommateurs. L'INC souhaite ainsi une réglementation européenne de la télévente, une directive sur les clauses abusives,spécialement en matière de banque et d'assurance, une généralisation de la garantie contractuelle. Enfin, l'INC souhaite l'institution au niveau européen des procédures d'action d'intérêt collectif.

● **Les fondateurs de Sofinergie créent une seconde Sofica.** — Paribas, la banque OBC, la Compagnie financière Edmond de Rothschild, UGC et la CLT-RTL, fondateurs en 1985 de la Sofica (Société de financement du cinéma et de l'audiovisuel), Sofinergie, ont décidé d'en créer une seconde : Sofinergie 2. Compte tenu du capital initial apporté par les fondateurs, une souscription de 43,5 millions de francs est ouverte au public depuis le 8 décembre. Sofinergie 2 sera gérée par les mêmes responsables que son aînée et selon les mêmes principes. Avec 196 millions de francs de capital et près de huit cents actionnaires, Sofinergie constitue la plus importante Sofica. Elle a déjà investi près de 190 millions de francs dans cinq séries télévisées (dont « L'heure Simenon ») et cinquante longs métrages (*Autour de minuit, Chouans, Quelques jours avec moi*...). Ses actionnaires d'origine pourront céder au groupe UGC, au terme du délai de détention obligatoire de cinq ans, la moitié des actions qu'ils avaient souscrites lors de sa création.

● **Un débat sur « les journalistes et le pouvoir » à Nantes.** — *Le Nouvel Observateur* et le Centre de communication de l'Ouest organisent à Nantes, jeudi 15 décembre, un débat public sur les relations intenses, et parfois tumultueuses, que les journalistes entretiennent avec ceux qui détiennent des pouvoirs : PDG, milieux financiers, hommes politiques, services secrets... Avec la participation de Philippe Alexandre (RTL), Pierre Benichou *(le Nouvel Observateur)*, Maurice Grassin *(Ouest-France)*, Laurent Joffrin *(le Nouvel Observateur)*, Edwy Plenel *(le Monde)*, Wolinski *(le Nouvel Observateur)*.

★ Jeudi 15 décembre, 18 heures, Centre de communication de l'Ouest, tour Bretagne, place Bretagne, Nantes (entrée libre).

● **Séminaire radio.** — L'ARAC (Association de recherche d'animations culturelles) et Radio-Aligre organisent, samedi 17 décembre, un séminaire consacré aux « radios communautaires ». Cette séance, à laquelle participeront des journalistes de radio et de presse écrite, aura lieu à 14 heures à l'AGECA, 177, rue de Charonne à Paris (tél. : 43-70-54-48).

● **L'Association des agences conseils en publicité change de nom.** — L'Association des agences conseils en publicité (AACP), qui rassemble la majorité des agences publicitaires françaises à l'exception de celles du groupe Eurocom (Havas), a décidé, lors de son assemblée générale extraordinaire du 6 décembre, de s'appeler désormais Association des agences conseils en communication (AACC). Ce changement de dénomination du syndicat, créé en 1972, traduit l'élargissement de la palette de l'Association qui comprend des agences spécialisées en publicité médicale et agricole et, depuis 1985, des sociétés spécialisées en marketing direct et promotion. L'AACC a réélu à sa présidence M. Armand de Malherbe (agence Ted Bates) qui est aussi président de l'European Association of advertising Agencies.

M. Alain Decaux souhaite le lancement de TV 5-Afrique

Le ministre délégué chargé de la francophonie, M. Alain Decaux, a décidé de mettre à l'étude un projet de télévision francophone par satellite vers l'Afrique, TV 5-Afrique. Le GIE (groupement d'intérêt économique), Satellimages, regroupant TF 1, A 2 et FR 3 a été chargé de cette mission. TV 5-Afrique pourrait être présentée au sommet francophone de Daker en 1989, précise Satellimages, qui gère déjà la chaîne par satellite TV-5 Europe. L'étude du projet a été confiée à M. André Lhomme, administrateur civil hors classe, nommé chargé de mission par le président de TV 5- Europe, M. Jean-Jacques Célérier,

Ce projet est le quatrième destiné à l'Afrique. La SOFIRAD, holding gérant les intérêts de l'Etat dans l'audiovisuel, a récemment confié à M. Fouad Ben Halla, ancien directeur de RFI, une étude sur l'éventuelle fourniture de programmes de télévision aux pays d'Afrique par l'intermédiaire d'une banque d'images, baptisée Canal France. La chaîne cryptée Canal Plus a, de son côté, décidé de créer Canal Plus Afrique, société destinée à permettre la diffusion par satellite des programmes de la chaîne cryptée en Afrique francophone.

Enfin, TF 1 s'est associée à de grandes sociétés marocaines pour le lancement, le 3 mars prochain, de 2 M, la deuxième chaîne marocaine dont la diffusion devrait s'étendre ultérieurement à d'autres pays.

Société

JUSTICE

L'acquisition du Murillo de Suzanne de Canson mise en question

Chef du département des peintures du Louvre, M. Pierre Rosenberg est inculpé de recel

M. Pierre Rosenberg, chef du département des peintures du Musée du Louvre, dont il est également le conservateur en chef, a été inculpé, mardi 13 décembre, de recel par M. Jean-Pierre Bernard, juge d'instruction à Toulon, chargé de l'affaire de la succession Canson. Le Louvre avait acheté, en 1985, un tableau de Murillo vendu par Joëlle Pesnel, principale inculpée de ce dossier, alors qu'il appartenait en réalité à Suzanne de Canson, décédée en 1986. La décision du magistrat instructeur se fonde sur le soupçon que, lors de cette transaction, M. Rosenberg ne pouvait ignorer le caractère douteux du titre de propriété de Mme Pesnel, qui est notamment inculpée de vol.

Hier provinciale, l'affaire Canson, où se mêlent vols de toiles de maître, captation d'héritage et trafic de faux tableaux, était devenue parisienne (*le Monde* du 19 novembre, des 3, 7 et 10 décembre). La voici qui, brusquement, prend une dimension internationale. C'est que, dans le monde du marché de l'art, M. Rosenberg n'est pas n'importe qui. Agé de cinquante-deux ans, entré au Louvre en 1961, où il a fait toute sa carrière au département des peintures, il est, depuis peu, l'un des treize inspecteurs généraux des Musées de France, fonction prestigieuse dans son milieu professionnel.

De renommée mondiale, sans doute l'un des meilleurs spécialistes français des peintres des dix-septième et dix-huitième siècles, fin connaisseur de Poussin, La Tour, Chardin, Watteau et Fragonard, auteur de plusieurs ouvrages érudits, M. Rosenberg est le personnage central de la politique offensive d'acquisition des musées nationaux, encouragée depuis 1981 par M. Jack Lang. A Paris, on le voit plusieurs fois par semaine dans les salles des ventes de l'Hôtel Drouot, mais aussi, cherchant l'occasion inespérée dans les allées du marché aux puces. Décrivant, fin 1983, dans une interview à *l'Express*, son activité, il soulignait la rivalité « *brutale, violente* » entre musées à travers le monde, assurait qu'il était encore « *absolument* » possible de découvrir une grande œuvre ignorée, notamment « *chez les particuliers* », et décrivait les efforts qu'il lui fallait parfois déployer « *en coulisse* » pour convaincre ses collègues du comité des conservateurs de voter l'achat d'un tableau. « *Si tu votes pour mon tableau, je vote pour le tien* », résumait-il.

M. Rosenberg serait-il, aujourd'hui, victime de son dynamisme ? Toujours est-il qu'il fut, au Louvre, l'élément moteur de l'achat, en 1985, du *Gentilhomme sévillan*, de Murillo. Alerté par un catalogue de Christie's, de Londres, qui annonçait la vente aux enchères, le 5 juillet 1985, de ce tableau, il engagea auprès de M. Michel Laclotte, alors chef du département des peintures, et aujourd'hui directeur du Louvre, puis de M. Hubert Landais, directeur des Musées de France, la procédure qui devait aboutir au retrait de la vente et à une transaction à l'amiable pour un montant de 5 millions de francs, confirmé par une lettre de M. Lang du 24 juillet 1985. La bénéficiare fut donc Mme Pesnel qui, représentée par Me Paul Lombard, avocat au barreau de Marseille, et par un notaire suisse de Genève, Me Didier Tornare, assurait que ce tableau provenait de la succession de sa grand-mère, Jeanne Chappuis, décédée en 1979.

Or, aux yeux du juge d'instruction, le Louvre avait les moyens de découvrir que ce titre de propriété était faux. M. Rosenberg avait, en effet, vu, en 1975, le Murillo, présenté à l'époque par un certain baron de Landevoisin, qui agissait sans doute comme courtier. Il s'était surtout enquis, au début de 1981, auprès de la galerie parisienne Pierre Birtschansky, qui avait eu en dépôt le tableau, de la situation de cette œuvre. On lui avait alors indiqué que la propriétaire était... Suzanne de Canson, en lui conseillant de lui écrire ; ce qu'il fit, le 9 mars 1981, en lui adressant deux lettres en poste restante, à Nice et Magagnosc, près de Grasse. La seconde lui revint, tandis que la première, récupérée par Suzanne de Canson, ne reçut pas de réponse, mais a été, récemment, découverte par le juge Bernard.

Une lettre de trop

C'est cette lettre qui motive aujourd'hui l'inculpation de M. Rosenberg. Elle porte en en-tête la mention : Direction des musées de France. Son texte intégral est le suivant : « *Madame, Je sais que vous êtes en possession d'un important portrait d'homme attribué à Murillo, que nous avions vu il y a quelques années et que nous avions envisagé d'acquérir. La chose à l'époque ne s'était pas faite pour des raisons indépendantes de notre volonté. J'aimerai, cependant aujourd'hui reprendre contact avec vous et vous demander si vous accepteriez de vous défaire de cette toile, et si vous voudriez avoir l'extrême obligeance de m'en communiquer le prix* ». Cette lettre a d'autant plus surpris le juge d'instruction qu'elle ne figurait pas dans le dossier qui lui fut communiqué, il y a quelques semaines, par la direction des Musées de France.

Deux passages sont, rétrospectivement, embarrassants pour M. Rosenberg : « *Vous êtes en possession* » et « *reprendre contact avec vous* ». Quand, en 1985, le conservateur plaida pour l'achat du Murillo pouvait-il ignorer cette piste qui, à tout le moins, jetait quelques doutes sur les prétentions de Mme Pesnel ? Celle-ci n'affirmait-elle pas avoir hérité le Murillo de sa grand-mère décédée en 1979, soit deux ans *avant* la lettre où M. Rosenberg tenait pour acquis le titre de propriété de Suzanne de Canson ?

M. Rosenberg assure qu'il ne s'est posé aucune question et n'a procédé à aucune vérification. Déclaration, confortée par un communiqué du ministère de la culture (*le Monde* du 14 décembre), qui ne laisse pas de *surprendre : en 1985, le conservateur* du département des peintures n'a-t-il pas retrouvé dans ses dossiers les documents de 1975 prouvant que le Murillo était alors en France, afin de faire pression sur Christie's et d'obtenir *le retrait du tableau de la vente* londonienne ? Dans ce cas, comment n'aurait-il pas retrouvé les doubles de ses lettres de 1981 ? Autant de questions que le juge d'instruction posera à M. Rosenberg quand il l'entendra sur le fond. Quant au chef d'inculpation choisi, il s'explique logiquement : l'un des éléments constitutifs *du recel est le fait que l'acheteur* n'ait pu ignorer l'origine douteuse de ce qu'on lui vendait.

Cependant, ce n'est pas vers le Louvre seul que le juge Bernard entend orienter son instruction. Entre les Musées nationaux et Mme Pesnel, qui eut pour complice Me Robert Boissonnet, avocat toulonnais également inculpé et écroué, il y eut un intermédiaire, le cabinet de *Me Lombard, ce qui a déjà motivé*, vendredi 9 décembre, l'inculpation d'une ancienne collaboratrice de celui-ci, Me Marie-France Pestel-Debord. Celle-ci assure qu'elle fut, dans cette affaire, d'abord la collaboratrice de son patron. Ce sont de ses déclarations, lorsqu'elle sera entendue sur le fond, que peut dépendre maintenant le sort de Me Lombard lui-même.

C'est que, au début de 1985, Me Lombard apparaît l'unique conseil de Mme Pesnel et ne semble avoir eu recours à sa collaboratrice qu'en mars ou avril de la même année. Ainsi, dès le 14 février 1985, Christie's écrit à Mme Pesnel en lui demandant : « *Me Lombard peut-il nous assurer que l'Etat français ne va pas préempter ?* » Et le lendemain, 15 février, dans une lettre manuscrite, Mme Pesnel écrit à son avocat pour lui demander de prendre contact avec les « *représentants qualifiés de l'Etat français pour connaître la position de ce dernier en ce qui concerne un éventuel droit de préemption sur le tableau de Murillo* ».

Derrière ce feuilleton, où se côtoient nombre de personnalités du barreau, se dessine un dossier à tiroirs. Une importante affaire de faux, instruite à Paris et dans laquelle Mme Pesnel est également inculpée, est en effet venue s'ajouter à la sordide histoire de captation d'héritage qui en fut le point de départ.

Un point de départ que l'on ne voudrait pas voir enfoui sous une chronique mondaine et parisienne : le décès mystérieux, le 16 septembre 1986, au domicile varois de Mme Pesnel, d'une vieille femme, enfermée jour et nuit, privée de nourriture, hurlant sans espoir, Suzanne de Canson.

GEORGES MARION et EDWY PLENEL.

Un passionné

M. Pierre Rosenberg est l'une des vedettes des musées de France. Sa célèbre écharpe rouge *est connue à Paris comme* à New-York, à Londres comme à Milan.

Son domaine incontesté est la peinture française des dix-septième et dix-huitième siècle. Depuis une quinzaine d'années, il est le maître d'œuvre des grandes expositions qui couvrent cette période de l'histoire de l'art, en France et aux Etats-Unis.

Mais la réussite de ce gros travailleur lui a suscité pas mal d'ennemis. Ceux-ci lui reprochent, bien sûr, son aura médiatique, mais aussi la « légèreté » *dont il aurait fait preuve à l'occasion* de certains de ses achats. On se souvient de la polémique qui a accompagné l'entrée au Louvre du *Verrou* de Fragonard, — dont l'authenticité a encore été contestée ces dernières semaines. On rappelle une *Diane au bain* de Watteau que l'on a dû décrocher rapidement de la Grande Galerie du musée. Récemment, on lui a reproché d'avoir accepté de préfacer le catalogue de la vente Roberto Polo, cet homme d'affaires américain, actuellement accusé d'escroquerie en Italie. Il est vrai *que le Louvre avait pu recevoir, à* l'occasion de cette vente, *l'Adoration des bergers*, de Fragonard. Et pour un passionné comme *Pierre Rosenberg, une pièce de* cette importance valait bien quelques lignes.

Un conservateur de musée, affirme souvent Pierre Rosenberg, ne doit plus être seulement un homme de cabinet.

Il doit être constamment à l'affut des pièces importantes, fréquenter les salles de vente, les galeries ou les marchés aux Puces. Il doit suivre le mouvement des œuvres qui risquent d'être mises en vente ou de franchir les frontières.

Enfin, les expositions natio*nales que les conservateurs* organisent ont souvent une influence décisive sur la cote des artistes et ils sont, pour les marchands, la garantie suprême en matière d'authentification. Leurs laboratoires sont seuls équipés pour décortiquer un tableau et, le cas échéant, lui donner une identité. La meilleure preuve en est cette œuvre achetée il y a une *vingtaine d'années*, 2 200 F à Drouot et revendue, avant hier, plus de 7 millions de francs : le Louvre avait reconnu là le pinceau de Poussin.

E. de R.

SCIENCES

Coup d'accélérateur pour la recherche

(Suite de la première page.)

Bref, « *la France est bien un grand pays scientifique et technique*, comme le dit ironiquement un expert, *mais elle est toujours derrière les premiers de la classe* ». Ce décalage avec les concurrents est d'autant plus préoccupant que la part du financement de la recherche venant de l'industrie, comme celle consacrée à son exécution, est l'une des plus basses des pays industrialisés. Le constat n'est pas neuf et le Conseil supérieur de la recherche et de la technologie s'en est alarmé, comme bien d'autres, à de nombreuses reprises.

Aussi convient-il de corriger le tir au plus vite en gardant à l'esprit que pour recoller au peloton de tête d'ici à 1993, date symbole de l'ouverture des frontières en Europe, il faudra gagner quelque 0,5 % du PIB. Ce qui signifie, en d'autres termes, qu'il va falloir dégager quelque 25 milliards de francs pour « *combler notre déficit* » en donnant une priorité aux domaines techniques et industriels (1). Certes, l'objectif affiché est un peu moins ambitieux que le chiffre mythique des 3 % du PIB longtemps avancé. Mais il serait irréaliste pour M. Curien de vouloir l'atteindre à tout prix eu égard à la conjoncture actuelle. D'autant que le ministre de la recherche a pratiquement l'assurance que les crédits qui lui sont alloués vont faire l'objet d'une programmation financière dans le cadre du Plan. Il paraît donc acquis que le niveau des ressources disponibles pour les quatre ou cinq ans qui viennent ne sera pas moins important que celui obtenu cette année.

Cette aisance financière ne saurait suffire à améliorer les *choses si* elle ne s'accompagnait d'une politique de redressement dans deux domaines : la relance de la recherche de base et le développement des relations recherche-industrie. Si généralement on s'accorde à reconnaître que la recherche de base est en France de bonne qualité, on lui reproche cependant sa lourdeur, son cloisonnement et ses difficultés à diffuser dans le tissu industriel ou à se redéployer rapidement quand il le faut vers de nouveaux champs d'activité. C'est la raison pour laquelle le ministère de la recherche souhaite que soit menée une réflexion sur ce thème. « *Non pas pour orienter fermement les gens, mais plutôt pour les amener à réfléchir, dans un cadre international, sur leur devenir et sur les enjeux de leur discipline.* »

A cet effet devraient être organisés sur l'ensemble du territoire français toute une série de colloques thématiques (« Avenir de la physique », « Sciences du vivant », « Culture scientifique et technique », etc.). Il ne s'agit pas de renouveler avec cette opération celle, plus vaste, qui avait été engagée en 1982 par M. Jean-Pierre Chevènement pour sortir les scientifiques de leur ghetto. Il s'agit en revanche de permettre aux chercheurs et aux universitaires d'identi*fier les défauts du système français* de recherche et de dégager des axes prioritaires de travail. Ce n'est qu'après que les organismes de recherche et les universités traiteront la « substantifique moelle » de ces réunions et tenteront de mettre sur pied des « *projets d'entreprises* » dont l'exécution sera soumise à « *évaluation rigoureuse et régulière* ».

Une « haute autorité »

La structure chargée d'apprécier ces projets devrait se présenter *comme un système* à trois étages. Le premier sera constitué d'une sorte de « haute autorité », d'une mission permanente composée de quelques personnes choisies pour leurs compétences scientifiques ou économiques, qui déciderait des évaluations à faire. Le second sera l'observatoire de l'activité de la science et de la technologie, récemment mis en place par M. Pierre Papon, qui a la charge de définir les critères et la méthodologie de l'évaluation propre à chaque secteur. Car il est vrai qu'on n'évalue pas de la même façon les sciences sociales et la physique. Enfin, le troisième et dernier étage sera constitué par les différentes équipes d'experts français et étrangers chargées de mener concrètement l'évaluation qui leur a été confiée.

Tout cet ensemble ne saurait avoir sa cohérence sans qu'un effort accru soit fait en faveur de la recherche technique et des relations *recherche-industrie. Dans ce* domaine, le ministre a pris acte des critiques formulées à l'égard des grands programmes (électronucléaire, océan, spatial, Électronique, Aéronautique), auxquels certains reprochent de tenir lieu de seul soutien à la recherche industrielle. Il souhaite donc qu'une évaluation en soit faite et que des procédures de diffusion des innovations nées de ces différents programmes soient mises en place pour permettre à l'ensemble du tissu industriel d'en bénéficier.

D'autre part, pour augmenter le niveau technologique ou plutôt pour combler le déficit de la recherche industrielle, il est prévu d'encourager, par une mobilité accrue des chercheurs et des procédures d'aide à l'embauche, le rapprochement des laboratoires publics et des industries, mais aussi de favoriser l'apparition de structures auprès desquelles les petites et moyennes entreprises puissent trouver les technologies dont elles ont besoin. C'est la raison pour laquelle devrait être *installé*, essentiellement à leur intention, un réseau de diffusion des technologies s'appuyant notamment sur le potentiel du Commissariat à l'énergie atomique, du Centre national de la recherche scientifique, des *centres techniques*, des laboratoires, des écoles d'ingénieurs et des organismes de valorisation de la recherche.

Les grands groupes pourront également y avoir accès. Mais leurs besoins sont moins criants. Car, même s'ils ne sont pas toujours parfaits, ils sont contraints de financer une recherche de bon niveau, au risque de perdre le contact avec les meilleurs. Ce qui est moins facile pour les PME, qui devraient, de ce fait, bénéficier, de la part du ministère, de facilités pour acquérir de la technologie, fût-elle japonaise.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) M. Jacques Chirac avait estimé *en mars dernier que la seule recherche* dans les entreprises devait augmenter de 25 milliards de francs au cours des sept prochaines années.

A Paris

La chambre d'accusation ordonne la mise en liberté de deux policiers impliqués dans une affaire de drogue

Les deux inspecteurs de la police de l'air et des frontières (PAF), Georges Bechouche et René Baudin, écroués pour infractions à la législation sur les stupéfiants depuis juin 1988 (*le Monde* du 29 juin 1988) ont été libérés, le mardi 13 décembre, sur décision de la chambre d'accusation de Paris qui a estimé nul le mandat de dépôt délivré *contre eux. Leur coïnculpée, Flo*rence Zedan, a bénéficié de la même mesure. Une quatrième personne, Hasiza Nadi, demeure en revanche écrouée à Reims, inculpée dans une autre affaire de trafic de drogue.

La mise en liberté de ces trois inculpés est l'aboutissement d'une bataille juridique consécutive à une erreur de procédure, commise tant par le parquet que par le juge d'instruction de Bobigny chargé de ce dossier, Mme Christine Coste-Floret. Le 24 juin 1988, Georges Bechouche et René Baudin, en poste à l'aéroport de Roissy, étaient interpellés par leurs collègues de l'Office central de répression du trafic illicite des stupéfiants (OCRTIS), alors qu'ils transportaient une valise contenant 7 kilos d'héroïne que venait de leur remettre un inconnu. Florence Zedan et Hasiza Nadi étaient interpellés peu après.

Tous étaient surveillés depuis plusieurs mois. Les deux policiers étant officiers de police judiciaire, le procureur de la République, aurait dû saisir la chambre criminelle de la Cour de cassation pour que soit désignée une juridiction d'instruction. Or, vraisemblablement, par souci de discrétion, cette démarche n'avait pas été faite.

Le 24 novembre, les avocats obtenaient l'annulation de la quasi-totalité de la procédure et la mise en liberté immédiate de leurs clients. Ces derniers étaient pourtant immédiatement réincarcérés en raison de la découverte de faits apparemment nouveaux.

Leurs défenseurs faisaient immédiatement appel de ce second mandat de dépôt qui, conséquence d'une procédure nulle, ne pouvait qu'être nul lui-même. C'est cette argumentation que vient de retenir la chambre d'accusation tout en maintenant les inculpations.

A Strasbourg

Onze pharmaciens condamnés pour trafic d'anabolisants

Trois médecins strasbourgeois, onze pharmaciens du Bas-Rhin, un préparateur en pharmacie et le propriétaire d'une salle de sport de Strasbourg ont comparu, mardi 13 décembre, devant le tribunal correctionnel de Strasbourg pour un trafic portant sur d'importantes quantités d'anabolisants destinés, en majeure partie, à des culturistes ouest-allemands.

Pour le ministère public, les ordon*nances incriminées étaient « de véritables bons de commande »*, certaines atteignant des prescriptions de 50 à 150 boîtes, voire 350, alors que la réglementation limite le maximum à 6 boîtes. En ce qui concerne les pharmaciens, il leur était reproché d'avoir, pour certains, accepté « *avec une désinvolture inexcusable* » des ordonnances suspectes (l'une d'elles prescrivait 690 ampoules en une fois) en omettant, en outre, d'inscrire ces produits à l'ordonnancier.

Finalement, le tribunal a relaxé les docteurs Charles Sutter, Georges Weise et Isaac Abessera, qui avaient prescrit d'importantes doses d'anabolisants sans en indiquer la posologie ni le mode d'administration. Le ministère public avait requis contre eux une peine d'emprisonnement de trois mois avec sursis, assortie d'une amende de 10 000 F.

Les onze pharmaciens ainsi que le préparateur et le propriétaire de la salle de sport ont été condamnés à des amendes de 5 000 F à 10 000 F, assorties pour quatre d'entre eux d'une peine d'emprisonnement d'un mois avec sursis pour « *infraction aux réglementations sur le commerce ou l'emploi de substances vénéneuses* ». Le ministère public avait requis des amendes de 5 000 F à 15 000 F et des peines d'emprisonnement de trois mois avec sursis.

Shakarchi Zurich n'est pas Shakarchi Genève

La mise en cause, dans l'affaire de blanchiment en Suisse de dollars provenant de trafics de drogue, de la société de Zurich Shakarchi Trading a suscité l'émoi de la société Mahmoun K. Shakarchi SA de Genève.

A la demande de cette dernière, nous précisons que « *les Shakarchi de Zurich et ceux de Genève n'ont pas la même activité* » et qu'« *il n'existe entre les deux sociétés aucun lien commercial ni juridique* ».

Quant à la société PAMP, spécialisée dans les transformations diverses de l'or et implantée dans le Tessin, « *elle dépend de Shakarchi Genève et n'a donc, elle non plus, rien à voir avec l'affaire dite de la « connection libanaise »*.

Vingt mille Parisiens privés de téléphone

Vingt mille Parisiens du sixième arrondissement sont privés de téléphone depuis le mardi 13 décembre, à la suite d'un incendie qui a détruit, au petit matin (à 5 heures), des câbles d'une chambre technique du *central Danton*, boulevard Saint-Michel.

La police enquête pour connaître les causes du sinistre. Celui-ci s'étant déroulé dans une galerie située à 15 mètres de profondeur, les travaux de *réparation sont assez* pénibles, et il faudra, semble-t-il, quelques jours pour rétablir l'ensemble des abonnés. Mais, d'ores et déjà, tous ceux qui sont prioritaires (médecins, infirmières...) sont dépannés. *Le téléphone de l'hôpital* Cochin, en particulier, a été rétabli mardi dès 11 heures, indique-t-on auprès de France Télécom.

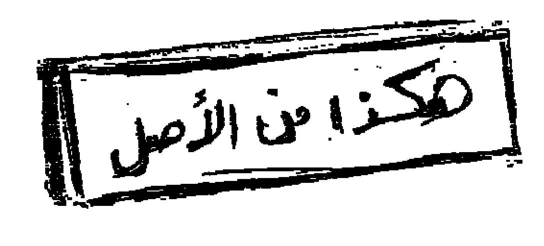
PARIS

Un musée municipal d'urbanisme et d'architecture

*Paris a désormais son musée muni*cipal d'urbanisme et d'architecture. Le Pavillon de l'Arsenal a été inauguré, mardi 13 décembre, par M. Jacques Chirac. Dans cet ancien entrepôt du dix-neuvième siècle aux structures *métalliques*, situé 21, boulevard Morland (4e), non loin de la Bastille, les visiteurs pourront interroger une immense maquette de la Ville et ses localisations par rayon laser ou consulter la collection permanente : « Paris, la Ville et ses projets. »

Des gravures et photos montrent l'évolution des frontières de l'agglomération, le déplacement des enceintes successives. Une exposition temporaire retrace l'histoire d'un projet, vingt ans de travaux de l'Atelier parisien d'urbanisme, et présente quatre dossiers d'aménagement : le secteur Citroën, l'est de Paris, Bercy-Tolbiac et la couronne de Paris. Cinquante mille documents visuels peuvent être reproduits à la demande. Ouverture : le 20 décembre.

● **Le droit d'accès au fichier d'Interpol.** — La commission de contrôle interne des fichiers d'Interpol, qui compte parmi ses membres M. Jacques Fauvet, président de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), vient d'achever son rapport d'activité pour l'année 1988. Après un nombre important de vérifications, la commission a constaté qu'Interpol a géré ses fichiers « *suivant une application scrupuleuse de la réglementation* ». Cependant, la commission, « *regrette* » dans un communiqué que « *le droit d'accès indirect que peuvent invoquer tous les ressortissants ou résidents d'un pays membre d'Interpol soit insuffisamment connu* ». Elle « *estime, en effet, que la connaissance de sa mission et de l'existence du droit d'accès indirect, en particulier par le public, aura pour effet une clarification du rôle et de la mission d'Interpol* ». La commission rappelle que « *les personnes souhaitant exercer leur droit d'accès indirect aux fichiers d'Interpol peuvent s'adresser au président de la commission de contrôle (BP 205, 92212 Saint-Cloud Cedex, France* ».



Société

DÉFENSE

Au profit de la force aéromobile et du missile Hadès

L'armée française reçoit ses premiers hélicoptères Super-Puma

MARIGNANE
(Bouches-du-Rhône)
de notre envoyé spécial

Nul n'est prophète en son pays. La société Aérospatiale l'aura implicitement démontré, en remettant, le mardi 13 décembre, dans ses usines de Marignane (Bouches-du-Rhône), son premier hélicoptère Super-Puma à l'armée de terre française quatorze ans après en avoir lancé le programme et avoir dû, pendant tout ce temps-là, compter sur les seules exportations de ce matériel pour commencer à rentabiliser son opération.

Engagée dans d'autres programmes d'hélicoptères, comme la Gazelle anti-chars (acquise à 300 exemplaires en ligne) ou l'hélicoptère de manœuvre Puma (120 en ligne), l'armée de terre s'est trouvée dans l'impossibilité financière de participer au développement du le Super-Puma, un hélicoptère tactique de 9 tonnes complètement différent du précédent auquel il a simplement emprunté une partie du nom pour continuer à profiter de sa réputation auprès des clients.

Devant le premier exemplaire destiné à l'armée de terre française et peint aux couleurs trois tons (marron, noir et vert) de l'OTAN, le président de l'Aérospatiale, M. Henri Martre, a expliqué que Super-Puma est « *une aventure industrielle* » de 900 millions de francs cofinancés par son constructeur et par une avance de l'Etat d'un tiers de ce montant (aujourd'hui remboursée à hauteur de 240 millions de francs). Les succès à l'étranger (deux cent soixante-seize « machines » exportées à ce jour, depuis 1981, date de leur entrée en service) n'ont pas peu contribué à restituer ses subventions à l'Etat en l'absence de commandes françaises et en attendant, comme l'ajoute M. Martre, que « *les bonnes fées de l'administration* » se soient penchées sur le dossier.

Le radar Orchidée

Ces « *bonnes fées* » ont, dans un premier temps, été modestes, avec l'achat, en 1983, de trois Super-Puma par la Direction des centres d'expérimentations nucléaires (DIRCEN) et avec l'acquisition, en 1987, de deux « machines » du même type par le Groupement des liaisons aériennes ministérielles (GLAM) pour le déplacement des autorités gouvernementales. Entre-temps, en juillet 1986, l'armée de terre décidait, à son tour, de se lancer dans l'aventure et son propos est plus ambitieux que celui des deux premiers clients fançais.

La perspective retenue par l'état-major est double, en effet. Primo : la commande, par tranches, entre 1987 et 1990, de trente Super-Puma (au coût budgétaire de 60 millions de francs l'unité) pour les besoins de logistique et de *transport opérationnel* de la Force d'action rapide (FAR). Avec vingt-cinq Super-Puma, par exemple, la division aéromobile de la FAR recevra, sur un itinéraire de 200 kilomètres, jusqu'à 75 tonnes de carburant, de munitions ou de renforts, de quoi garantir une heure de combat à ses Gazelle anti-chars.

Secundo : la commande, entre 1991 et 1995, de vingt Super-Puma (au coût budgétaire de 80 millions de francs l'unité) spécialement modernisés pour emporter le système Orchidée de surveillance du champ de bataille, utile à un corps d'armée pour l'emploi éventuel des missiles nucléaires préstratégiques Hadès ou de ses lance-roquettes multiples (LRM).

A 3 000 mètres d'altitude et en se tenant, pour sa protection, à 50 kilomètres à l'intérieur même du dispositif national ou allié, le radar Orchidée, embarqué à bord d'un Super-Puma, décèlera les mouvements de l'adversaire dans un espace de 100 kilomètres de profondeur sur 80 kilomètres de large. L'armée de terre consacrera 6 milliards de francs (indépendamment des hélicoptères) à la mise au point du système Orchidée, dont l'Aérospatiale a aussi la responsabilité.

Nul *ne songe à dissimuler* la vulnérabilité de ce radar héliporté, qui serait la première cible d'un agresseur dans le ciel, même si Orchidée cherche à rester discret. Mais le système français sera rendu compatible – question de sécurité – avec un programme américain comparable (le JSTAR monté sur Boeing 707) pour travailler ensemble en centrale-Europe.

JACQUES ISNARD.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 14 décembre 1988 :

UN DÉCRET

● Nº 88-1116 du 12 décembre 1988 portant revalorisation de l'allocation de solidarité spécifique.

DES ARRÊTÉS

● Du 24 novembre 1988 relatifs aux périodes d'ouverture de la pêche du saumon et de la truite de mer durant l'année 1989.

● Du 28 octobre 1988 fixant les taux des redevances communale et départementale des mines applicables pour 1988.

ÉDUCATION

En Allemagne fédérale

Les manifestations d'étudiants se multiplient contre le manque de places dans les universités

BONN
de notre correspondant

Les universités ouest-allemandes explosent. Depuis le début du semestre d'hiver au mois de novembre, le malaise va croissant : assemblées générales, grèves des cours, manifestations de rue se multiplient. D'autres actions visant à frapper l'opinion et à attirer l'attention des médias sont organisées : à Berlin-Ouest un cours de mathématiques se tient dans une station de métro pour protester contre le manque de place dans les amphithéatres, à Bonn, un groupe d'étudiants et d'étudiantes se dévêtent devant le ministre de l'education, M. Jürgen Möllemann, afin de lui faire prendre conscience du « *dénuement de l'Université* ». Cette vague de protestations devait être couronnée, le mardi 13 décembre, par une journée d'action nationale des universités. Le même jour, le ministre de l'éducation devait proposer à ses collègues des Länder un plan d'urgence de 2 milliards de deutschemarks (environ 7 milliards de francs) financé paritairement par l'Etat fédéral et les régions.

Le surpeuplement des universités est devenu, dans certaines d'entre elles, insupportable. Le nombre total des étudiants s'élève maintenant à 1,5 million et l'on enregistre cette année un chiffre record d'inscriptions en première année 250 000 c'est-à-dire autant que le nombre total des étudiants en 1968. Le mouvement de protestation a commencé dans des secteurs particulièrement surchargés, comme les instituts de gestion, où se pressent des étudiants désireux d'effectuer des études débouchant sur des emplois. L'annonce que le pays manquera d'enseignants dans les années 90 a également fait reprendre le chemin des facultés à ceux qui désespéraient d'obtenir jamais un poste d'instituteur ou de professeur du secondaire.

Afflux de bacheliers

La crise était pourtant prévisible : en vingt ans, le taux de bacheliers pour une classe d'âge est passé de 7% à 28%. La proportion des bacheliers entamant des études universitaires va elle aussi croissant : 71 % des garçons et 55 % des filles selon une enquête récente. Autre facteur d'engorgement : la tendance à faire durer les études, liée aux incertitudes du marché de l'emploi. En dix ans, la durée moyenne des études s'est accrue en moyenne de deux semestres. Ainsi se sont multipliés les « étudiants prolongés » frisant la trentaine qui repoussent chaque année leur entrée dans la vie active en subsistant grâce à des petits boulots.

Dans le même temps, le taux d'encadrement des étudiants s'est détérioré :de 29 étudiants pour 1 enseignant en moyenne en 1975, il est passé en 1987 à 38 pour 1. Et encore cette moyenne ne rend qu'imparfaitement compte de la situation de certains secteurs particulièrement surchargés : ainsi à Munich, la section de germanistique ne compte que 10 enseignants pour 2 200 étudiants inscrits. La création de nouveaux postes d'enseignants a été quasi nulle depuis 1975. A cela s'ajoutent des difficultés quasi insurmontables pour trouver un logement dans certaines villes universitaires réputées comme Tübingen, Fribourg ou Bonn, dont les capacités d'accueil sont limitées.

L'agitation actuelle révèle de plus que la politique mise en œuvre dans les année 60 et 70, consistant à créer des centres d'études supérieures dans des villes qui en étaient dépourvues, n'a pas atteint ses objectifs : malgré la multiplication des nouvelles universités, les étudiants subissent encore le tropisme des anciens et prestigieux établissements d'enseignement supérieur, comme l'Université technique de Berlin, l'université Goethe de Francfort ou l'université Frédéric Guillaume de Bonn. En Bavière, par exemple, malgré la création de six centres universitaires dans les principales villes, l'université de Munich n'a cessé de s'enfler : prévue pour 13 000 étudiants, elle en compte aujourd'hui plus de 60 000...

Il sera pourtant difficile aux autorités de *faire marche arrière et et* concentrer les moyens là où ils seraient le plus nécessaires. La mise en cause de l'existence d'établissements supérieurs, même peu fréquentés dans certaines régions comme la Ruhr, risquerait de dégénérer en affrontement politique, car ces universités sont génératrices d'emplois dans ces régions frappées plus durement que d'autres par la crise des industries traditionnelles.

LUC ROSENZWEIG.

● **Un lycéen de Louviers en correctionnelle.** – Loïc Métrot, le lycéen de dix-huit ans, qui a reconnu avoir jeté du trichloréthylène au visage d'un professeur de mathématiques au lycée Fontenelles de Louviers (Eure) (*le Monde* du 14 décembre), comparaîtra, le 27 décembre, devant le tribunal correctionnel pour répondre du délit de violences avec préméditation. Les deux instigateurs de l'expédition punitive, âgés de seize ans et dix-sept ans, qui avaient organisé la collecte et payé leur camarade pour qu'il commette son acte, seront jugés par le tribunal pour enfants.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Samedi 3 décembre 1988, à 6 h 37,

Yann

est venu au monde, pour la plus grande joie de

Anne BRISSON,
Nils et Wolfang STEUER.

Décès

– Sceaux. La Garenne-Colombes. Nantes.

Mme Jean Tamagnan,
Philippe et Sabine,
Mme Marijo Boulanger,
Le docteur Henri Boulanger et Mme,
Florence, Christophe, Thierry,
M. Maurice Loy,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Cambero,
M. et Mme Dumont
et leurs enfants,
ses belles-sœurs et beau-frère,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 12 décembre 1988, de

M. Jacques BOULANGER,

dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Il rejoint ainsi sa chère femme, décédée le 28 mars 1988.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Urbain, de La Garenne-Colombes, le vendredi 16 décembre, à 10 h 30.

– Mme Hubert Pierre Cartier,
son épouse,
Alain, Catherine, Nathalie et Hélène,
ses enfants,
Marina et Eric,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Hubert Pierre CARTIER,
professeur honoraire
à la Faculté de médecine de Paris,
officier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
chevalier des Palmes académiques,

survenu le 12 décembre 1988.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 16 décembre, en l'église Saint-Christophe de Javel, Paris-15e.

87, rue de Javel,
75015 Paris.

– *Sainte-Agnès.*

Monique Valbot,
Geneviève Baudino,
Bruno, Bénédicte et Barbara,
ses enfants,
ses petits-enfants,
Ses frères et sœurs,
Ainsi que toute sa nombreuse famille,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Walter COUFFINI,
sculpteur, fondeur et verrier.

Les obsèques auront lieu le jeudi 15 décembre 1988, à 10 h 30, en salle de cérémonie du crématorium intercommunal, route du Mûrier, à Giers.

« La Mailloche »,
La Faure
Sainte-Agnès,
38190 Brignoud.

– Françoise Dupuy,
Jean-François et Kathy Dupuy
et leur fils Jérémie,
Jean-Yves Dupuy,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Roger-Louis Dupuy,
sa belle-mère,
Mme Jean-Pierre Dupuy,
Françoise et Dominique Dupuy,
M. et Mme Michel Beau,
Le docteur Anne-Marie Beau,
son frère, beau-frère et belles-sœurs,
Marie-Eugénie Dupuy
et ses enfants,
Marie-Catherine Dupuy-Boury
et ses enfants,
Cécile-Eglantine Dupuy,
François Dupuy,
Nicole Beau
et ses enfants,
ses neveux et nièces,
Les familles Benfredj, Blanchet, Bourgeois, Bruck, Chaslin, Crolla, Epinat, Losi, Montange, Michaut, Moreau, Morey, Mourey, Pitiot, Ravier, Rollet, Servetto, Tureaud,
Les sociétés ISI, De Havilland, SIPM,
ont la douleur de faire part du décès de

Claude DUPUY,

survenu le 11 décembre 1988, à l'âge de soixante-deux ans.

Les obsèques sont célébrées ce mercredi 14 décembre, à 14 h 30, en l'église de Cuiseaux (Saône-et-Loire).

– Mme veuve Louis Fol,
sa mère,
Mme Evelyne Moraël-Fol,
Emmanuel, Juliette, Nicolas, Camille-Solveig, Jean-Baptiste,
ses enfants,
Hugo, Thomas, Marie,
ses petits-enfants,
Les familles Martin, Camilli, Fol,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Jacques FOL,

le 12 décembre 1988, à Paris.

Les obsèques auront lieu le vendredi 16 décembre, à 15 heures, à l'ancien cimetière de Rosny-sous-Bois, rue Gabriel-Péri.

– Le président de l'université Paris-VII,
Le vice-président du conseil d'administration,
Le vice-président du conseil scientifique,
Le vice-président du conseil des études et de la vie universitaire,
Ses collègues,
Collaborateurs
Et amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès du

professeur Jean-Jacques FOL,
ancien président de l'université Paris-VII,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,
croix de commandeur
du Suomen Valkoisen Ruusun,

le 12 décembre 1988, à Paris.

– Le conseil de l'UFR de géographie, histoire et sciences de la société,
Le directeur et le directeur adjoint de l'UFR,
Ses collègues,
Collaborateurs
Et amis de l'UFR,
ont la grande tristesse de faire part du décès du

professeur Jean-Jacques FOL.

– Les enseignants
Et les chercheurs de la section histoire de l'UFR de géographie, histoire et sciences de la société,
ont la profonde tristesse de perdre en

Jean-Jacques FOL

un collègue de grande qualité.

Avec lui disparaît un être dynamique dont les connaissances et les services précieux dépassaient le seul domaine de l'histoire et de l'enseignement.

– Le secrétaire général du CIREN (Centre interdisciplinaire de recherches sur l'Europe du Nord),
Les membres du laboratoire,
ont la grande tristesse de faire part du décès du

professeur Jean-Jacques FOL,

le 12 décembre 1988 à Paris.

[Né en 1930 à Clamecy (Nièvre), M. Jean-Jacques Fol avait franchi toutes les étapes de la carrière enseignante. Instituteur à Paris, professeur à Madagascar et au Togo, il devint adjoint d'enseignement puis maître-assistant à l'université Paris-VII (Jussieu) en 1972, enfin professeur d'histoire – spécialiste de l'Europe du Nord – en 1978. Président de cette université de 1982 à 1987, Jean-Jacques Fol a joué un rôle actif à la conférence des présidents d'université (CPU) au moment de la discussion puis de l'entrée en vigueur de la loi Savary sur l'enseignement supérieur. Il s'était élevé, au côté d'Hubert Coudanne, vice-président de la CPU, contre les dangers du projet de loi Devaquet et avait attentivement suivi et soutenu le mouvement étudiant de novembre-décembre 1986. Jean-Jacques Fol était vice-président de la Conférence permanente des recteurs européens et très attaché à la construction de l'Europe des universités.]

– Mme Jean Hemard,
Mme Claude Juilliard
et ses enfants,
M. et Mme Michel Hemard
et leur fils,
M. et Mme Daniel Hemard
et leurs enfants,
Mlle Dominique Hemard,
Mme Laurence Hemard
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père, grand-père,

M. Jean HEMARD,
professeur émérite de la faculté de droit,
d'économie et de sciences sociales
de Paris,
doyen honoraire
de la faculté de droit de Lille,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 12 décembre 1988, à son domicile.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Une messe sera dite ultérieurement à Paris, 12, boulevard de Port-Royal, Paris-5e.

– Le président de l'université Nancy-II,
Les directeurs,
Les enseignants,
Les personnels de l'UFR de lettres, de sciences du langage et de l'IUT tertiaire,
Les étudiants en communication
ont la grande tristesse de faire part du décès du

professeur Jacques JOLY,
responsable du 2e cycle
d'information et communication,
membre du Comité national
des universités,

survenu subitement le lundi 12 décembre.

– Marcel-Francis, Colette Kahn
et leur fils,
Thierry Bloch, Claudine Genet
et leurs enfants,
Muriel et Daniel Kenigsberg
et leur fille,
Gérard Bloch,
Odette Bloch et Simone Deutsch,
Hugnette Falick-Isidor,
ont le regret de faire part du décès de

Mme Jeanne-Gaston KAHN,
née Widrich,

survenu à Paris, le 7 décembre 1988, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Ses obsèques ont eu lieu, selon son souhait, dans la plus stricte intimité.

– Mme Jean Matet,
née Andrée Stoll,
son épouse,
Ses enfants, petits-enfants
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean MATET,

survenu le 12 décembre 1988, dans sa soixante-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 16 décembre, à 14 heures, en l'église Sainte-Marguerite au Vésinet (RER Vésinet-centre).

20, route du Grand-Pont,
78110 Le Vésinet.

– Ses amis affligés
annoncent le décès de

Gerda TUTEUR,

survenu le 28 novembre 1988, à la suite d'une courte et pénible maladie.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Le docteur et Mme Jacques Vibert,
leurs enfants,
Anne et Jehan-Eric Chapuis,
Béatrice et Christophe Gue,
Laurence et Jean-Paul Morin,
Didier Vibert,
Bertrand et Anne Vibert,
Isabelle Vibert,
leurs petits-enfants,
Gentiane, Alexis, Aubry, Gabriel, Quentin, Gaëtan,
Mme Louis Jarrosson,
ses enfants et petits-enfants,
M. Guy Vibert,
ses frères et sœurs,
ses enfants et petits-enfants,
Parents et alliés,
ont l'immense douleur d'annoncer le départ de

Olivier VIBERT,

rappelé à Dieu le 8 décembre 1988, à l'âge de vingt-huit ans.

La messe sera célébrée en l'église Sainte-Croix, Lyon-2e, le jeudi 15 décembre, à 9 heures.

Priez pour lui et pour eux.

Anniversaires

– Il y a cinq ans

Françoise GAUTHIER,
(Vermot-Desroches).

Françoise est morte du cancer le 31 décembre 1983.

Elle est inhumée à Die (Drôme).

M. Pierre Gauthier,
91450 Etiolles.
M. Jean-Marc Gauthier,
75014 Paris.
Mme Vermot-Desroches,
10000 Troyes.

Communications diverses

– Amitié franco-afghane (AFRANE) organise une vente d'objets artisanaux d'Afghanistan (tapis, bijoux, etc.), du 12 décembre au 18 décembre 1988, de 10 heures à 20 heures, 8, rue Christine, Paris-6e.

Le bénéfice de cette vente permettra de continuer à apporter une aide d'urgence aux populations éprouvées par la guerre.

Le Monde

CAMPUS

se multiplient
les universités

Misère de l'école calédonienne

Sous-scolarisation des Canaques, inadaptation de la pédagogie, faible motivation des enseignants... M. Jospin, lors de son voyage du 25 au 29 novembre, a pu constater l'étendue des problèmes scolaires en Nouvelle-Calédonie.

De notre envoyé spécial

DEUX longues cases en feuilles de cocotier font la fierté du collège Eben-Eza, à Fayaoué, au centre géographique de l'île d'Ouvéa. Elles ont été construites par les parents d'élèves de cet établissement protestant, afin d'abriter l'internat, sans lequel les premières classes de sixième n'auraient pu ouvrir, voila deux ans. Les élèves ne pouvant pas rentrer chaque soir dans leurs tribus. Ils dorment sur place, dans l'odeur chaude et piquante de la paille. Noyés dans la torpeur de ce début décembre qui marque l'arrivée de l'été, les bâtiments bas et les cases de l'école, les logements de fonction faits de parpaings et de tôle ondulée, parsèment le vaste terrain herbeux. Des grappes d'élèves en tee-shirt et bermuda, chaussés de simples claquettes, s'égaillent. Au-delà de la route, la seule de l'île, luit le lagon turquoise et phosphorescent.

Paradis tropical ? Eben-Eza n'a rien du Club Méditerranée. Quelques classes en «dur» délabrées, abritent des pupitres fatigués. Les mauvais murs cachent leur misère sous les panneaux pédagogiques. La case de l'école maternelle n'a pas l'électricité, et les élèves sont priés d'aller se soulager dans la brousse ou la mer. Même les éviers de la salle de sciences, flambant neuve, attendent un collecteur d'eau de pluie pour être opérationnels...

Et pourtant, sans cet établissement et son homologue catholique ouvert à proximité quelques années auparavant, autour de l'église et de la mission, aucun des mille élèves de l'île, tous canaques, n'aurait eu accès sur place à un enseignement secondaire. Ici, l'école publique rend son tablier après le certificat d'études. Les résultats restent dérisoires : sur la vingtaine de candidats présentés l'an dernier par les deux collèges privés, un seul a décroché le BEPC. *« L'école publique, c'est l'école des Blancs, celle où les Canaques ont toujours été les derniers »*, proclame un instituteur, résumant le sentiment largement dominant chez les Mélanésiens.

A l'origine, l'Etat n'a implanté son école en Nouvelle-Calédonie que pour les enfants des colons et du personnel du bagne. L'école publique n'est réellement implantée en brousse que depuis une trentaine d'années, dix ans à peine pour les collèges. Les Canaques ont été scolarisés dans les écoles confessionnelles, catholiques et protestantes, pauvres et aux enseignants peu qualifiés. Elles étaient les seules présentes dans les tribus et prenaient en compte le mode de vie canaque, que l'école publique, farouchement intégratrice, a toujours feint d'ignorer. D'où les multiples strates du système scolaire calédonien. Le millier d'élèves d'Ouvéa se partagent aujourd'hui entre les écoles catholiques, protestantes, publiques, et les deux écoles populaires kanak (EPK), prototypes des établissements scolaires d'une future «Kanaky» indépendante, nées de la volonté politique de rupture avec l'« école coloniale » manifestée à partir de 1985 par le FLNKS. Quelle que soit leur philosophie, toutes ont été profondément marquées par les événements sanglants du printemps dernier. Les enfants de l'école publique, située en face de la gendarmerie de Fayaoué, ont vu les cadavres des gendarmes exécutés, et les Puma de l'armée ont atterri dans leur cour de récréation. Leurs cartables ont été fouillés. La classe s'est arrêtée pour eux pendant deux mois, mais plus longtemps encore ils ont dessiné des mitraillettes, des fusils, et la grotte où *« les frères ont été tués »*.

Pèlerinage à la grotte

A l'école populaire de Wadrila, l'année scolaire, qui venait de commencer – la rentrée est, ici, fixée début mars, – a été pratiquement sacrifiée, puisque les activités n'ont repris qu'au retour des prisonniers, en novembre. Pendant l'heure d'éducation politique, Simona Adjuniop, un ancien pasteur qui se charge aussi des cours de Bible, enseigne que *« les Français ont torturé des gens »*.

A Gossana, les enfants de huit à douze ans de l'EPK, en armes, tiennent sans badiner le barrage qui défend toujours l'accès à la tribu. *« Travaux pratiques »*, commente l'un des animateurs de l'école populaire, qui prépare depuis plusieurs semaines un pèlerinage avec les enfants dans la grotte où dix-neuf de leurs parents ou cousins ont été abattus en mai dernier. A l'école protestante Eben-Eza aussi, le souvenir des « dix-neuf » et les emblèmes indépendantistes sont présents : les trois couleurs de « Kanaky » – bleu, rouge et vert – ont fleuri sur les cartables, les murs des classes et les tee-shirts, où elles se marient parfois à la silhouette d'une feuille de cannabis, qui se trouve à l'état sauvage sur l'île et que les collégiens avouent sans retenue avoir fumé. *« Sur leurs copies, trois enfants sur quatre préfèrent inscrire à présent leur prénom en canaque plutôt qu'en français »*, remarque un professeur. Paul devient « Wanabo » et Rachel se fait appeler « Kella ».

Aucune manifestation de ce genre ne vient troubler le prospère lycée La Pérouse de Nouméa. A un coup d'aile d'Ouvéa et de sa misère scolaire, La Pérouse et son proviseur – un Lillois installé en Calédonie depuis trois ans – vivent dans l'extase : l'avion de Paris vient de livrer les copies corrigées du baccalauréat, après correction en métropole. Les résultats seront à la hauteur des espérances. Avec 80 % de réussite et même une mention « très bien », l'établissement pourra une fois de plus *« rivaliser avec les meilleurs lycées de France »*. Les vacances d'été, qui commencent début décembre, s'annoncent sous les meilleurs auspices.

La Pérouse aimerait bien se persuader qu'il est le lycée prestigieux d'une quelconque sous-préfecture de province. Nouméa, avec ses supermarchés et son port de plaisance, son casino et sa route à péage vers l'aéroport, tente de vivre dans l'illusion d'une Calédonie entièrement européanisée. *« Mon établissement compte 74 % d'Européens, soit la même proportion que dans l'ensemble du territoire »* (qui n'en compte en réalité que 37 %) a pu déclarer imprudemment le proviseur du lycée, en accueillant M. Jospin, au risque de provoquer l'ire ministérielle. Lapsus révélateur : soulever à Nouméa la question de l'échec scolaire canaque, c'est s'exposer aux accusations de « racisme ». *« Dès qu'on parle d'enfant mélanésien, on passe pour un partisan de l'apartheid ou pour un indépendantiste »*, confirme Mme Nicole Brun-Feybesse, inspectrice des écoles élémentaires de Nouméa.

Alors pourquoi les Mélanésiens redoublent-ils presque trois fois plus souvent que les Européens le cours préparatoire ? Pourquoi leur présence rétrécit-elle comme une peau de chagrin, à chaque échelon du système ? Pourquoi 20 % seulement d'une génération accèdent-ils en terminale ? Pourquoi la dernière promotion de l'école normale d'instituteurs ne comprend-elle que quatre Mélanésiens sur trente et un élèves ?

Les réponses tiennent dans le niveau de formation insuffisant des instituteurs de brousse (40 % ne sont titulaires que du brevet ou du certificat d'études et même 86 % dans le privé où sont concentrés les Mélanésiens), mais aussi dans l'énorme fossé social (1) qui sépare les Européens – qu'ils soient *« z'oreilles »* (originaires de métropole) ou caldoches – des autres communautés, mélanésienne et wallisienne notamment. Les Mélanésiens n'ont d'ailleurs rien à envier à certains caldoches de brousse, dont les enfants peuplent eux aussi les sections de perfectionnement et autres classes de relégation, particulièrement nombreuses en Nouvelle-Calédonie dès avant la sixième. Aucun des six fils de ce petit éleveur caldoche du nord de la Grande Terre n'a dépassé le certificat d'études et quatre sont au chômage, comme leurs contemporains mélanésiens. Ce qui ne l'empêche pas d'estimer sans vergogne que *« le Canaque vaut moins qu'un chien »*...

Mais l'échec scolaire s'explique aussi par l'inadaptation de l'enseignement aux réalités locales. A l'école publique de Yaté, à l'extrémité sud de l'île, on continue de lire sur les murs d'une classe, sous le titre *« Les premiers habitants de notre pays » : « Les Gaulois habitaient dans des huttes rondes en terre sèche et en paille.* (...) *»* Juste la description des « cases » où vivent les élèves...

Et que dire de ce professeur qui a demandé aux enfants de dessiner *« un arbre aux quatre saisons »*, alors que les cocotiers, pas plus que les niaoulis ou les pins colonaires, ne perdent leurs feuilles. Mais ces décalages ne relèvent que du folklore, en comparaison de l'incompréhension des enseignants devant le comportement des enfants mélanésiens. Le petit Canaque est généralement jugé *« gentil mais apathique, résigné, sans motivation »*. Constat souvent exact, qui s'explique notamment par le fait que, dans une famille mélanésienne traditionnelle, l'enfant n'est pas autorisé à interpeller ses parents, alors qu'en classe on lui demande de prendre la parole, comme l'a constaté Jacques Celle, conseiller pédagogique à Nouméa, l'un des rares à étudier scientifiquement le phénomène. De même, les enseignants ignorent trop souvent l'interdit qui empêche les frères et sœurs de s'asseoir côte à côte. *« L'institutrice mélanésienne vit une contradiction entre ce qu'elle a vécu comme enfant et ce qu'elle demande à ses élèves. Le mode mélanésien de relation enfants-adultes est un obstacle aux acquisitions de savoirs à l'occidentale »*, reconnaît Mme Brun-Feybesse.

PHILIPPE BERNARD.

(Lire la suite page 18.)

PIERRE-OLIVIER DESCHAMPS/VU

« L'école publique, c'est l'école des Blancs, celle où les Canaques ont toujours été les derniers. »

(1) L'analyse en a été faite par Jean-Marie Kohler et Loïc J.D. Wacquant dans *l'Ecole inégale. Eléments pour une sociologie de l'école en Nouvelle-Calédonie*. Diffusé par l'ORSTOM, 213, rue La Fayette, 75010 Paris.

Elie Poigoune, l'unique

SUR deux cent quatre-vingt-trois professeurs certifiés enseignant en Nouvelle-Calédonie, un seul est canaque. Elie Poigoune symbolise l'impossible promotion scolaire des Mélanésiens, mais aussi le rôle de l'école dans la formation des responsables indépendantistes. De sa voix douce, qui recèle une grande énergie, il raconte l'itinéraire d'un enfant de la brousse venu à l'action politique par les études.

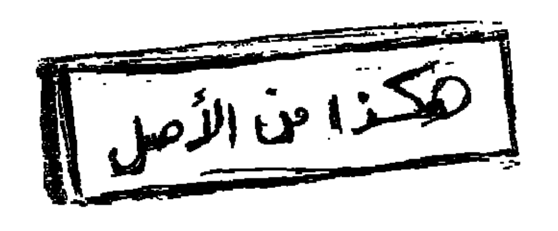
Lorsqu'on naît canaque dans une tribu de Touho, sur la côte Est, les chances de réussite scolaire sont minimes. Mais le père d'Elie Poigoune bénéficie du statut relativement privilégié de pasteur et encourage le travail scolaire de ses enfants. Pour leur payer des études, il n'hésite pas à abandonner trois mois par an son ministère et à se faire docker dans le port de Nouméa, à l'autre bout de la Grande Terre. Après l'école publique, l'une des rares à l'époque sur la côte Est, c'est le collège protestant. Puis – miracle... – le lycée La Pérouse de Nouméa. Il n'y eut que cinq Canaques candidats au bac cette année-là, en 1963. Un Mélanésien avait décroché le diplôme pour la première fois l'année précédente... cent neuf ans après la colonisation. *« Nous arrivions de la brousse, un monde à part. Nous ne nous sentions pas bien au lycée,* se souvient Elie Poigoune. *On restait entre nous. En trois ans, je n'ai eu aucun contact avec les jeunes caldoches. Il a fallu que j'aille faire des études en France pour en connaître ! Nous souffrions d'un terrible complexe d'infériorité, et eux d'un incroyable sentiment de supériorité... »* Devenu professeur de mathématiques dans le lycée même où il a été élève, il constate que la situation n'a que très peu évolué.

Entre-temps, l'étudiant a rencontré la politique. Dans la France de l'après-Mai 68 d'abord. Puis à Nouméa, où il a été nommé maître auxiliaire. Il sort avec des amis canaques. Un soir, un restaurateur refuse de les servir. Il se révolte, reste sur les lieux et se fait embarquer par la police : une nuit au poste. *« Mon engagement politique est né ce jour-là. J'avais l'impression, en revenant de métropole, de ne pas être un citoyen comme les autres. »* Elie Poigoune participe à la création du Groupe 1878 (en référence à la date du premier soulèvement canaque, réprimé dans le sang), qui se manifeste pour la première fois en troublant le défilé militaire pour l'anniversaire de la colonisation. Puis c'est un monument aux morts qui est barbouillé de peinture rouge, en pleine célébration du 14 Juillet. Des séjours en prison ponctuent ces actions.

En 1975, le petit prof révolté a contribué à fonder le Parti de libération kanak (PALIKA), marxisant, qui est aujourd'hui la deuxième composante du FLNKS. Des élèves de son lycée le soutiennent. Mais, en 1980, il perd son poste de maître auxiliaire après l'organisation d'un meeting interdit. L'arrivée de la gauche au pouvoir le remet en selle ; il est titularisé, puis accède au CAPES, en même temps que son ami politique Paul Nyaoutine qui, lui, abandonnera son poste d'enseignant pour devenir en 1985 le directeur de cabinet de Jean-Marie Tjibaou, alors président de la région Nord.

Chaud défenseur de l'enseignement public, Elie Poigoune est violemment contesté dans son propre parti, qui lui reproche de protéger *« l'école coloniale »* et, pis, d'en vivre. Traité de *« petit bourgeois »*, de *« néocolonialiste »*, il persiste à vouloir changer l'école publique de l'intérieur et fustige ceux qui démobilisent les élèves canaques sous le prétexte que *« l'école coloniale »* ne peut rien leur apporter. Premières visées : les *« écoles populaires kanaks »* (EPK), créées, selon lui, *« à la légère »*, sans perspective pédagogique, et qui fabriquent une *« génération foutue »*. Elie Poigoune n'est pas beaucoup plus tendre avec l'école privée – même celle d'obédience protestante, très proche des indépendantistes, – car elle dispense un *« enseignement au rabais »*... *« Il faut mettre le paquet pour que davantage de Canaques accèdent à l'école publique, qui offre le meilleur enseignement. Il faut former en France dix professeurs canaques par an. Au cours de la lutte, nous n'avons pas assez investi dans l'école. Mais les choses changent dans le FLNKS, depuis les accords de Matignon. Ceux qui luttent savent qu'ils le font parce qu'ils ont été à l'école. »*

Ph. Be.



LE MUR mensuel du lycée

LE MUR... MENSUEL DU LYCÉE PROFESSIONNEL JEAN-GUEHENNO... SAINT-AMAND-MONTROND - CHER

LE MUR, le journal du lycée professionnel Jean-Guéhenno, de Saint-Amand-Montrond, dans le Cher, est l'un des lauréats du concours de journaux lycéens, organisé l'an dernier, par le Centre de documentation et d'information lycéens (CDIL), avec le soutien du *Monde*. Il a gagné une page de « Campus » pour s'exprimer...

L'ÉCOLE, UN CAS DÉSESPÉRÉ ?

QUESTION A... LOUIS LEGRAND, PROVISEUR DU LYCÉE JEAN-GUÉHENNO A SAINT-AMAND-MONTROND, ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS...

LE MUR : Quelle est, d'après vous, l'identité du lycée J.-Guéhenno dans la région Centre ?

LOUIS LEGRAND : « Le lycée Jean-Guéhenno est implanté au cœur de la France dans l'un des hauts lieux de la bijouterie qui fête d'ailleurs son centenaire cette année à Saint-Amand. De plus, il possède – le saviez-vous ? – l'une des plus anciennes sections hôtelières de France. Je dirai donc que notre lycée a une double identité : la bijouterie et l'hôtellerie. Cela correspond a deux pôles de formation qui développent, ou développeront dans un avenir très proche, deux filières de la quatrième technologique au baccalauréat professionnel et au brevet des métiers d'art, en passant par le BEP.

Mais l'identité du lycée ne sera complète que si j'ajoute à ces formations initiales – assurées en partie en alternance par des stages en entreprise – la formation continue, qui répond à des besoins multiples de formation exprimés par nos partenaires sociaux au niveau local, régional et même national.

Je terminerai en disant qu'il faut maintenant élargir cette carte d'identité à l'échelle européenne. Nous y travaillons déjà !... »

Propos recueillis par
Loïc BLENET et Ludovic CABAT
(Troisième technologique).

ISSUE DE CE COURS

Issu d'une famille très modeste, Jean Guéhenno commence sa vie comme apprenti au début du siècle. En sortant de sa manufacture de chaussures, Jean Guéhenno suit des cours du soir, travaille seul pour préparer différents examens... C'est ainsi qu'il entrera à l'Ecole normale supérieure, puis qu'il deviendra inspecteur général de l'éducation nationale... Ecrivain, son œuvre est imprégnée d'humanisme et de socialisme. En 1962, Jean Guéhenno est élu à l'Académie française. Sa vie fut un merveilleux parcours de courage, de tolérance et de détermination... Il a su s'élever dans les plus hautes sphères intellectuelles de sa génération tout en ayant débuté sa vie comme travailleur manuel... C'est sans doute cette raison-là plus que toute autre qui justifie le nom que porte notre lycée... Car, ne l'oublions pas, il n'est pas si loin le temps où les LEP colportaient l'image d'un repère de délinquants, d'illettrés et de prolos... Et puis l'enseignement technique est sorti de sa tanière... On s'est rendu compte du besoin qu'avait notre pays de techniciens et de professionnels de qualité...

Et puis notre journal est né... Un mensuel lycéen dans un LEP, c'était curieux déjà... Et puis nous avons été primés, en mars 1988, de ce premier prix du professionnalisme lors du concours national des journaux lycéens...

Alors, aujourd'hui, à l'heure où nous achevons notre trente-sixième numéro du *MUR*, il ne fait aucun doute dans notre conscience que le technique et l'écriture soient intimement liés, et que Jean Guéhenno en soit le symbole le plus émouvant.

Franck PINARD
(2e année bijouterie).

ÉDITO...
ÉCOLE IDÉOLOGIQUE

Bientôt l'an 2000... les établissements dans lesquels sont dispensés des enseignements collectifs, d'ordre général ou professionnel, correspondent-ils à nos souhaits, à nos rêves ?...

Jeunes étudiants, le système éducatif actuel vous paraît-il se rapporter à une Ecole-Eldorado ?

L'an 2000 est signe d'espoir pour beaucoup de jeunes gens. Quel espoir ? Celui de voir rénover des structures de l'enseignement dans un but de renouveau. Nous avons longtemps acquis un ensemble de connaissances sous un cadre scolaire trop strict. Je pense que, pour l'an 2000, il est grand temps de bouleverser tout cet ensemble. L'école d'aujourd'hui et celle du futur doivent se tourner vers leur entourage européen, pour favoriser l'ouverture des frontières en 1993. Pourquoi se cantonner dans notre chère France, certes fort agréable ? Mais l'innocence est la première victime de la guerre ! Nous avons besoin d'observer autour de nous, de voyager dans des pays de misère, de connaître d'autres modes de vie, de voir l'Espagne ou l'Angleterre. Les jeunes doivent être cultivés pour former une ère nouvelle. Un jour nous verrons, bientôt nous comprendrons que nous ne devons plus être les invités d'Orphée, que les femmes ne doivent plus boire de whisky, que le Père Noël ne doit plus distribuer le fouet, et que les hommes ne doivent plus jouer avec les fusils répandant le sang. Jeunes d'aujourd'hui, il faut s'orienter vers l'extérieur. Marre des idées toutes faites, des fables...

Nous voulons une école libre d'idéologie, une sorte d'entreprise avec son syndicat. Elèves, étudiants, nous avons le droit de porter haut nos opinions, de faire grève pour une cause scolaire, sans apporter un papier pour l'absence en cours. L'ensemble des doctrines propres à notre société doit être plus souple. L'école est un passage influent dans la vie des jeunes étudiants, c'est pour cette raison qu'elle a le devoir d'évoluer dans le même sens... vers un horizon futur et de ne pas le freiner.

Corinne LIONNET
(1re année bijouterie).



L'ECOLE SCOTCH

« Nous ne sommes pas des ordinateurs. Nous avons un corps, une cervelle et des idées parfois très fragiles. Nous sommes de grands enfants plein d'avenir et de sentiments. »

Sylvie CHALOPIN
(1re année bijouterie).

« Le lycée est là, c'est un fait de société que l'on doit admettre. Le mécanisme de l'école s'enclenche dès l'instant où l'être humain est capable d'élucider, de comprendre un fait, une action, une partie de lui-même. »

Sabine CZUBA
(2e année hôtellerie).

« L'école ne correspond à aucun de mes rêves... C'est dommage ! Mais à trop prendre les élèves pour des vaches maigres qu'il faut engraisser à coup de théorèmes et de définitions, on e.. oublie le vrai rôle de l'éducation : celui de comprendre et de faire comprendre. »

Xavier MASSONNAUD
(1re année bijouterie).

« Pour l'élève, le lycée est une corvée qui dure jusqu'à un certain âge... Pour certains, cela devient une chose qu'il faut finalement assumer et que l'on apprécie d'année en année. Pour d'autres, cela demeure une obligation, un supplice. »

Sandrine HAMLA
(2e année hôtellerie).

« L'école est à la base même de la vie. On apprend à écrire, à lire à respecter autrui. Notre éducation dépend de l'école, notre avenir dépend de sa rénovation. »

Corinne BESSON
(1re année bijouterie).

« Il faut que l'enseignement soit rénové, remis à neuf, non pas avec des fresques multicolores sur les murs, non... tout simplement avec de nouvelles structures. »

François DOUCET
(1re année bijouterie).

DE LA ZUP AU LEP

Je suis arrivé au monde avec une telle propulsion, que je me suis éclaté la tête contre le toubib... Déjà la première victime de ma future carrière. En sortant de l'hosto, j'ai vu ma ville, pleine de potes, mon futur domaine.

J'ai grandi entre des blocs de béton, c'était pas la joie. Avec les marmots de mon quartier, on faisait des virées le soir, pour oublier la misère, et la crise du travail...

Au loin, les cheminées de l'usine du Bibendum attristent le beau ciel bleu. Les capitalistes s'enfilent quelques verres, dans un bistrot chic. Ils nous regardent et crachent par terre le cocktail trop cher pour nous...

Deux jours plus tard, on ne parlait plus d'eux... Le bonheur envahissait mon quartier, la violence l'a chassé, la misère y a fait son nid. Dans mon quartier, c'est la CEE plus tous les autres, tous les cent mètres, je parcours un morceau de la terre...

L'école pour les plus jeunes, c'est pas facile, ils ne peuvent que préparer un BEP de délinquant. Mais on a quand même le printemps pour se défouler contre les bureaucrates, les riches et les rouges.

Vous avez compris qu'ici on ne vit que dans la misère, la violence sans ressources pour assurer un lendemain qui s'annonce plus difficile chaque jour. J'ai donc décidé de tout reprendre dans cette vie de débauche, rénover, moderniser, bousculer l'avenir.

Yannick GAZEAU
(2e année hôtellerie).

DEMAIN L'ÉCOLE

AVIS AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE



Saint-Amand, le 15 octobre 1988.

C'EST UN LYCÉEN DU LP JEAN-GHETTO QUI VOUS PARLE...

Madame, Monsieur,

J'aimerais porter à votre connaissance que le lycée Jean-Ghetto est un vaisseau spatial qui traverse actuellement de légères turbulences, il se doit de sauver tous ses passagers et de veiller à leur survie... Il se doit donc d'amener à bon port tous les survivants.

Vous êtes les créateurs de ce vaisseau, vous avez donc la lourde responsabilité d'être nos pilotes.

Moi, je ne suis qu'un des embarqués, mais permettez-moi de souligner l'importance d'un tel voyage. Et... c'est pour vous dire que si j'étais le capitaine d'une telle embarcation, je ne laisserais personne, mais personne, saccager une telle aventure. Je ferais des efforts inimaginables pour redresser un manche qui part de tous les côtés vers des galaxies inconnues, je créerais de nouveaux espaces pour des gens motivés, intéressés et passionnés, je fournirais une équipe de techniciens dignes de *Challenger*. Je débloquerais des fonds pour la création de nouveaux complexes qui seraient susceptibles d'aider nos futures générations. Apprentissage et information seraient ma maxime. Si j'étais l'un de ces techniciens qui enseignent l'art de naviguer, je mettrais les voiles pour chasser les anciennes méthodes. Je dresserais des barrières pour combattre pacifiquement les injustices, les vols et les tueries. Liberté et sécurité seraient ma devise. Lâcheté et égoïsme seraient les cibles de mon laser...

Permettez-moi encore une fois de vous rappeler l'importance d'un tel voyage.

Je vous demande un encouragement pour les efforts fournis.

Je vous remercie à l'avance et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à mon sincère dévouement.

Nous sommes les enfants de la chance.

Nous sommes les pavés du Mur.

Didier RATEAU
(2e année).

LES ÉCHOS ÉCOLIERS

« Le rêve de certains enfants n'est-il pas que l'école n'existe pas ! Et, pour les autres, une école futuriste, pleine d'électronique, de robots, de gadgets qui agrémenteraient le rythme scolaire. »

Xavier ROCHETEAU
(1re année bijouterie).

« Trouver les anomalies d'un système quelconque est toujours facile, mais il n'en reste pas moins que l'éducation nationale doit faire d'énormes projets et progrès pour préparer notre système scolaire au grand marché de 1992 ».

Valérie BARBIER
(1re année bijouterie).

BAHUT 2000

« L'école d'aujourd'hui se déroule selon les plans d'hier... Celle de l'an 2000 se construit actuellement, sous nos yeux. L'avenir de l'humanité est entre les mains des jeunes, l'homme le sait. Mais prépare-t-il à sa nouvelle génération un avenir adapté à l'évolution des modes de vie ?

Le ministère n'est pas encore adapté à cette école de demain ! Trop lente, sa gestion est défectueuse. Que va-t-il se passer ? Que va-t-il se passer si le ministère manque de moyens pour être performant ?

L'avenir... Un pays sans éducation de qualité sera un pays dépendant des autres de l'an 2000... On le sait... et c'est peut-être ça le plus grave... »

Sébastien FARGEOT
(1re année bijouterie).

LE MUR EN CHIFFRES

NOM : **LE MUR** - Date de naissance : **17 février 1986 - Age : 36 numéros.**
Adresse : **Lycée professionnel Jean-Guéhenno, 18200 SAINT-AMAND-MONTROND.**
Signe particulier : **Journal lycéen** - Présidence : **2 rédacteurs en chef.**
Pouvoir exécutif : **Comité de direction 12 membres** - Pouvoir législatif : **70 journalistes permanents.**

Budget annuel : **80 000 F** - Tirage : **1 000 exemplaires par mois.**

Vente : **Kiosques, abonnements, marchés, foires, manifestations culturelles.**

Organisation : **6 secteurs d'activités (actualité, économie, culture, musique, sports, service), 28 rubriques spécialisées ; postes spécifiques (éditorialistes, dessinateurs, maquettistes, photographes, publicistes, relations publiques et vente). Grands reporters (Paris, Tours, Toulon, Lille, Liverpool, Nîmes).**
Mode de vie : **Local permanent du journal (table de rédaction, labo photo, archives, matériel de reportage). Réunions quotidiennes : deux fois par jour, 12 h 30 et 17 h 30 ; Comité de direction : réunion hebdomadaire le mardi soir ; réunion générale mensuelle.**

FAITES LE MUR PAS LA GUERRE

« Un mensuel lycéen est généralement éphémère par définition... LE MUR achève son 36e numéro et parce que l'aventure est belle, nous la poursuivrons très longtemps, aussi longtemps que nos lecteurs nous feront confiance...

Un mensuel lycéen est toujours fragile, néanmoins. Il a besoin de vous...

Si notre aventure murale a pu vous séduire, nous vous proposons un abonnement d'un an à notre mensuel pour la somme de 100 F. (frais d'expédition compris) chèque à libeller à l'ordre du FSE (foyer socio-éducatif) LE MUR, et à expédier au journal LE MUR, LP Jean-Guéhenno, rue des Sables – 18200 ST-AMAND-MONTROND. Merci d'être avec nous ».

Communiqué des 70 rédacteurs du MUR aux lecteurs du MONDE.

Ferdinand Brunot et l'épopée des mots

Mort il y a cinquante ans couvert d'honneurs, Ferdinand Brunot fut l'un des artisans de l'Université républicaine. Il est aussi l'auteur du plus grand monument à la gloire de la langue française.

FERDINAND BRUNOT est mort en 1938 et l'Etat lui a offert des funérailles officielles. Il ne semble pas qu'en 1988 personne ait songé à en évoquer le cinquantenaire, si proche pourtant du bicentenaire de la Révolution française, dont Brunot, dans son immense *Histoire de la langue française*, a si fortement retracé quel rôle décisif elle avait joué pour assurer la grandeur et la diffusion du français. Evocation concentrée dans ses deux héros de prédilection : Condorcet et l'abbé Grégoire, cet évêque constitutionnel qui fut l'apôtre de l'unification du français, en même temps qu'ennemi déclaré de l'esclavagisme.

Brunot lui-même, personnage hors du commun : ce Lorrain, né patriote et républicain en 1860 à Saint-Dié, n'a jamais manqué les grands moments de l'histoire française. Il appartient à cette forte génération de normaliens qui, à la fin du siècle, accaparent le palais tout neuf de la Sorbonne, en prétendant rendre possible l'impossible : créer en France une Université qui égale ou surpasse les universités allemandes. La République est leur chance : elle multiplie le nombre des postes jusqu'alors misérable, elle construit des amphis et des bibliothèques et surtout, en créant les boursiers de licence et d'agrégation, elle permet à de vrais étudiants de refouler, même timidement, les auditoires mondains qui faisaient le succès des cours.

L'Ecole normale supérieure de Fustel de Coulanges fournit donc cette Sorbonne toute neuve en professeurs républicains qui sont aussi des professionnels : Andler, Aulard, Brunot, Durkheim, Goelzer et les trois qui donnent le la, comme dit Péguy : Lavisse, Lanson et Langlois (chartiste, il est vrai), le « parti intellectuel » que le jeune camarade normalien Péguy interpelle, de l'autre côté de la rue de la Sorbonne, à bout portant. Le culte de la science, c'est leur gloire, leur revanche sur l'Allemagne, leur revanche sur les mondains. Ils cherchent une vérité qui est celle de la « vie », de l'évolution créatrice. Positivement, à grands coups de fiches, ils répondent à cette philosophie fin de siècle qu'Ollé-Laprune enseignait à l'Ecole normale et que, plus brillant et profond, un autre normalien, Bergson, incarnera en 1900 au Collège de France. De ces sectateurs de la « vie », Brunot est l'un des plus batailleurs. Dans les journaux, les caricaturistes le représentent barbu, carré, massif, le doigt tendu vers l'adversaire — ou la main, car on vante sa générosité.

Faut-il être engagé ? A cette question d'un journaliste, Brunot répond : *« Oui, de toutes mes forces. »* Tout jeune maître de conférences, à Lyon, il a fondé l'Union patriotique du Rhône. Nommé à la Sorbonne à trente et un ans, dreyfusard, il est l'un des créateurs de la Ligue des droits de l'homme. Il acceptera d'être maire du quatorzième arrondissement de Paris, lourde charge, pendant la guerre de 14-18 surtout ; la place de la mairie en garde le nom de place Ferdinand-Brunot.


ROGER-VIOLLET
Ferdinand Brunot, photographié à la Sorbonne en 1906.

A la fin de sa vie, il signera contre le racisme, contre l'hitlérisme ; il ne refusera son adhésion qu'à Romain Rolland, qui a eu le tort d'écrire *Au-dessus de la mêlée.*

En même temps, il est à la tête du combat pour la modernisation de l'enseignement et pour un enseignement moderne, c'est-à-dire sans latin ; on injuriera ce bon latiniste qui mise sur le français. Il se bat pour une réforme de l'orthographe qui permettrait au peuple un accès à la culture ; on n'a guère progressé depuis. Il interrompt son travail de savant pour écrire, avec l'inspecteur Bony, une série de manuels destinés aux écoles primaires, contre le dogmatisme de la grammaire traditionnelle, pour un apprentissage qui ferait découvrir à l'enfant les richesses de sa langue, parlée surtout, et lui apprendrait à l'organiser dans une vraie leçon de choses. Pour la diffusion du français à l'étranger, il participe aux débuts de l'Alliance française et fonde l'Ecole des professeurs de français à l'étranger (1).

Un événement mémorable — ou qui devrait l'être — en 1911 : Brunot crée les Archives de la parole. Emerveillé par les possibilités du cylindre, il enregistre à tour de bras, devant les foules, des poètes (Apollinaire), des acteurs, des orateurs, des passants de Paris, mais aussi les paysans des villages de l'Ardenne et du Berry, leurs mots de patois, leurs histoires et même les cris des bouviers. Initiative géniale qui, pour la première fois, sortait la parole du corps du parleur pour en faire un objet d'étude. *« C'est aussi important que la découverte de l'imprimerie »*, dit Brunot.

Comment, au milieu de tant d'activités, publie-t-il tant de livres et si gros ? Il a sans doute une force de travail considérable, mais c'est aussi que ses œuvres savantes sont des armes de combat. Ainsi de son énorme grammaire qui sort de son enseignement à l'ENS des jeunes filles, l'ENS de Sèvres, *la Pensée et la Langue*. Cet ensemble provocant d'inventaires de faits de langue tissés dans des réseaux pragmatiques est l'œuvre d'un grammairien, mais aussi d'un polémiste. On la fréquente peu aujourd'hui. Mais on ne fréquente guère plus ces grands grammairiens, Tesnière, Pichon, Gougenheim, Guillaume, qui sont souvent plus connus à l'étranger qu'en France.

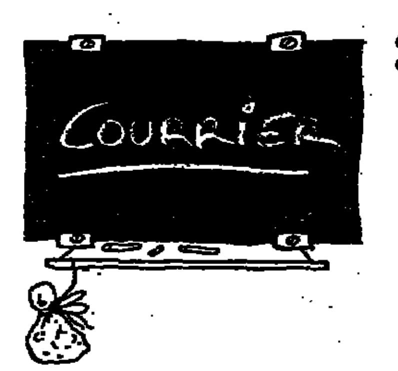
Le grand œuvre de Brunot, c'est l'*Histoire de la langue française*, dix mille pages fabuleuses, vingt livres écrits de 1897 à 1937 qui font passer Brunot de l'étroite philologie allemande de sa jeunesse à une très neuve et très ambitieuse ethnologie historique de la langue. Lucien Febvre, Mathiez, Focillon, ont admiré, ont pratiqué avec leurs élèves cette immense reconstruction du « génie de la langue française » : l'éclat désordonné de la Renaissance, la fixation par l'Académie et les puristes d'une langue classique qui sera un parfait instrument de « sociabilité », l'explosion des sciences et des arts au dix-huitième siècle, les convulsions de la Révolution et de l'Empire, qui affrontent un « français national » aux dialectes, aux patois, aux créoles, tout un monde où sont ressuscités les mouvements des académies, des écoles, des écrivains, les décisions des hommes politiques, des administrateurs, les grandes migrations en France et à l'étranger, comment la France, pour conquérir l'Europe, a manqué le monde. Une réserve incroyable de faits souvent ignorés. Une immense épopée animée par un dramaturge qui en a fait un monument unique.

A ce doyen militant de la Sorbonne, chargé d'honneurs, membre de l'Académie des inscriptions, grand-croix de la Légion d'honneur, à ce grammairien officiel de la France républicaine, il ne manqua qu'un siège, à l'Académie française. Il ne fut pas des Quarante.

Il a maintenant sa revanche à l'Institut, puisque André Brunot, son fils, a classé, puis déposé à la merveilleuse Bibliothèque du quai Conti qu'entretient superbement la conservatrice, Françoise Dumas, cinquante dossiers de manuscrits, bourrés de lettres, d'esquisses, de cours, de polémiques. Un accueil royal pour ce grand savant de la République. De quoi célébrer enfin dignement la mémoire d'un de ses héros. Et pourquoi pas l'année prochaine, 1989 ?

JEAN-CLAUDE CHEVALLIER.

(1) Pour étudier l'histoire du français à l'étranger, une association vient d'être créée, la *SIHFLES*, 9, rue Lhomond, 75005 Paris.



Le CNU sur la sellette

Plusieurs lecteurs nous ont écrit à la suite de l'article de Frédéric Gaussen « Des décisions contestées du Conseil national des universités », publié dans le Monde *du 26 novembre.*

Un point de vue national

Je rappelle que, pour le recrutement des personnels de l'enseignement supérieur, les sections ou sous-sections du Conseil national des universités siègent en jurys qui choisissent librement parmi les noms proposés par les commissions de spécialistes des universités et après avoir, en ce qui concerne les emplois de professeurs, entendu les candidats ; ces jurys s'inspirent des mêmes critères uniquement scientifiques et pédagogiques sur lesquels s'appuient ces commissions, mais avec un point de vue national qui peut entre autres utilement compenser une tendance éventuelle à favoriser les carrières accomplies entièrement sur place : il convient en effet que la province ne soit pas privée des services des plus brillants parmi les récents docteurs, comme il convient que l'accès des postes parisiens reste ouvert par mutation aux maîtres les plus renommés de la France entière. Si les jurys se contentaient d'entériner systématiquement le classement (non obligatoire) opéré par les commissions locales, on ne voit pas pourquoi le ministre tiendrait à recueillir les avis d'une instance nationale composée de maîtres qui ont une vision globale des besoins de la profession.

LAURENT VERSINI,
professeur à l'université de Paris-Sorbonne, président de la sixième section du CNU, langue et littérature françaises.

Réputations scientifique et médiatique

Il n'est pas certain que les décisions contestées, en l'occurrence, soient aussi scandaleuses que M. Derrida l'a affirmé. Les choses se sont passées de façon très sereine, deux rapports ont été lus sur chaque candidat; qui ensuite a été entendu par la section ; la décision a été prise après une discussion au cours de laquelle ont été évoqués les aspects que je qualifierai d'« annexes » (âge des candidats, profil de carrière de chacun d'entre eux, précédentes candidatures).

Après avoir consulté mes collègues, je puis vous dire que, s'il paraît incontestable que la notoriété de Mme Sarah Kofman est supérieure à celle des autres candidats au même emploi, il conviendrait d'être plus prudent sur le qualificatif *« scientifique »* que vous employez. Apparemment, nos collègues philosophes, dont la section avait déjà eu à connaître de ce dossier en d'autres temps, c'est-à-dire alors qu'elle était composée autrement, ont jugé que les qualités scientifiques de l'autre candidate — retenue elle aussi par la commission de spécialistes — l'emportaient sur la *« réputation internationale »*. Et je crois qu'on a toutes raisons de leur faire confiance.

Il en est de même pour M. Jacques Rancière, dont la notoriété médiatique est certaine, mais dont il n'est pas assuré qu'elle doive lui valoir de passer devant des candidats dont les travaux scientifiques, pour n'être pas connus du grand public, ne s'en sont pas moins imposés chez les spécialistes. Il est bien clair que tous les meilleurs scientifiques français ne sont pas connus du grand public et, par conséquent, on ne saurait évaluer les décisions du CNU selon ce critère.

FRANÇOIS HINARD,
secrétaire général du Syndicat national autonome lettres et sciences humaines.

Pas de politisation de l'ethnologie

D'autre part, M. Jacques Lombard, président de la vingtième section (ethnologie) du CNU, et d'autres membres de cette section nous indiquent que c'est à tort que nous avons cité cette section parmi celles où existait une « mainmise de l'UNI et du syndicat autonome ». « Celle-ci a en effet élu à l'unanimité, *précise M. Lombard,* un président de tendance SGEN-CFDT et deux vice-présidents membres du SNE-Sup ». « Présenté de cette façon, *ajoute-t-il,* le lecteur en induira tout naturellement que les décisions prises par la section d'ethnologie, et qui auraient pu aboutir à des modifications dans les classements proposés par les commissions des universités, auraient obéi aussi à des considérations politiques. Je dois vous informer qu'il n'en a jamais été ainsi et que cette façon de suggérer une quelconque politisation de nos décisions m'a surpris. »

Lire à Sciences Po

J'ai lu avec étonnement l'article sur les résultats d'une étude de la Fondation des sciences politiques concernant la lecture des étudiants de l'IEP (« le Monde-Campus » du 24 novembre). Je crains que son auteur ne soit guère au courant du rythme auquel sont confrontés les élèves de première année, pour les accuser un peu rapidement de se désintéresser des résultats d'une enquête à laquelle ils avaient presque tous répondu : des élèves de classe préparatoire auraient-ils accepté de perdre un après-midi entier de travail pour ce genre de motif ?

Il me semble logique que les étudiants d'année préparatoire consacrent le plus clair de leurs lectures à des ouvrages scolaires plus qu'à des romans, dans la mesure où leur but principal est de passer en deuxième année (ce à quoi seuls 70 % d'entre eux parviennent).

CLOTILDE ARTUR,
Diplômée de l'IEP (Paris).

La Sorbonne entre manifs et marketing

DECIDEMENT, la Sorbonne est bonne mère. Et l'amphithéâtre Richelieu reste le carrefour de bien des tentations, de bien des tensions qui traversent l'Université. Il y a deux ans, c'est dans ses boiseries enfumées et sous ses fresques bienveillantes qu'une génération d'étudiants avait lancé sa croisade contre le projet de réforme d'Alain Devaquet, les *« facs Coca-Cola »* et la *« sélection par le fric »*.

Mercredi 7 décembre, l'amphi patiné avait retrouvé l'ambiance des grands jours. Ou presque. Ils étaient cinq cents, entassés jusqu'aux combles, pour assister à la projection d'un film-souvenir sur le mouvement de 1986, réalisé par deux étudiants de l'époque, Francis Kandel et Franck Schneider. Titre symbolique : *« Devaquet, si tu savais... »* Images chocs : manifestations monstres, poursuites policières dans la nuit des Invalides. Effets garantis : Charles Pasqua aux assises du RPR appelant le peuple de droite à *« se tenir prêt »* ou René Monory s'adressant à la jeunesse *« avec son cœur »*, quelques heures avant la mort de Malik Oussekine au Quartier latin. Et cette sensation, pourtant, d'une page d'histoire trop vite tournée, déjà jaunie. *« J'ai l'impression d'être un vieux con »*, lâchait, après la projection, l'un des animateurs du mouvement d'il y a deux ans.

Il est vrai que le colloque qui s'était tenu deux jours plus tôt dans ce même amphi Richelieu avait brutalement fait vieillir les slogans de 1986. Au menu : une journée de réflexion sur le *« marketing universitaire »* et la communication entre universités et entreprises. A la tribune, non plus les *pasionarias* d'un automne, mais des responsables d'IBM, de la BNP, de Hewlett Packard, de l'UAP ou de Total, entourés des présidents de quelques-unes des plus grandes universités ou des plus grandes écoles françaises. Le tout sous la houlette de l'Association universités-entreprises et du journal *l'Etudiant*. Le mot de la fin revenant au ministre de l'éducation, Lionel Jospin.

« Marketing universitaire »... Assemblage incongru, presque surréaliste, qui — il y a peu encore — aurait fait hurler les gardiens du temple ou les cortèges étudiants. Chacun pourtant s'efforça de surmonter les vieux tabous, de dépasser les méfiances instinctives, bref d'arrondir les angles. A défaut de passion, qu'au moins les universités acceptent ce mariage de raison, plaidèrent les entrepreneurs. *« La bonne adéquation entre les attentes et les projets des jeunes diplômés et les jobs que nous leur offrons »* est à ce prix, souligna le représentant d'IBM, avant d'exhorter les universités à créer des cellules de communication avec les entreprises, à multiplier les forums et les stages, à susciter des *junior entreprises* et à soigner leur image.

Pas de problème, répondit Michel Garnier, président de Paris-VI : *« Nos relations sont en réalité celles qui peuvent exister entre une entreprise du monde industriel et une entreprise du monde de la formation. »* Mais il fut l'un des rares, avec Daniel Gourisse, directeur de l'Ecole centrale, à s'engager aussi loin. Lionel Jospin eut beau souligner que *« le partenariat avec les entreprises doit être intégré dans une stratégie globale de développement élaborée par les universités »*, il est manifeste que le monde universitaire s'avance vers l'entreprise sans enthousiasme. Partenariat, oui. Marketing, pas vraiment : l'Université n'a pas à se vendre. *« Nous voulons conserver notre capacité critique, qui est le propre des universités par rapport aux entreprises et aux grandes écoles »*, devait conclure Georges Bertrand, président de Toulouse-Le Mirail.

Cette capacité critique trouva à s'exercer pendant le week-end — amphi Richelieu toujours, — à l'occasion de la conférence nationale des élus étudiants organisée par l'UNEF-ID (indépendante et démocratique). Délicat exercice cependant pour un syndicat étudiant très proche des socialistes, mais dont les élus dans les conseils d'administration des universités ou des UFR (unités de formation et de recherche) sont condamnés à *« gérer la pénurie »*, selon la formule d'une étudiante de Paris-XIII-Villetaneuse.

Pénurie de locaux, de crédits et d'enseignants justifiant, aux yeux des étudiants, l'adoption d'une loi de programmation en faveur de l'enseignement supérieur, la création rapide de nouvelles universités dans la région parisienne et dans le Nord, enfin l'extension de campus notoirement à l'étroit comme Rouen, Besançon, Montpellier ou Metz. *« L'essentiel des constats que vous faites, le ministre de l'éducation les a faits de son côté,* devaient répondre les représentants de Lionel Jospin. *C'est un problème de moyens et de temps. »*

Mais pour les étudiants le temps passe vite. Novembre 1986 renvoie déjà à une vie antérieure. Et beaucoup seront entrés dans la vie active lorsque seront mis en œuvre les budgets des années 90.

GÉRARD COURTOIS.

Le prochain supplément « CAMPUS » paraîtra le 4 janvier 1989
(*Le Monde* daté du jeudi 5.)



هكذا من الأصل

ÉCOLES

Expériences calédoniennes

Le choc des EPK

« *IL parle d'espérance aux peuples asservis. Honneur au nom de France et gloire à mon pays !* » Sagement disposé autour de l'instituteur, le chœur des enfants de l'école catholique de *Touaourou, près de Yaté,* a accueilli le ministre de l'éducation nationale par ces vibrations patriotiques. Quelques instants auparavant, M. Jospin avait été confronté à un tout-autre discours : celui des porteurs de pancartes, venus de l'« école populaire kanak » (EPK) voisine. « *Nous voulons vivre libres dans un pays souverain et indépendant, la Kanaky. Nous ne voulons pas être comme des cocos, noirs dehors et blancs à l'intérieur !* »

Les EPK sont nées en février 1985 de *la décision du* FLNKS de rompre avec le « *système colonial* ». Dans une situation insurrectionnelle, il s'agissait pour chaque militant de préparer l'indépendance, en prenant en charge chaque secteur de la vie sociale et économique. *D'où la décision de boycotter les « écoles coloniales »* à la rentrée de mars et de créer d'autres structures d'accueil pour les enfants. L'éclosion d'une quarantaine d'EPK va traduire la prise de conscience de l'enjeu scolaire par les indépendantistes. L'*échec scolaire dramatique* des enfants canaques n'est plus un sujet de lamentations, mais un étendard pour la révolte. Les EPK mobilisent les parents et recherchent les moyens de révolutionner les pratiques pédagogiques. Appel aux méthodes actives, éducation politique, micro-réalisations économiques, apprentissage des langues vernaculaires : les EPK veulent former rapidement les cadres du futur Etat indépendant. Ambition *démesurée dans un tel contexte* d'isolement : elles sont très contestées pour leur inefficacité et leur manque de perspectives. Malgré les pressions politiques, certains parents retirent leurs enfants. L'administration prive d'allocations familiales ceux qui *ont opté pour les écoles* « *populaires* ».

Les EPK vivent au rythme saccadé des événements politiques : démobilisation lorsque le FLNKS accepte le statut Pisani, puis remobilisation sous les attaques de Bernard Pons. A Canala, *en avril dernier*, l'école populaire pilote est détruite par les gardes mobiles, alors que l'école publique est incendiée par les indépendantistes. Répression, mais surtout désaffection des parents : il ne reste plus aujourd'hui que neuf EPK, qui tentent de survivre dans un total dénuement.

L'EPK de la tribu de Balade, au nord-est du « Caillou », a « squatté » une école catholique. Chaque journée commence par le lever du drapeau canaque. L'enseignement est donné par des militants du PALIKA, qui arborent une coiffure « rasta ». Ils parlent la langue maternelle des enfants, le « caac » ou le « nyâlayu » selon leur origine, et leur font observer la nature pour susciter les questions. Pédagogie balbutiante, absence de livres et de matériels, l'EPK n'est plus un symbole de lutte dans le contexte des accords Matignon. Et elle n'est pas une alternative crédible à l'école « coloniale ».

A Wadrila, sur l'île d'Ouvéa, la moitié des soixante élèves de l'EPK sont progressivement retournés à l'école publique ou confessionnelle. Interrompue par les événements du printemps dernier « *pour que les enfants y participent* », l'école ne respectera pas les vacances d'été, qui débutent officiellement en décembre. Elle ne libérera les enfants qu'en août, au moment où les Canaques plantent l'igname, leur nourriture sacrée. Derrière les barrages où ses enfants jouent à la guerre, l'EPK de Gossana, *non loin de la grotte des otages,* professe une pédagogie radicale : on y apprend à être *socialiste* et l'on bannit le français, lui préférant le « faga ouvéa », le « iaai », et... l'anglais, car « Kanaky » est entourée de pays anglophones.

Pour combien de temps ? Certains dirigeants du FLNKS ne cachent pas leur inquiétude sur l'avenir des enfants des EPK ; ils recherchent des portes de sortie honorables pour eux et leurs enseignants. Mais l'héritage de *trois années d'expérience ne* devrait pas tomber aux oubliettes. Bon gré, mal gré, l'école « coloniale » elle-même tente de tirer les leçons du choc des EPK.

Ph. Be.

Encore deux trimestres à tirer...

ON l'avait prévenue : Ouégoa n'était pas un endroit pour une *femme seule. Un village perdu aussi loin de Nouméa qu'il est possible*, et des rumeurs persistantes de consanguinité parmi la population...

Françoise Philippot, quarante-neuf ans, n'a pas écouté les rabat-joie. Un seul poste d'institutrice spécialisée était vacant en Nouvelle-Calédonie. C'était Ouégoa, ou Créteil encore et toujours. Elle n'a pas hésité : *volonté de rompre avec la grisaille parisienne,* de se refaire une vie, et nécessité de payer des dettes.

Des flamboyants écarlates illuminent le vaste terrain de jeux *au pied de la petite école* toute blanche de Ouégoa. Les classes sont de plain-pied. Un drapeau tricolore flotte au sommet d'une hampe immense. Les montagnes alentour sont couvertes de niaoulis, de bananiers et de cocotiers. Avec sa visière bleue, sa chemisette et son bermuda, Mme Philippot fait penser à une monitrice de colonie surveillant les jeux des enfants. Elle n'est pourtant pas en vacances. Jusqu'au dernier jour de cette année scolaire, elle se sera battue pour « récupérer » les élèves de sa classe de TCC (troubles du comportement et du caractère), dix enfants dont le système scolaire calédonien ne sait que faire. « *On les croyait idiots, alors qu'ils sont dyslexiques,* explique-t-elle. *Ils ont jusqu'à quinze ans, mais je réussis à leur apprendre à lire.* » Intense *satisfaction professionnelle* dans une vie de solitude et de désillusions.

Arrivée en septembre 1986 avec la solide intention de « *vivre avec les gens* », Françoise Philippot a déchanté. Le seul foyer où elle a pu pénétrer *était celui de vieux caldoches* qui l'ont invitée pour Noël. Le reste de la population l'observe de près : « *Ils font des paris sur l'homme avec qui je vais sortir. On est venu me déranger la nuit chez moi. Je dois être belle pour qu'on s'intéresse à moi comme ça !* », commente l'institutrice gagnée par l'amertume.

Pour couronner le tout, il pleut dans son logement de fonction attribué par la municipalité, et sa voiture est restée en panne pendant cinq mois, faute de pièces de rechange. « *Je peux rester une éternité sans parler à personne,* constate-t-elle. *Il faut être fou pour être une bonne femme ici.* » Ultime signe de l'échec : Mme Philippot a acheté la télévision, qu'elle s'était jurée de refuser « *pour ne pas accepter ma solitude* ». Et elle s'est mise *à l'italien.*

Encore deux trimestres à tirer, et l'institutrice aura rempli son contrat : trois ans dans ce village de brousse où ses racines ne prennent pas. Déjà, elle a déposé des dossiers de mutation. Mme Philippot rêve : elle enseigne à Singapour, Hongkong, aux Seychelle ou à Wallis-et-Futuna...

Ph. Be.

Misère de l'école

(Suite de la page 15.)

La langue maternelle des enfants mélanésiens, qui est l'une des vingt-huit langues vernaculaires parlées sur le Caillou et les îles Loyauté, constitue une autre barrière. En réprimer l'utilisation, comme l'école l'a fait jusqu'aux années 70, c'est mutiler les élèves et se couper d'eux ; lui faire trop de place, c'est retarder l'apprentissage du français et compromettre le cursus scolaire.

Face à ces difficultés, beaucoup d'enseignants européens se contentent de constats désabusés. « *Certains élèves ne savent pas lire en sixième. Ils sont irrécupérables, car ils n'ont aucune motivation. Le soleil et la mer leur suffisent* », analyse un professeur de mathématiques « *de gauche* » qui a refusé, « *par principe* », de faire des heures supplémentaires pour compenser les cours perdus lors des « *événements* ». Les enseignants métropolitains viennent le plus souvent en Nouvelle-Calédonie pour « *faire du 5,5* » (taux de change entre le franc français et le franc Pacifique), attirés par le climat tropical, mais aussi par des rémunérations presque doubles de celles pratiquées dans l'Hexagone.

Vacances à Brisbane

Sans compter les primes de sept mois de salaire à l'arrivée et au départ, doublées si l'on prolonge son séjour d'une seconde période de trois ans... En trois ans, paraît-il, un couple d'enseignants peut économiser le coût d'une maison de campagne. A condition d'être raisonnables et de préférer Brisbane ou Sydney à Paris pour les vacances...

Parmi les enseignants, on trouve aussi beaucoup de rescapés de naufrages sentimentaux ou des routards en fin de course...

Dès lors, comment s'étonner que l'imagination pédagogique soit rarement au pouvoir. Si l'école privée sait être plus audacieuse et proche du terrain, les *quelques offensives de rénovation* dans l'enseignement public se brisent contre l'inertie d'une administration entièrement contrôlée par les Européens. Lorsque Lucien Gau, inspecteur primaire, aujourd'hui sur le côte est, a tenté d'introduire, en 1977, les méthodes d'apprentissage du « *français, langue étrangère* » auprès des enfants mélanésiens *non-francophones des îles* Loyauté, sa circonscription d'alors, il a été muté d'office. Lorsque le même irréductible, devenu directeur de l'école normale de Nouméa, signe, en janvier 1986, une convention avec l'enseignement catholique visant à faire entrer dix-sept Canaques dans son établissement et introduit une formation de « *langue et culture mélanésiennes* », on lui reproche d'« *enkanaker* » l'enseignement. Le lobby « *laïque* » proteste contre la « *laïcité menacée* », et M. Gau est aussitôt remplacé avec l'avènement du *gouvernement Chirac.* Dans la foulée, un bureau chargé d'étudier le mode d'introduction des langues vernaculaires est supprimé. Après la visite de M. Jospin, le balancier a de nouveau oscillé, mais sans aucune garantie de résultat.

Car sur un territoire où certaines lois métropolitaines mettent vingt ans à être appliquées, où les parents d'élèves de l'école libre (APEL) fournissent la sono du congrès du FLNKS, tandis que les « laïcards » se recrutent jusque dans la droite extrême, on ne peut jamais exclure le risque *que les orientations venues des* antipodes soient interprétées à l'envers.

PHILIPPE BERNARD.

L'échec des Mélanésiens

La Nouvelle-Calédonie compte, en 1988, 53 472 élèves et édudiants, soit près de 37 % de la population du territoire.

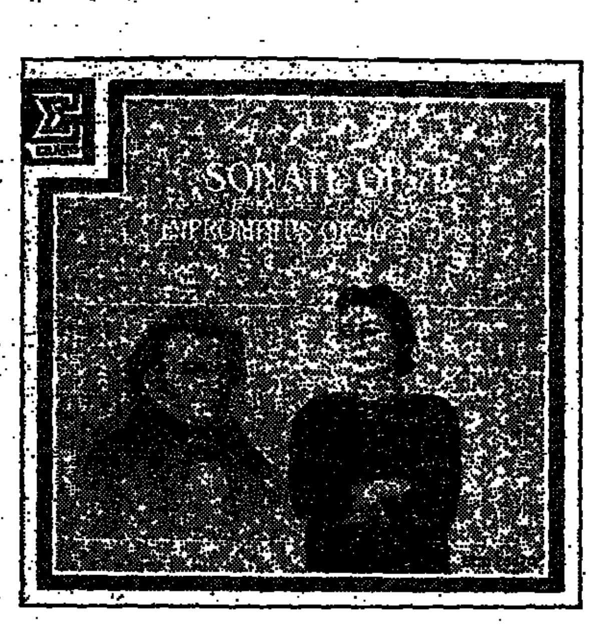
Sur les 22 417 élèves du primaire public, 31 % sont Européens, 47 % Mélanésiens, 10,5 % Wallisiens, 3,9 % Tahitiens, 1,33 % Vietnamiens et 3,4 % Indonésiens. Mais l'enseignement privé, très présent, et parfois seul en brousse, comprend une très large majorité de Mélanésiens.

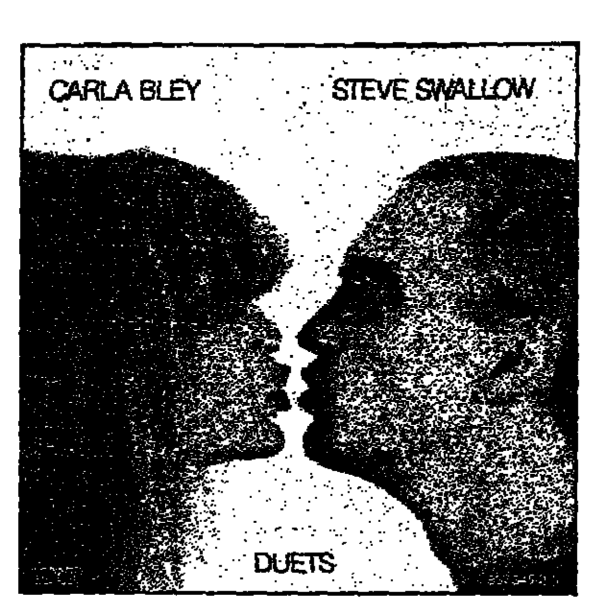
Tous les indicateurs confirment la gravité de l'échec scolaire dans cette communauté. Les Canaques représentent 56,5 % des élèves du primaire mais ne « pèsent » plus que 40 % dans le second degré, 24 % au niveau du BEPC et seulement 14 % à l'Université. En 1986, près de 30 % des élèves mélanésiens ont redoublé le cours préparatoire, plus de 20 % des Wallisiens et seulement 10 % des Européens.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Cinq ans après son lancement, le disque compact a trouvé son équilibre. Longtemps chasse gardée de la nouveauté, il s'est peu à peu ouvert aux rééditions d'enregistrements anciens. Débarrassée des souffles, distorsions et autres bruits parasites, la musique triomphe pour le bonheur de tous les mélomanes. Classique, Jazz, Rock : voici les meilleurs CD de l'année 1988.







Les meilleurs disques compacts de l'année

LYRIQUE

BELA BARTOK

Le Château de Barbe-Bleue. **Avec Samuel Ramey, Eva Marton, l'Orchestre d'Etat hongrois, Ivan Fischer (direction).**

On savait Eva Marton d'une vaillance vocale à toute épreuve, on ignorait qu'elle fût capable de se plier à la subtilité du rôle de Judith. Avec science, elle passe du cri (l'ouverture de la cinquième porte) à la confession bouleversante. Son partenaire et l'orchestre sont à la hauteur de sa performance.

★ 1 CD CBS MK 44523. 130 F environ. Nouveauté.

MANUEL DE FALLA

El Corregidor y la Molinera. **Sept Chansons populaires espagnoles. Teresa Berganza (mezzo-soprano), Juan Antonio Alvarez Pajero (piano), Orchestre de chambre de Lausanne, Jesus Lopez Coboz (direction).**

Qui aime *le Tricorne* sera passionné par *le Juge et la Meunière*, qui n'est autre qu'un état primitif du chef-d'œuvre de Manuel de Falla. Moins spectaculaire, plus maigre, l'orchestration accentue le relief des thèmes, leur mise en espace devient plus « visible ». La voix de Berganza colle à cette musique.

★ 1 CD Claves 50 8405. 130 F environ. Réédition.

GEORGE FREDERIC HAENDEL

Hercules. Avec John Tomlinson, Sarah Walker, Anthony Rolfe-Johnson, *etc.*, le Chœur Monteverdi et The English Baroque Soloists, John-Eliot Gardiner (direction).

Pour une fois, Haendel ne cède pas à son penchant showbiz (il s'en repentira puisque l'œuvre ne tint pas l'affiche). Adieu airs de bravoure, *numéros de haute voltige vocale* ; place au mot, à l'expression, au drame. Gardiner, peu inspiré par Bach, a ici l'aisance, garante de fluidité. Il mène ses chanteurs sur des sommets d'intensité.

★ Un coffret de 3 CD Archiv Produktion 423 137-2. 390 F environ. Nouveauté.

RICHARD STRAUSS

Ariane à Naxos. Avec Jessie Norman, Julia Varady, Edita Gruberova, Paul Frey, Dietrich Fischer-Dieskau, *Olaf Bär, l'Orchestre du Gewandhaus* de Leipzig, Kurt Masur (direction).

En 1954, Walter Legge, le producteur du siècle, réunissait dans un studio londonien trois interprètes qui n'allaient pas tarder à devenir des stars. Schwarzkopf, Seefried et Karajan entraient dans la légende. Trente-quatre ans plus tard, Kurt Masur, l'Orchestre du Gewandhaus, Jessie Norman, Julia Varady, Edita Gruberova (stupéfiante Zerbinette) et Dietrich Fischer-Dieskau nous donnent la quintessence d'un art qui consacre la fusion parfaite du verbe et de la musique.

★ Un coffret de 2 CD. Philips 422 084-2. 260 F environ. Nouveauté.

GIUSEPPE VERDI

Don Carlo. Avec Carlo Bergonzi, Renata Tebaldi, Nicolaï Ghiaurov, Dietrich Fischer-Dieskau, Grace Bumbry, Martti Talvela, les Chœurs et l'Orchestre du Covent Garden, Georg Solti (direction).

Sir Georg Solti n'est jamais si convaincant que lorsqu'il dirige l'opéra. Pour ce *Don Carlo*, il a réuni la meilleure distribution imaginable à *l'époque de l'enregistrement* (1970). L'affrontement de Ghiaurov en Philippe II et de Martti Talvela en Grand *Inquisiteur marque une date dans* l'histoire de l'opéra au disque.

★ Un coffret de 3 CD Decca 421 114-2. 390 F environ. Réédition.

GIUSEPPE VERDI

Aïda. Avec *Zinka Milanov*, Jussi Björling, Fedora Barbieri, Leonard Warren, Boris Christoff, les Chœurs et l'Orchestre de l'Opéra de Rome, Jonel Perlea (direction).

Des voix à tomber à la renverse, éclatantes de santé, puissantes mais capables de se plier à la subtilité de *leur rôle*. La direction de Jonel Perlea prend en compte tous les aspects de ce drame, mais dans l'« acte du Nil » *sait se muer en pure poésie.*

★ Un coffret de 2 CD RCA GD 86643. 250 F environ. Réédition.

GIUSEPPE VERDI

Falstaff. Avec Dietrich Fischer-Dieskau, Rolando Panerai, Ilva Ligabue, Regina Resnik, *etc.*, les Chœurs de l'Opéra de Vienne, l'Orchestre philharmonique de Vienne, Leonard Bernstein (direction).

Bernstein prend le contrepied de la tradition imposée par Toscanini : plus encore que la continuité dramatique, *le chef américain met en valeur les* sommets dramatiques de l'ouvrage. Les chanteurs sont élégants même dans le ridicule, jeunes, frais, irrésistibles.

★ Un coffret de 2 CD CBS M2K 4235. 250 F environ. Réédition.

CLASSIQUE

CARL PHILIPP EMMANUEL BACH

Les Ultimes Souffrances de notre Sauveur. Par Barbara Schlik, Greta *De Reyghere, Max Van Egmond*, etc., le Collegium Vocale de Gand. La Petite Bande, Sigiswald Kuijken *(direction).*

Eclipsée par l'œuvre du père, la musique religieuse de C.P.E. Bach est aujourd'hui l'objet de toutes les attentions des interprètes musicologues de la nouvelle génération. Cette Passion (*de 1770*) est une découverte capitale qui jette un pont entre celles de J.-S. Bach et les oratorios de Haydn.

★ Un coffret de 2 CD Deutsche Harmonia Mundi CDS 7 47753. 260 F environ. Nouveauté.

DIETRICH BUXTEHUDE

Cantates. Par *Greta De Reyghere* (soprano), Henri Ledroit (haute-contre), Guy De Mey (ténor), Max Van Egmond *(basse), Ricercar* Consort.

Pour comprendre d'où viennent les cantates de Bach et pour savourer les trésors d'invention de Buxtehude.

★ 1 CD Ricercar RIC 041006. 130 F environ. Nouveauté.

JEAN-FRANÇOIS DANDRIEU

Pièce de clavecin. Par Olivier Beaumont (clavecin).

L'art allusif, secret, parfois *languide de Dandrieu est transcendé par* la rondeur du jeu de Beaumont, sa souplesse rythmique, son délicat *abandon. Le jeune claveciniste joue* un clavecin Benoît Stehlin, enregistré ici pour la première fois.

***★ 1 CD Adda 581073. 130 F environ.* Nouveauté.**

CARLO GESUALDO

Madrigaux à cinq voix. Par les Arts florissants, William Christie (direction).

Au début des années 60, Angelo Ephrikian avait enregistré pour le *même éditeur une intégrale des* madrigaux du prince maudit. Celle-ci est hélas ! depuis longtemps introuvable. *Christie et ses Arts florissants* ont simplement réuni quelques madrigaux des troisième, quatrième, cinquième et sixième livres. Ils se tiennent à une lecture qui en souligne la beauté harmonique et la transparence polyphonique.

★ 1 CD *Harmonia Mundi* HMC 90 1268. 130 F environ. Nouveauté.

NICOLAS DE GRIGNY

Livre d'orgue : la Messe (tome 1). Par André Isoir à l'orgue Clicquot de Poitiers.

André Isoir joue le jeu de la majesté, ses phrasés sont amples, *son expression dramatique. En cela,* il est fidèle au caractère même d'une musique que le tout jeune Bach recopiera *en cachette de son frère aîné*, à la seule lueur d'une chandelle.

★ 1 CD Calliope CAL 9911. 130 F environ. Réédition.

JOSEPH HAYDN

Symphonies **n°s 42, 45 « Les Adieux », 46, 47, 51 et 65. Par l'Estro Armonico, Derek Solomons (direction).**

Ces six symphonies sont autant de chefs-d'œuvre où Haydn expérimente des combinaisons instrumentales *inusitées. Tempos justes, rythmique souple,* verdeur des instruments anciens, prise de son bien *spatialisée :de la belle ouvrage* qui renouvelle notre perception de l'œuvre du père du quatuor à cordes.

★ Un coffret de trois CD CBS M3K 39685, 290 F environ. Réédition.

WOLFGANG AMADEUS MOZART

Concertos pour piano et orchestre n°s 20 et 24. Par John Gibbons *(pianoforte), l'Orchestre du dix*-huitième siècle, Frans Brüggen (direction).

*Fûté comme il est, Brüggen a enre*gistré les concertos les plus « romantiques » de Mozart, ceux, en tout cas, que le dix-neuvième siècle *n'avait pas relegués au fin fond* d'une bibliothèque. La relecture est radicale.

★ 1 CD Philips 420 823-2. 130 F **environ. Nouveauté.**

POLYPHONIES AQUITAINES DU DOUZIÈME SIÈCLE

Par l'Ensemble Organum, Marcel Pérès (direction).

Marcel Pérès a décapé le chant grégorien comme Nikolaus Harnon*court a révolutionné l'interprétation* de la musique baroque. Dans ce disque il réalise un ensemble de poly*phonies composées au douzième siè*cle, à Limoges. On retrouve l'attention portée par cet interprète à *la lisibilité de lignes qu'il débarrasse* de toute langueur, de toute évanescence.

★ 1 CD Harmonia Mundi HMC **901 134, 130 F environ. Nouveauté.**

DOMENICO SCARLATTI

Intégrale des 555 sonates. Par Scott Ross (clavecin).

Ralph Kirkpatrick a classé les sonates, Kenneth Gilbert les a éditées et Scott Ross toutes enregistrées. Leur travail permet d'accéder enfin à l'intégralité d'une œuvre fascinante par sa variété... dans l'uniformité. Scott Ross joue avec une virtuosité qui n'a rien à envier aux jongleries pianistiques de Vladimir Horowitz. Et comment ne pas saluer *le travail d'édition exemplaire* d'Erato ?

★ Un coffret de trente-quatre CD *Erato au prix de vingt, accompagnés* d'un livret de 200 pages, 2 200 F environ. Nouveauté.

HEINRICH SCHUTZ

Musikalische Exequien. Par la Chapelle *royale*, Philippe Herreweghe (direction).

Disque après disque, Schütz devient *plus familier. Musique* bouleversante, hautaine dans son refus de toute théâtralité, exigeante dans son rapport étroit avec *le sens du texte*, elle ne souffre pas l'à-peu-près. Philippe Herreweghe force l'attention grâce à un rigoureux équilibre entre affects et *précision* de l'articulation.

★ 1 CD Harmonia Mundi HMC 901261. 130 F environ. Nouveauté.

XXe SIÈCLE

BELA BARTOK

Sonate pour violon seul.

ZOLTAN KODALY

Duo pour violon et violoncelle. **Par Gérard Poulet (violon), Christoph Henkel (violoncelle).**

Pour son retour au studio, Gérard *Poulet a choisi la Sonate* de Bartok, *miroir des Sonates et Partitas* de Bach. Se jouant des difficultés de *cette œuvre intimidante*, Gérard Poulet manie avec un naturel confondant les oppositions de registre, lit la « fugue » dans toute sa complexité, *murmure dans la « Melodia ».*

★ 1 CD Harmonic Record/ CD 8717. 130 F environ. Nouveauté.

ALBAN BERG

Suite lyrique. **Trois pièces pour *orchestre* op 6. Altenberg Lieder op. 4. Par Margaret *Price* (*soprano*), *l'Orchestre symphonique* de Londres, Claudio Abbado (direction).**

En 1970, aidé par le soprano *aussi lumineux qu'infaillible* de Margaret Price, Abbado équilibrait les forces antagonistes d'une musique ouverte sur l'avenir *mais qui ne renonçait* pas encore au romantisme.

★ 1 CD Deutsche Grammophon 423 238-2. 88 F environ. Réédition.

CLAUDE DEBUSSY

Préludes pour piano, livres I et II. Par Youri Egorov (piano).

Youri Egorov était le pianiste le plus attachant que l'Union soviétique nous ait envoyé depuis Guilels et Richter. *Lors de ses débuts français à La Roque-d'Anthéron*, Jacques Lonchampt n'avait pas hésité à le comparer à Dinu Lipatti. Youri Egorov en avait *l'aura poétique, la délicatesse,* la sonorité lumineuse.

★ Un coffret de 2 CD EMI CDC 7 49411 2. 260 F environ. Réédition.

ZOLTAN KODALY

Hary Janos, suite pour orchestre.

SERGEI PROKOFIEV

Lieutenant Kije, suite pour *orchestre.* Par l'Orchestre de Cleveland, George Szell (direction).

George Szell était un chef capable de diriger une symphonie de Mozart, *de Beethoven ou de Haydn avec une* rigueur tempérée par un style qu'il avait hérité des musiciens de sa Hongrie natale. Mais ce grand chef était *également capable de diriger* Prokofiev, Stravinsky, Rimski-Korsakov ou Bartok avec une virtuosité phénoménale.

★ 1 CD CBS MYK 44831. 80 F **environ. Réédition.**

CHARLES KOECHLIN

Les heures persannes. par Herbert Henck (piano).

Entre Debussy, Ravel et *le dernier* Fauré, Koechlin a sû bâtir une œuvre qui n'a malheureusement pas trouvé son Gieseking, son Perlemuter ou sa *Lefébure : elle est* donc restée inconnue. Herbert Henck — champion de Boulez et de Stockhausen — nous révèle cette musique *étrangement calme et incantatoire, lente et irisée.*

★ 1 CD Wergo Wer 60 1387-50. 130 F environ. Nouveauté.

GUSTAV MAHLER

Symphonie n° 1 « Titan ».

IGOR STRAVINSKY

Symphonie de psaumes. Par l'Orchestre *national* de l'ORTF, Igor Markevitch (direction).

Igor Markevitch — le jeune dieu de la direction d'orchestre des années 50 — est bien oublié *aujourd'hui. A la tête des orchestres* Lamoureux, philharmonique de Berlin et Philharmonia, il a laissé un héritage dont l'*importance* est inversement *proportionnelle au désintérêt* que lui manifestent aujourd'hui les maisons de disques. Aussi cet enregistrement de concert *sera-t-il fêté*. Fouettée, la *Première* de Mahler perd son romantisme parfois laborieux et retrouve une transparence polyphonique, *une agressivité dérisoire qui la* projette trente ans en avance... et qui justifie cette étonnante association avec la *Symphonie de psaumes* de Stravinsky que le chef dirigeait au *même concert.*

★ 1 CD Montaigne-Archives de l'INA, 130 F environ. Nouveauté.

ANTON WEBERN

Intégrale de l'œuvre pour quatuor à cordes. Par le Quartetto italiano.

Du *Mouvement lent* et du *Quatuor* de 1905 au *Quatuor à cordes* de *1937-1938, Webern progresse dans* son exploration du langage et du matériau. Le travail des Italiano est admirable, leur justesse d'intonation *miraculeuse. Bien moins secs que* les LaSalle (DG), ils jouent la carte de la beauté sonore et du lyrisme.

★ 1 CD Philips 420 796-2. 130 F *environ. Réédition.*

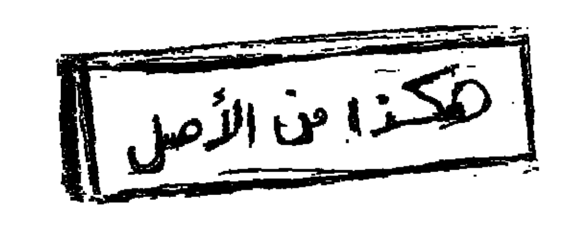
PIERRE BOULEZ DIRIGE

Stravinsky : Quatre études pour *orchestre. Le Roi des étoiles.* Symphonie pour instruments à vent, Sermon, narration et prière. *Le Sacre du printemps. Debussy* : Jeux. Bartok : Deuxième concerto pour piano et orchestre. Berg : Trois pièces pour orchestre. Par *Jean-Bernard Pommier (piano)*, l'Orchestre national de l'ORTF, l'Orchestre de la Société des concerts du Conservatoire.

Enregistrés en public au Théâtre des Champs-Elysées en 1963 et 1966, ces deux concerts témoignent d'un *engagement physique* qu'on ne reconnaît pas toujours à Pierre Boulez. Souvent routiniers dans un autre répertoire et sous la domination d'autres baguettes, les musiciens du National montrent tout leur savoir-faire, exposent leur virtuosité.

***★ Un coffret de 2 CD* Montaigne. Archives de l'INA TCE 8810. 250 F environ. Nouveauté.**

ALAIN LOMPECH.



Une sélection des meilleurs

ROMANTIQUE


HENRI GUILBAUD

Clara Haskil et Arthur Grumiaux : le duo piano-violon du siècle.

LUDWIG VAN BEETHOVEN
Intégrale des sonates pour piano et violon. Par Clara Haskil (piano) et Arthur Grumiaux (violon).

La plus allègre, la plus poétique des interprétations de ces sonates *dans un son rajeuni : une redécouverte !* Arthur Grumiaux n'a jamais mieux joué qu'à cette époque (milieu des années 50), sa sonorité est limpide, son jeu aérien, vif, intelligent. Clara Haskil — la patronne de ce duo *de légende — lui inspire des phrasés* dont le naturel demeure sans exemple.

★ **Un coffret de 3 CD Philips 422 140-2. 250 F environ. Réédition.**

LUDWIG VAN BEETHOVEN
Sonate pour piano op. 106 « Hammerklavier ». Par Barry Douglas (piano).

Une idée reçue veut que la *« Hammerklavier »* ne soit dignement jouable *que par des artistes arrivés* au soir de leur carrière. Douglas, vingt-huit ans, *dégomme* les idées reçues et donne une interprétation mûre, réfléchie, lisible, de cette intimidante sonate.

★ ***1 CD RCA RD 87 720. 130 F*** **environ. Nouveauté.**

LUDWIG VAN BEETHOVEN
Symphonie n° 5.

JEAN SIBELIUS
Symphonie n° 2. Par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, George Szell (direction).

L'association d'un chef aussi vif et rigoureux que Szell et d'un orchestre de grande tradition, mais peu porté sur l'extériorisation de sa virtuosité, a décapé la *Cinquième* de Beethoven, dont les rythmes sont affûtés comme jamais et le finale explosif. Traitée ainsi, la *Deuxième* de Sibelius sort enfin de ses nappes de brumes.

★ **1 CD Philips 420 771-2. 80 F environ. Réédition.**

JOHANNES BRAHMS
Sonate en fa mineur op. 5. Intermezzos op. 116 n° 2 et 118 n° 2. Ballades op. 10.

ROBERT SCHUMANN
Carnaval op. 9. Fantasiestücke op. 12. Par Arthur Rubinstein (piano).

Rubinstein a connu la gloire en jouant Chopin, mais c'est Brahms et Schumann qu'il chérissait. En deux heures, le pianiste passe de la malice *(Carnaval)* à l'intériorité *(Quatre Ballades)*.

★ **2 CD séparés RCA RD 85672 et RD 85667. 130 F environ chacun. Réédition.**

ANTON DVORAK
Concerto pour violoncelle et orchestre.

EDWARD ELGAR
Concerto pour violoncelle et orchestre. Par Pierre Fournier (violoncelle), l'Orchestre philharmonique de Berlin, George Szell et Alfred Wallenstein (direction).

Retrouver les interprétations de Fournier, enregistrées il y a plus de vingt-cinq ans, est un vrai bonheur. Elégant, l'archet du violoncelliste épure une musique qui perd de son romantisme désuet au profit d'une élégante transparence. Et quelle prise de son !

★ **1 CD Deutsche Grammophon 423 882-2. 80 F environ. Réédition.**

FRANZ LISZT
Concertos pour piano et orchestre n°s 1 et 2 - Totentanz pour piano et orchestre. Par Krystian Zimerman (piano), l'Orchestre symphonique de Boston, Seiji Ozawa (direction).

Depuis près de trente ans, Sviatoslav Richter (Philips) et Samson François (EMI) régnaient sans partage sur les concertos, Arturo Benedetti-Michelangeli (Nuova Era) et Nelson Freire (CBS) sur la *Totentanz. Et voilà que* Krystian Zimerman prend les habits du diable et pare son jeu de la virtuosité la plus débridée. Seiji Ozawa l'accompagne avec une attention de chaque instant, suivant chacun de ses départs foudroyants.

★ ***1 CD Deutsche Grammophon 423 571-2. 130 F*** **environ. Nouveauté.**

FRANZ LISZT
Méphisto-Valse n° 1. Tarentelle des Années de pèlerinage. Rhapsodie espagnole. Bénédiction de Dieu dans la solitude. Saint François d'Assise prêchant aux oiseaux. Par Stephen Hough (piano).

Chic, élégance, effets de manches justement dosés, sûreté des traits, sonorité fondue, le jeune pianiste britannique trouve le style « à l'ancienne » qui convient à la *Rhapsodie espagnole* et à la *Tarentelle*. Sonorité abyssale, déclamation grandiose dans la *Bénédiction :* en démiurge Hough commande aussi aux éléments.

★ **1 CD Virgin VC 90700-2. 130 F environ. Nouveauté.**

FRANZ LISZT
Sonate en si mineur. Funérailles. Fantaisie hongroise pour piano et orchestre. Par Sviatoslav Richter (piano), l'Orchestre symphonique et philharmonique de Budapest, Janos Ferencsik (direction).

Les fulgurances du jeune Horowitz et de Martha Argerich, l'intériorité de Claudio Arrau et de Vlado Perlemuter réunies en une seule interprétation !

★ **1 CD Philips 422 137-2. 80 F environ. Nouveauté.**

FRANZ SCHUBERT
Sonate pour piano op. 78. Impromptus op. 90 n°s 1 et 2. Par Maria Joao Pirès (piano).

Maria Joao Pirès, la mozartienne, avait peu convaincu dans la *Sonate D 960*, l'ultime sonate de Schubert ; elle nous revient dans l'*Opus 78*. Elle en domine l'intimidant premier mouvement avec hauteur de vue.

On est loin du Schubert tendre et rêveur des pianistes d'autrefois.

★ **1 CD Erato ECD 75470. 130 F environ. Nouveauté.**

FRANZ SCHUBERT
Sonate pour arpegionne et piano.

ROBERT SCHUMANN
Cinq pièces dans le style populaire.

CLAUDE DEBUSSY
Sonate pour violoncelle et piano. Mstislav Rostropovitch (violoncelle), Benjamin Britten (piano).

La rencontre entre Benjamin Britten et Mstislav Rostropovitch, au sommet de son art, nous a valu ces interprétations dévouées au rêve, à la tendresse. Pour l'isle déserte.

★ **1 CD Decca 417 833-2. 130 F environ. Réédition.**

ROBERT SCHUMANN
Etudes symphoniques en forme de variations - Kreisleriana. Par Vlado Perlemuter (piano).

Alors que Maria Tipo (EMI) et Vladimir Ashkenazy ont quelque peu malmené ces *Etudes symphoniques* dernièrement, Vlado Perlemuter, parvenu au soir de sa carrière, retrouve à travers un jeu lumineux, fluide, un peu de l'esprit de l'enfance. Le pianiste, qui doit bien jouer ces œuvres *depuis soixante-dix ans, donne* l'impression de les découvrir. Et que personne ne vienne lui reprocher ses quelques fausses notes !

★ **1 CD Nimbus N 5103. 130 F environ. Nouveauté.**

A. L.

ROCK

COMMENT a-t-on pu essayer de nous faire croire que 1988 serait l'année de l'introduction en France d'un genre musical nouveau, la house music ? Plus de cinq ans après la naissance de cette ineptie électronique à Chicago, un an après son transfert réussi par les éditeurs de musique en Grande-Bretagne, l'Hexagone aurait dû, une nouvelle fois, s'accrocher à *la remorque des* marchands anglo-saxons. Cela n'a pas marché, et c'est tant mieux. Même s'il faudra rester vigilant au début de 1989. En attendant, il faut écouter à loisir quelques-uns des enregistrements qui ont fait de 1988 une excellente année discographique, ces vingt et un disques compacts que l'honnête mélomane se doit de posséder ou d'offrir.

Puisqu'il fut question de house music, arrêtons-nous sur trois groupes qui ont en commun de porter le nom « House » sans pour autant avoir succombé aux maléfices du genre. **Hothouse Flowers**, pour une couleur qui balance entre le rock et le rythm and blues, tout en énergie servie par un son qu'on pourrait croire « live ». L'album s'appelle **People** (FFRR Records/WEA) et se signalisera à l'attention des dévots de Joe Cocker et de Bruce Springsteen. Héritiers de la new wave anglaise, **House of Love** (Virgin). New wave, certes, mais superbement inspirée, enrichie par une certaine mélancolie, attitude partagée de nos jours dans une Angleterre qui n'en finit pas de subir les « programmes Thatcher ». **Crowded House** enfin, avec **Temple of Low Men** (Capitol Records/EMI) : un album pop *archi-classique, entre Beatles et* Kinks, flash-back donc mais sans nostalgie.

L'un des plus beaux disque de l'année : **From Langley Park to Memphis**, signé **Prefab Sprout** (Kitchenware Records/CBS). 45 minutes et 31 secondes de pop-rock cool et aéré, d'influences latino venues *flirter* avec une new wave *revisitée. Très frais !* New wave encore — le genre à la peau plus dure que certains ne le pensaient — avec **That Petrol Emotion** et **End of the Millenium Psychosis Blues** (Virgin). Eclectique et électrique : un volume de rock, un zeste de funk, et douze morceaux qui sont autant de miniatures parfaitement maîtrisées pour un album — vraiment — original. Touche funky également du côté de **West and Bird**, ex-Comateens, qui publient un album à leur nom (Virgin). Ce qui se fait de mieux aujourd'hui *dans la pop électronique.*

Traversons la Manche et retrouvons la France. Son groupe-phare d'abord, **Rita Mitsouko**, avec **Marc & Robert** (Virgin). *Fred Chichin, Catherine Ringer* et du beau monde tout autour : son revisité par Tony Visconti et Jesse Johnson, producteur de David Bowie et guitariste de Prince. Onze morceaux grinçés, hurlés, vociférés pour un album prêt à l'export. Et, en kit, un hit : *Hip Kit*. Après ce coup de projecteur obligé, détour sur les marges du rock français. Pour y découvrir *le groupe qui a enflammé le* public rennais lors des dernières Transmusicales : **Mano Negra** et son album **Patchanka** (**Boucherie Production Musidisc**). Un rock à l'énergie, néo-punk sur les bords, sans ostentation, et une réjouissante influence festive empruntée à l'Amérique latine. Très bien. Pour y entendre aussi **Gamine** et **Voilà les anges** (Barclay), son cold wave pastiché, avec succès, de l'anglais en guise d'hommage évident à Lloyd Cole et Joy Division. Une voix, celle de Paul Visconti, à suivre de près. Fin de la séquence — trop brève — française.

Petit tour du côté des femmes, qui s'y sont mises à trois pour célébrer le retour du folk, chacune à sa façon. Trois voix, trois guitares acoustiques, de la plus aseptisée à la plus pure. **Tracy Chapman**, une des plus grosses ventes de l'année — monde entier — pour un disque noir comme sa peau (WEA) ; **Melissa Etheridge** (BMG), accueillie à *Paris* par cent rockers éberlués en première partie de Los Lobos à la Cigale, au printemps dernier, et qui, depuis, ne cesse d'élargir son public : le rock bouseux des grandes plaines américaines, le blues colérique de l'ennui middle-west ; **Michelle Shocked**, enfin, la sublime femme en colère venue d'Austin (Texas) par Amsterdam



Prefab Sprout : From Langley Park to Memphis.

et Londres, une colère noire comme l'enfer, une silhouette longue comme un rêve d'*été* : **Short, Sharp, Shocked** (Phonogram).

Puisque l'hiver est arrivé, profitons des tarifs basse saison et survolons l'Atlantique, direction Minneapolis. Comme l'an passé, un disque qu'on ne peut pas ne pas signaler, acheter, écouter, *même* si les professionnels sont restés dubitatifs avant de se battre, comme nous, pour obtenir les meilleures places à Bercy : **Lovesexy**, de **Prince** (WEA). Le seul qui puisse se payer le luxe, en inventant et réinventant sans cesse le plus beau, le plus riche, le meilleur funk, de réhabiliter le psychédélisme, dans le vêtement comme dans la musique. Lovesexy funky, poppy, rocky, définitivement moderne. Après le maître, l'élève. Brillant. L'album qui a peut-être le meilleur son de 1988 : **Every Shade of Love** (A & M *Records/Polydor*), *sous la signature de* **Jesse Johnson**, guitariste du susnommé : du funk donc, un son Prince évidemment, mais aussi la voix singulière d'un jeune homme qui a beaucoup à dire (**I'm the One**). Toute l'Amérique enfin, naïve, touchante, familiale, noire, celle qui vit et bat au tempo du rythm and blues, pur et émouvant : l'album s'appelle **Conscience**, et la famille **Womack & Womack** (Island Records/BMG).

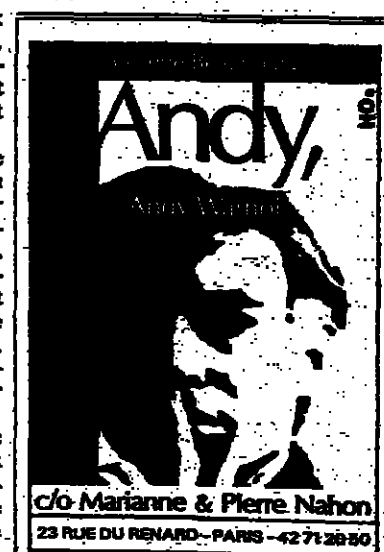
Et puis il y a deux voix d'hommes, belles, chaudes, vibrantes, aux possibilités harmoniques immenses. Le premier est **Momus**, avec **Tender Pervert** (Creation Records/Virgin), dédié au dramaturge anglais Joe Orton (*cf. le film de Stephen* Frears, **Prick up Your Ears**), pour le timbre, l'humour et les souvenirs du chanteur Dean Klewatt. Entre innocence feinte et délicieuse perversité. Le second est **Marc Almond**, avec **The Stars We Are** (Some Bizarre/EMI), l'album le plus pop, le plus baroque de l'année, et le chanteur anglais le plus francophile du moment, le plus *respectueux* de ses racines et de l'histoire du rock aussi. Pour preuve, ce duo magnifique avec la grande disparue de l'année, Nico, qui, par le biais de **Your Kisses Burn**, nous envoie d'en dessous un peu du velours de sa voix.

L'année 1988 apporte la preuve que la maturité sied au rock. Du Canada, retour de **Leonard Cohen** avec **I'm Your Man** (CBS), qui s'en est allé tâter en studio des joies de l'électronique moderne. Il réussit à convaincre que ce sont les autres qui l'imitent, depuis toujours, que c'est lui qui a inventé, outre une poésie parfois amusée et aujourd'hui intacte, les syncopes des synthétiseurs. De l'ouest des Etats-Unis, la réunion d'un groupe patrimonial, **Crosby, Stills, Nash and Young**, pour un album qui, même s'il a *un titre* nostalgique, **American Dream** (Atlantic Records/WEA), n'en sonne pas moins, comme au bon vieux temps, son country-rock à l'enseigne baba.

Ce tableau d'anciens ne serait pas complet sans l'album **Talk Is Cheap** du guitariste des Rolling Stones, **Keith Richards** (Virgin). Même s'il est désolé de n'avoir pu reconstituer le groupe mythique, son disque est bon, servi par une bande d'amis réunis autour du batteur Steve Jordan que Keith Richards a rencontré sur le film de Chuck Berry, **Hail Hail Rock'n' roll**. De rock, il est ici fortement question.

Pour terminer cette séquence *nostalgique, célébrons* la sortie d'un album surprise qui fait à lui seul la synthèse du travail, du talent, de la prééminence des grands anciens : **The Travelling Wilburys Volume One** (Wilbury Records/WEA), par un groupe inconnu jusqu'alors, qui réunit quelques-uns des plus grands noms de l'histoire du rock : Roy Orbison, le pionnier qui est mort la semaine passée, George Harrisson, guitariste des Beatles, Tom Petty, Jeff Lynn et Bob Dylan. A vous de les reconnaître. Ce n'est pas difficile : cet étrange rassemblement est absolument *cohérent*, réjouissant, — bref, épatant.

OLIVIER SCHMITT.



enregistrements sur disques laser

JAZZ

CHAUTEMPS DANS SES ŒUVRES

A force de voir les autres, tout un chacun et parfois n'importe qui, enregistrer à qui mieux-mieux, Chautemps est sorti de son antre (livres de cuisine et de philosophie, ordinateurs, claviers, saxophones, partitions, collections de champagnes, matériel d'enseignement et de recherche, lunettes de soleil). Le disque qui en résulte s'intitule, en toute simplicité, *Chautemps !* Chautemps n'y joue pas seul. Il y est entouré de partenaires sûrs (André Ceccarelli, Janick Top, Kenny Wheeler, François Verly, Denis Leloup), avec qui il présente, de façon à la fois souple (dans l'allure) et très contrôlée (dans l'intention), bref, entre ontologie et phénoménologie, entre chien et loup, l'état brut de son œuvre. Pièces brèves, contradictoires, titres marrants, exécution sans faute, climats changeants, percées des surprises, l'ensemble a des airs fragmentaires (comme un recueil de poète ou l'exposition du peintre) et parfaitement lié. En sous-main, présent même s'il n'intervient pas, Chautemps ! Et cette impensable légèreté du souffle (au ténor), une brise, un parfum, qui continue de ravir, que l'on croyait oubliée.

A signaler, un sommet de la musique improvisée à deux voix, dans l'entente parfaite, chacun prédisant l'autre, un duo avec Martial Solal : *Sur and Sue Helen* (posologie signée Chautemps en sus).

★ *Chautemps !* 1 CD Carlyne-MFA 14.

PRESTIGE DE MILES DAVIS

L'œuvre complète de Miles Davis chez Prestige, donc de 1951 à 1956 seulement (il faut un début à tout). Un monument de présentation, de goût et de compilation. Toutes les séances sont publiées intégralement (et, du coup, cette édition s'adresse aussi aux amateurs qui connaissent ou possèdent déjà les disques correspondants). Ici, en huit facettes, Miles Davis apparaît dans toute l'étendue de son art, avec, de Coltrane à Monk en passant par Bird et Mingus, le Gotha du jazz. Ce coffret est la réponse idéale à la question : quel disque acheter de Miles ? Réponse d'autant plus idéale que d'autres chefs-d'œuvre, publiés ailleurs, non plus que le style actuel de Miles (depuis, disons, 1981) n'y apparaissent évidemment pas (il faut vraiment un début à tout).

★ *Miles Davis Chronicle,* The Complete Prestige Recordings (51-56), 8 CD 98-472, Prestige (diffusion Carrère).

PIFARÉLY, VIOLONISTE

Le violon école française (Grappelli oblige) trouve en Pifarély un interprète particulièrement vibrant, précis et inventif. Son premier disque a ceci d'intéressant qu'on reconnaît sans mal tous les traits (positifs) de sa jeunesse et qu'il se différencie déjà de ses prédécesseurs immédiats (Ponty, Lockwood).

★ Dominique Pifarély, *Insula Dulcamara,* 1 CD NTCD 104 (Média 7).



A mi-chemin entre les acquis du classique et le jazz : Tamia et Pierre Favre.

BIRD EN VERVE (ÉDITION COMPLÈTE)

Un simple étui. La silhouette de Bird en « blanc au noir », *Bird* pour titre, c'est ce qu'on fait depuis le film. Et, en dix disques, tous les enregistrements Verve de Parker : avec un luxe de documentation, d'annotations et des découvertes récentes... Toutes les séances Verve du 28 janvier 1946, un lundi, tous les compagnons de Bird (une encyclopédie du bop et de l'époque), tous ses solos — et même, mais alors là, c'est juste pour les vrais amateurs, un moment de flottement, en concert, au Philharmonic Auditorium de Los Angeles, Bird paraît-il était resté planté le bec à la bouche sans souffler : *un solo que Bird ne prend même pas !* Le chorus du silence (voir comment se débrouillent les autres dans ces cas-là...). On peut revendre quelques objets précieux (chemises, four à micro-ondes, bagnole, bague de fiançailles) pour ce coffret-là.

★ Bird, *The Complete Charlie Parker on Verve,* 10 CD 837 143-2 à 837 154-2 (Polygram).

TAMIA ET PIERRE FAVRE, « DE LA NUIT... LE JOUR »

Mélange de peaux et de vibrations, le duo de Tamia et Pierre Favre, voix et percussions, ne ressemble à aucune autre musique, sans en exclure pourtant aucune : ni les techniques classiques, ni les acquis des expressions ethniques, ni la maîtrise la mieux réglée, ni le vertige de l'improvisation. Une expérience poétique menée à deux pour le seul rêve de la beauté et de la connaissance.

★ Tamia/Pierre Favre, *De la nuit... le jour,* 1 CD ECM 1364. 835249-2.

LA « NEW MUSIC » D'ARTIE SHAW

L'enfant du *Faubourg-des-coups-de-trique* (Alain Gerber) s'étonne qu'un clarinettiste puisse s'appeler « Artichaut ». Artie Shaw a bel et bien existé (il vit encore, retiré), grand musicien, grand séducteur (histoire de cœur d'Artie Shaw : il fut un moment l'époux d'Ava Gardner), animateur truculent et leader d'un big band considéré comme très moderne. Au programme d'une série bien constituée de grands orchestres des années 30 (Benny Goodman, Louis Armstrong, Fats Waller, Count Basie, Chick Webb et, plus tardifs, Lionel Hampton et Gene Krupa) éclate la « new music » d'Artie Shaw.

★ De Louis Armstrong à Gene Krupa, *Big Bands, 1935-1949,* 4 CD Forlane International, 19005-08.

CARLA BLEY ET STEVE SWALLOW, LE PAS DE DEUX

Réduite à sa plus simple expression — piano et basse, comme un duo d'amour, — la formation de Carla Bley conserve son répertoire (le *Reactionary Tango* en trois parties) mais s'abandonne au double jeu d'une rare délicatesse. On peut prendre *Baby Baby* ou *Remember* comme indicatif des nuits de fête, en boucle sur la machine : on ne s'en lasse pas.

★ Carla Bley/Steve Swallow, *Duets,* 1 CD Watt 20837 345-2.

ELLINGTON POUR BLANTON

Inventeur de la contrebasse chez Duke Ellington (on n'en avait jamais encore joué avec tant d'autonomie et de musicalité), Jimmy Blanton doit sa réputation à la fulgurance de sa carrière (il meurt à vingt-trois ans). Ses duos avec Duke sont restés légendaires et fondateurs. En 1972, trente ans après la disparition du génial contrebassiste, Ellington les réenregistre avec un maître de l'instrument, Ray Brown.

★ Ellington/Ray Brown, *This One's for Blanton,* 1 CD Pablo, 98850 (diffusion Carrère).

BEN SIDRAN, IVRE D'AMOUR

Une des chansons de ce disque dit (en français) : « *Je veux mourir ivre d'amour.* » Une autre se moque des critiques (ou feint de le faire) très drôlement. Ben Sidran est chanteur, pianiste et critique. Et, dans toutes les matières, il a du talent.

★ Ben Sidran, *Too Hot To Touch,* 1 CD Windham Hill Jazz 370108-2.

ART PEPPER ET WARNE MARSH

Un enregistrement de 1956 de deux des saxophonistes les plus inspirés du mouvement West Coast. Studio de Lester Koenig à Los Angeles, bien entendu (Contemporary). La perfection absolue dans l'art du contrepoint, de la fugue, du jazz à l'état brut et dégagé. Les huit premières mesures de *What's New* marquent un des sommets humains de la fausse négligence, de l'art apaisé par l'ombre de la mort.

★ *Art Pepper with Warne Marsh,* 1 CD Contemporary. 98646.

MATELO ET BARO FERRET

Familles gitanes, cultures d'Europe centrale, restaurants tziganes, lyrisme à fleur de cordes, les Ferret (Matelo, Baro et Sarane) sont les représentants incontestables d'un genre qui fut décrié et qui reste assez méconnu, le « swing musette ». D'une délicatesse poétique immédiate : un sommet de la musique populaire.

★ Matelo et Baro Ferret, *Swing valses d'hier et d'aujourd'hui,* 2 CD HCR 45, 46 (Média 7).

DONEDA ET LAZRO, GENERAL GRAMOFON

Tenants impavides d'un genre méprisé (au nom, bien sûr, du recentrage pompier), fidèles, quelles que soient les modes et les lubies, à une idée et à une pratique particulièrement toniques de la musique, Doneda et Lazro offrent un tableau très varié et vivifiant de leurs conceptions. Ce qui est arrivé de mieux au jazz européen depuis, disons, Steve Beresford (*l'Extraordinaire Jardin de Charles Trenet*).

★ Doneda et Lazro, *General Gramofon,* 1 CD Nato 1600 ; Beresford, 1 CD OH23 (Média 7).

BYRD IN PARIS

Donald Byrd, le trompettiste, n'a pas seulement joué à Paris, il y a séjourné. Ce concert (à l'Olympia, en 1958) est doublement remarquable : d'abord, grâce au groupe réuni autour de Donald Byrd (Bobby Jaspar, Walter Davis Jr., Doug Watkins, Art Taylor) ; ensuite, parce que, à y bien regarder, ce concert n'était alors qu'un concert parmi d'autres. Et pourtant, quelle musique...

★ Donald Byrd, *Byrd in Paris,* 2 CD Polydor 833394-2, 395-2.

TEXIER, UN BRETON TRANSATLANTIQUE

Entouré de Joe Lovano et d'Aldo Romano et doublé de Steve Swallow (lui aussi bassiste), Henri Texier offre une musique ronde, chaleureuse, bien tournée, et pourtant simple. Un disque de grands professionnels, d'amateurs, de musiciens qui n'ont pas perdu le goût du jeu.

★ Henri Texier Tranzatlantik Quartet, *Izlaz,* 1 CD LBLC 6515.

CHET BAKER, LIVE IN PARIS

L'année de sa disparition, plusieurs disques de Chet Baker (*Chet, Chet in New York,* Riverside, 98950 ; 98990), parmi lesquels ses enregistrements en France, à Paris (1960-1963) et à Nice (1975). Ils appartiennent à l'entreprise de publication de l'INA (Coltrane, Woody Herman, Earl Hines, Monk, Muddy Waters, plus de vingt albums parus) et, pour Chet Baker, en 1988, s'imposent évidemment.

★ Chet Baker, *Live in Paris,* FCD 123 (Womusic).

PADOVANI, TRES HORAS DE SOL

La (fine) fleur des jeunes musiciens de jazz (Padovani, Sclavis, Barthélemy) rencontre deux guitaristes et deux *palmeros* (les battements de mains du flamenco). Relais : un percussionniste parfaitement à sa place (Micenmacher) et la voix exceptionnelle de Violeta Ferrer. Rencontre sous le signe du soleil avec, entre autres, un texte irrésistible de Picasso (l'artiste peintre) sur les taureaux (*la Corrida*).

★ Padovani, *Tres Horas de Sol,* 1 CD CELP C5 (Harmonia Mundi).

CANNONBALL ADDERLEY ET BILL EVANS

A priori, leurs expressions (plus que leurs styles) peuvent paraître éloignées, la fougue précise chez l'un, un lyrisme impressionnant chez l'autre. Julian Adderley (dit *Cannonball,* « boulet de canon ») et Bill Evans : le jazz aime ce genre de rencontre et d'alliance, surtout en présence d'une tierce personne, la rythmique, ici celle du MJQ (Percy Heath et Connie Kay).

★ Cannonball Adderley et Bill Evans, *Know What I Mean ?* 1 CD, Riverside 99-906.

WES MONTGOMERY EN CLUB

Le premier des guitaristes, le plus musicien d'entre eux depuis Django (au passage, bien sûr, Charlie Christian), Wes Montgomery est ici enregistré au Tsubo de Berkeley le 25 juin 1962. Ambiance très juste, partenaire idéal (Johnny Griffin), rythmique célèbre (Wynton Kelly, Paul Chambers, Jimmy Cobb). Pour les amoureux de la basse, la partie (simplissime, mais...) de Paul Chambers sur *Cariba.*

★ Wes Montgomery, *Full House,* 1 CD Riverside 98992.

LES CITÉS PRIVÉES DE JOHN SURMAN

John Surman maîtrise parfaitement les synthétiseurs et effets sonores. Sa base sonore : la clarinette basse, le soprano et le baryton. Son univers, méditatif, est fait de motifs cycliques et de croisements astucieux. *Private City* est une musique de ballet. Elle s'accommode très bien de l'écoute pure.

★ John Surman, *Private City,* 1 CD 1366.

FRANCIS MARMANDE.

Les jours et les nuits de Kip Hanrahan

« CE sont surtout des femmes qui achètent mes disques, et je suis sûr qu'elles sont belles comme le jour. Imprimez ça. » Kip Hanrahan part de son rire juvénile de timide contrarié, en agitant un index impérieux sous le nez du reporter. Nous venons de déjeuner ensemble dans un restaurant coréen de la 34e Rue. Nancy, sa femme, qui est belle comme la nuit, nous a laissés pour aller suivre un cours sur Adorno à la New School for Social Research de la 5e Avenue. New-York pulse autour de nous comme un monstrueux marteau-piqueur, la ville est un chantier, un rêve dressé, une cour des miracles, un excès de tout. Kip le New-Yorkais parle à la vitesse d'une mitraillette, les idées se bousculent, se contredisent, il s'étonne lui-même d'être si accordé à cette ville incohérente. Il est tout à fait fascinant, avec son allure de beatnik, de Christ bien décidé à ne pas tendre l'autre joue.

« La musique que je produis est non pas l'expression ou le signe de ma colère, de ma frustration, de mon désir et de ma passion, mais le son de cette passion même. C'est une musique provoquée par un monde provocant. Elle répond comme par un coup de poing au type qui a insulté votre petite amie dans un bar, comme on répond en l'embrassant à une femme qui vous sourit droit dans les yeux. C'est une musique qui n'est pas propre, pas bien éduquée. Elle sent le sexe, le parfum, le rhum, elle est rugueuse et souple comme une peau. Probablement, les femmes l'aiment-elles pour cela. Parce qu'elle pourrait manquer comme un corps et combler comme une présence, et qu'elle s'adresse autant à leurs sens qu'à leur intelligence. Sting l'a aimée au point de la distribuer sur son nouveau label, mais je ne dirais pas qu'elle est conçue pour son public. Ni pour le public strictement jazz, qui est devenu très académique. »

Lorsque l'on parle de cette façon d'une musique, il y a intérêt à ce qu'elle se révèle à la hauteur. Et le critique qui a écrit de Kip Hanrahan, en rendant compte de l'un de ses disques précédents, *Desire Develops an Edge,* qu'il est *« le Jean-Luc Godard de la musique moderne »* (1), et qui retrouve ce jugement cité dans le tout récent *Dictionnaire du jazz* (2), a intérêt lui aussi à le voir confirmé.

Days and Nights of Blue Luck Inverted répond à toutes les attentes. Kip Hanrahan en est l'auteur-producteur-metteur en scène, il a trouvé en Fernando Saunders (actuel bassiste de Pat Benatar) le chanteur qui est un double de lui-même, à la manière dont Jean-Pierre Léaud dans *la Maman et la Putain* était le double de Jean Eustache, il choisit toujours aussi bien son chef opérateur, Steve Swallow, ses musiciens-acteurs-improvisateurs, Lew Soloff, John Stubblefield, David Murray (qui joue ici un tango nouveau d'Astor Piazzolla avec un son de sax ténor d'une luxuriance à vous faire piquer un fard), il prend les meilleurs machinos latinos, bourrés d'énergie, qui déroulent pour lui une rythmique inspirée, comme des travellings de Glauber Rocha. En écoutant ce disque où alternent les climats, les couleurs, les effluves, les émotions les plus surprenants, mélange unique d'euphorie, d'angoisse, de sensualité et d'invention, on se dit que si le cinéma produisait aujourd'hui un film aussi captivant, les cinéphiles crieraient au génie. Mais ce n'est que de la musique, comme disait Charlie Parker, *« de la musique qui cherche de jolies notes »*... 20/20.

MICHEL CONTAT.

(1) *Le Monde* du 3 mars 1984.

(2) De Ph. Carles, J.-L. Comolli et A. Clergeat, dans la collection « Bouquins » de Guy Schoeller, chez Robert Laffont (1 160 p., 120 F).

★ Days and Nights of Blue Luck Inverted, Pangea, CBS, 1 CD.



هكذا من الأصل

EXPOSITIONS

Centre Georges Pompidou

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

ALVAR AALTO. Du romantisme national à l'architecture viticole. Centre d'information Cci. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 23 janvier.

B COMME UN BIJOU. Galeries des brèves du CCI. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 9 janvier.

CHATEAUX BORDEAUX. Histoire et renouveau des architectures de la civilisation du vin. Galerie du Cci. Entrée : 15 F. Jusqu'au 20 février.

ENSEMBLE D'ENSEMBLES. Musée national d'Art moderne. Entrée : 22 F. Jusqu'au 27 mars.

SITE ET SABLE. Atelier des enfants. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 30 janvier.

JEAN TINGUELY. 1954 - 1987. Grande galerie - 5e étage. Entrée : 30 F. Jusqu'au 27 mars.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h, dim. de 9 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45.

L'AGE MUR DE CAMILLE CLAUDEL. Exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 8 janvier.

L'ARCHITECTURE HOSPITALIÈRE AU XIXe SIÈCLE. L'EXEMPLE PARISIEN. Exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 22 janvier.

CÉZANNE. Les années de jeunesse 1859-1872. Entrée : 30 F. Jusqu'au 31 décembre.

DESSINS D'ALEXANDRE HESSE. Photographies arts graphiques - exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 22 janvier.

L'ENFANT ET L'IMAGE AU XIXe SIÈCLE. Exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 8 janvier.

RUES ET CANAUX DE VENISE - LES ALBUMS PUBLIÉS PAR ONGANIA. Photographies arts graphiques - exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 22 janvier.

Palais du Louvre

Entrée provisoire sur le quai des Tuileries (42-60-39-26). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h.

PEINTRES REMBRANESQUES AU LOUVRE. Pavillon de Flore. Entrée : 20 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 27 mars.

REMBRANDT ET SON ÉCOLE - DESSINS DU MUSÉE DU LOUVRE. Pavillon de Flore. Entrée : 20 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 30 janvier.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.

LA PHOTOGRAPHIE ET LE PHOTOGRAPHE. Sélection de photographies à partir des collections du Musée. Entrée : 15 F. Jusqu'au 26 février.

SIGMAR POLKE. A.R.C. Entrée : 15 F. Jusqu'au 21 décembre.

VIVA DI ROSA. Musée des Enfants. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 décembre.

ALICE SPRINGS. Portraits récents. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 décembre.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

MAC 2000. Balcons (42-56-45-08). T.l.j. de 12 h à 19 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 18 décembre.

SEICENTO. Le siècle de Caravage dans les collections françaises. Galeries nationales (42-56-09-24). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 28 F. Jusqu'au 2 janvier.

Musées

PAUL ABADIE. Architecte 1812-1884. Musée national des Monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (47-27-35-74). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 15 F. Jusqu'au 16 janvier.

LES ANNÉES U.A.M. L'Union des artistes modernes, 1929-1958. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 29 janvier.

CAMEROUN, ART ET ARCHITECTURE. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, sam., dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F, 13 F (dim.). Jusqu'au 13 février.

LES CHAMPS-ELYSÉES ET LEUR QUARTIER. Musée Jacquemart-André, 158, bd Haussmann (42-89-04-91). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Entrée : 35 F. Jusqu'au 15 janvier.

LES CITÉS OUBLIÉES DE L'INDUS. Archéologie du Pakistan. Musée National des Arts Asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 15 F pour l'exposition seule, 22 F comprenant la visite du musée. Jusqu'au 30 janvier.

COULEURS DU TEMPS. Photographies stéréoscopiques et autochromes prises par E. Clementel. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 16 F. Jusqu'au 27 février.

CROCODILES ET KANGOUROUS. Peintures des aborigènes d'Australie. Musée national des Arts africains et océaniens, salle Australie, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, sam., dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 29 janvier.

CRÉATEURS DE MODE, CRÉATEURS D'IMAGES. Musée des Arts décoratifs, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 décembre.

DES GRANDS CHANTIERS... HIER. PHOTOGRAPHIES, DESSINS : Outils de l'architecte et de l'ingénieur autour de 1900. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 14 janvier.

L'ÉLÉGANCE FRANÇAISE AU CINÉMA. Musée de la Mode et du Costume, Palais Galliera, 10, av. Pierre-1er-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 8 janvier.

LES GRANDES BAIGNEUSES DE PICASSO. Musée de l'Orangerie, place de la Concorde, jardin des Tuileries (42-97-48-16). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Fermé les 25 décembre et 1er janvier. Entrée : 15 F (8 F dim.). Jusqu'au 6 mars.

GÉANTS, HOMMES ET VILLES DU NORD. Cassel, Comines, Hazebrouck. Musée national des arts et traditions populaires, 6, av. du Mahatma-Gandhi (40-67-90-00). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 15. Entrée : 15 F (prix d'entrée du musée), 8 F dim. Jusqu'au 15 décembre.

ICONES ET MERVEILLES, HOMMAGE AU MILLÉNAIRE DU BAPTÊME DE LA RUSSIE. Collections françaises et étrangères. Musée Cernuschi, 7, av. Vélasquez (45-63-50-75). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 20 F. Jusqu'au 19 février.

HENRI MANGUIN. Le fauve du bonheur. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (42-24-07-02). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 18 F. Jusqu'au 8 janvier.

LA MAXIPHOTOGRAPHIE DU XIXE. *Bibliothèque Nationale, galerie Colbert,* 2, rue Vivienne - 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 14 janvier.

ISSEY MIYAKE. Musée des Arts décoratifs, bibliothèque, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 décembre.

MORCEAUX CHOISIS. Le XIXe siècle dans les collections des musées d'Ile-de-France. Hôtel Thiers, 27, place Saint-Georges (48-78-14-33). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 29 janvier.

PICASSO PEINTRE-GRAVEUR. 1946-1958. Musée Picasso, hôtel Salé - 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). T.l.j. sf mar. de 9 h 15 à 17 h 15, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 22 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 2 janvier.

POUPÉES AMÉRICAINES. 1840 - 1985. Musée des Arts décoratifs, centre du verre, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 5 mars.

LES PREMIERS PORTRAITS DE JEAN-JACQUES HENNER. Musée Jean-Jacques Henner, 43, av. de Villiers (47-63-42-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

QUARANTE ANS D'AFFICHES UNICEF. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). T.l.j. sf mar. de 12 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 13 février.

RÉTROSPECTIVE IZIS. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. sf jours fériés de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 8 janvier.

ARY SCHEFFER ET SON ENTOURAGE. Maison Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal (48-74-95-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Du 15 décembre au 15 mars.

LE SYMBOLISME DANS LES COLLECTIONS DU PETIT PALAIS. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 19 février.

LE TEMPS DE LA VILLE. Maison de la Villette, 30, av. Corentin-Cariou (42-78-70-00). T.l.j. sf lun., mar. et jours fériés de 14 h à 19 h. Entrée : Entrée gratuite. Jusqu'au 15 mars.

TÊTES DE PUB, LES ÉCOLES S'AFFICHENT. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). T.l.j. sf mar. de 12 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 13 février.

UN VILLAGE AU TEMPS DE ***CHARLEMAGNE.*** Musée national des arts et traditions populaires, 6, av. du Mahatma-Gandhi (40-67-90-00). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 15. Entrée : 14 F, dim. : 9 F. Jusqu'au 30 avril.

LA VIE ET L'ART DES INUIT DU NORD QUÉBÉCOIS. Musée de l'Homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 6 mars.

VRAI OU FAUX ? Copier, imiter, falsifier. Bibliothèque Nationale, cabinet des Médailles et Antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. sf dim. de 13 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 7 janvier.

VUES D'EN HAUT. La photographie aérienne en 1914-1918. Hôtel national des Invalides, Cour d'honneur, place des Invalides (45-55-92-30). T.l.j. de 10 h à 17 h. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 31 janvier.

Centres culturels

ALVAR AALTO 1898-1976. Architecture et design. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 11, quai Malaquais (42-60-34-57). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 18 décembre.

AMSTERDAM ART - L'ABCD DE L'ART MODERNE. Peinture et sculpture des collections du Stedelijk Museum Amsterdam. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 18 décembre.

KAREL APPEL. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 30 décembre.

ART ET MYTHOLOGIE. Figures Thsokwe. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. sf dim. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 février.

BLACK PHOTOGRAPHY IN AMERICA. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 20 F. Jusqu'au 15 janvier.

LE CHIFFRE. Multiples approches dans l'art contemporain - 1960-1988. Carré des Arts, parc floral de Paris, esplanade du château de Vincennes (43-65-73-92). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 17 h. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 1er janvier.

CONCEPT ET IMAGINATION : ŒUVRES RÉCENTES DE LA COLLECTION. Photographique du Stedelijk Museum Amsterdam (1980-1988). Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 18 décembre.

DE DURER A BASELITZ. Dessins allemands de la Kunsthalle de Hambourg. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, chapelle des Petits-Augustins - 14, rue Bonaparte (42-60-34-57). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 13 h à 19 h. Jusqu'au 31 décembre.

LA DOUBLE TRANSPARENCE. Trente vases pour le Cirva. Centre national des Arts plastiques, hall, 27, avenue de l'Opéra (42-61-56-16). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 30 décembre.

BRUNO EHRS. La suite de Stockholm. Centre culturel suédois, hôtel de Marle - 11, rue Payenne (42-71-82-20). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 18 h. sam. et dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 5 janvier.

IRWIN. Centre national des Arts plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 décembre.

LEVER DE RIDEAU, LES ARTS DU SPECTACLE EN FRANCE. Dans les collections de la bibliothèque Forney. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 février.

URSI ET BERNHARD LUGINBUHL. Céramiques et gravures, dessins, sculptures. Centre culturel suisse, 32-38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-38-38). T.l.j. sf lun. et mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 15 janvier.

MICHEL MADORE, NORMAND CONNOLLY-PARADIS, ANNE BRENNER. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). T.l.j. sf dim. et lun. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 14 janvier.

SIGVARD OLSSON. Centre culturel suédois, hôtel de Marle 11, rue Payenne (42-71-82-20). T.l.j. sf sam., dim. de 12 h à 18 h, sam., dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 5 janvier.

PEINTRES CONTEMPORAINS MÉDITERRANÉENS. Institut du monde arabe, salle d'actualité, 23, quai Saint-Bernard (46-34-25-25). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 31 décembre.

Galeries

AGAM. Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 31 janvier.

NICOLAS ALQUIN. Galerie Adrien Maeght, 46, rue du Bac (42-22-12-59). Jusqu'au 31 janvier.

JEAN AMADO. Galerie Jeanne-Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Jusqu'au 10 janvier.

LES ANNÉES BAUHAUS. Galerie Franka Berndt, 11, rue de l'Echaudé (43-25-52-73). Jusqu'au 31 décembre.

DIETER APPELT. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 31 décembre.

AVANT-GARDE RUSSE, 1910-1930. Galerie Georges Lavrov, 42, rue Beaubourg (42-72-71-19). Jusqu'au 31 décembre.

LEWIS BALTZ. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 23 décembre.

E.-J. BELLOCQ. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 24 décembre.

BLAIS. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 30 décembre.

NORMAN BLUHM. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). *Jusqu'au 14 janvier.*

JEAN BOUCHET. Les années cinquante. Galerie du Cobra, 5, rue Visconti (43-26-42-59). Du 15 décembre au 14 janvier.

RÉMI BOURQUIN. Galerie Jacqueline Felman Bastille, 8, rue Popincourt (47-00-87-71). Jusqu'au 7 janvier.

DANIEL BUREN. Galerie Daniel Templon, 1, impasse Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 31 décembre.

ALEX CASSEL. Galerie Albert Lœb, 12, rue des Beaux-Arts (46-33-06-87). Du 15 décembre au 14 janvier.

LES CENT BEAUTÉS. Rêvées et peintes par Gai-Qi (1774-1828). Galerie Gérard Levy, 17, rue de Beaune (42-61-26-55). Jusqu'au 30 janvier.

CINÉMA, CINÉMAS : BIJOUX, TOILES, STARS, SALLES, BOITES ET JOUETS. Animés par N. Akl, Bouflet, Ghez, Guerber, L. Muller et Peyre. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (43-54-57-67). Jusqu'au 14 janvier.

CAMILLE CLAUDEL. 1864 - 1943, sculptures. Galerie Odermatt-Cazeau, 85 bis, rue du Faubourg-Saint-Honoré (42-66-92-58). Jusqu'au 31 janvier.

BILL COPLEY, KARAHALIOS. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Jusqu'au 30 décembre.

DALI. Sculptures. Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). *Du 16 décembre au 29 janvier.*

DIX ANS DE LA GALERIE ERVAL. Galerie Erval, 16, rue de Seine (43-54-73-49). Du 15 décembre au 15 janvier.

OTTO DIX. Dessins de guerre 1915-1917. Galerie Tendances, 105, rue Quincampoix (42-78-61-79). Jusqu'au 18 février.

HELMUT DORNER. Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 22 décembre.

DRUILLET. Masques, suite à Salammbô. Galerie Pascal Gabert, 80, rue *Quincampoix (48-04-94-84). Jusqu'au* 8 janvier.

MIGUEL EGANA ET MINI DADA. Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi (43-25-42-63). Jusqu'au 23 décembre.

ELIZABETH FRANZHEIM. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 28 janvier.

ROGER DE LA FRESNAYE. Galerie Lucie Weill - France Seligmann, 6, rue Bonaparte (43-54-71-95). Jusqu'au 20 décembre.

RUPPERT GARCIA. New York. Gale*rie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges* (42-77-16-77). Jusqu'au 7 janvier.

GILIOLI. Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob (42-60-23-18). Jusqu'au 31 janvier.

GOLUB, HOSIASSON, SIGG. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 22 décembre.

EVE GRAMATZKI. Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 7 janvier.

RAYMOND HAINS. Galerie Heyram - Mabel Semmler, 56, rue de l'Université (42-22-58-09). Jusqu'au 26 février.

ALEXANDRE HOLLAN. Galerie Nane Stern, 26, rue de Charonne (48-06-78-64). Jusqu'au 23 décembre.

REBECCA HORN. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 7 janvier.

DONALD ***JUDD, ROY LICHTENS*****TEIN, FRANK STELLA.** Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 31 décembre.

ALEXIS DE KERMOAL. Galerie Lacourière Frélaut, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-74-02-30). Jusqu'au 14 janvier.

PASCAL KERN. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 17 décembre.

GEORGES KOSKAS. à coté des jeunes filles en fleurs. Galerie Raph, 12, rue Pavée (48-87-80-36). Jusqu'au 5 mars.

LEINARDI. Espace ambigu. Galerie Convergence, 39, rue des Archives (42-78-57-45). Jusqu'au 17 janvier.

X. LONGOBARDI. Période abstraite de 1952 à 1955. Galerie Callu Mérite, 17, rue des Beaux-Arts (46-33-04-18). Jusqu'au 24 décembre.

MAGRITTE. le domaine enchanté. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 7 janvier.

MICHAUX, ALECHINSKY. Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 14 janvier.

OLIVIER MOSSET. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 31 décembre.

JUAN MUNOZ. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 23 décembre.

MYTHOLOGIE DU SURRÉALISME. Max Ernst, Lam - Masson, Matta. Galerie Jeanne Castel, 3, rue du Cirque (43-59-71-24). Jusqu'au 31 décembre.

NABIL NAHAS. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 31 décembre.

NATURES MORTES. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 14 janvier.

MAX NEUMANN, HELLA SANTA**ROSSA, THOMAS LANGE. Trois peintres berlinois.** Galerie Pierre Birtschansky, 156, bd Haussmann (45-62-88-86). Jusqu'au 14 janvier.

GEORGES NOËL. Galerie Franka Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-34-07). *Jusqu'au 31 décembre.*

MARCEL ODENBACH. Galerie Yvon Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (42-71-04-25). Jusqu'au 24 décembre.

STEVEN PARRINO. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Du 17 décembre au 21 janvier.

A.-R. PENCK. Galerie Beaubourg, nouvel espace, 3, rue Pierre-au-Lard (48-04-34-40). Jusqu'au 18 janvier.

SIGMAR POLKE. Peintures récentes. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Du 18 décembre au 17 janvier.

LOUIS PONS. Galerie Claude Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 28 janvier.

GUY RESSE. Collages (1971-1976). Galerie Jacques Barbier - Caroline Beltz, 9, rue Mazarine (43-54-10-97). Jusqu'au 24 décembre.

RIBERZANI. Paysages événements. Galerie de Francony, 59, rue de Seine (46-34-50-71). Jusqu'au 15 janvier.

GEORGES ROUSSE. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 22 décembre.

CHARLES ROUSSELIN, FRANÇOIS HIS. Galerie Nikki Diana Marquardt, 9, place des Vosges (42-78-21-00). Jusqu'au 24 décembre.

SCULPTEURS ANGLAIS DU XXe SIÈCLE. Galerie Artcurial, 9, av. Mati*gnon (43-99-16-16). Jusqu'au 7 janvier.*

DOROTHÉE SELZ. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Jusqu'au 8 janvier.

TONY SOULIÉ. Galerie Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). Jusqu'au 22 décembre.

TABUCHI. Galerie Ariel, 140, bd Haussmann (45-62-13-09). Jusqu'au 20 janvier.

TAPIES, MANOLO VALDES. Galerie Adrien Maeght, 42, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 31 janvier.

BERNARD TURIOT. Galerie G. Bernard et Gwénolée Zurcher, 19, rue de l'Abbé-Grégoire (45-48-10-22). Jusqu'au 28 janvier.

UN PETIT SOURIRE S'IL VOUS PLAIT. Un regard sur la photographie soviétique contemporaine. Comptoir de la photographie, cour du Bel-Air - 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-44-11-36). Jusqu'au 14 janvier.

CAREL VISSER. Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (42-78-29-66). Jusqu'au 24 janvier.

WAHROL DE CHIRICO. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 4 janvier.

ROBIN WINTERS. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 10 janvier.

LÉO ZOGMAYER. Galerie Lamaignère Saint-Germain, 43, rue de Saintonge (48-04-59-44). Jusqu'au 21 janvier.

Périphérie

BIÈVRES. Les ***Génies de la photographie.*** Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (69-41-03-60). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 28 février.

CORBEIL-ESSONNES. Transes-Figurations. Da Rocha, Giner, Hubaut, ***Moucha, Pineau, Serge III, Tolsty.*** *Centre* d'Art contemporain Pablo Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (60-89-00-72). T.l.j. sf lun. de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30, dim. de 16 h à 19 h. Jusqu'au 9 janvier.

LA DÉFENSE. Révélations 88. Galerie de l'Esplanade, place de La Défense (47-*96-25-49). Jusqu'au 28 décembre.*

EVRY. Abstractions lyriques. Paris 1945-1955 et hommage à Gérard Schneider. Aire libre - Art contemporain, Agora, 110, Grand-Place (60-77-94-80). T.l.j. de 10 h à 20 h, dim. de 14 h 30 à 19 h. Jusqu'au 31 décembre.

ISSY-LES-MOULINEAUX. A propos de la Tour aux figures de Jean Dubuffet. Musée municipal d'Issy-les-Moulineaux, 16, rue Auguste-Gervais (46-45-21-70). T.l.j. sf lun. et mar. matin de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, nocturne mer. jusqu'à 21 h. Jusqu'au 31 décembre.

IVRY-SUR-SEINE. Pierre Buraglio, **Eric Snell.** Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (46-70-15-71). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 15 janvier.

MEAUX. De Nicolo dell'Abate à Nicolas Poussin : aux sources du classicisme. (1550-1650). *Musée Bossuet, palais* épiscopal (64-34-84-45). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 février.

MONTROUGE. Les Cafés littéraires. Galerie Maeght Montrouge, 11, pl. Jules-Ferry (47-46-86-10). Jusqu'au 28 février.

PARIS-LA ***DÉFENSE.*** **Art construit, lumière, mouvement.** Art 4, Patrimoine du monde, 15, pl. de La Défense (49-00-15-96). Jusqu'au 5 janvier.

PONTOISE. A boire et à voir. Musée de Pontoise, Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 février. **Œuvres sur papier du Musée.** Musée Pissarro de Pontoise, 17, rue du Château (30-38-02-40). T.l.j. sf lun., mar. et jours fériés de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 février.

SAINT-DENIS. Daumier : scènes de la vie conjugale. Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri (42-43-05-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, dim. de 14 h à 18 h 30. Entrée : 12 F. Jusqu'au 17 mars.

En province

ANTIBES. Jean Leppien. Musée Picasso. Château Grimaldi (93-34-91-91). Jusqu'au 16 janvier.

ARRAS. Chavignier parmi nous. Noroît. 6-9, rue des Capucins (21-71-30-12). Jusqu'au 12 février.

AUXERRE. Pablo Picasso. 92 œuvres provenant du legs Zervos. Cellier de l'abbaye Saint-Germain (56-45-68-69). Jusqu'au 8 janvier.

BORDEAUX. Haim Steinbach. Musée d'art contemporain. Entrepôt Lainé. Rue Foy (56-44-16-35). Jusqu'au 26 février.

CALAIS. Louis Francis. Musée des beaux-arts et de la dentelle. 25, rue de Richelieu (21-97-99-00). Jusqu'au 9 janvier. **François Morellet.** CDC. Galerie de l'Ancienne Poste. 13, boulevard Gambetta (21-36-67-14). Jusqu'au 22 janvier.

CHARTRES. Agosti, Burattoni. Neill. Musée des beaux-arts, 29, cloître Notre-Dame (37-36-41-39). Jusqu'au 30 janvier.

CHOLET. Le Corbusier. Musée des arts. 46, avenue Gambetta (41-62-21-46). Jusqu'au 28 février.

DAOULAS. Trésors des Etrusques. Abbaye. Jusqu'au 15 janvier.

DIJON. Emmanuel Frémiet. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (80-30-31-11). Jusqu'au 31 décembre.

DOUAI. Grisot. Musée de la chartreuse. 130, rue des Chartreux (27-87-17-82). Jusqu'au 16 janvier.

GRAVELINES. L'imaginaire médiatique. Musée du dessin et de l'estampe originale en l'arsenal de Gravelines. Jusqu'au 28 février.

GRENOBLE. Lawrence Weiner, Bernd et Hilla Becher. Magasin. Site Bouchayer-Viallet. 155, cours Berriat (76-21-95-84). Jusqu'au 12 février.

ISSOIRE. Jan Voss. Centre Nicolas-Pomel. Place de Verdun (73-89-24-94). Du 16 décembre au 12 février.

JOIGNY. L'arbre. R. Ballard ; F. Bouillon ; P. Buraglio ; G. Friedmann ; A. Hollan ; ainsi que la participation d'artistes diplômés de l'ENBA de Dijon et de Paris. Atelier Camoisel (86-62-08-65). Jusqu'au 31 décembre.

MARCQ-EN-BARŒUL. Mahdjoub Ben Bella. Galerie Septentrion (20-46-35-80). Jusqu'au 18 janvier. **Maurice Denis.** Fondation Septentrion (20-46-26-37). Jusqu'au 12 février.

MARSEILLE. Les Tapiès de Tapiès. Jusqu'au 15 janvier. **Escales du baroque.** Jusqu'au 15 janvier. Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité (91-56-28-38) : **Mathématiques en Méditerranée. Des tablettes babyloniennes au théorème de Fermat.** Musée d'histoire, centre Bourse (91-90-42-22). Jusqu'au 30 janvier.

NIMES. Claude Viallat. Musée des beaux-arts, rue Cité-Foulc. Jusqu'au 29 janvier.

RENNES. 1788. Enjeux culturels à la veille de la Révolution. Musée des beaux-arts. 20, quai *Emile-Zola* (99-28-55-85). Jusqu'au 20 février.

LES SABLES-D'OLONNE. Gaston Planet. Musée de l'Abbaye-Sainte-Croix (51-32-01-16). Jusqu'au 31 décembre.

SAINT-BRIEUC. Joseph Savina. Musée d'histoire. Cour Francis-Renaud. Rue des Lycéens-Martyrs (96-33-39-12). Jusqu'au 28 janvier.

STRASBOURG. Ouverture de la galerie Alsacienne. Palais Rohan.

TROYES. Alfred Kubin. Musée d'art moderne (25-80-57-30). Jusqu'au 25 janvier.

VALENCE. Du haut de ces pyramides... Musée. 4, place des Ormeaux (75-43-93-00). Jusqu'au 19 février.

VILLENEUVE-D'ASCQ. François Dufrene. Musée d'art moderne. 1, allée du *Musée (20-05-42-46). Jusqu'au 8 janvier.*

THÉATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

ENVOYEZ LA PURÉE. Café d'Edgar (43-20-85-11) (dim.), 20 h 15 ; sam. 23 h 45 (14).

BONNE FÊTE PAULETTE. Au Bec fin (42-96-29-35) (lun.), 22 h, dim. 22 h 30 (14).

BIEN DÉGAGÉ AUTOUR DES OREILLES, S'IL VOUS PLAIT. Le Grand Edgar (43-20-90-09) (dim.), 22 h (14).

TREIZE A TABLE. Vincennes. Théâtre Daniel-Sorano (48-08-60-83) (dim. soir, lun., mar.), mer., jeu., ven. à 21 h ; dim. à 18 h (14).

AUX FOUS. Cartoucherie. Atelier du Chaudron (43-28-97-04) (lun., mar.). 20 h 30, dim. 16 h 30 (15).

LE VIOLON DU TEMPS QUI PASSE. Cinq Diamants (45-80-51-31), ven., mar., à 20 h 45 ; sam., dim. à 15 h 30 (16).

COMÉDIE-FRANÇAISE. Auditorium de la Galerie Colbert (40-15-00-15). Récitations de midi à minuit : samedi à 12 h : Oraison funèbre *d'Henriette-Marie de France et de Crillon* ; samedi à 14 h : le Pédant joué ; samedi à 16 h : La Métromanie ou le Poète ; samedi à 18 h : Discours à la jeunesse ; samedi à 20 h : Henri III et sa cour ; samedi à 22 h : Joyselle (17).

CE SOIR ON ENLÈVE TOUT. Le Bourvil (43-73-47-84), 20 h 30 (20).

▷ : *Ne sont pas jouées le mercredi.*
◇ : *Hors*

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). ◇ Wonderful Casting : 20 h 30 (Jeu., ven., *sam. dernière*).

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Avanti : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ARCANE (43-38-19-70). Baudelaire : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

ARLEQUIN (45-89-43-22). Un pré vert, un tourment, deux boules de billard Spectacle assuré si bon public ! : 20 h 30. Rel. dim., lun.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). ◇ Djebels : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 16 h.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). ◇ *Les Enfants du Soleil* : 20 h 30 (Sam., mar.). Rel. dim., lun. ▷ Ariane ou l'Age d'or : jeu. (1ère partie) 20 h 30, ven. (2e partie) 20 h 30. Rel. dim., lun.

ATALANTE (46-06-11-90). ◇ Tonto 2 ou un petit peu plus tard le même jour : 20 h 30 (Jeu., ven., sam., lun., mar. dernière), dim. 16 h. Rel. dim. soir.

ATELIER (46-06-49-24). Baby Boom : 21 h, sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). ◇ Le Drame de la vie : 19 h (Jeu. dernière).

BATACLAN (47-00-30-12). ▷ Match d'improvisation : lun. 21 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Une absence : 20 h 30, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). ◇ Les Deux Jumeaux vénitiens : 20 h 30 (*Mar.*), dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun., jeu., ven., sam. ▷ Théodore : jeu., ven., sam. 20 h 30. Rel. mer., dim., lun., mar.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). ▷ Aux Fous ! : jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). Thermidor-Terminus d'après la mort de Robespierre : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle II. ◇ Le Bal de N'Dinga : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 16 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Ah ! Ca rira, ça rira, ça rira !... : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CENTRE CULTUREL SUÉDOIS (42-71-82-20). ▷ A la découverte de la littérature suédoise Portrait de Stig Dagerman : jeu. 19 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-74-42-19). Grande salle. ◇ C'est dimanche : 21 h (Jeu., sam.), ven., dim. 16 h. Rel. mar.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). ▷ Le Violon du temps qui passe : ven., mar. 20 h 45, sam., *dim.* 15 h 30. Rel. lun.

CIRQUE D'HIVER (48-78-75-00). Astérix : 14 h et 17 h 30, sam., dim. 14 h et 17 h 30, ven., mar. 20 h 30, sam. 21 h. Rel. lun., jeu.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. ◇ Passion Marionnettes géantes : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière). La Resserre. ◇ Henry Brûlard : ma vie : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h, sam. 19 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). *Une femme sans histoire* : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Nicomède : 14 h, dim. 20 h 30, ven. 20 h 30. ◇ Fin de partie : 21 h (Sam., mar.). ▷ La Cagnotte : jeu., lun. 20 h 30, dim. 14 h.

COMÉDIE-FRANÇAISE AUDITORIUM DE LA GALERIE COLBERT (40-15-00-15). ▷ *Oraison funèbre* d'Henriette-Marie de France, et Oraison *funèbre de Crillon* Récitations : sam. 12 h. Le Pédant joué Récitations de midi-minuit : sam. 14 h. La Métromanie ou le Poète Récitations de midi-minuit : sam. 16 h. Discours à la jeunesse-plaidoirie du procès... Récitations de midi-minuit : sam. 18 h. Henri III et sa cour Récitations de midi-minuit : sam. *20 h*. Joyselle Récitations de midi-minuit : sam. 22 h.

CONFLUENCES (42-58-79-97). ▷ Spectacle par l'Ecole supérieure du spectacle : dim. 16 h.

DAUNOU (42-61-69-14). ▷ Monsieur Masure : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). Le Tour du monde en quatre vingts jours : 15 h et 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

DEUX ANES (46-06-10-26). Le Coût du père François : 21 h, sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). ◇ Le Gardien : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-*Cadres : 20 h 15. Rel.* dim. *Nous on fait* où on nous dit de faire : 22 h. Rel. dim.

ELDORADO (42-49-60-27). ◇ *Rêve de* Vienne : 14 h 30, jeu., sam., dim. 14 h 30, *dim. 18 h*, sam. 20 h 30.

ELDORADO (43-68-32-26). ◇ Permis de vivre au *profit de la fondation* abbé Pierre : 18 h 30 (Jeu., ven., lun., mar.), ven., mar. 15 h 30.

ESPACE ACNAV (SALLE DU PUITS QUI PARLE) (43-36-68-56). Tout est *comédie* : 20 h 30, dim. *14 h 30*. Rel. dim. soir, lun., mar.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). ◇ Le Prince travesti : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 16 h.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Les Anciennes Odeurs : 19 h. Rel. lun. La Rive d'en face : 21 h, sam. *16 h 30. Rel. dim.*, lun. Salle II. L'Annonce de Matthiah : 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. ▷ Paroles d'or : jeu., ven., sam. 18 h 30. Rel. mer., dim., lun., mar.

FONTAINE (48-74-74-40). Quelle Famille !... : 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Nocturnes : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). Signal Man's Apprentice (les Aiguilleurs) : 20 h 30. Rel. dim., lun.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). ◇ Drame de poche : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Cet animal étrange : 18 h 30. Rel. dim., lun. Une dame aux camélias : 20 h *30. Rel. dim., lun.* Etreintes : 22 h 15. Rel. dim., lun.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). L'Ange gardien : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. La Chevauchée élastique : 21 h 30. Rel. dim.

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). La Face cachée d'Orion : 20 h 30. Rel. dim. *Adieu Monsieur Tchékhov* : 22 h 15, sam. 15 h. Rel. dim.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Grande salle. Par les villages Festival d'automne à Paris 1988 : 21 h, dim. 14 h 30. Rel. dim. soir, lun. Petite salle. En face ou la chanson perdue : 19 h 30, dim. 18 h. Rel. dim. soir, lun.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Les Armoires : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

LE BOURVIL (43-73-47-84). ▷ Ce soir, on enlève tout : mar. 20 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Existe en trois tailles : 20 h 15, sam. 18 h. *Rel. dim. Bien dégagé autour des oreilles,* s'il vous plaît : 22 h. Rel. dim.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). ◇ Et si on faisait le noir juste une minute ? : 18 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h, jeu., ven., sam. 21 h. Rel. dim., lun., mar.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Le commissaire est bon enfant, l'Epreuve : 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83). ▷ Fluctuat : ven., sam., lun. (dernière) 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, mer., jeu.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. Contes érotiques arabes *du* XIVe siècle : 20 h. Rel. dim. Mort à cré-*dit* : 21 h 30. Rel. dim. Théâtre rouge. ◇ Les Cahiers de Malte Laurids Brigge : 19 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière). ◇ L'Idiot : 21 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

MADELEINE (42-65-07-09). La Foire d'empoigne : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. ▷ Les Sept Miracles de Jésus : jeu., ven. 18 h.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). ▷ Giuseppe Ungaretti Présence : jeu. 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). ◇ Une vie bouleversée *: 18 h 30 (Jeu., ven.)*, sam. 14 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). Le Monte-Plats : 18 h 30. Rel. dim., lun. La Ténèbre : 20 h 30. Rel. dim. Tonton Arthur : 22 h. Rel. dim., lun.

MARIGNY (42-56-04-41). Lecocq fait l'œuf à Marigny : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MATHURINS (42-65-90-00). La Femme à contre-jour : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Le Minotaure : 19 h, sam. 16 h. Rel. dim.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). ▷ Ma cousine de Varsovie : jeu., ven. 20 h 45, sam. *21 h* et *17 h 30*. *Rel. dim.*, lun., mar., mer.

MOGADOR (48-78-75-00). Le Récit de la servante Zerline Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). La Vraie Vie : 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Voyage au bout de la nuit : 20 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. Paroles : 21 h 15, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

MUSÉE DE CIRE (HISTORIAL DE MONTMARTRE) (46-06-78-92). ▷ Après-midi au *Chat noir* : ven., sam., dim. (dernière) 17 h 30, ven., sam., dim. *16 h et 14 h 30*.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Le Prince de Hombourg : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30, sam. 15 h 30, 21 h 30 et 18 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

ODÉON (43-25-70-32). Tête d'or : 19 h 30, dim. 14 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Les Mots amoureux : 18 h. Rel. lun. ▷ Le Temps-Matière : lun. 18 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). *Je ne suis pas* Rappaport : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

PALAIS DES CONGRÈS (48-28-40-90). ◇ *La Liberté* ou la Mort d'après Danton et Robespierre : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), sam. 15 h, 20 h 30, dim. 14 h 30 et 18 h. Rel. lun.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Les Vamps : 20 h 30. Rel. dim., lun.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Et le spectacle continue ! Raymond Devos : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. ▷ Les Sortilèges du verbe aimer Rencontres du Palais-Royal : lun. 20 h 30, mar. (dernière) 14 h 30.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). ◇ Premières Fiançailles de Franz K. : 21 h (Jeu., ven., sam. dernière).

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Le plus heureux des trois : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). Ténor : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

POTINIÈRE (42-61-44-16). ▷ La Frousse : 20 h 45, sam. 17 h. Rel. dim., mer.

RANELAGH (42-88-64-44). L'Etrange Mister Knight : 21 h, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

RENAISSANCE (42-08-18-50). A ta santé, Dorothée : 20 h 45, dim. 15 h 30. *Rel. dim. soir, lun.*

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle *de couple* : 20 h 45, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). L'Ex-Femme de ma vie : 20 h 30. Rel. dim., lun.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). Albertine en cinq temps : 20 h 30, sam. 17 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

TAC STUDIO (43-73-74-47). ◇ Le Bonnet du fou : 21 h (Jeu., ven., sam. dernière). ▷ La Vérité sur l'amour baroque : dim. 16 h.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). ◇ Jock : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 15 h.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). ◇ Le Camp : 20 h 45 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 17 h.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Gérard Sety : 20 h 30. Rel. dim., lun. Brassens, Brel : 22 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Tango : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ Le Tartuffe : 20 h 30 (Lun., mar.). Salle II. The Canterville *Ghost ! (en anglais) : 16 h*, sam. *16 h*. ◇ L'Ecume des jours : 20 h 30 (Jeu., ven.). ▷ Marius : jeu. 20 h 30, sam. 15 h 30, dim. 14 h. Fanny : ven. 20 h 30, sam. 18 h, dim. 16 h 30. César : sam. 21 h 15, dim. 19 h 30. Le Journal d'un fou : jeu., ven. 18 h 30. Animal Farm (en anglais) : sam. *19 h*. *L'Etranger* : *lun.*, mar. 20 h 30, dim. 16 h 30.

THÉATRE DE LA PLAINE (40-43-01-82). Moi, Cagliostro, antichrist et messie un collier pour une révolution : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

THÉATRE DES DEUX PORTES (43-61-24-51). ▷ Spectacle par l'Ecole supérieure du spectacle : mar. 19 h et 15 h.

THÉATRE DU BEL AIR (43-46-91-93). ◇ l'Ecole des femmes : 20 h 30.

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Le Procès Louis XVI : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88). Andromaque : 20 h 30. Rel. dim., lun.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Tu m'aimes combien ? : 20 h 30. Rel. dim., lun.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). Offenbach tu connais ? *: 20 h 30, sam.* 18 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Théâtre. D'Artagnan *: 20 h 30*, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Théâtre Gémier. Ton Beau Capitaine : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grand Théâtre. La Nuit des chasseurs : 20 h 30, sam. 15 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. Petite salle. Tir et Lir : 21 h, sam. 15 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Retour au désert Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30, sam., dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. M.I.T.. Claudel insolite : 18 h 30. *Rel.* dim., lun. *Harcamone* d'après *le Miracle de la rose* : 21 h. Rel. dim., lun. Petite salle. La Vie singulière d'Albert Nobbs : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Barthélémy : 19 h. Rel. dim., lun. Hélas, tant mieux ! : 20 h 15. Rel. dim., lun. Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30. Rel. dim., lun. ▷ La Timbale : sam. 15 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Armistice au pont de Grenelle : 19 h. Rel. dim., lun. *Ged Marlon : 20 h 30. Rel. dim., lun. Demain*, j'arrête ! : 22 h 15. Rel. dim., lun.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). *Rififoin* dans les labours : 21 h, sam. 16 h. Rel. dim. ▷ Toi et moi... et Paris ; dim. 15 h.

VALHUBERT (THÉATRE) (45-84-30-60). ◇ Un pied dans le crime : 20 h 30 (Ven., sam.), sam., dim. (dernière) 15 h. Rel. jeu.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Présidente : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

Région parisienne

ANTONY (THÉATRE FIRMIN GÉMIER) (46-66-02-74). ▷ L'Aide-Mémoire : sam. 21 h. La Feste de Chantilly : mar. 21 h.

ASNIÈRES (GRAND THÉATRE) (47-90-63-12). ▷ La Soupière : lun. 20 h 30.

AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). *L'Oiseau* bleu : 20 h 30, sam. 16 h, dim. 16 h 30. *Rel. dim. soir, lun.*

BAGNOLET (ATELIER THÉATRE ET MUSIQUE) (43-64-77-18). ▷ Enumérations : jeu., ven., sam. 21 h, dim. (dernière) 17 h.

BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE 93) (48-31-11-45). Grande salle. ◇ Cerceau (spectacle en langue russe) traduction simultanée : 19 h 30 (Ven., sam., lun., mar.). *Rel. jeu., dim.* Petite salle. ◇ La Salle n°6 (spectacle en langue russe) traduction simultanée : 21 h (Ven., sam.), dim. (dernière) 16 h.

BOISSY-SAINT-LÉGER (LE FORUM) (45-69-83-48). ▷ Nouvelles : jeu. 21 h. Après-midi conte : sam. 14 h 30.

CLAMART (CENTRE CULTUREL JEAN ARP) (46-45-11-87). ▷ Les Sept *Miracles de Jésus* : *dim. 15 h*.

CLICHY (THÉATRE RUTEBŒUF) (47-39-28-58). ▷ La Bohème : mar. 20 h 30.

COMBS-LA-VILLE (LA COUPOLE) (64-88-69-11). ▷ La Dispute : ven., sam. 20 h 45, dim. 17 h.

COURBEVOIE (SALLE DES FÊTES) (43-33-63-52). ▷ Dom Juan (Le Festin de Pierre) : dim. 15 h.

EPINAY-SUR-SEINE (MAISON DES PRESLES) (48-26-45-00). Dépêche-toi, c'est Shabbat : 14 h 30 et 20 h 30, ven., dim., mar. 14 h 30. Rel. lun.

ERMONT (THÉATRE PIERRE FRESNAY) (34-15-09-48). ▷ J'y suis, j'y reste : dim. 16 h.

FONTENAY-SOUS-BOIS (SALLE ROUBLOT) (48-76-59-39). ▷ L'Honneur de Rodrigue ou l'Histoire du Cid : ven. 20 h 30.

GAGNY (THÉATRE ANDRÉ MALRAUX) (43-81-79-67). ▷ Double Mixte : ven. 20 h 30.

GENNEVILLIERS (THÉATRE DE GENNEVILLIERS) (47-93-26-30). Salle I. ◇ *Hécube* : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 17 h. Salle II. ◇ A propos de neige fondue, d'après le Sous-Sol : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 17 h.

IVRY (THÉATRE D'IVRY) (46-70-21-55). ◇ La Traversée au-dessus du Niagara : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 16 h.

JUVISY-SUR-ORGE (SALLE JEAN DASTÉ) (69-21-60-34). ▷ Mesure pour *mesure : jeu., ven., sam.*, lun. (*dernière*) 20 h 45, dim. 16 h. Rel. dim. soir, mer.

LE VÉSINET (CENTRE DES ARTS ET DES LOISIRS) (39-76-32-75). ▷ Les Trois Sœurs : ven. 20 h 30. La Bohème : lun. 21 h.

MAISONS-ALFORT (THÉATRE CLAUDE DEBUSSY) (43-96-77-67). ▷ Les Trois Sœurs : sam., lun. 20 h 45.

MANTES-LA-JOLIE (CENTRE CULTUREL GEORGES BRASSENS) (30-33-20-43). ◇ Class Enemy : 20 h 45 (Jeu., ven., sam.).

MASSY (C.C. PAUL BAILLIART) (69-20-57-04). ▷ Les Sept Miracles de Jésus : mar. 21 h.

MEAUX (THÉATRE EN CHANTIER) (64-33-50-54). ▷ Fin de partie : ven., sam. 21 h, dim. 16 h.

MONTREUIL (*STUDIO BERTHELOT*) (48-57-06-55). ▷ Le Papa de Simon : sam. 20 h 30, dim. 17 h.

NANTERRE (THÉATRE DES AMANDIERS) (47-21-18-81). Grande salle. Hamlet : 20 h, 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Si bleu, si calme : 20 h 30. Rel. dim., lun., mar.

NOISY-LE-GRAND (SALLE GÉRARD PHILIPE) (45-92-75-32). ▷ La Soupière : sam. 21 h, dim. 15 h.

PONTOISE (THÉATRE DES LOUVRAIS) (30-30-33-33). ▷ Guy Bedos : ven., sam. 21 h.

RAMBOUILLET (THÉATRE DU NICKELODÉON) (30-41-82-77). ▷ *La petite chatte est morte* : sam. 21 h.

SAINT-DENIS (THÉATRE GÉRARD PHILIPE) (42-43-17-17). ▷ Le Désespoir tout blanc : ven., sam., lun., mar. 21 h, dim. 16 h. *Rel.* dim. soir, mer., jeu. Made in Britain : ven., sam., lun., mar. 21 h, dim. 16 h. *Rel.* dim. soir, mer., jeu. Vert, petit pois... tendre : ven., sam., dim., lun., mar. 18 h 30. Rel. mer., jeu.

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (ROND-POINT LIBERTÉ) (48-89-99-10). ◇ La Flûte enchantée : 21 h (Jeu., ven., sam.), dim. 15 h. ▷ Léopold le bien-aimé : sam. 21 h.

VERSAILLES (THÉATRE MONTANSIER) (39-50-71-18). ▷ Le Soir du conquérant : ven., sam., mar. 21 h, dim. 15 h. Madère, un jardin sur l'Océan (conférence) : sam. 16 h.

VILLEJUIF (THÉATRE ROMAIN ROLLAND) (47-26-15-02). ▷ Les Evasions de Cervantès : ven. 20 h 30. *Zouc* : mar. 20 h 30.

VINCENNES (INTERNATIONAL VISUAL THÉATRE) (43-65-63-63). L'Avare (langue des signes française) : 20 h. Rel. dim., lun.

VINCENNES (THÉATRE DANIEL SORANO) (48-08-60-83). ◇ Treize à table : 21 h (Jeu., ven.), dim. 18 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

VITRY-SUR-SEINE (THÉATRE JEAN VILAR) (46-82-84-90). ◇ L'Œil du borgne : 14 h 15.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35). Méfie-toi, ma fille : 20 h 30. Rel. dim. Bonne fête Paulette : 22 h. Rel. lun. ▷ Banc d'essai des jeunes : dim. 23 h 30.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Areu = MC 2 : 20 h 15. Rel. dim. Les Epis noirs : 21 h 30. Rel. *dim.* Laurent Violet : 22 h 30. Rel. dim. Salle II. *Les Sacrés Monstres* : 20 h 15. Rel. dim. Bernadette, calme-toi ! : 21 h 30. Rel. dim.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). ◇ Envoyez la purée : 20 h 15. Rel. dim. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Rel. dim. Jeanine Truchot a disparu : 22 h 30. Rel. dim.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Nou*veau Spectacle de Smaïn* : 20 h *15*, sam. 17 h. Rel. dim. L'un dans l'autre : 22 h 15. Rel. dim., lun.

CAVE DU CLOITRE (43-25-19-92). Famo Sapiens : 20 h 30. Rel. dim., lun. Authentique mais vrai : 22 h. Rel. dim., lun. Titanic Cabaret : 23 h 15. Rel. dim., lun.

EDGAR III (43-20-85-11). My name is Lolita : 20 h 15. *Rel.* dim. Super Mathieu ! : 21 h 30. Rel. dim.

LE GRENIER (43-80-68-01). Mémoires d'une jeune fille dérangée : 22 h.

PETIT CASINO (42-78-36-50). *Je sors de* Polytechnique, t'as pas cent balles ? : 21 h. Rel. lun. Nous, on sème : 22 h 30. Rel. lun.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03). Benzo Blues : 18 h 30. Rel. lun. ◇ Vous avez dit Bigard : 20 h. Rel. lun. Nos désirs font désordre : 21 h 30. Rel. lun. Y'a une femme là d'sous : 22 h 45. Rel. lun.

Music-Hall

ALPHA DU LION (42-39-22-38). *Fabienne Guyon. Jusqu'au 31 décembre.* 22 h 30 mer., ven., mar., 22 h 30 mer., ven., mar., G. Khalifa (piano), P.-M. Sivadier (synth.).

Le « Ver dans le fruit ». Jusqu'au 26 décembre. 21 h lun. Comédie musicale de Louis Cézanne, musique de J.-Y. Kaced, Avec M. Vaudoux, P. Moins, V. Borganetti, A. Volny-Anne, J.-M. Juillard. Choristes, guitare, basse, clav., perc.

ATHÉNÉE LOUIS-JOUVET (47-42-67-27). Ingrid Caven, 21 h mer., jeu., ven., sam. (*dernière*), *elle chante Piaf*.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). *Cabaret de la chanson française*, 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Tous les soirs, chansons à la carte.

CHATELET. THEATRE MUSICAL DE PARIS (42-21-00-86). Charles Trénet. Jusqu'au 31 décembre. 20 h 30 sam., lun., mar., lun., soirée au bénéfice de la Fondation pour la recherche cardio-vasculaire.

DEJAZET - TLP (42-74-20-50). « Le tour du monde en quatre-vingts jours ». Jusqu'au 21 janvier. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar., 15 h mer., dimanche, d'après *Jules Verne, comédie musicale de* Jean-Marie Lecoq et Louis Dunoyer de Segonzac, par l'équipe du Capitaine Fracasse.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (40-35-84-84). Jacques Higelin. Jusqu'au 31 décembre. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar.

OLYMPIA (42-61-82-25). Charles Dumont, 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., 17 h dim. (dernière).

Grand orchestre du Splendid. Jusqu'au 1er janvier. 20 h 30 mar.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). Cirque de Moscou. Jusqu'au 8 janvier. 14 h mer., sam., dim., 17 h 30, sam., dim., 21 h sam., 20 h 30 mar., ven. Animé par Iouri Kouklatchev.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Lucid Beausonge. Jusqu'au 31 décembre. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar.

LES TROIS MAILLETZ (43-54-00-79). Dany Cohen. 0 h ven., sam.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37). Axele Defrancq. Jusqu'au 24 décembre. *20 h 30 mer.*, jeu., ven., sam., mar.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Michel Hanmont, 21 h lun. Et ses invités.

Ballets

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). Compagnie Alain Marty, 22 h mer., jeu., ven., 15 h sam. : « Salle d'attente », d'après des chansons d'Edith Piaf.

Mireille Nègre. Jusqu'au 24 décembre : 20 h mer., jeu., ven., sam., dim. : « Je danserai pour toi. »

CASINO DE PARIS (42-85-30-31). American *Indian Dance Theatre. Jusqu'au* 15 janvier 1989. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar., 15 h 30 mer., sam., dim. : Chants et danses des nations indiennes d'Amérique du Nord. Téléphone location : 40-16-12-46.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Poumi Lescaut. *21 h jeu. (dernière)* : « Aum namo kyrie ».

Padmini Kumar, 20 h 30 lun. : Danse de l'Inde, bharata natyam.

NEW-MORNING (45-23-51-41). Maroussia Vossen, 22 h, jeu., S. Kessler (piano).

OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART (47-42-53-71). Ballet national de Marseille Roland Petit, 20 h 30 mer., jeu., ven., 17 h sam. : « Tout Satie », chor. Roland Petit, par le duo Corro-Exerjean.

Zizi Jeanmaire. Jusqu'au 1er janvier. 20 h *30 mar.* : *« Java for ever ». Un spec*tacle de Roland Petit, avec les danseurs du Ballet national de Marseille. Téléphone location : 42-60-04-99.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Compagnie ballet d'enfants, 20 h sam., 15 h 30 dim. : « Cendrillon », chor. Janine Stanlowa. Ballet en trois actes. Musique d'Offenbach, Adam.

THÉATRE DU BEL AIR (45-77-60-64). Shakti Kalyani, 20 h 30 ven., sam. : *Danse de l'Inde, bharata natyam. Télé*phone location : 43-46-91-93.

Michel Cacoualult. Jusqu'au 23 décembre. 20 h 30 lun., mar. : Momentum danse company. Téléphone location : 43-46-91-93.

THÉATRE L'OMBRE QUI ROULE (43-26-29-61). Compagnie Kobco Omsk Blut, 21 h jeu., ven., sam. : « la Famille du peintre », chor. Catherine Contour, avec E. Bloy, C. Burgos, C. Cocteur, V. Favarel.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) *Le Théâtre Jel*, 20 h 30 mer., 14 h 30 dim. (dernière) : « Sept peaux de rhinocéros », chor. Josef Nadj, avec G. Gourdot, L. Hudi, M.-H. Mortureux, K. Reynolds.

Susanne Linke, 18 h 30 ven., sam., dim. : « Affectos Humanos », chor. Dore Hoyer ;

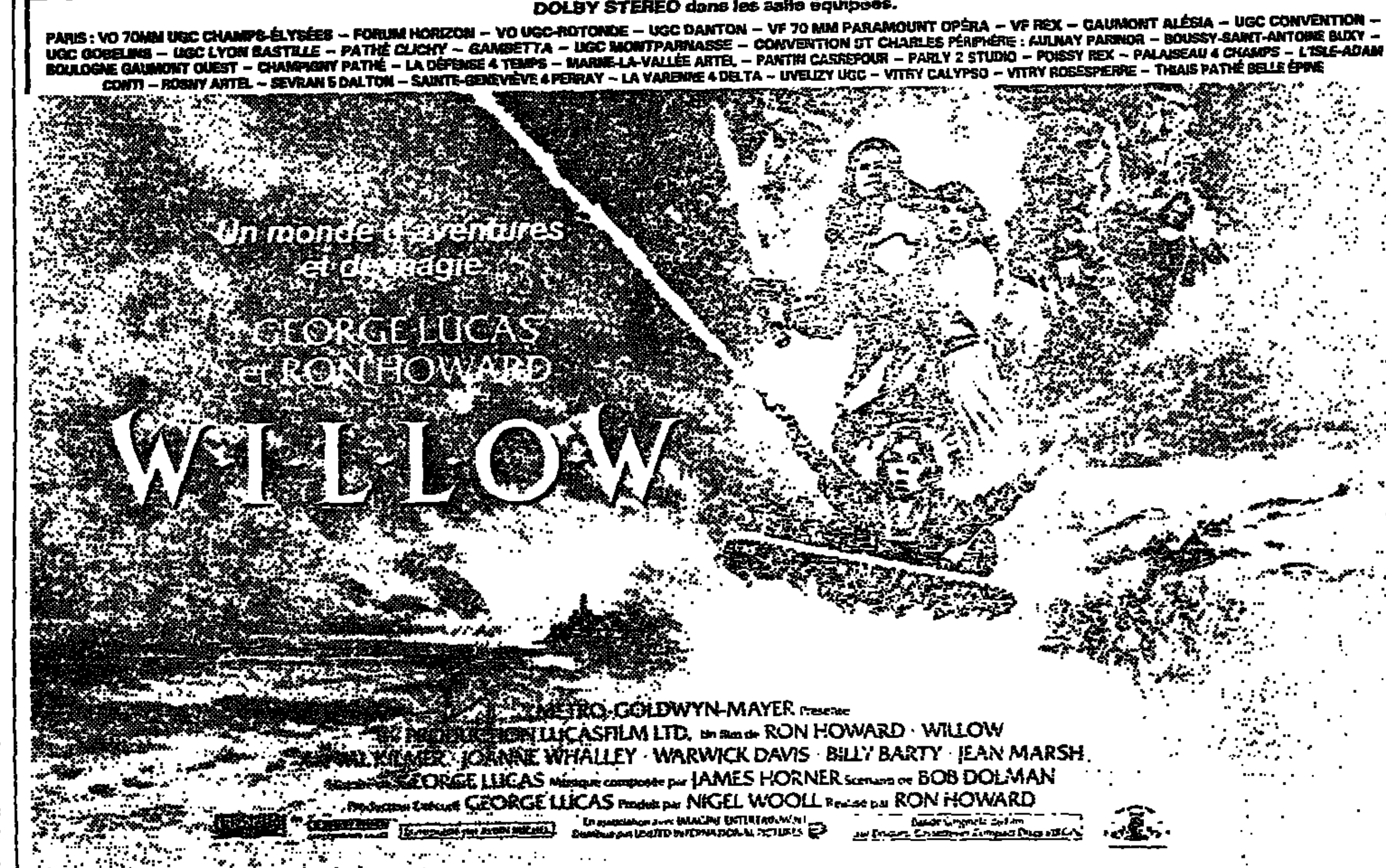
« Dolor », chor. S. Linke ; « Affekte », chor. S. Linke. Hommage à Dore Hoyer. Dans le cadre du Festival d'automne à Paris.

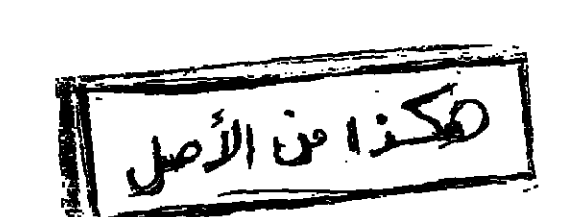
Merce Cunningham Dance Company. *Jusqu'au* 29 décembre. 20 h 30 mar. : « Points in Space », « Five Stone Wind ». Dans le cadre du Festival d'automne à Paris.

Opérettes

ELDORADO (42-49-60-27). Rêve de Vienne. 14 h 30 mer., jeu., sam., dim. : *18 h dim.* ; 20 h 30 *sam. Opérette vien*noise, en deux actes, de Francis Lopez. Avec Mathé Altery, Tony Gama (ténor), F. Linel, J. Andrieu, A. Boulme. M. Mayou. Chor. Martine Bozzoni avec les ballets tzigane et classique et le Grand Orchestre de l'Eldorado. Dir. Guy Motta.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). Offenbach, tu connais ? Jusqu'au 8 jan. 1989. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 18 h sam., 15 h 30 dim. De Roger Defossez. Mise en scène de Nicolas Bataille. Musique d'Offenbach. Avec Sabine Jean-Georges, Martine Le Page, Gérard Thirion, Jean-Luc Bertin, Didier Bailly, Philippe Royer, Douglas Brock (au piano).





هكذا من الأصل

CINEMA

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

Découverte et Sauvegarde du cinéma britannique : Je sais où je vais (1945, v.o.), de Michael Powell et Emeric Pressburger, 19 h : les Archives du film présentent : Variétés (1935), de Nicolas Farkas, 21 h.

JEUDI

La Dame de chez Maxim's (1932), de Alexandre Korda, 16 h : Découverte et Sauvegarde du cinéma britannique : The Wicked Lady (1945, v.o.), de Leslie Arliss, 19 h ; Hommage à Rainer Werner Fassbinder : le Rôti de Satan (1976, v.o. trad. simultanée), de Rainer Werner Fassbinder, 21 h.

VENDREDI

La Seine a rencontré Paris (1957), de Joris Ivens, Ascenseur pour l'échafaud (1957), de Louis Malle, 16 h : Découverte et Sauvegarde du cinéma britannique : Une question de vie ou de mort (1946, v.o.), de Michael Powell et Emeric Pressburger, 19 h 15 ; Hommage à Rainer Werner Fassbinder (v.o.) : la Roulette chinoise (1977, v.o. s.t.f.), de Rainer Werner Fassbinder, 21 h 15.

SAMEDI

Lac aux Dames (1934), de Marc Allégret, 15 h ; Découverte et Sauvegarde du cinéma britannique : la Couleur qui tue (1947, v.o.), de Sidney Gilliat, 17 h ; Découverte et Sauvegarde du cinéma britannique : l'Etrange Aventurière (1946, v.o.), de Frank Launder, 19 h ; Hommage à Rainer Werner Fassbinder : Despair (1977, v.o. s.t.f.), de Rainer Werner Fassbinder, 21 h 15.

DIMANCHE

La Proie pour l'ombre (1961), d'Alexandre Astruc, 15 h ; Découverte et Sauvegarde du cinéma britannique : le Narcisse noir (1947, v.o.), de Michael Powell et Emeric Pressburger, 17 h ; Jusqu'à ce que mort s'ensuive (1947, v.o.), de Marc Allégret, 19 h : Hommage à Rainer Werner Fassbinder : Querelle (1982, v.o. s.t.f.), de Rainer Werner Fassbinder, 21 h.

LUNDI

La Table tournante (1988), de Paul Grimault, 20 h 30.

MARDI

Toi c'est moi (1936), de René Guissart, 16 h : Découverte et Sauvegarde du cinéma britannique : The Brothers (1947, v.o.), de David McDonald, 19 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

MERCREDI

Le Cinéma georgien : le Pompiste (1978, v.o. s.t.f.), de Bidzina Tchkheidze, le Chien (1974, v.o. s.t.f.), de Leila Gordeladze, 14 h 30 : Khanouma (1926, v.o. s.t.f.), d'Alexandre Tsoutsounava, 17 h 30 ; la Nuit blanche (1984, v.o. s.t.f.), de Dimitri Tsintsadze, la Migration des moineaux (1987, v.o. s.t.f.), de Timour Bablouani, 20 h 30.

JEUDI

Le Cinéma georgien : le Nageur (1981, v.o. russe s.t.f.), d'Irakli Kvirikadze, 14 h 30 ; la Lumière dans nos fenêtres (1969, v.o. s.t.f.), de K. Mgueladze, 17 h 30 ; Prairie verte (1973, v.o. s.t.f.), d'Alexandre Rekhviachvili, la Marche (1986, v.o. s.t.f.), d'Alexandre Rekhviachvili, 20 h 30.

VENDREDI

Le Cinéma georgien : le Papillon (1978, v.o. s.t.f.), de Nelli Nenova et Gueno Tsoulaïa, le Sapin en nylon (1986, v.o. s.t.f.), de Rezo Esadze, 14 h 30 ; la Légende de la forteresse de Souram (1984, v.o. s.t.f.), de Sergue Paradjanov et Dodo Abachidzé, 17 h 30 : Trois vies (1924, v.o. s.t.f.), d'Ivan Perestiani, 20 h 30.

SAMEDI

Le Cinéma georgien : la Grande Vallée verte (1967, v.o. s.t.f.), de Merab Kokotchachvili, 14 h 30 ; Notre Cour (1956, v.o. s.t.f.), de Rezo Tchkheidze, 17 h 30 : Il était une fois un merle chanteur (1970, v.o. s.t.f.), d'Otar Iosseliani, 20 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma georgien : Noutsa (1971, v.o. s.t.f.), d'Alexandre Rekhviachvili, Chronique géorgienne du XIXe siècle (1979, v.o. s.t.f.), d'Alexandre Rekhviachvili, 14 h 30 ; l'Arbre du désir (1976, v.o. s.t.f.), de Tenguiz Abouladzé, 17 h 30 ; Limites (1968, v.o. s.t.f.), de Lana Gogoberidze, 20 h 30.

LUNDI

Le Cinéma georgien : la Tache (1985, v.o. s.t.f.), d'Alexandre Tsabadze, 14 h 30 ; les Vingt-six commissaires (1932, v.o. s.t.f.), de Nikolaï Chenguelaïa, 17 h 30 ; l'Amour au premier regard (1975, v.o. s.t.f.), de Rezo Esadze, 20 h 30.

MARDI

Relâche.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

MERCREDI

Les Années sombres 1938-1948 : Une avant-guerre : Actualités de l'époque, Fric-Frac (1939) de M. Lehmann et Claude Autant-Lara, 14 h 30 ; Jeune public : Petite Fuite en froid (1966) de J. Dasque, Zazie dans le métro (1960) de Louis Malle, 14 h 30 ; Actualités de l'époque, le Paradis perdu (1939) d'Abel Gance, Actualités anciennes, Actualités Gaumont, 16 h 30 : Actualités de l'époque, le Jour se lève (1939) de Marcel Carné, 18 h 30 : Munich ou la paix pour cent ans (1967) de Marcel Ophuls, 20 h 30.

JEUDI

Les Années sombres 1938-1948 : la Débâcle : Actualités de l'époque, le Train (1973) de Pierre Granier-Defferre, 14 h 30 ; Actualités de l'époque, la Bataille de France (1963) de Jean Aurel, 16 h 30 ; le Temps détruit (1985) de Pierre Beuchot, Un balcon en forêt (1979) de Michel Mitrani, 18 h 30 ; Cinéma muet, Paris 14-18 (1985), 20 h 30.

VENDREDI

Les Années sombres 1938-1948 : Aller au cinéma sous l'occupation : Actualités de l'époque, le Corbeau (1943) de Henri-Georges Clouzot, 14 h 30 ; Actualités de l'époque, Falbalas (1944) de Jacques Becker, 16 h 30 ; Actualités de l'époque, la Duchesse de Langeais (1941) de Jacques de Baroncelli, 18 h 30 : Actualités de l'époque, Nous les gosses (1941) de Louis Daquin, 20 h 30.

SAMEDI

Les Années sombres 1938-1948 : l'Emprise totalitaire : Actualités anciennes, Actualités Gaumont, 12 h 30 ; 1942 (1976) de Simone Boruchowicz, Monsieur Klein (1976) de Joseph Losey, 14 h 30 ; Et le Soleil se levait (1985) de Frank Cassenti, l'Enclos (1960) d'Armand Gatti, 16 h 30 ; Presse, Pouvoir et Société (1981) de Philippe Prince, Section spéciale (1975) de Costa Gavras, 18 h 30 ; Lacombe Lucien (1974) de Louis Malle, 20 h 30.

DIMANCHE

Les Années sombres 1938-1948 : Vers les beaux jours : Actualités de l'époque, l'Armée des Ombres (1969) de Jean-Pierre Melville, 14 h 30 ; Presse, Pouvoir et Société (1981) de Philippe Prince, l'Affiche rouge (1976) de Frank Cassenti, 16 h 30 : Actualités de l'époque, la Grande Vadrouille (1966) de Gérard Oury, 18 h 30 ; Actualités de l'époque, le Cinéma de l'ombre (1984) de Pierre Beuchot, 20 h 30.

LUNDI

Relâche.

MARDI

Les Années sombres 1938-1948 : Après-guerre : Lettre de Paris (1946) de Roger Leenhardt, les Portes de la nuit (1942) de Marcel Carné, 14 h 30 ; Actualités de l'époque, les Dames du bois de Boulogne (1944) de Robert Bresson, 16 h 30 ; Actualités de l'époque, les Américains en Amérique (1948), Berlin Express (1948) de Jacques Tourneur, 18 h 30 ; les Enfants du Paradis (1943-1945) de Marcel Carné, 20 h 30.

Les exclusivités

ACHIK KERIB (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

L'AMATEUR (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BIG (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CAMILLE CLAUDEL (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LE CHEMIN DU SERPENT (Su., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CHUCK BERRY, HAIL HAIL ROCK'N ROLL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

CROCODILE DUNDEE II (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

DANS LES TÉNÈBRES (Esp., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

DEAR AMERICA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

DISTANT VOICES (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

DROLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE (Fr.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

DUO A TROIS (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

EPIDEMIC (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

L'ETUDIANTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LES FORMES DE L'AMOUR (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

HAMLET GOES BUSINESS (Fin., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

LE HASARD (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

KRYSAR, LE JOUEUR DE FLUTE (tchèque, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA LECTRICE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA MAIN DROITE DU DIABLE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MANGECLOUS (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MIDNIGHT RUN (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LES MODERNES (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MORT A L'ARRIVÉE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA NUIT BENGALI (Fr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ONIMARU (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'OURS (Fr.-All.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE PALANQUIN DES LARMES (Fr.-Can.-Chin., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PAYSAGE DANS LE BROUILLARD (Gr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

PELLE LE CONQUÉRANT (Dan., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) : 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

PETITE REVANCHE (vénézuelien, v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

PIÈGE DE CRISTAL (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RAGGEDY (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

RAMBO III (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

SANS FIN (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE SUD (Arg.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES SURPRISES DE L'AMOUR (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

THE LAST MOVIE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TOM WAITS BIG TIME (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TOSCANINI (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

TROIS PLACES POUR LE 26 (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

TROIS SŒURS (It.-Fr.-All., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

U2 RATTLE AND HUM, LE FILM (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

UN MONDE A PART (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

UNE AFFAIRE DE FEMMES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

UNE ETOILE POUR L'EXEMPLE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

UNE POIGNÉE DE CENDRE (Brit., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

VOLS D'ÉTÉ (Eg., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LE VOYAGE (Su.-Can., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES FILMS NOUVEAUX

BACH ET BOTTINE. Film canadien d'André Mélançon : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BEETLEJUICE. Film américain de Tim Burton, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MOONWALKER. Film américain de Colin Chilvers, Jerry Kramer, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NE RÉVEILLEZ PAS UN FLIC QUI DORT. (*) Film français de José Pinheiro : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SANS PEUR ET SANS REPROCHE. Film français de Gérard Jugnot : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

UN ÉTÉ CHEZ GRAND-PÈRE. Film Taiwan de Hou Hsiao Hsien, v.o. : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

WILLOW. Film américain de Ron Howard, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Les festivals

ASI ET MIKA KAURISMAKI (v.o.), Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34). Shadows In Paradise, mer., dim. 13 h 50, 21 h 50 ; The Worthless, jeu. à 13 h 50, 21 h 50 ; Rosso, ven. à 13 h 50, 21 h 50 ; Crime et Châtiment, sam., mar. à 13 h 50, 21 h 50 ; le Clan, lun. à 13 h 50, 21 h 50.

ALAIN RESNAIS : TOUTE LA MÉMOIRE DU MONDE, Panthéon, 5e (43-54-15-04). Van Gogh, Le Chant du Styrène, Toute la mémoire du monde, Nuit et Brouillard, avec en alternance ; Hiroshima mon amour, mer., sam., mar. à 13 h 45, 17 h 10, 20 h 30 ; l'Année dernière à Marienbad, jeu., dim. à 13 h 45, 17 h 10, 20 h 30 ; Muriel, ven., lun. à 13 h 45, 17 h 10, 20 h 30. Tarif unique : 20 F.

BUSTER KEATON, Studio 43, 9e (47-70-63-40). Buster Keaton Short, (courts métrages) sam. 14 h ; Campus, dim. 16 h.

CYCLE GEORGES FRANJU, L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). La Première Nuit, Judex, mer., lun., film 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Sang des bêtes, La Tête contre les murs, jeu., film à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Hôtel des Invalides, Thomas l'imposteur, ven., dim., film à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Mr et Mme Curie, Thérèse Desqueyroux, sam., mar., film à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

CYCLE MAURICE PIALAT, Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97). Police, dim. 16 h 15 ; A nos amours, sam. 19 h 30 ; Sous le soleil de Satan, sam. 15 h 30, 22 h, dim. 20 h.

CYCLE DE COURTS MÉTRAGES, Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33). Ben... la mouche, Les Années Véro, Le plaisir n'est pas toujours gai, Vacances à l'hôtel, Le Petit Rouge, jeu. 20 h 30 avec en plus quelques surprises. Pl. : 24 F.

ERIC ROHMER, Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34). Ma nuit chez Maud, mer. à 12 h ; la Boulangère de Monceau, La Carrière de Suzanne, jeu. 12 h ; l'Amour l'après-midi, ven. 12 h ; la Collectionneuse, sam. 12 h ; le Genou de Claire, lun. 12 h.

FASSBINDER (v.o.), 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00). Tous les autres s'appellent Ali, (stf) dim. à film à 14 h 05, 16 h 05, 18 h 05, 20 h 05, 22 h 05 ; Effi Briest, (stf) mar. à 14 h, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 50 ; l'Année des treize lunes, (stf) mer. à 14 h, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 50 ; les Larmes amères de Petra von Kant, (stf) jeu., lun. à 14 h, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 50 ; le Marchand des quatre saisons, (stf) ven. à 14 h 05, 16 h 05, 18 h 05, 20 h 05, 22 h 05 ; Maman Kusters s'en va au ciel, (stf) sam. à 14 h, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 50.

FESTIVAL ALAN PARKER (v.o.), Grand Pavois, 15e (45-54-46-85). Pink Floyd The Wall, mer. 17 h 45, jeu., ven., lun., mar. 16 h 50, sam. 12 h, 0 h 20 ; Midnight Express, jeu., lun. 22 h 15 ; Angel Heart, dim. 22 h 30, lun. 17 h ; Bugsy Malone, ven., mar. 13 h 45.

L'ACMA PRÉSENTE (v.o.), Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86). L'Ombre de la terre, mar. 21 h 40.

LE CINÉMA ARABE DES ANNÉES 80 (v.o.), Institut du monde arabe, 5e (46-34-25-25). Une porte sur le ciel, (stf) sam. 17 h ; les Grilles du harem, (stf) sam. 19 h.

LES ETERNELS DU CINÉMA FRANÇAIS, Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34). Fanfan la Tulipe, mer., séances à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; les Inconnus dans la maison, jeu., séances à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Et Dieu créa la femme, ven., séances à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Remontons les Champs-Elysées, sam., séances à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Manon, dim., séances à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Hiroshima mon amour, lun., séances à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; la Main du diable, mar., séances à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après.

NUIT CINÉMA : 1958-1968 ANNÉES CHOC !, Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). Le Temps de la fureur, Bonsoir Pascale Petit, Les Tricheurs, Danny Boy chante, Candy, sam., de 0 h à l'aube. Avec la participation de Pascale Petit et Danny Boy. Pl. 85 F, 75 F sur présentation du Jukebox Magazine n° 23.

NUIT DES DÉMONS (v.f.), Brady, 10e (47-70-08-86). Les Démons de la nuit, Trois visages de la peur, Le Masque du démon, sam., de 0 h à l'aube. 70 F (petit déjeuner compris).

CINEMA

ROBERTO ROSSELLINI (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Paisa, mer. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Stromboli, jeu., mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Voyage en Italie, ven., dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Rome ville ouverte, sam., lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

SAGA INGMAR BERGMAN (v.o.), Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18). Les Communiants, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Jeux d'été, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Visage, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Cris et Chuchotements, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Septième Sceau, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Nuit des forains, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Toutes ses femmes, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h (6e entrée gratuite).

SEMAINE VIDÉO, Studio 43, 9e (47-70-63-40). Méliès 88, Un jour si rouge, Comme si, comme ça, Annette Messager, reine de la nuit, à 18 h 30 avec plusieurs court métrages de *Pierre et Gilles*.

UN SOIR UNE STAR (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). Lifeboat, mer., séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 30 mn après ; Hantise, jeu., séances à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 30 mn après ; les Hommes préfèrent les blondes, ven., séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 15 mn après ; les Tueurs, sam., séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 15 mn après ; New York Miami, dim., séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 15 mn après ; Bas les masques, lun., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Women, mar., séances à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 10 mn après.

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES AMANTS DU CAPRICORNE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BUNNY LAKE A DISPARU (A., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

CARMEN (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

CRUISING (**) (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LE DERNIER TANGO A PARIS (**) (Fr.-It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

EASY RIDER (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

FELLINI ROMA (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

FULL METAL JACKET (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

LA JEUNE FILLE XIAO XIAO (Chin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

JULES CESAR (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LIAISON FATALE (*) (A., v.f.) : Club, 9e.

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : TEP, 20e (43-64-80-80).

MÉDÉE (It.-All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

NAZARIN (Mex., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

NEW YORK, NEW YORK (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES PASSAGERS DE LA NUIT (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

PORTÉS DISPARUS (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

LES QUATRE CENTS COUPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA RELIGIEUSE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

SUNSET BOULEVARD (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

TIREZ SUR LE PIANISTE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TOMMY (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES TRICHEURS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-43-34).

LE TROISIÈME HOMME (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

UNE DÉFENSE CANON (A., v.f.) : Club, 9e.

ZELIG (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

Les séances spéciales

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 30, dim. 17 h, lun. 14 h.

AMARCORD (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, ven. 16 h 30.

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) mer., sam., dim. 13 h 30 ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam., dim., lun. 15 h 30.

ASSASSINS ET VOLEURS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., mar. 20 h 10, sam. 22 h 15.

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h 30, sam. 13 h 45.

LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h.

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 14 h, jeu., ven., mar. 13 h 45, 15 h 15, sam., dim. 13 h 30.

BLADE RUNNER (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., ven. 22 h 15, dim. 22 h.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven., sam., lun., mar. 22 h 30.

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., sam., dim. 13 h 45 ; Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 13 h 40, ven., sam., dim. 14 h ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., sam., dim. 14 h.

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 15 h 10.

LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., lun., mar. 22 h 30, sam. 18 h.

DUNIA (Burkina-Faso, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) mer., ven., sam., dim., lun. 14 h.

L'ENFANCE D'YVAN (Sov., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 17 h 30.

LES FOURMIS TISSERANDES (Fr., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13) mer., ven., sam., dim., de 10 h à 21 h, jeu., mar., de 10 h à 18 h avec.

HISTOIRE DE LA VITESSE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13) mer., ven., sam., dim., de 10 h à 21 h, jeu., mar., de 10 h à 18 h.

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 15 h 30, jeu., ven., lun. 20 h 15, sam. 22 h 15, dim. 15 h.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, ven. 17 h, lun. 15 h 15.

LA LÉGENDE DU LAGON (Nouvelle Zélande, v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 13 h 30, sam., dim. 14 h 30.

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) mer., sam., dim. 13 h 40 ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam., dim. 14 h ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 13 h 45, sam. 17 h, lun. 14 h 15.

LOULOU (All., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 20 h, dim. 12 h 10.

LA MAISON DE JADE (Fr.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer., jeu. 19 h, 21 h.

LES MAITRES DE L'UNIVERS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., sam. 15 h 30.

MARY POPPINS (A., v.f.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., sam., dim. 15 h 30.

MAURICE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 16 h 50.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 30, jeu. 17 h, sam. 22 h 30.

LES MINIPOUSS (Fr.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 15 h, sam., dim. 16 h.

MONTY PYTHON A HOLLYWOOD (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 10, sam. 19 h 20, lun. 19 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., jeu. 16 h, ven. 15 h 45, dim. 17 h 50 ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 21 h.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 15 h.

NOTES POUR DEBUSSY (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) mer., ven., dim., mar. 22 h.

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 21 h.

OEUF (Hol., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer., ven., sam. 12 h.

PARIS VU PAR... (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 18 h 30, lun. 22 h.

PEAU D'ANE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 16 h 50, sam. 15 h 40.

LA PLANÈTE SAUVAGE (Fr.-Tch.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 15 h 20, dim. 12 h 20.

QUADROPHENIA (**) (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h 20.

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu. 20 h 15, ven., lun., mar. 13 h 30.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam. 15 h 50.

LE ROULEAU COMPRESSEUR ET LE VIOLON (Sov., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 17 h 30.

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h 45.

LA SOURIS QUI RUGISSAIT (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) mer., jeu., ven., sam., dim., lun. 21 h 30.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h 20.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) mer., sam., dim. 15 h, 17 h.

TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 17 h.

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 22 h, dim. 20 h.

LES VOYAGES DE GULLIVER (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 13 h 45.

MUSIQUE

Les concerts

AMPHITHÉATRE RICHELIEU. Béatrice Berstel. 12 h 30 ven. Clavecin. Œuvres de Bach, Forqueray.

BASILIQUE SAINTE-CLOTILDE. Marie-Claire Alain, 20 h 30 ven. Orgue. Avec la participation du Chœur grégorien de Paris. Œuvres de Tournemire, de Grigny, Alain. Hommage à Daniel Lesur. Dans le cadre du Festival d'art sacré de la Ville de Paris. Téléphone location : 43-96-48-48.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). La *Républicaine*. Jusqu'au *8 janvier. 20 h 30* jeu., ven., sam., mar. 16 h dim. Spectacle d'Hélène Delavault. Mise en scène J.-M. Rabeux. Avec H. Delavault, J.-L. Matinier, J. Cohen, V. Leterme.

CENTRE CULTUREL DE L'ORDRE DE LA ROSE-CROIX (42-78-39-29). *Emmanuel Strosser, Marc Coppey.* 21 h jeu. Piano, cello. Œuvres de Beethoven, Britten, Chopin, Debussy.

CENTRE MUSICAL BOSENDORFER (45-53-20-60). Corre-Exerjean. 21 h mar. Duo de piano. Œuvres de *Mozart*, Schubert, Debussy, Poulenc. Téléphone location : 42-67-36-47.

DÉJAZET TLP (42-74-20-50). Les Petits Chanteurs de Sainte-Marie. 20 h 30 lun. Œuvres de Mozart, Bach, Duruflé.

ÉGLISE DES BILLETTES (48-87-93-05). *Ensemble des jeunes solistes.* 20 h 30 ven. Dir. Rachid Safir. Œuvres de Schutz, Poulenc, Duruflé, Monteverdi.

● Vincent Genvrin. 10 h dim. Récital d'orgue. Œuvres de Rossi, Berio, Buxtehude. Entrée libre. Téléphone location : 45-23-18-25.

ÉGLISE DES DOMINICAINS (45-63-63-04). La Maurache. 16 h 30 dim. Musiques, chansons, pièces instrumentales, chants de Noël au Moyen Age et à la Renaissance.

ÉGLISE DE LA MADELEINE (39-61-12-03). Chœurs et ensemble instrumental de la Madeleine. 18 h 30 mar. Dir. Joachim Harvard de La Montagne. F. Bardot (*ténor*), *M. Gonzales* (*harpe*), P. Brandeis (*orgue*). Œuvres de Berlioz, de Lalande, de La Montagne.

ÉGLISE NOTRE-DAME-DU-LIBAN. Orchestre Paris Rive droite. 20 h 45 jeu. *Dir. Michel Podolak. G. Ruscica* (soprano). Œuvres de Verdi, Puccini, Catalani, Beethoven.

ÉGLISE SAINT-AUGUSTIN. Orchestre symphonique Pro Arte de Paris. 21 h ven. Dir. René-Pierre Chouteau. Chœur Arpeggione de Gagny. « Neuvième Symphonie », *de Beethoven. Téléphone* location : 48-52-98-65.

● Concerts Lamoureux. 17 h 45 dim. Dir. Marie Tarditi. Chorale Elisabeth Brasseur. « Le Messie » de Haendel.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS. Ensemble instrumental Floreat Musica. *20 h 45* mer. *Dir. Roland Lemetre.* Chœur la Fontenelle. Œuvres de Stravinski, Bruckner, Beethoven. Téléphone location : 48-28-22-08.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Orchestre de chambre Bernard Calmel. 20 h 30 mar. E. Plasson (violon). *Ensemble vocal Marielle Rousseau.* « Magnificat », « Nisi Dominus », « les Quatre Saisons », de Vivaldi. Téléphone location : 42-62-40-65.

ÉGLISE SAINT-JULIEN LE PAUVRE. Philippe Foulon, Ivète Piveteau. 20 h 45 mer. Cello, viole, clavecin. Œuvres de Bach, Vivaldi, Forqueray, Marais.

● André Stocchetti, Sophie Bonduelle. 20 h 30 jeu., ven., *sam. Flûte, harpe. De* la Renaissance à Erik Satie. Téléphone location : 43-96-48-48.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES. Maîtrise des Hauts-de-Seine. 20 h 30 jeu. Dir. Francis Bardot. Chants de Noël. Téléphone location : 42-62-40-65.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Orchestre de chambre Jean-Jacques Wiederker. 20 h 30 mer., ven., sam. J.-J. Wiederker (*cello*), R. Artielle (cello). Œuvres de Vivaldi, Scarlatti, Pergolèse. Téléphone location : 45-23-18-25.

ÉGLISE DE LA TRINITÉ. Orchestre Colonne, 20 h 30 lun. Dir. Pierre Cao. A. Michael (soprano), I. Caley (ténor). Œuvres de Messiaen, Landowski. Dans le *cadre du* Festival d'art sacré de la Ville de Paris.

FONDATION MONA BISMARK. *Trio* de l'Ensemble des Deux Mondes. 20 h 30 jeu. D. Glowacka (vl), L. Figg (cello), C. Schneider (piano). Œuvres de Beethoven, Brahms, Chostakovitch. Téléphone location : 43-87-01-33.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42). No Name Gospel Singers. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. 17 h dim. (dernière). Gospels et negro spirituals « a cappella ».

MAISON DE RADIO FRANCE (42-30-15-16). Nouvel Orchestre philharmonique. *20 h 30 jeu.* Dir. *Claude Bardon.* Chœur et maîtrise de Radio France. Œuvres de Mendelssohn, Florentz. Dans le cadre du Festival d'art sacré de la Ville de Paris. Studio 104.

● Aude Heurtematte. 20 h 30 mar. Orgue. Œuvres de Duruflé, Nielsen, Tournemire. Grand Auditorium.

● Ensemble A Sei Voci. 18 h 30 mar. *Concert lecture.* Œuvres de Cavanna, Geay, Reibel, Bancquart. Grand Auditorium. Entrée libre.

● Beata Halska, Barbara Halska. 22 h 30 mar. Violon, piano. Œuvres de Debussy, Schmitt, Ravel. Grand Auditorium.

MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS. Detlev Eisinger. 18 h 30 jeu. Piano. Œuvres de Scarlatti, Beethoven, Smetana.

● Helge Antoni. *18 h 30 mar. Piano.* Œuvres de Schubert, Chopin, Liszt.

PÉNICHE OPÉRA (*42-45-18-20*). Liliane Mazeron. 21 h ven., sam. 17 h dim. Soprano. « Loreley ». Mise en scène Jean Guillibert. J. Darlington (piano). Œuvres de Berio, Lully, Purcell, Mozart.

SALLE GAVEAU (45-63-20-30). Georges Pludermacher. 20 h 30 mer. Piano. Œuvres de Haydn, Schubert, Debussy.

● Ensemble orchestral de Paris. 20 h 30 jeu. B. *Ringeissen* (piano), C. Crenne (vl), P. Boufil (cello), R. Vieille (clar.), *D. Catalanotti (cor).* Œuvres de Brahms, Messiaen.

● Gisèle et Chantal Andranian. 20 h 30 sam. Pianos. Œuvres de Bach, Chopin, Liszt, Sauguet.

● Orchestre du Conservatoire. 20 h 30 mar. Dir. Vitaly Kataev. C. Desert (piano). Œuvres de Rachmaninov, Prokofiev, *Beethoven. Entrée* libre.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre de Paris. 20 h 30 mer., jeu., ven. Dir. Daniel Barenboïm. I. Stern (vl). Œuvres de Beethoven, Dutilleux, Tchaïkovski.

● Concerts Lamoureux. 15 h jeu. P. Monty (fl.), T. Monty (piano). Œuvres de Beethoven, Martinu. Salle Chopin.

● *Ensemble orchestral de Paris. 18 h 30* sam. J. Rouvier (piano), J.-C. Bouveresse, *H. Chachereau* (*vla*), P. Dussol (alto), M. Stilz (cello). Œuvres de Mozart, Brahms. Salle Chopin.

● Orchestre de Paris. 20 h 30 lun. I. Stern (vl), D. Barenboïm (piano). Œuvres de Schubert, Mozart, Webern, Brahms.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-36-37). Orchestre national de Lille. 20 h 30 ven. Dir. Jean-Claude Casadesus. M. Rudy (piano). Œuvres de Tchaïkovski.

● Orchestre national de France. 20 h 30 sam. Dir. Hans Graf. Œuvres de Wagner.

● Ensemble orchestra de Paris., 20 h 30 lun. Dir. Mario Venzago. L. Cabasso (piano). Œuvres de Mozart. Gala de la Fondation du secours européen pour les réfugiés de l'Est.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-08-80). *Jean-Jacques Kantorow,* Hélène Grimaud. 11 h dim. Violon, piano. Œuvres de Brahms, Schumann.

● Ensemble Intercontemporain. 20 h 30 lun. Dir. Pierre Boulez. P. Bryn-Julson (soprano), S. *Cherrier* (*fl*), H. Holliger (htb), A. Trouttet (clar.). Œuvres de Elliott Carter.

UCJF (45-22-23-43). André Yon, François Cornu. 20 h 30 ven. Violon, piano. Œuvres de Mozart, Beethoven.

Jazz

BAISER SALÉ (42-33-37-71). The Eleven Hour, 23 h mer., jeu., ven., sam., dim. (dernière) ; Bill Thomas, 23 h, lun. Blues ; Sally Station, jusqu'au 25 décembre, 23 h, *mar.*

BRAZIL INTER ART GALERIE (48-07-20-17). *Toninho Ramos, 19 h 30* ven., sam. ; guit., perc., voix. « Sons do Brasil ».

CACTUS BLEU (43-38-30-20). Paul Breslin and the B.B's, 23 h mer. ; Bruce Johnson, 23 h jeu ; Transcontinental Cowboys, 23 h ven. ; Huit et demi, 23 h sam.

CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22). Quilapayun, 20 h 30 lun. ; Marc Perrone, 20 h 30 mar. « Velverde ».

LE CAMBRIDGE (43-80-34-12). *Gilbert* Leroux, 22 h 30 mer. ; Philippe de Preissac, 20 h 30 jeu. ; Jean-Paul Amouroux, 22 h 30 sam. ; boogie-woogie. Dominique Bertrand, 20 h 30 lun. d'Ellington à Parker ; Serge Rahoerson, 22 h 30 mar.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Fonsèque and Cie Jazz Band 21 h 30 mer., jeu., ven. (dernière) ; Tom Cat, jusqu'au 21 décembre, 21 h 30 sam., dim., lun., mar.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24). Kass-Kass, 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; *Ring Night, 22 h 30 mar* ; soul, rap.

LA CIGALE (42-23-38-00). Vaya con Dios, 20 h lun.

DUNOIS (45-84-72-00). Patrick Scheyder, 20 h 30 ven., piano, S. Kassap (sax.), G. Siracusa (perc.), E. Rolin (fl.) ; Didier Malherbe. Alex Grillo Duo 20 h 30 sam., sax., fl., vib. ; *Big Band* Lumière, 20 h 30, jeu. Dir. Laurent Cugny ; Studio'N.J. 20 h 30 mar. Stagiaires de l'Orchestre national de jazz sous la direction de A. Emler et A. Scott. Entrée libre.

ELYSÉES-MONTMARTRE. Super Diamono de Dakar, 20 h sam.

JAZZ-CLUB LIONEL-HAMPTON (47-58-12-30). Hervé Cavelier. Jusqu'au 23 décembre, 22 h 30, mer., jeu., ven., sam., lun., mar., violon. « Vol de nuit ».

LE KISS (48-87-89-64). *Tropicale* Ambiance, 23 h, mer., jeu. ; Suivez le mouvement, 22 h 30, dim. Soirée spéciale animation D.J. ; Mouvement Aye, 23 h mar., Makossa ; Pela, 23 h ven., sam., Zaïre.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). *Patrick Saussois Trio.* 22 h, jeu., ven., sam. ; guit., D. Rossin (guit.), J. Samson (basse).

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44). Richie Cole Quartet, 22 h mer., ven., 0 h mer., ven. ; Michel Zenino Sextet 22 h jeu., sam., 0 h jeu., sam. ; Nonette de Pierre Blanchard jusqu'au 24 décembre, 22 h mar., 0 h mar.

MAISON DE LA RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Jean-Marc Padovani Sextet, 20 h 30, jeu., sax., L. Sclavis, B. Rangel, C. Schneider, F. Lockwood, J.-L. Ponthieux, *J.* Mahieux, C. Tissandier Septet, J. Eteve, N. Montier, C. Braud, P. Chebel, *S. Laferrière, F. Laudet. Studio 105.* Entrée libre.

LE MÉCÈNE (42-77-40-25). *Zabelc Trio,* 22 h 30 mer., jeu. Guit., basse, batt., chant, Jazz brésilien ; Antoine Larcher, J.-P. Claverie, Michel Tafani, 23 h ven., sam. ; sax., acc., guit., basse, V. Legris (batt.) ; Bill Thomas Blues Band, 22 h 30, dim., lun. ; guit., basse, batt., chant.

LE MONTANA (45-48-93-08). Trio René Urtreger, *22 h 30* mer., *lun.,* mar. Au bar : Trio René Urtreger, 22 h 30 jeu., ven., sam. Avec Michel Roque. Au Club : Quartet Jacques Doudelle, 22 h 30 jeu., ven., sam. Au bar.

MUSÉE D'ART MODERNE DE PARIS (47-23-61-27). Palantri Group, 20 h 30 jeu. ; D. Chevallier (guit.). G. Dume (clav.), C. Defays (basse), F. Merville (*batt.*). *Grand auditorium. Entrée libre.*

NEW MORNING (45-23-51-41). Young Gods, 19 h 30 mer. Première partie : Treponem Pal ; Compas Flamenco, 22 h ven. ; Alfredo Rodriguez, 22 h sam. Fiesta latina.

PALACE (42-46-10-87). French Kiss, 23 h mer.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Big Band Lumière, 21 h mer. Dir. Laurent Cugny. Hommage à Gil Evans ; Roger Guérin Big Band, 21 h jeu., ven., Angélique Kidjo ; Quintet de Paris, 21 h sam. ; Hartley's Jam, 21 h mar.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Benny Waters + Polya Jordan Quintet, 21 h 30 mer. ; Slapscat, *21 h 30 jeu.* ; *Orphéon Celesta, 21 h 30* ven. ; Jean-Paul Papaz Swing Orchestra, 21 h 30 sam. ; Kangourou Swing Orchestra, 21 h 30 lun. ; Claude Bolling Trio, 21 h 30 mar. Piano.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Duo Caratini, Fosset, 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Barry Altschul, 23 h mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. ; batt., S. Kessler (piano), J.-P. Viret (ctb.).

REX CLUB (42-36-83-98). Jungle, 23 h 30 mar. ; soirée Londres, soul, funk, house...

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Les Etoiles, jusqu'au 31 décembre, 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar.

SLOW CLUB (42-33-84-30). Maxim Saury Jazz Music, 21 h 30 mer., jeu., ven., sam. (dernière) ; De Preissac Jazz Group. Jusqu'au 23 décembre, 21 h 30 mar.

SUNSET (40-26-46-60). Marc Ducret Quartet, 22 h mer., jeu., ven., sam. ; guit., L. Schneider (sax.). M. Benita (ctb.). J. Allouche (batt.) ; Palantiri Quartet 22 *h dim.,* lun. Jazz moderne contemporain ; Kalhil Chahine Quartet, jusqu'au 24 décembre, 22 h mar., Guit., J.-F. Jafet (basse), C. Souliès (clav.). L. Augusto (batt.).

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Trio Olivier Hutman, 19 h mer., jeu., ven., sam. (dernière). M. Berteaux, T. Rabeson, S. Lazarus, apéritif-concert. Trio Pino, Bex, Teslar, jusqu'au 24 décembre, 19 h mar. ; vl, orgue, batt., C. Labinsky (perc.) ; apéritif-concert.

LES TROIS MAILLETZ (43-54-00-79). Anne Ducros, 23 h, mer., jeu., dim. ; voix. blues ; suivi de Scotty et Henri. Bernard Maury Trio, 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim. ; piano, J. Rakoto, G. Rakoto, en alternance avec Eric Besson (piano). Manda Jean Bonnard, 23 h, ven., sam.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37). Estella Kleiner, Carmin, jusqu'au 24 décembre, 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; tangos.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Guillaume « Honky Tonk » Petite, 22 h mer. Blue Grass Burger, 22 h jeu. Freddy Meyer, 22 h sam. Sharon Evans, 22 h mar. Jean-Louis Mahjun, Alain Giroux, 1 h ven.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Arthur H, jusqu'au 31 décembre, 21 h mer., jeu., ven., sam., mar. ; piano, chant, B. Scott (ctb.).

Rock

BOBINO (43-27-24-24). Super Nana, 23 h jeu. ; combat de catch dans la choucroute.

CACTUS BLEU (43-38-30-20). Dixie Stompers, 23 h lun. ; rock'n'roll.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24). Rock frénésie, 16 h. dim. ; avec Odile et Tony Marlow.

ELYSÉE - MONTMARTRE (42-52-25-15). *Dead Can Dance, 20 h mar.* The Pasadenas, 20 h ven.

EXCALIBUR (48-04-74-92). Fred Zazou et les Rollmops, 21 h 30 jeu. Phalene, 21 h 30 jeu. Brice Kapel, 23 h mar, Afro rock. Bab's in Toyland, 23 h jeu.

GIBUS (47-00-78-88). Tracy Stom the End, 21 h mer., jeu. The Preachers of Twilight, 23 h ven., sam. ; Metal Nights, 23 h mar.

LOCOMOTIVE (42-57-37-37). Ricky Amigos, *1 h mer* ; France. *Dereck B., 1 h* jeu. Raphaël Elig, 1 h ven., sam. London Beat, 1 h mar.

NEW MORNING (45-23-51-41). Masillia Sound System, 19 h lun. ; N. D. (Nuclear Device). Nonnes Troppo, 19 h mar. ; avec Laurence Meillarec.

PALACE (42-46-10-87). Ciné Music, 23 h jeu. ; projection de Woodstock. Dirty Dancing, *23 h 30 dim.*

REX CLUB (42-36-83-98). Les Aprèm's à *Toto, 16 h dim.* ; avec A. Cheguillaume (peinture), Mino, Avatar, Jean-Philippe, Germain Vidal et Wolfgang.

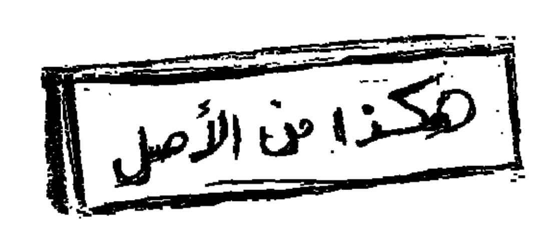
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Doc Lebrun, 21 h lun. (dernière) ; rock'n'blues.

THÉATRE DE PARIS (48-74-16-82). Starmania, *jusqu'au 31 décembre,* 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar., 16 h *dim. Opéra-rock en deux actes. Mise en* scène de Michel Berger et Luc Plamondon. Livret L. Plamondon, musique M. Berger. Avec Martine Saint-Clair, Luc Lafitte, Norman Groulx, Richard Groulx, Wenta, Claude Maurane, Renaud Hantson, Sabrina Lory.

LES TROIS MAILLETZ (43-54-00-79). Scotty et Benie, 2 h ven., sam.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Gérard Grossetête, 22 h ven. Johnny *Bracos et les frères Brothers, 1 h sam.*

ZÉNITH (42-08-60-00). Level 42, 20 h mar.



LE NOUVEAU

Le genre et la musique

L E mot Châtelet a plusieurs définitions. Il a d'abord désigné une prison, puis un théâtre. Puis un genre, rendu possible par les vastes dimensions du plateau et par la machinerie : l'opé*rette à grand spectacle* avec des chevaux qui galopent, de la neige qui tombe, toutes sortes d'effets spéciaux, plus une troupe de choristes et de dan*seurs qui ne chômaient pas. Entre les deux guerres* et pendant les années 50, grâce à Francis Lopez et à Luis Mariano, l'éducation des enfants passait par la *Comédie-Française pour la culture, la tour* Eiffel *pour* la technologie et le Châtelet pour la récompense.

Les *parents omettaient* de dire que, au début du siècle, le Châtelet avait accueilli de grandes créations musicales et, avant même le Théâtre des *Champs-Elysées, les Ballets russes de Diaghilev*... Ce dont s'est souvenu Jean-Albert Cartier, pourtant lui-même amoureux de l'opérette à grand spectacle, quand *il a été nommé à la direction du Théâtre musi*cal populaire. Sigle destiné à faire oublier la décrépitude du genre Châtelet après la disparition de Luis Mariano.

Aujourd'hui, la décrépitude est oubliée. Stéphane Lissner, successeur de Jean-Albert Cartier, peut reprendre le titre d'origine tout en établissant sa politique musicale. Elle ne doit pas doublonner avec les programmes de ses concurrents directs, le futur Opéra de la Bastille et le Théâtre des Champs-Elysées, elle doit équilibrer audace et grande audience — la salle a mille neuf cents places.

Dans cette grande salle et sur ce grand plateau, le prestige est nécessaire. Ce n'est pas pour déplaire à Stéphane Lissner, qui *n'a* pas une mentalité misérabiliste. Grands compositeurs, grands chefs d'orchestre et grands orchestres, grands metteurs en scène pour les opéras. Plus William Forsythe et sa compagnie de ballet à demeure deux mois par an... Cette partie du programme est relativement facile à concevoir. Moins facile à réaliser, car elle exige diplomatie et moyens financiers.

Or Stéphane Lissner a la réputation de savoir séduire les stars et les mécènes. Son enthousiasme est communicatif, son plaisir à vivre inspire confiance. *Il a été* marqué par sa première expérience, le Théâtre Mécanique, qu'il avait fondé et dirigeait — il n'avait pas vingt ans — y invitant les jeunes metteurs en scène qui ont donné le mouvement des années 70. Il a fait rapidement faillite et s'est juré de ne plus jamais avoir de dettes à rembourser.

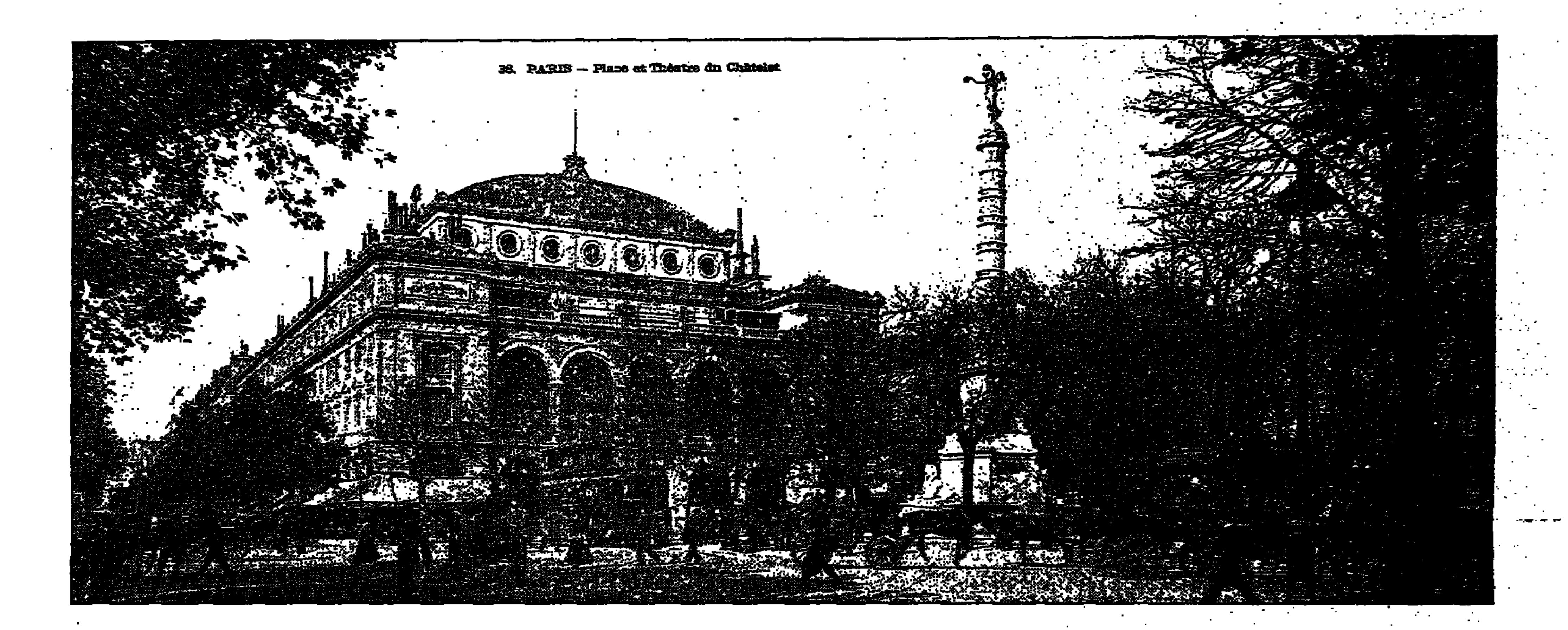
Il a tenu parole mais ne peut pas se borner au *prestige. Il est* trop boulimique, trop avide de dénicher l'homme, le spectacle, le truc qui, non seulement fait tilt, mais qui dure. C'est son orgueil. Comme tous les directeurs de théâtre, il a horreur de la salle vide et n'est plus assez naïf pour imaginer qu'il remplira la sienne avec des œuvres et des gens peu connus. Il a appris combien est long le temps pour que l'information soit reçue... Il sait aussi qu'un cadre prestigieux peut écraser certaines manifestations.

Donc, Stéphane Lissner a demandé à la Ville de Paris une petite salle et a obtenu l'Auditorium des *Halles — six cents places, —* avec *une subvention* supplémentaire de 4,5 millions et une gestion autonome, mais les programmes seront en harmonie avec ceux du Châtelet.

Ils commenceront à l'automne 1989. Le principe en est un thème par jour. *Lundi*, jazz. *Mardi*, récital classique. *Mercredi*, musique de chambre. Jeudi, musique ancienne. Vendredi, musiciens contemporains. Samedi, variétés. Dimanche, concert à 16 heures, comme au Châtelet. Toutefois, l'organisation ne sera pas rigide et laissera la place à des événements ponctuels, par exemple deux semaines consacrées à un instrument. Le premier prévu est l'accordéon. Ou des programmes de danse, des concerts donnés par les solistes des grands orchestres français et étrangers.

Le lancement se fera sur des noms confirmés ; par la suite, le programme fera la part belle aux découvertes. Stéphane Lissner envisage la commande de petits opéras « mis en espace », c'est-à-dire mis en place avec un minimum de décors, des « lectures » au piano de premiers ouvrages, la recherche d'artistes avec qui *« la route pourrait être longue, je ne peux pas vivre sans ça »*, dit-il.

COLETTE GODARD.



Quand l'urbanisme a rendez-vous avec l'architecture

Féerique et militaire

Les aménagements du Châtelet sont peu spectaculaires mais apportent des améliorations et un confort que n'a jamais connu l'ancienne salle.

C'EST en croisant les principes de la restauration — la corbeille, qui avait été avancée pour « gagner » des places, a été aimablement priée de « regagner » son emplacement d'origine — et de la modernisation — sièges de côté orientés vers la scène, amélioration de l'acoustique, suppression de piliers, nouveau chauffage, etc., — que les architectes et les nombreux corps de métiers requis pour une telle opération, sont parvenus à cette nouvelle étape dans l'histoire du bâtiment (*le Monde* du 8 décembre).

Un tel croisement des principes et méthodes de l'architecture indique une évolution considérable des mentalités depuis vingt ans. On l'a vu l'an passé au théâtre des Champs-Elysées. Mais tous les bâtiments, et en particulier tous les théâtres, n'auront pu en bénéficier. Ainsi, la Gaîté lyrique, autre fleuron de la Ville de Paris, n'aura pas échappé à la pioche des démolisseurs et, convertie en *« paradis » théorique pour* enfants, elle ne conserve de son passé (elle est l'exact contemporain du Châtelet) que sa façade, son entrée, son foyer. Il faut en effet que les bâtiments soient bien prestigieux pour être traités sur le mode respectueux de la restauration, que leur conservation soit préférée aux lourdes machines de la destruction perçues comme rentables par des élus qui croient pouvoir les mesurer à leurs effets politiques. Le Châtelet lui-même n'est-il pas né sur les décombres du Paris d'Haussmann, décombres dans la poussière desquels il est bien difficile de faire la part du politique, du financier et celle, si difficilement cernable, de ce qu'on appelle « urbanisme ».

Un passé réjouissant

« Qui se rappelle aujourd'hui l'ancienne place du Châtelet ? C'est à peine si nous pouvons retrouver dans nos souvenirs le restaurant du « Veau qui tête » et un grand magasin de faïences, situé en avant de la chambre des notaires. La place était étroite, mal nivelée, encaissée entre des maisons grises, toujours mouillée par l'eau d'une fontaine ; on n'y voyait ni arbres ni enfants, ni cette foule de passants et de voitures qui, maintenant, y débouche par la rue Saint-Denis, le boulevard de Sébastopol et le Pont-au-Change. La colonne qui en marquait à peu près le centre a été enlevée de terre par de puissantes machines, déplacée et exhaussée : le pont a été démoli et sa direction changée ». La « nouvelle place du Châtelet » que décrit Edouard Chardon dans le *Magasin pittoresque*, en 1866, et qui nous est désormais familière, a en effet parachevé l'effacement d'un passé réjouissant comme on n'en fait guère. Le Grand Châtelet, prison dont les souvenirs sanglants sont devenus grands-guignolesques par l'effet du temps, a disparu, et avec lui la trace des occupants que lui prête l'histoire : Clément Marot, Cartouche, Desrues (l'empoisonneur), ou le marquis de Favras, jusqu'en 1790, date de la fermeture de l'aimable commerce.

Le quartier lui-même, celui des tueurs et écorcheurs de la « Grande Boucherie », n'a véritablement changé d'esprit et d'aspect qu'avec la création de la place au cours de la décennie 1850. On y a perdu bien des rues aux noms suaves et odorants : *« Une exhalaison pestilentielle émanait en permanence du sang caillé stagnant dans ces ruelles et des déchets et immondices jetés de tous côtés »*, note Hillairet dans le chapitre passionné qu'il consacre au quartier du Châtelet (*Dictionnaire historique des rues de Paris*). On y a gagné deux théâtres.

Trois en fait. Car l'actuelle Gaîté lyrique (ancien « Théâtre historique ») — *dont on attend* d'ailleurs avec impatience la fin de la transformation... — est, avec le Théâtre du cirque impérial (plus tard le Châtelet et le Théâtre lyrique qui portera ensuite le nom de Sarah Bernhardt, puis de la Cité pendant l'occupation, avant d'être voué à la gloire de la « Ville »), une des trois monnaies d'échange qu'Haussmann rendit aux Parisiens contre la destruction de quelque sept théâtres du Boulevard du Crime lors de l'aménagement de la place de la République. Là-bas, sur ce qui s'appelait la place du Château-d'Eau, et qui fut dès alors surnommé le Carrefour des écrasés, sur ce grand espace inhospitalier aux piétons, et solidement régenté par l'alliance esthétique de la caserne et des Magasins réunis, Haussman eut tout de même le projet de faire construire un gigantesque Orphéon, sorte d'« opéra populaire » de 10 000 places qui restera à l'état de projet. A moins que l'Opéra de la Bastille n'en soit le successeur.

Là, l'Orphéon, les Magasins réunis, la place de la République, *et puis la place du Châtelet* et ses deux théâtres, et même, par-delà la Seine, l'accueillante fontaine Saint-Michel... *Derrière tous ces* éléments, et beaucoup d'autres d'ailleurs, qui ont profondément marqué la physionomie de Paris, il n'y a qu'un seul nom, celui de Gabriel Davioud (1824-1881), qui était près de sombrer dans l'oubli, lorsque, en 1980, l'ensemble de ses dessins fut retrouvé dans des cartons jusque-là négligés de l'Hôtel de Ville et de la Direction des parcs et jardins. C'est ce fonds qui permit l'exposition de son centenaire, en 1981. Il n'aurait pas été d'une grande utilité lorsque fut décidée la modernisation du théâtre Sarah-Bernhardt — l'état d'esprit, en 1967, n'étant vraiment pas aux *reconstitutions. Il aura en revan*che permis de mieux comprendre à quoi l'on s'engageait pour ce nouveau, ce énième aménagement du Châtelet.

Un théâtre démocratique

Quelles devaient être, à l'origine, les caractéristiques du Théâtre impérial du cirque ? La longue évolution du projet de Davioud laisse apparemment une large incertitude quant au « programme » du théâtre proprement dit. Les architectes avaient supprimé les loges afin de *« faire un théâtre démocratique où des obstacles latéraux ne gêneraient pas la vue de la scène, et surtout de supprimer ce qui existe dans les avant-scènes des théâtres secondaires, c'est-à-dire des nids de cocottes et de crevés étalant leurs grâces devant une population de jeunes filles et d'honnêtes mères de famille »*. Les considérations, on le voit, sont de l'ordre de l'essentiel, et Duban ne sera guère plus proche de l'absolu lorsqu'il cherchera des raisons de critiquer le projet. Mais voici une autre précision qui nous rapproche du théâtre : *« Le théâtre du Châtelet étant destiné à des représentations féeriques et militaires qui attirent un grand concours de public, l'architecte* (c'est encore lui qui commente son projet) *devait avoir en vue principalement de faciliter aux spectateurs la vue de la scène, qui devait être très vaste, et disposer sa salle pour qu'elle renfermât le plus grand nombre de places possible. A ces deux exigences de vue et de nombre pouvaient, sans trop d'inconvénients, se subordonner les questions acoustiques dans un théâtre de ce genre. »*

Et aussi : *« Ce furent ces considérations qui conduisirent à la forme de salle adoptée. L'ouverture de la scène fut fixée à 12 mètres, et la salle, au lieu de se rétrécir vers la scène, conserva entre les balcons une largeur de 13 mètres. La forme semi-circulaire avec tangentes normales à la scène était plus favorable à la vue que la disposition en fer à cheval avec des côtés rentrant vers l'ouverture de la scène, qui est généralement employée pour des théâtres de chant. »* On a ici la clef des problèmes rencontrés depuis des années par le théâtre musical de Paris, comme on a sans doute celle du succès populaire de la salle durant toute cette fameuse période « Châtelet », de grandes machineries et d'opérettes pailletées...

Mais il est d'autres considérations tout aussi avouables, qui ont marqué l'architecture de Davioud. Pour rentabiliser l'opération, on avait en effet farci le « programme » — mot qui, à notre connaissance, n'était pas encore utilisé dans le sens qu'on lui donne aujourd'hui, c'est à-dire un ensemble de contraintes et d'obligations auxquelles devra répondre le futur bâtiment — d'un nombre de commerces et d'habitations tel que le malheureux maître d'œuvre ne risquait pas de pouvoir jouer les Garnier. D'où ce caractère de banal immeuble qu'a, vu de loin, le Châtelet, comme d'ailleurs son voisin, le Théâtre de la Ville, et comme la Gaîté lyrique devra accepter de se faire cerner d'immeubles, à l'instar des cathédrales de jadis.

La démarche participe au demeurant de la même volonté d'ensemble que celle qui régit l'essentiel du Paris haussmannien, avec ses deux rangées de balcons aux deuxième et cinquième étages (en principe), la même volonté d'uniformisation qui sera d'ailleurs dénoncée par nombre de commentateurs et de voyageurs. L'essentiel du Paris non « monumental » en tout cas. Si l'on compare cette histoire avec celle de l'Opéra de Paris, voilà qui éclaire sans doute l'esprit dans lequel Haussmann envisageait nos trois théâtres « populaires ». Et voilà qui permet peut-être d'affiner la vision à gros traits qu'on a si volontiers de l'urbanisme du siècle passé.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

CHATELET

La danse en 1990

Docteur Forsythe et Mister Billy

C'est un très beau coup que vient de réussir Stéphane Lissner, en s'attachant le chorégraphe le plus convoité du moment, William Forsythe.

IL n'est guère de festivals qui ne rêvent d'inscrire le nom de William Forsythe à leur programme, guère de compagnies de ballet de quelque importance qui ne le supplient de venir leur régler un ouvrage. C'est même ce qui a rendu les négociations longues et difficiles : il y avait trop de sollicitations...

Il a choisi Paris. Pourquoi ? « *Parce que je me sens bien à Paris*, répond Forsythe. *J'aime son atmosphère. J'apprécie le raffinement des Français...* »

Aux termes du contrat qui a été signé le 13 décembre en présence des maires des deux villes concernées, le Ballet de Francfort fait du Châtelet sa « deuxième résidence », et y passera deux mois par an – pas forcément d'affilée – à partir d'octobre 1990. Pendant quatre ans. Ces deux mois comprendront répétitions, représentations à Paris et tournées en France. En principe, Forsythe fera chaque saison une création à Paris, reprise ensuite à Francfort, et vice-versa ; il mettra son répertoire à la disposition du Châtelet. Sa troupe passera de quarante à quarante-huit danseurs. Qui paiera quoi ? Le Châtelet, en toute logique, paiera les créations parisiennes et deux douzièmes de l'entretien de la troupe. « *J'offre à Forsythe les meilleures conditions de travail possibles*, dit Stéphane Lissner. *Il disposera d'un grand studio tout neuf et du plateau pendant trois semaines pour ses répétitions.* »

Il tient à préciser qu'il ne voulait pas à tout prix une compagnie de danse attachée au Châtelet. C'était Forsythe ou rien.

Qu'est-ce qui motive cet enthousiasme planétaire ? La beauté, la nouveauté, la force des œuvres, bien sûr. Mais d'abord le fait que Forsythe réussit une synthèse péremptoire entre classicisme et modernité. « *Le vocabulaire n'est pas, ne sera jamais vieux*, dit-il ; *c'est l'écriture qui date.* »

Une imagination ravageuse

Il utilise donc le vocabulaire académique, élaboré en France puis dans le reste de l'Europe pendant trois siècles : le principe de l'« en-dehors » dont dérivent les cinq positions de base, la technique des pointes, etc. Mais ce vocabulaire, il le distord, l'écartèle, le désarticule. Le violente avec une imagination ravageuse. Le pousse à un constant paroxysme, reculant les limites de la souplesse, de la flexibilité du corps humain. « *Ce qui m'intéresse, c'est de manipuler le langage du ballet jusqu'à le rendre méconnaissable...* », dit-il. Le fil à plomb, presque visible, qui guide les danseurs classiques disparaît chez lui complètement : ses danseurs sont souvent « off-balance », défiant les lois de l'équilibre, exagérant le mouvement jusqu'à l'acrobatie. Une tension permanente étire les lignes à l'extrême, comme on ne le voit nulle part ailleurs. Et cette danse acérée aime la vitesse. Comme notre époque.

A ce vocabulaire modernisé, syntaxe ultramoderne, Forsythe bouscule nos habitudes de spectateurs, nous surprend, nous tient en haleine. En pleine action, il ferme des rideaux, en douceur ou brutalement. A coups de silences, il découpe la musique en rondelles ; à coups de « noirs », il hache notre vision. Finis, la narration, le début, le milieu et l'ossature traditionnelle du discours. Forsythe choisit son matériel de base – ce qu'il appelle des « objets-sons », des « objets-mouvements », des « objets-lumières », – puis procède par séquences, qu'il monte comme un film.


GERT WEIGELT

William Forsythe.

Il a une prédilection pour le matériau phonétique, le sens ou le non-sens qu'apporte le texte : 80 % de ses ballets utilisent la parole. Dans *Same Old Story*, une danseuse raconte, entremêlés, « Le Petit Chaperon rouge », « La Belle au bois dormant » et « Cendrillon ». Dans *Artifact* (chef-d'œuvre absolu qu'on a pu voir au Châtelet, déjà, en juin dernier), une autre joue jusqu'au vertige avec les allitérations de « to think », « to say », « to see », conjugués à tous les temps.

Il règle lui-même ses éclairages, eux aussi d'une invention, d'une sophistication, d'un raffinement stupéfiants. Parfois, il ne se contente pas des lumières du plateau, mais joue aussi avec celles de la salle.

Ce n'est pas tout ! Il conçoit le plus souvent ses costumes. Et comme danser du Forsythe donne de beaux corps, totalement dégraissés, nerveux, avec plein de petits muscles jouant sous la peau, il les met en valeur. Surtout ceux des filles. Dans *Behind the China Dogs*, récemment créé par le New York City Ballet, puis repris à Francfort, elles portent des maillots de velours noir sans bretelles et décolletés dans le dos jusqu'à la taille, bras et jambes étant moulés de collants noirs à demi-transparents. Très sexy !

Un génie, vous dit-on. Il est né à New-York, il y aura trente-neuf ans le 30 décembre prochain. Son père, publicitaire à Long-Island, rêve d'en faire un businessman. C'est raté. Vers cinq ou six ans, le petit Billy découvre la danse à la télévision : le rock et Fred Astaire. Il danse comme un fou devant son petit écran, qui diffuse chaque après-midi des hits du rock dans un show très populaire, l'« American Ban Stand ». Vers quinze ou seize ans, il règle force chorégraphies de music-hall, pour lui et ses copines.

Le ballet classique ? Plus tard, dans la high-school où il fait ses humanités. Il suit quelques cours de modern dance, un professeur le remarque et l'aiguille vers le classique. Il dansera son premier ballet deux mois plus tard, à Jacksonville.

Vrais débuts professionnels en 1971, au sein du Joffrey Ballet. Il n'échappe pas au flair de John Cranko, qui l'engage au Ballet de Stuttgart en 1973. Il y règle son opus 1, *Urlicht* (sur une musique de Mahler), et y devient chorégraphe principal, de 1976 à 1980. Il passera ensuite quelques années en free lance, réglant des chorégraphies à Vienne, à Berlin, à New-York, au Nederlands Dance Theater, à Münich. Et même à Paris. Rendons à César... C'est Noureev qui l'engage le premier en France, à l'Opéra-Comique, en 1983 : avec une débutante nommée Sylvie Guillem, Forsythe y monte *France Dance*, une merveille... qui n'est donnée que cinq fois.

Un artiste dans la maison

En 1984, il prend la direction du Ballet de Francfort. Il s'y forge un instrument docile à ses exigences, à son style, comparable à ce que fut le New-York City Ballet pour Balanchine, à ce qu'est le Ballet de Lausanne, ex-Ballet du XXe Siècle, pour Béjart. Un instrument splendide qu'il répugne aujourd'hui à abandonner, et il a mille fois raison. Au sein de cette troupe exceptionnelle, il encourage même des émules : ainsi la danseuse Amanda Miller, qui présentait récemment à Francfort sa troisième chorégraphie, *Pretty Ugly*, un ballet tout à fait remarquable, « forsythien » par son insolence, sa verve et sa modernité, sans être d'une pâle épigone. C'est décidément à Francfort que s'écrit la danse de demain – et donc, bientôt, à Paris...

Pas simple, William Forsythe (Billy pour les amis). A considérer ce que nous connaissons déjà de son œuvre, il semble que cohabitent en lui un docteur Forsythe et un mister Billy. Le docteur Forsythe règle les ballets de danse pure, les architectures de mouvement et de son, toutes tendues vers la beauté, où il s'affirme le continuateur de Balanchine. Mister Billy sort de son inconscient l'ahurissante *Bongo Bongo Nageela*, où une trentaine de collégiennes en folie – dont bon nombre de travestis – montrent leurs culottes et mènent un grand sabbat, un cocktail de rock, de twist, de secte en délire et de tribu africaine en transe. Ou bien, création récente à Francfort, *The Vile Parody of Address*, qui a laissé le public pour le moins abasourdi : presque plus de danse, des vociférations dans des micros ambulants, des personnages sortis de Jérôme Bosch, bras et jambes émergeant d'un corps d'insecte, fausses barbes et faux nez, objets non identifiés mais à coup sûr phalliques, allusions à la chair de ces « *damnées fillettes de douze ans* »... « *Une comédie des horreurs* », dit Forsythe, amusé.

D'évidence, ce jeune homme qui a un air de famille avec Woody Allen, un sourire triste démenti par la malice et la gaîté du regard, des cheveux rouquins coupés court et un long corps dégingandé, a plus de mille tours dans son sac et ne fait que commencer à nous surprendre. Pour Stéphane Lissner, il sera au Châtelet « *bien plus qu'un chorégraphe : un artiste dans la maison, capable des collaborations les plus larges et d'innovations dans tous les domaines* ». Déjà, une mise en scène d'opéra est sous roche...

SYLVIE DE NUSSAC.



هكذا من الأصل

LE NOUVEAU CHATELET

« Le Couronnement de Poppée »

Les obscures clartés de Pierre Strosser

« Un chanteur, pour se faire entendre, ne doit jamais hurler. » *De cette vérité découle pour Pierre Strosser une morale de son métier : un metteur en scène d'opéra doit se garder de l'excès.*

LES metteurs en scène n'ont jamais à ce point tenu le haut du pavé dans la microsociété de l'art lyrique, vraies stars avec lesquelles les établissements nouent des alliances compliquées, divas retenues des années à l'avance, créateurs surmenés et, comme la poignée de grands chanteurs que s'arrache le monde entier, voyageurs apparemment doués d'ubiquité.

Ce ne sont pas ces chanteurs, pourtant, ce ne sont pas non plus les chefs les plus renommés qui font aujourd'hui l'image de marque d'une maison d'opéra. Ce sont, paradoxalement, les hommes de théâtre, ces Ronconi, Bondy, Villégier, Régy, Grüber, dont Stéphane Lissner a su s'assurer les faveurs pour garantir de beaux jours au Châtelet rénové.

Le programme lyrique de l'ancien Théâtre musical de Paris s'ouvre, après le *Noël* de Charles Trenet, sur *le Couronnement de Poppée*, de Monteverdi dans une mise en scène de Pierre Strosser. Strasbourgeois formé au TNS, découvert à Lyon dans *la Clémence de Titus*, de Mozart, et, surtout, dans un *Pelléas* de Debussy filmé par la Sept, confirmé à Aix *(Idoménée)*, ce barbu faussement bourru n'est pas – cas d'espèce – un homme de théâtre. Ce qui pourrait expliquer – indulgence exceptionnelle chez un metteur en scène d'opéra – son admiration avouée pour les chanteurs, la vraie confiance qu'il met en eux. Non comme des « sous-acteurs » mais comme les détenteurs d'un art supérieur. Les chanteurs sont absolument pour Strosser des gens à écouter.

« Je ne vois pas où sont les contraintes de l'opéra pour un *metteur en scène, dit-il donc logiquement.* Il ne m'arrive jamais de penser que cela me serait plus facile sans la musique. Je ne crois pas non plus que le lyrique soit l'occasion de se défouler dans le gigantisme ou les machineries compliquées. J'ai d'abord étudié dans une école de théâtre, c'est vrai, mais dans le seul but d'aboutir à l'opéra. Jean-Pierre Ponnelle travaillait alors à Strasbourg, j'ai tout fait pour le rencontrer, je n'ai jamais dépassé son escalier. Depuis, les choses ont bien changé dans le métier.

Mise en scène note à note

» L'idéal pour une mise en scène ? Que les spectateurs déclarent en sortant du spectacle : « *Les chanteurs ont été formidables.* » Il faut essayer que tout passe par le chant. A ceci près : quand le chanteur dit quelque chose, il faut qu'il y croie absolument. Tout le reste – accessoires, décors, apparat – m'apparaît superflu.

» Une mise en scène s'établit note à note, comme une exécution musicale. Les musiciens n'ont pas d'abord d'idée toute faite sur l'allure de la phrase qu'ils vont émettre. Ils passent du premier son au deuxième, puis du deuxième au troisième, pour découvrir enfin le lien qui tient *toutes les notes ensemble. De* même, sur une scène, le premier pas entraîne le deuxième. Octavie, dans *le Couronnement de Poppée*, dit « Adieu ». Que se passe-t-il à un moment comme celui-là dans le cœur d'une femme ? Tant qu'on n'a pas su l'exprimer, il ne faut pas continuer. Si l'on pense de manière globale, si l'on ramène l'idée générale, *la mise en scène est tuée.*

» Et puis, il y a la part de ce que l'on exprime et la part de ce *que l'on retient. Vous connaissez* l'histoire juive : une foule de rabbins, réunis pour prier, hurlent en cœur leur amour à Dieu. Un seul d'entre eux se tait. « Prie avec nous, n'as-tu pas honte de rester silencieux ? – Le cri que je garde à l'intérieur est bien plus beau que tous les vôtres »...

» C'est aussi une vieille règle de la statuaire grecque : un mouvement ne doit être rendu qu'à vingt pour cent de son amplitude. Et une évidence pour les chanteurs expérimentés : retenir le son, c'est pouvoir le contrôler. Comme le dit José Van Dam (et il le prouve absolument dans Wagner) : « Chanter, c'est parler un peu plus fort. »

» Oui, poursuit Strosser, j'aime *entendre l'opéra comme* de la mélodie. J'aime que tout soit lisible, éclairé de l'intérieur, sans effets. J'en suis certain, d'ailleurs, c'est ainsi que tous les opéras, même ceux du grand romantisme italien, devraient être exécutés. Certains chanteurs actuels très célèbres ont la force nécessaire, les aigus souhaités. Mais la technique d'articulation et de phrasé *s'est perdue. Il n'est que d'écouter* Björling et Thill dans le répertoire français, Simoneau, dans le répertoire allemand, Suzanne Danco : ils n'émettent pas du son pour le son mais, déjà, les « répercussions » du son. Il leur aurait été tellement plus facile de crier !

» Opposer théâtre et opéra constitue donc un faux débat. Comme le dit Shirley Verret : « *Les grandes douleurs se sourient, les grandes joies font pleurer.* » On le sait bien au théâtre. A l'opéra, on a tendance à l'oublier. Personnellement j'aime m'en souvenir, sans systématiser. Un geste infime, un déplacement très léger peuvent être porteurs d'une tension énorme lorsqu'ils coïncident avec un crescendo musical. Inversement, *un jeu de scène violent ou* exagéré peut accompagner un moment de détente orchestrale.

» Je sais bien que certains me reprochent de contredire le sens des livrets. Comme si un livret existait ailleurs que dans sa cou*leur musicale* !

» Quand j'ai monté *Pelléas* à Lyon, personne n'y croyait. Au début, Golaud devait chanter « *je crois que je ne pourrai plus sortir de cette forêt* », installé dans un fauteuil au milieu d'un salon. On m'avait promis que le fou rire serait général. Eh bien, pas du tout ! Le public m'a compris – j'ai vu des spectateurs pleurer – *sans même que j'aie eu à m'expliquer.*

La dissection des passions

» Ce qui m'a retenu dans *l'œuvre* de Debussy *n'est* pas l'anecdote, évidemment, ni même la jalousie, mais un certain sentiment de la banalité du drame quotidien. La souffrance d'un homme de quarante ans face à une jeune fille de dix-huit, leurs langages différents, l'exclusion de Golaud par les mots, alors que Pelléas partage tout naturellement le langage imaginaire de Mélisande, et *Golaud qui se raccroche désespérément* au concret pour pouvoir encore lui parler... Nous savons tous que la scène de la tour est une scène de pure sensualité ; nous savons aussi qu'affubler Mélisande d'une perruque de six mètres coupe court à cette sensualité. J'ai préféré montrer la main de Pelléas effleurer une mèche de cheveux de Mélisande. Est-ce vraiment *cela, ne pas respecter un* livret ?

» Monteverdi, lui aussi, exprime les tensions avec le moins de musique possible. Il a le même discours linéaire, jamais emphatique, que Debussy. Avec, en plus, une attention particulière à la dissection des passions. La Renaissance était l'époque où l'on avait besoin d'accaparer les choses pour en acquérir la connaissance, l'époque de la dissection des corps.

» Le monde du *Couronnement* est, de surcroît, celui de l'assouvissement des désirs. Sénèque – beau personnage, dérisoirement pathétique – essaie d'y introduire *une morale et* meurt de l'avoir tenté. Oublions l'Antiquité. Imaginons un philosophe moderne qui tenterait de s'opposer au pouvoir au nom d'une morale : ça ne serait pas si mal !

» J'ai pour habitude d'écouter les œuvres du passé en oubliant l'époque qui les a vues naître. Alban Berg conseillait, lui, *d'écouter* les œuvres contemporaines comme si elles appartenaient au passé. Je n'aime pas tous les opéras du répertoire (quand on visite un musée, il me paraît malsain de tout aimer). Mais quand je les aime, je les entends à ma façon. C'est cette écoute, et aucune autre, que je connais, que j'ai donc envie de faire partager. Rien d'étonnant si certains ne peuvent pas m'entendre. »

Propos recueillis par
ANNE REY.





Pierre Strosser.

Pierre Boulez.

Un lieu d'accueil pour Boulez et l'InterContemporain

Chercher les correspondances...

Pierre Boulez est l'un des treize chefs qui prennent la baguette à l'occasion du grand cycle Mahler prévu du 13 février au 10 mai. Et l'Ensemble InterContemporain qu'il a fondé trouvera un nouveau port d'attache au Châtelet.

A quoi attribuez-vous le succès actuel de Mahler ? Comment a-t-il atteint à cette universalité, alors qu'il a fallu attendre l'après-guerre pour que certaines de ses symphonies soient créées en France ? N'est-il pas, après Liszt, le premier compositeur européen ?

– *Je pense que Mahler est* devenu si populaire aujourd'hui pour des raisons très ambiguës. Je ne pense pas qu'il soit universel ni vraiment européen : au contraire, c'est un compositeur extrêmement localisé, focalisé, typiquement de son époque et de son environnement : une bonne partie du public doit être attirée par la nostalgie d'un empire passé, d'un univers aboli qui s'exprime à travers sa musique, plus que par son authentique nouveauté.

– Pouvez-vous nous expliquer pourquoi vous avez choisi de diriger *le Chant de la Terre* ?

– C'est l'une des œuvres les plus curieuses et accomplies du compositeur. Elle se compose de petites pièces, presque des pièces de genre, suivies d'une très longue conclusion qui n'a rien à voir avec ce qui la précède. Ce *Chant de la Terre* est donc une œuvre assez *hétérogène, elle est en cela intéressante* : l'éclectisme caractérise Mahler et sa musique. Je n'entends pas cela comme une critique. Dans *le Chant de la Terre*, le musicien a su allier des tendances très contradictoires : la pièce héroïque du début ; les pièces de genre, très caractéristiques, du milieu ; la pièce de la fin, qui est très développée et qui rap*pelle de grands moments de ses* symphonies.

– Associer dans un même concert *la Nuit transfigurée* d'Arnold Schoenberg et *le Chant de la Terre* est une magnifique idée...

– Ce sont des œuvres assez proches, pas tellement par leur direction stylistique, mais plutôt par l'époque qui les a vues naître. *La Nuit transfigurée* est d'ailleurs antérieure au *Chant de la Terre* bien que Schoenberg fût un compositeur plus jeune que Mahler. *Nous jouerons* d'abord l'œuvre de Schoenberg, car même si la transfiguration de la fin de *la Nuit* est similaire à celle du *Chant de la Terre, il* est absolument impossible de dire quelque chose après l'*Abschied* de Mahler, qui est si prenant.

– Dirigez-vous les œuvres de Mahler parce que le compositeur vous fascine ou parce que le virtuose de la direction d'orchestre que vous êtes est fasciné par la musique d'un autre chef d'orchestre virtuose ?

– J'aime diriger Mahler avant tout parce que le compositeur est fascinant. Je dirais que ce n'est pas un compositeur de la modernité. Les premières œuvres de Debussy – je pense à *l'Après-midi d'un faune*, aux *Nocturnes – sont beaucoup plus « modernisantes »* que n'importe quelle œuvre de Mahler. On peut faire un parallèle avec la peinture expressionniste allemande, dans laquelle il reste de l'esprit de la peinture romantique, et les plus radicaux des peintres impressionnistes, Cézanne en particulier.

» Ce qui est intéressant chez Mahler, c'est qu'on assiste dans son œuvre à une prolongation et à une destruction, ou si l'on veut à un élargissement qui fait éclater les formes classiques et romantiques, à l'introduction de la dimension épique, romanesque même, dans un domaine régi par des schémas formels extrêmement stricts. Voilà mon point de vue de compositeur. Mais il est indéniable que la virtuosité instrumentale déployée par Mahler est toujours séduisante. Les grands moments de l'œuvre sont en effet fascinants du simple point de vue de la virtuosité. Cette virtuosité n'est cependant jamais gratuite, elle est consubstantielle à la pensée musicale.

– L'Ensemble InterContemporain au Châtelet, le dimanche après-midi, à l'heure où les associations symphoniques parisiennes n'en finissent plus d'agoniser, n'est-ce pas retrouver l'esprit d'Edouard Colonne, qui dans ce même lieu associait créations et œuvres de référence ?

– Il n'y a pas de lieu maudit. Bien sûr le Châtelet a été longtemps le temple de l'opérette, mais, depuis la mise en œuvre des programmes de Jean-Albert Cartier, ce théâtre a perdu cette réputation. La programmation de Stéphane Lissner devrait en effacer *jusqu'au souvenir.* Je pense que l'on peut en effet revenir à l'esprit d'Edouard Colonne. Les concerts, à cette époque-là, vers 1880-1890, attiraient énormément les intellectuels. Lisez les réflexions de Mallarmé ou de Valéry sur la musique : vous verrez qu'ils sont assez représentatifs de l'état d'esprit qui animait le public qui suivait les concerts du dimanche *après-midi à cette époque.*

» J'aimerais beaucoup que les concerts de l'InterContemporain au Châtelet attirent eux aussi les intellectuels. Beaucoup d'entre eux ne se sentent absolument pas concernés par la vie musicale ni *par la* création contemporaine, cela me chagrine.

– Qu'est-ce qui vous intéresse dans la suite du *Bourgeois gentilhomme* de Richard Strauss, et pourquoi l'avoir associée à un programme Berio ?

– *C'est bien cette fois la virtuosité qui m'intéresse.* La virtuosité de l'instrumentation et de la manipulation de l'objet historique. Il ne faut pas rechercher une reconstitution baroque dans l'œuvre de Strauss, et je trouve cela beaucoup plus intéressant d'ailleurs. Strauss s'empare d'un texte de Lully, le transforme complètement. Il lui ajoute beaucoup. *Voilà la raison pour laquelle nous* avons rapproché le point de vue de Strauss et celui de Stravinsky dans *Pulcinella*... Même si les deux hommes ne se sont pas appréciés jusque dans la révision de textes anciens. Mais n'est-il pas intéressant de confronter la virtuosité onctueuse de Strauss à la sécheresse de celle de Stravinsky ?

» *L'association de Strauss et de* Berio procède de la même démarche. Berio est préoccupé par la réintégration de certains éléments du passé – de ce point de vue, il aurait fallu donner la *Sinfonia* pour être tout à fait en phase avec *le Bourgeois gentilhomme*, – mais il y a toujours chez ce compositeur la volonté de se réapproprier un matériau ancien qui existe dans une tradition ou une culture. »

Propos recueillis par
ALAIN LOMPECH.

(Publicité)

châtelet
THEATRE MUSICAL DE PARIS

Saison 1988-1989

17 décembre - 31 janvier
Charles Trenet

9, 11, 13, 15, 17, 20 janvier
L'Incoronazione di Poppea
Opéra en un prologue et deux actes
Claudio Monteverdi/
Gian Francesco Busenello
version de Raymond Leppard
Peter Schneider/Pierre Strosser

Patricia Schuman, Martine Dupuy,
Hans-Peter Blochwitz, Richard Stilwell,
Jocelyne Taillon, Gregory Reinhart,
Leontina Vaduva, Françoise Golfier
Stuart Kale, Jean-Marc Salzmann,
James Doing, Jean-Luc Chaignaud

The Scottish Chamber Orchestra

26 janvier - 2 mars
Ballet Antonio Gades
Fuego
inspiré de L'Amour Sorcier de
Manuel de Falla
création Antonio Gades/Carlos Saura

Concerts

12 janvier
B. Britten/H. Purcell
The Scottish Chamber Orchestra

18 janvier
C. Monteverdi/F. Cavalli/A. Vivaldi
The Scottish Chamber Orchestra

5 février
C. Monteverdi
Les Arts Florissants, William Christie

10 avril
L. Berio/R. Strauss
Ensemble InterContemporain,
Pierre Boulez

20 avril
L. Berio/I. Stravinsky
Diana Montague,
Anthony Rolfe-Johnson
Ensemble InterContemporain,
Pierre Boulez

19 mai
C. Saint-Saëns/G. Fauré/M. Ravel/
C. Debussy
Ensemble Orchestral de Paris,
Armin Jordan

FONDATION SOCIÉTÉ GÉNÉRALE POUR LA MUSIQUE

13 février - 10 mai
Intégrale Gustav Mahler
Symphonies et Lieder
17 concerts

dirigés par Pierre Boulez,
Riccardo Chailly, Charles Dutoit,
Claus Peter Flor, Hans Graf,
Eliahu Inbal, Marek Janowski,
Ferdinand Leitner, Lorin Maazel,
Kent Nagano, Vaclav Neumann,
Christof Perick, Simon Rattle,
Gerhard Samuel,

interprétés par Francisco Araiza,
Arleen Auger, Olaf Baer, Sylvie Brunet,
Pierre Catala, Pamela Coburn,
Simon Estes, Maria Ewing,
Brigitte Fassbaender, Hakan Hagegard,
Thomas Hampson, Lynn Harrell,
Gwyneth Jones, Julie Kaufmann,
Marjana Lipovsek, Donald Litaker,
François Loup, Christa Ludwig,
Margaret Marshall, Waltraud Meier,
Diana Montague, Rosemary Musoleno,
Jard van Nes, Lucia Popp, Margaret Price,
Anthony Rolfe-Johnson, Hanna Schaer,
Johan René Schmidt, Elke-Wilm Schulte,
Charles Spencer, Peter Straka,
Carolyn Watkinson, Dolora Zajic

Expositions réalisées par la
Bibliothèque Musicale Gustav Mahler
13 février - 10 mai
Mahler, l'homme et l'interprète
Théâtre du Châtelet
13 février - 8 avril
Mahler, le compositeur et les œuvres
Bibliothèque Musicale Gustav Mahler
11 bis, rue Vézelay, 75008 Paris

Conférences le dimanche à 11 h
par Henry-Louis de la Grange
19 février Les paradoxes de Gustav Mahler
26 février Mahler et Vienne
5 mars Tradition et révolution : Mahler et Schoenberg
12 mars La rencontre Mahler - Freud
19 mars La Huitième Symphonie

9, 10, 11 mars à la Sorbonne
Colloque International
La Septième Symphonie
de Gustav Mahler
organisé par la Bibliothèque Musicale
Gustav Mahler, en collaboration avec
University of Cincinnati,
College Conservatory of Music,
Université de Paris/Sorbonne

12 janvier - 19 mai 18 h 30
Des Grands Interprètes aux Jeunes Talents

2 janvier - 19 mai 12 h 45
Les Midis Musicaux
lundi, mercredi, vendredi/
foyer du Théâtre

17 - 19 février
Le Masque Noir
Opéra en un acte,
version concert
Krzysztof Penderecki/G. Hauptmann

Orchestre National de France
Chœurs de Radio-France
Direction
Krzysztof Penderecki
Première audition en France

18, 20, 22 mai
La Voix Humaine
Tragédie lyrique en 1 acte
Francis Poulenc/Jean Cocteau
Serge Baudo/Alain Françon/
Yannis Kokkos

Gwyneth Jones

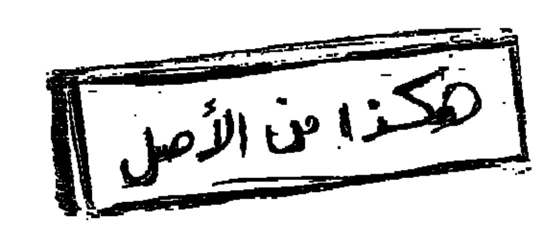
Ensemble Orchestral de Paris

16 janvier - 11 mai
Récitals
Theo Adam, Martina Arroyo,
Stephen Bishop-Kovacevich,
Jorge Bolet, Ileana Cotrubas,
Leila Cuberli, Simon Estes,
Marilyn Horne, Pilar Lorengar,
Peter Schreier, Lucia Valentini-Terrani,
Tamas Vasary, Margarita Zimmermann

Dimanche à 16 heures
De la Continuité dans la Musique
du XXe siècle

12 mars
F. Liszt/G. Kurtag/R. Wagner
Ensemble InterContemporain,
Kent Nagano
19 mars
J. Brahms/A. Schoenberg/A. Berg/
G. Ligeti
Ensemble InterContemporain
2 avril
Gabrieli/C. Ives/E. Carter/S. Reich/
I. Xenakis
Ensemble InterContemporain
Peter Eötvös
16 avril
W.A. Mozart/A. Webern/A. Schoenberg
Ensemble InterContemporain
23 avril
W.A. Mozart/A. Roussel/P. Boulez/
L. Berio
Ensemble InterContemporain
21 mai
I. Stravinsky - L'Histoire du Soldat
Ensemble Musique Vivante,
Diego Masson

Renseignements : (1) 42 33 00 00



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 14 décembre

TF 1

20.40 Variétés : Sacrée soirée. Invités : Alain Delon, Michel Serrault, Edwige Feuillère. Variétés : Mory Kanté, Kyllie Minogue, Ziggy Marley, Kim Wilde, Bibie, Richard Clayderman, Shona, Métiss, Wet wet wet, Sid Haywood. **22.30 Magazine : Ex libris** Sommaire : Expliquez-moi (Catherine Dolto-Tolitch, qui évoque le dernier livre de sa mère : *la Cause des adolescents*) ; Entretiens (Michel Tournier et Guy Gilbert) : Tête à texte ; Déjeuner rencontre entre Erik Orsenna et une classe de lycéens ; Exploration (Marguerite Yourcenar) : Astérix a trente ans, avec Uderzo ; Jacques Idier sur les traces de Bernard Alexandre, le célèbre curé du pays de Caux ; Reportage d'Alain Gallet sur le déjeuner ; interview de Frédéric Dard chez lui par Bruno Masure. **23.35 Journal et Météo.** *De 23.55 à 6.27 Rediffusions.* **23.55 Série : Drôles d'histoires. 0.20 Feuilleton : Cités à la dérive.** *1.05 Feuilleton : Papa et moi.* **1.30 Feuilleton : Les aventures de Caleb Williams. 3.05 Documentaire : Histoires naturelles. 4.00 Musique. 4.15 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

20.40 Feuilleton : Nord et Sud II. De Kevin Connor, avec James Read, Patrick Swayze (4e épisode). **22.15 Flash** *d'informations.* **22.20 Documentaire : La ville mode** d'emploi. Emission de Philippe Alfonsi. 3. Béton nord, banlieue sud, de Guy Saguez. *L'enquête d'un journaliste français à Barcelone, et celle d'un journaliste espagnol à La Rochelle.* **23.15 Informations : 24 heures sur la 2. 23.40 Magazine : Figures.** De Jacques Chancel. Invité : Jean-Claude Carrière.

FR 3

20.30 Théâtre : la Danse de mort. Pièce d'August Strindberg, adaptée par Claude Chabrol. Avec Michel Bouquet, Niels Arestrup, Juliette Carré, Madeleine Marie. **22.40 Journal et Météo. ▶ 23.05 Magazine : Océaniques.** La leçon de musique d'Olivier Messiaen, d'Olivier Mille. **0.00 Documentaire : L'enracinement.** Edgar sans d..., citoyen franc-comtois.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Ennemis intimes □ Film français de Denis Amar (1987). Avec Michel Serrault, Wadeck Stanczak, Ingrid Held. **22.30 Flash d'informations. 22.35 Cinéma : l'Œil au beurre noir** □ Film français de Serge Meynard (1987). Avec Julie Jezequel, Smaïn, Pascal Légitimus, Martin Lamotte. **0.05 Cinéma : Bob le flambeur** ■■ Film français de Jean-Pierre Melville (1955). Avec Isabelle Corey, Roger Duchesne, Daniel Cauchy. **1.45 Surprises sur prise. 2.35 Surprises.** Spécial films X anciens.

LA 5

20.30 Téléfilm : La guerre des couples. De Donald Wrye, avec Tom Selleck. *Le héros de « Magnum » en avocat spécialisé dans les divorces.* **22.30 Série : Génération pub. 23.30 Capitaine Furillo** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Capitaine Furillo** (suite). **0.35 Boulevard Bouvard** (rediff.). **1.00 Le cœur au ventre** (rediff.). **1.50 Petit déjeuner compris** (rediff.). **2.45 Journal de la nuit. 2.50 Vive la vie !** (rediff.). **3.10 Voisin, voisine** (rediff.). **4.10 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 5.00 Voisin, voisine.**

M 6

20.35 Téléfilm : L'enterrée vive. De Jack Smight, avec Olivia de Havilland, Ed Nelson. *Elle a beau être âgée, déprimée, elle n'est pas si folle que ça et finira bien par trouver l'assassin.* **21.55 Magazine : Libre et change.** De Michel Polac. Sur le thème « On est de la revue », sont invités : Pierre Nora *(le Débat)*, Claude Lanzmann *(les Temps modernes)*, Gérard Miller *(l'Aire)*, Philippe Sollers *(l'Infini)*. **23.10 Série : Drôles de dames. 0.00 Journal. 0.10 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Les saintes chéries** (7e épisode). **2.30 Feuilleton : Les roues de la fortune** (4e épisode). **3.25 Magazine : M 6 aime** (rediff.). **4.20 Les roues de la fortune** (rediff.). **5.15 Les saintes chéries** (rediff.). **5.45 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Autour de l'œuvre de Taha Hussein. **21.30 Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse, du Canada. **22.00 Communauté des radios publiques de langue française.** L'histoire du blues. **22.40 Nuits magnétiques.** Les paysans. 2. La charrue, le tracteur et le congélateur. La rapide modernisation des campagnes. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Woodstock, Carlos Santana et les autres.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 6 décembre 1987 aux Journées de musique ancienne de Herne) : Concerto pour quatre violons, cordes et basse continue n° 1 en ré majeur, Concerto pour violon, cordes et basse continue n° 6 en la mineur, de Vivaldi ; Concerto pour deux claviers, cordes et basse continue en ut majeur BWV 1061, de Bach ; Concerto pour deux violons, violoncelle, cordes et basse continue n° 11 en ré mineur. Concerto pour deux violons, cordes et basse continue n° 2 en *sol mineur, Concerto pour violon, cordes et basse continue* n° 9 en ré majeur, Concerto pour quatre violons, violoncelle, cordes et basse continue n° 10 en si mineur, de Vivaldi, par l'Academy of Ancient Music. **22.20 Concert du GRM.** Lumière ralentie, de Bayle. **23.07 Jazz club.** En direct du Sunset (60, rue des Lombards à Paris), le quartette du guitariste Marc Ducret.

Jeudi 15 décembre

TF 1

13.35 Feuilleton : Côte ouest. 14.30 Série : Arsène Lupin. 15.20 La séquence du spectateur. 15.50 Quarté à Vincennes. 16.00 Variétés : La chance aux chansons. 16.30 Jeu : Ordinacœur. 16.50 Club Dorothée après-midi. 17.45 Série : Chips. 18.40 Avis de recherche. 18.50 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.20 Jeu : La roue de la fortune. 19.50 Loto sportif. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.35 Questions à domicile. Emission d'Anne Sinclair et Jean-Marie Colombani. Invité Valéry Giscard d'Estaing. L'ancien président de la République sera interrogé en direct du siège de l'UDF. **22.10 Cinéma : l'Auberge rouge** ■■ Film français de Claude Autant-Lara (1951). Avec Fernandel, Françoise Rosay, Julien Carette. **23.55 Journal et Météo. De 0.15 à 6.27** Rediffusions. **0.15 Série : Drôles d'histoires. 0.35 Feuilleton : Cités à la dérive. 1.25 Feuilleton : Papa et moi. 1.50 Téléfilm : Le singulier Maître Wilson. 3.10 Documentaire : Histoires naturelles. 4.00 Musique. 4.15 Documentaire : Histoires naturelles. 4.40 Téléfilm : Le singulier Maître Wilson. 6.00 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.30 Magazine : Bonjour la télé. 16.00 Flash d'informations. 16.05 Magazine : Du côté de chez Fred. 17.10 Flash d'informations. 17.15 Magazine : Graffitis 5-15. 17.55 Série : V. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.10 Actualités régionales. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Plaisir de rire : La baby-sitter. 20.00 Journal et Météo. 20.30 INC. 20.40 Cinéma : Coup de foudre ■■ *Film français de Diane Kurys (1982).* Avec Miou-Miou, Isabelle Huppert, Guy Marchand, Jean-Pierre Bacri. **22.25 Flash d'informations. 22.30 Magazine : Edition spéciale.** Présenté par Claude Sérillon. La DDASS. **23.50** *Informations* **: 24 heures sur la 2. 0.10 Magazine : Du côté de chez Fred** (rediff.).

FR 3

13.30 Feuilleton : Allô ! Tu m'aimes ? 13.57 Flash d'informations. **14.00 Magazine : Regards de femme. 14.30 Questions au gouvernement, au Sénat. 17.00 Flash d'informations. De 17.05 à 18.30 Amuse 3. 17.05 Dessins animés.** Petit ours brun ; Boumbo. **17.15 Série : Tom Sawyer. 17.40 The Muppets show. 18.00 Ascenseur pour l'aventure. 18.05 Magazine : Drevet vend la mèche. 18.30 Jeu : Questions pour un champion. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.53 Dessin animé : Les contes magiques. 20.02 Jeu : La classe. 20.30 Téléfilm : Champagne Charlie.** D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (2e partie). **▶ 22.10 Série : Chroniques de France.** La Haute-Provence. Solitudes dans les montagnes. De François-Marie Ribadeau. **23.10 Journal et Météo. 23.35 Magazine : Espace francophone.** De Dominique Gallet. Chanter dans la francophonie. **0.05 Musiques, musique.** Suite n° 9, de Haendel, par Eric Heidsiek, piano. **0.15 Documentaire : La puce et les géants.** Big Brother vit toujours. **1.05 Magazine médical : STV** (rediff.). Emission cryptée.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : la Passion Béatrice ■■ Film français de Bertrand Tavernier (1987). Avec Bernard-Pierre Donnadieu, Julie Delpy, Nils Tavernier, Monique Chaumette. **15.40 Cinéma : la Vie, l'Amour, la Mort** ■■ Film français *de Claude Lelouch (1968). Avec Amidou, Caroline Cellier,* Rita Maiden. **17.40 Cabou cadin. En clair jusqu'à 20.30. 18.25 Dessin animé : Virgul. 18.30 Dessins animés : Ça cartoon. 18.45 Flash d'informations. 18.49 Top 50.** ***19.30 Magazine : Nulle part ailleurs. 20.30 Cinéma : la Vie platinée*** □ Film franco-ivoirien de Claude Cadiou (1987). Avec Souleymane Koly, Yves Zogbo Jr, Nadia do Sacramento. **21.55 Flash d'informations. 22.00 Cinéma : Man on fire** ■ Film américain d'Elie Chouraqui (1987). Avec Scott Glenn, Jade Malle, Joe Pesci (v.o.). **23.30 Cinéma : les Noces barbares** ■ Film franco-belge de Marion Hänsel (1987). Avec Yves Cotton, Thierry Frémont, Mariane Basler. **1.05 Cinéma : Fever.** Film américain classé X de Stuart Michaels (1986). Avec Karen Summer, François Papillon. **2.20 Magazine : Cinémode hiver 1988.**

LA 5

13.35 Série : L'inspecteur Derrick. 14.45 Série : Bonanza. 15.45 Série : Capitaine Furillo. De 17.00 à 18.55 Dessins animés. 17.00 Karine, l'aventure du Nouveau Monde. 17.25 Vas-y Julie ! 17.50 Laura ou la passion du théâtre. 18.15 Olive et Tom, champions du foot. 18.55 Journal images. 19.00 Jeu : Ali Baba. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. ▶ 20.30 Téléfilm : Les indifférents. De Mauro Bolognini, avec Liv Ullman, Peter Fonda, Chris Campion, Sophie Ward. **22.45 Cinéma : Emmanuelle 4** □ *Film* français de Francis Leroi et Iris Letans (1983). Avec Sylvia Kristel, Mia Nygren, Patrick Bauchau. **0.00 Journal de minuit. 0.05 Cinéma : Emmanuelle 4** (suite). **0.25 Ciné cinq** (rediff.). **0.35 L'inspecteur Derrick** (rediff.). **1.40 Le cœur au ventre** (rediff.). **2.35 Ciné cinq** (rediff.). **2.45 Journal de la nuit. 2.50 Petit déjeuner compris** (rediff.). **3.45 Vive la vie !** (rediff.). **3.55 Voisin, voisine** (rediff.).

M 6

13.20 Feuilleton : Les roues de la fortune (rediff.). **14.10 Les saintes chéries** (rediff.). **14.40 Jeu : Plein les baffles. 15.05 Jeu : Clip combat. 16.05 Jeu : Quizz cœur. 16.50 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Hawaii, police d'Etat. 18.05 Série : Daktari. 19.00 Série : Les routes du paradis. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Campus show. 20.35 Cinéma : Voulez-vous un bébé Nobel ?** □ *Film français de Robert Pouret (1980).* Avec Jean-Pierre Marielle, Darry Cowl, Daniel Prévost. **22.05 Série : Drôles de dames. 23.00 Magazine : M 6 aime** (rediff.). **23.50 Journal. 0.00 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Feuilleton : Les saintes chéries** (8e épisode). **2.30 Feuilleton : Les roues de la fortune** (5e épisode). **3.25 Magazine : M 6 aime** (rediff.). **4.20 Les roues de la fortune** (rediff.). **5.15 Les saintes chéries** (rediff.). **5.45 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Opération ***exceptionnelle*** **: D'une France à l'autre.** Paris-Nord, spectacle de Jacques Bonnaffé. **21.30 Opération** ***exceptionnelle : D'une France à l'autre.*** *Les jeunes de Dunkerque.* **22.40 Nuits magnétiques.** Les paysans. 3. Chroniques villageoises. Vivre en milieu rural. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Woodstock, Carlos Santana et les autres.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Grand Auditorium) : Requiem à la Vierge de Florentz ; Wie der Hirsch Schreit, psaume XLII, de Mendelssohn, par le nouvel Orchestre philharmonique, le chœur et la Maîtrise de Radio-France, dir. Claude Bardon ; 1er violon : Guy Comentale ; sol. : Françoise Pollet, soprano ; Ian Caley, *ténor,* Louis Landuyt, baryton. ***22.30 Musique légère.*** *Ballade pour une fête populaire, de* Dondeyne ; Hans-Thoma, suite de Scholz. **23.07 Club de la musique contemporaine. 0.30 Haydn et ses opéras.** Autour de L'anima del filosofo.

Audience TV du 13 décembre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

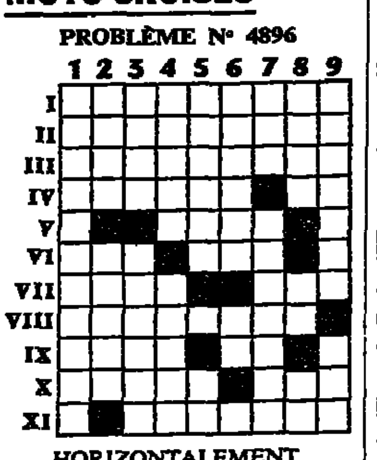
Audience instantanée, France entière 1 point = 193 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	55.2	Santa-Barbara 20.0	Actual. région. 11.6	Actual. région. 11.5	Top 50 4.1	Ali Baba 4.3	Routes paradis 3.6
19 h 45	60.8	Roue fortune 32.0	Baby sitter 8.4	19-20 info 8.6	Nulle part 4.6	Boulev. Bouvard 3.4	Routes paradis 3.9
20 h 16	69.9	Journal 31.6	Journal 16.1	La classe 11.1	Football 2.2	Journal 4.4	Campus show 3.8
20 h 55	75.9	7e compagnie 37.8	Bande à papa 14.1	Piège mortel 11.2	Football 4.4	Morts-vivants 5.2	Silences cœur 4.9
22 h 8	59.3	Générique fin 16.3	Bande à papa 16.4	Piège mortel 11.6	Football 5.0	Morts-vivants 6.0	Silence cœur 5.1
22 h 44	31.5	Ciel mon mardi ! 18.4	Prof. comique 4.1	Journal 3.2	Flash 1.3	Morts-vivants 3.4	Drôles de dames 3.4

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4896



HORIZONTALEMENT

I. Un homme qui se fait des coupures. – II. Sont parfois des grosses blondes. – III. Absolu pour Hegel mais subjectif pour Fichte. – IV. Un jumeau à la campagne. Monte souvent quand ça va mal. – V. En parlant de son père, il pouvait dire qu'il en avait plein le dos. – VI. Intervalle entre deux milieux. Un coup d'épée peut tout juste la troubler. – VII. Donc pas aux autres. Mauvais fond. – VIII. Où il ne manque rien. – IX. Père d'un héros. Article étranger. – X. Son expérience est utile pour l'étude de la surdité. Un dialogue de Platon. – XI. Qui ne fait pas de cinéma.

VERTICALEMENT

1. Des hommes qui aimaient les grands sacs. – 2. Le dernier fut Homère. Comme ci, comme ça. – 3. Souvent citées avant les autres. Facilitent l'écoulement des suppurations. – 4. Un arrêt qui peut être dangereux. « Pas » de la campagne. – 5. Ecrivain qui fut l'un des fondateurs du Parti communiste italien. Préposition. – 6. Peut marquer le début d'une nouvelle période. Note. – 7. Pronom. Apparaît dans une importante séquence. – 8. Saint d'Italie. Le centre de la pile. Peut servir à doubler. – 9. Est utilisée contre certaines gastralgies. Son dos fait une bosse.

Solution du problème n° 4895

Horizontalement

I. Scandales. – II. Tuteurer. – III. Rire. Bond. – IV. Ise. Orner. – V. Ni. Dé. – VI. Gnole. Tel. – VII. Iran. Ope. – VIII. Aégosome. – IX. Irisés. Lô. – X. Née. Lias. – XI. Simonie.

Verticalement

1. String. Aine. – 2. Cuisinière. – 3. Atre. Orgies. – 4. Née. Laos. – 5. Dû. Odense. – 6. Arbre. Oslo. – 7. Léon. Tom. In. – 8. Erne. Epelai. – 9. Drôle. Osé.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

JEUDI 15 DÉCEMBRE

« Les rembranesques », 13 h 50, Louvre, pavillon de Flore, entrée côté Seine (L'art pour tous).

« Rétrospective Manguin et collections impressionnistes du Musée Marmottan », 14 h 15, 2, rue Louis Boilly (Approche de l'art).

« Cent tombeaux célèbres ou inattendus à Montrouge », 14 h 30, entrée du cimetière, près de la porte de Châtillon (V. de Langlade).

« Les secrets du quartier Mouffetard », 14 h 30, sortie métro Censier-Daubenton (Paris, livre d'histoire).

« L'Abbaye du Val-de-Grâce », 14 h 30, entrée rue Saint-Jacques (Ars conférences).

« L'hôtel de Lauzun », 14 h 30, 17, quai d'Anjou. Téléphoner le matin au 45-74-13-31 (E. Romann).

CONFÉRENCES

18, boulevard Haussmann, 14 h 15 et 18 heures : « Pour en finir avec « les maisons espagnoles de Valenciennes » : *témoignages d'artistes du dix-septième au quinzième* », par J. Mereau (Maison du Nord-Pas-de-Calais).

3, rue Rousselet, 14 h 30 : « L'islam : *la femme dans l'Islam* » (Arcus).

22, rue Saint-Roch, 14 h 30 : « La Seine qui a fait Paris : de sa source à son estuaire » (Approche de l'art).

9bis, avenue d'Iéna, *15* heures : « L'apogée de l'art celtique. La Tene, d'Italie en Irlande », par O. Boucher (Antiquité vivante).

Institut catholique, 21, rue d'Assas (salle des Actes), 18 h 30 : « L'injonction de payer en matière civile ou commerciale », par maître Marcireau, entrée libre (Grandes conférences de Paris-CJEP).

184, boulevard Saint-Germain, 18 h 30 : « Pourra-t-on encore circuler dans Paris en l'an 2000 ? » (Société de géographie).

104, rue de Vaugirard, 19 h 30 : « Symbolique et religion universelle : l'idée de création et ses symboles dans les religions issues de la Bible », par le R-P Biondi (l'Homme et la connaissance).

18, rue de Varenne, 20 heures : « Peut-on être optimiste en débutant dans la vie professionnelle ? », avec Jo François, D. Guibé et M. Pierre (Centre Varenne).

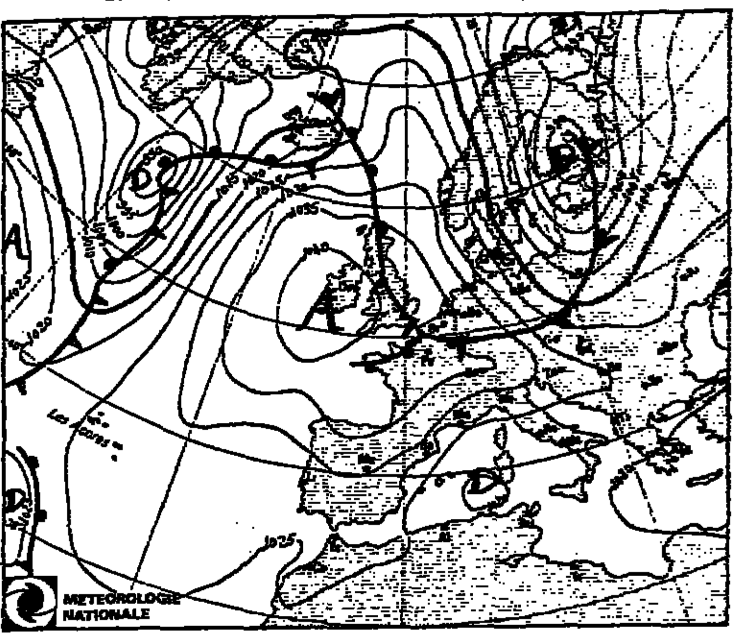
38, rue de Turenne, 20 heures : « La femme et son corps. Approche psychanalytique », par A. Rose (Le lierre et le coudrier).

9, rue Gutenberg, 20 h 30 : « La géométrie naturelle. Utilisation des tracés dans l'architecture et la décoration », *par F. Coutant (Tapovan).*

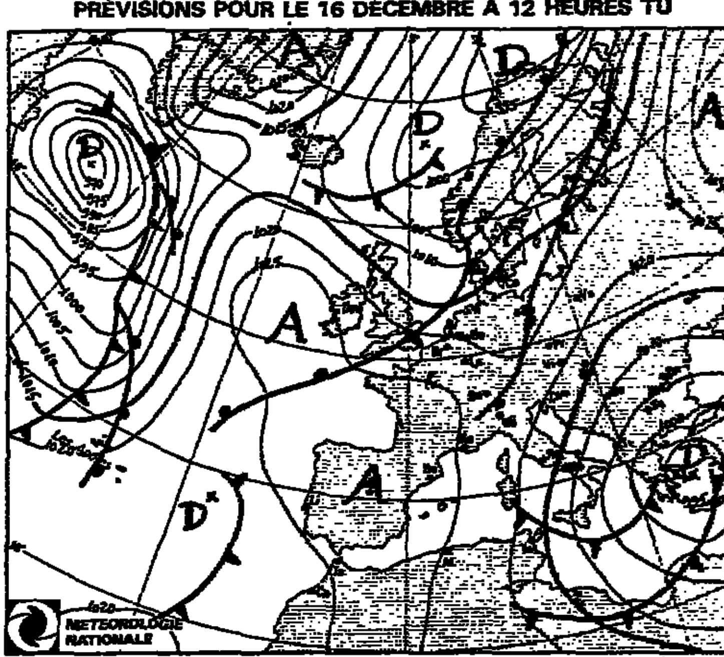
MÉTÉOROLOGIE



SITUATION LE 14 DÉCEMBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 16 DÉCEMBRE A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 14 décembre à 0 heure et le jeudi 15 décembre à minuit.

Les hautes pressions qui recouvrent la France entrent dans une phase d'affaiblissement. Elles continueront à diriger sur le pays un courant perturbé de nord peu actif. Le premier système nuageux n'a occasionné, mercredi, aucune précipitation. Le second, légèrement plus actif, s'accompagne, jeudi, de faibles chutes de pluie ou de neige sur l'est du pays.

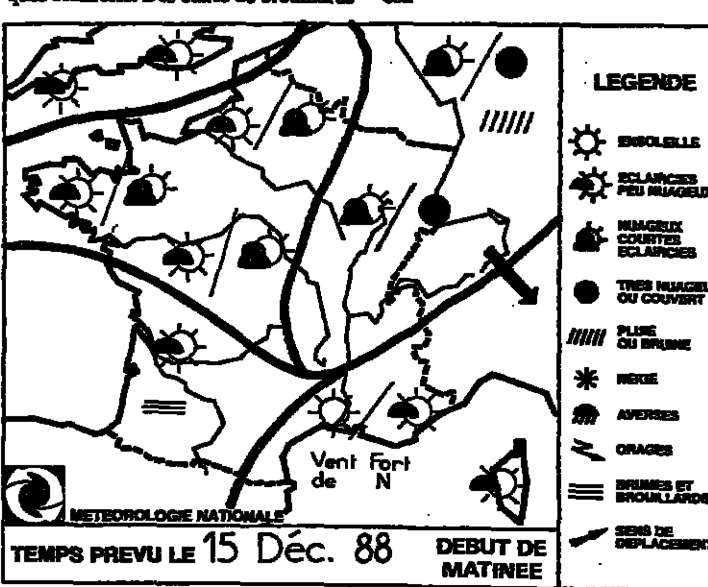
Jeudi : grisaille à l'est, éclaircies plus ou moins belles ailleurs.

Sur la Lorraine, l'Alsace, la Bourgogne, la Franche-Comté et Rhône-Alpes, le temps restera gris et humide avec quelques bruines passagères et des flocons de neige au-dessus de 300 à 600 mètres d'altitude.

Du Nord et de la Normandie à la Champagne, à l'Auvergne et à l'Ile-de-France, les nuages prédomineront mais laisseront tout de même la place à quelques éclaircies. Des bancs de brouillards locaux pourront se former en tout début de journée. De la Bretagne à l'Aquitaine, à Midi-Pyrénées et au Limousin, la journée s'annonce bien ensoleillée après dissipation des nombreux brouillards matinaux. Les régions méditerranéennes garderont le soleil et bénéficieront d'un affaiblissement du vent.

Les températures minimales s'échelonneront entre 0 et 5 degrés sur les régions de la moitié nord, 0 et –3 degrés sur les régions méridionales. Quelques exceptions toutefois : les côtes de la Manche où elles avoisineront 8 à 10 degrés et le littoral méditerranéen avec 0 à 5 degrés. Les températures maximales seront généralement comprises entre 6 et 10 degrés, mais elles ne devraient pas excéder 4 degrés de l'Alsace au nord des Alpes, ainsi que localement sur le Massif Central.

Mistral et tramontane, encore soutenus le matin, faibliront en cours de journée. Partout ailleurs, le vent sera faible à modéré de secteur nord à nord-est.



TEMPÉRATURES maxima – minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 13-12-1988 à 6 heures TU et le 14-12-1988 à 6 heures TU — le 14-12-1988

FRANCE

AJACCIO	14	5	D
BIARRITZ	8	5	C
BORDEAUX	10	5	D
BOURGES	7	2	A
BREST	10	10	C
CAEN	9	8	P
CHERBOURG	10	7	C
CLERMONT-FERR.	6	3	C
DIJON	7	4	C
GRENOBLE St-M-H	7	3	C
LILLE	8	4	D
LIMOGES	5	2	N
LYON	6	2	C
MARSEILLE-MAR.	11	–1	D
NANCY	6	4	C
NANTES	9	3	D
NICE	16	6	D
PARIS-MONTS.	9	7	C
PAU	6	2	A
PERPIGNAN	11	6	D
RENNES	9	6	C
ST-ETIENNE	5	–1	C
STRASBOURG	7	3	C
TOURS	8	2	N
TOULOUSE	7	1	D
POINTE-A-PITRE	30	19	D

ÉTRANGER

ALGER	16	8	P
AMSTERDAM	9	7	C
ATHÈNES	14	12	C
BANGKOK	29	18	N
BARCELONE	14	3	D
BELGRADE	7	0	*
BERLIN	7	3	D
BRUXELLES	8	7	C
LE CAIRE	18	12	C
COPENHAGUE	7	3	N
DAKAR	25	20	D
DELHI	26	9	N
DJERBA	16	10	N
GENÈVE	7	–1	D
HONGKONG	20	15	D
ISTANBUL	10	8	C
JÉRUSALEM	16	8	P
LISBONNE	14	6	D
LONDRES	11	7	P
LOS ANGELES	26	8	B
LUXEMBOURG	5	4	N
MADRID	13	–3	D
MARRAKECH	19	5	D
MEXICO	24	9	B
MILAN	10	4	D
MONTRÉAL	–4	–18	C
MOSCOU	–7	–10	N
NAIROBI	26	12	D
NEW-YORK	–1	–9	*
OSLO	6	–2	D
PALMA-DE-MAL.	13	9	P
PÉKIN	1	–8	D
RIO-DE-JANEIRO	32	23	*
ROME	14	7	N
SINGAPOUR	31	24	A
STOCKHOLM	4	–3	D
SYDNEY	21	13	C
TOKYO	13	7	D
TUNIS	14	7	N
VARSOVIE	0	0	N
VENISE	12	5	D
VIENNE	6	3	A

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)





Int'l Group seeks a dynamic

— SALES/MARKETING MANAGER — MIDDLE EAST

for its Building Material Dept. in DAMMAN - Saudi Arabia.

He will be responsible for the marketing and sales of the locally produced Building Material lines (vynil floor tiles, false ceiling boards & accessories).
His task will be to consolidate and develop existing business and improve profit margins.
He will be assisted by 2 salesmen, plus administrative & sales service support units.

Candidate must be fluent in English.
Knowledge of the Middle East market, the finishing materials line and Arabic will be an added advantage.

Attractive salary & benefits for the right candidate.

Please forward your full C.V. (Réf. 314) to :

M A R K E T S L E A D E R S
12, avenue Matignon - 75008 Paris

ÉTAT DU QATAR - FORCES ARMÉES

nous recherchons

MÉCANICIEN RADAR BORD
CALCULATEUR BORD

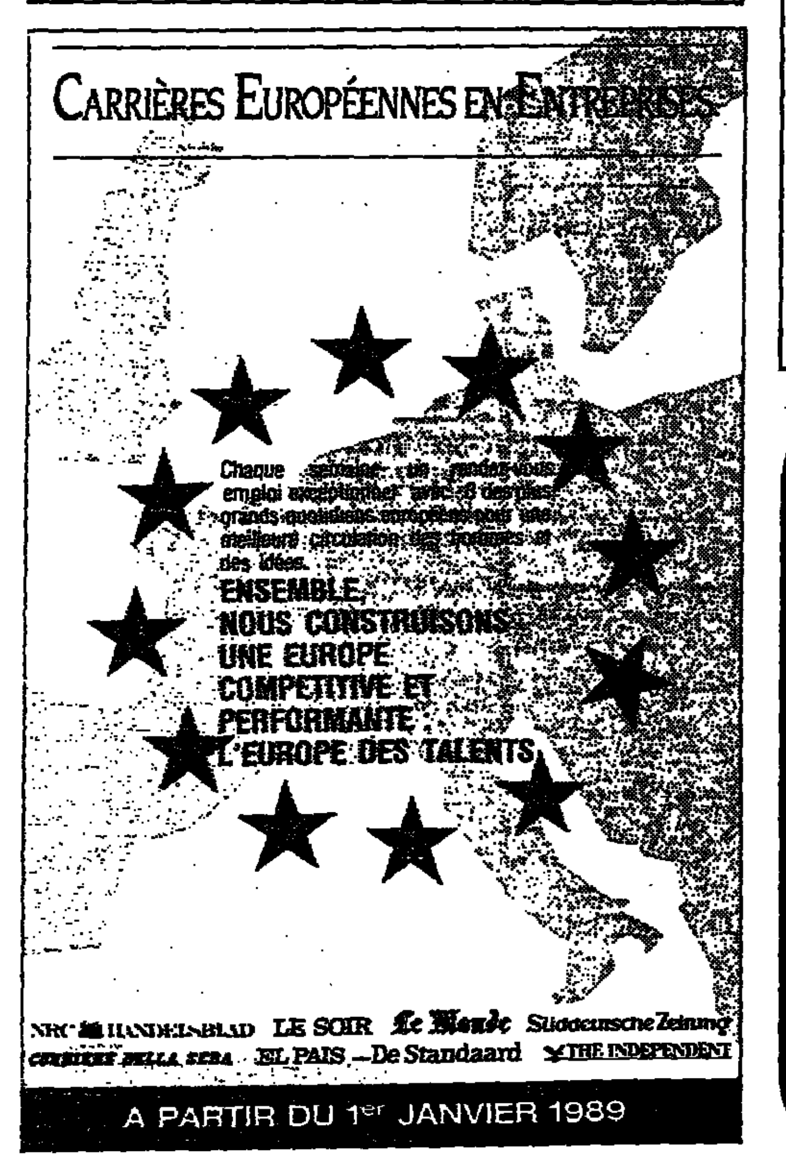
formés sur contre mesure électroniques aéroportées

Conditions, avantages :
a) Expérience de 3 ans minimum
b) Age limite : 45 ans
c) Parfaite maîtrise de l'Anglais écrit et oral exigée
d) Contrat initial de 3 ans
e) Salaire en fonction de la qualification et de l'expérience
f) Logement tout confort gratuit
g) Congés annuels : 45 jours payés ainsi que les billets aller/retour pour le candidat, son épouse et trois de ses enfants de moins de 18 ans.

Prière d'envoyer CV complet au Bureau Militaire de
L'Ambassade du Qatar
57, quai d'Orsay, 75007 Paris
Tél. 45.51.90.71 de 9 h à 15 h

Area Sales Representative
For Southern Europe

We are seeking a highly-motivated sales professional to take over existing accounts and develop new advertising areas for one of Europe's leading business magazines.
Based in England initially, and maybe the South of France later on, you will be aged 23-35, able to travel extensively and be fluent in English, French and Spanish.
Development opportunities are excellent for the right person in this young, dynamic company.
Please send full career details to: Lynn Balham, Sales Director, Century House Information Ltd., 22 Towcester Road, Old Stratford, Milton Keynes MK19 6AQ, Bucks, England. Tel: 0908 560555. Fax: 0908 560470.



Wir sind eine private Geschäftsbank mit Niederlassungen in allen wichtigen Zentren des Bundesgebietes und auch im Ausland.
Unser Hauptsitz ist Berlin.

Im Mittelpunkt unserer Bemühungen stehen unsere Kunden und die individuelle Lösung ihrer Probleme. Auf dieses Ziel ist unsere gesamte Unternehmsensstruktur ausgerichtet. Sie erfordert selbständige Mitarbeiter, die in der Lage sind, die Anliegen unserer Kunden aufzugreifen und schnell kompetent und flexible einer Lösung zuzuführen.

Für unsere Zentrale in Berlin suchen wir für den weiteren Ausbau unseres

Institutionellen Geschäfts einen Anlageberater

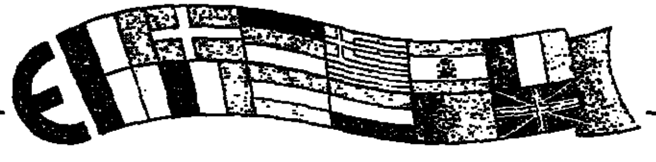
für die Betreuung unserer Kunden in Frankreich. Die Position ist mit Prokura und entsprechenden Kompetenzen ausgestattet.

Ihre Aufgaben
- Betreuung und Beratung von Investmentgesellschaften und Banken in Frankreich in allen Fragen der Kapitalmarktanlagen.
- Akquisition und Ausbau der französischen Kundenbeziehungen.

Unsere Anforderungen
- Fundierte Kenntnisse im Wertpapiergeschäft (Analyse, Anlageberatung, Handel) verbunden mit mehrjähriger erfolgreicher Tätigkeit im Bank-oder Investmentbereich.
- Innovatives Denken, Kontaktfähigkeit und Stehvermögen in der Kundenakquisition sowie Überzeugungstärke und Sicherheit bei telefonischen Geschäftsabschlüssen
- Neben der Beherrschung der französischen und deutschen Sprache sollten englische Sprachkenntnisse vorhanden sein.
- Verhandlungssicheres Auftreten und Bereitschaft zu häufigen Reisen nach Frankreich.

Die Position bietet interessante Perspektiven für die weitere berufliche Karriere und die Chance, Leistung in persönlichen Erfolg umzusetzen.
Senden Sie bitte Ihre Bewerbungsunterlagen an die Berliner Bank AG, Bereich Personal, Handenbergstrasse 32, 1000 BERLIN 12

BERLINER BANK
AKTIENGESELLSCHAFT
Berlin - Düsseldorf - Frankfurt - Hamburg - Hannover - München - Stuttgart
London - Luxemburg



LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

cherche (m/f) - à titre temporaire -

- 6 AGENTS TEMPORAIRES HAUTEMENT QUALIFIES (niveau A)
- 6 AGENTS TEMPORAIRES QUALIFIES (niveau B)

MESURES BUDGETAIRES ET DE CONTROLE

NIVEAU A:
23/T/88 Travaux de conception et mise en œuvre des mesures de lutte contre les fraudes dans le domaine agricole. Qualifications: économie, comptabilité ou droit. Expérience: techniques de contrôle / audit dans le secteur public ou semi-public (deux postes).
24/T/88 Préparation de demandes en suivi de l'utilisation de crédits budgétaires. Expérience en matière de finances ou budget acquise de préférence dans une administration publique.
25/T/88 Contrôle budgétaire et suivi des fraudes en matière des ressources propres. Qualifications: droit, audit. Experience de l'audit ou du contrôle dans une administration publique ou un organisme international.

NIVEAU B:
29/T/88 Contrôle budgétaire et lutte contre les fraudes (2 postes à pourvoir). Qualifications: formation économique, comptable, audit.
30/T/88 Travaux informatiques dans le domaine de la trésorerie.
Qualifications: spécialisation dans l'informatique bancaire.
31/T/88 Travaux de comptabilité budgétaire. Qualifications: diplôme professionnel comptable. Experience: comptabilité publique, connaissances en informatique.
32/T/88 Contrôle budgétaire dans le secteur agricole (2 postes à pourvoir)

AUTRES POSTES NIVEAU A:
26/T/88 Conception et mise en œuvre de mesures de lutte contre la pollution des eaux. Qualification: technologie chimique, complétée par des connaissances administratives et juridiques. Expérience: Administration Publique et négociations internationales dans le secteur concerné.
27/T/88 Information et éducation dans le domaine de l'environnement. Expérience: connaissance de la politique communautaire acquise dans une administration publique.

QUALIFICATIONS REQUISES POUR TOUS LES POSTES

Qualifications: Niveau A: études universitaires complètes. Niveau B: études secondaires supérieures. Langues (*): connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés européennes et une connaissance satisfaisante d'une autre de ces langues. Nationalité: d'un des Etats membres des C.E. *Expérience (*): 5 ans au moins dans le domaine concerné.*

Le candidat ne pourra s'inscrire que pour le niveau A ou B. Les contrats seront proposés pour une durée minimale de trois ans et au maximum cinq ans non renouvelables. La Commission met en œuvre, en faveur de son personnel, une politique d'egalité des chances entre les femmes et les hommes. Les candidats retenus seront convoqués à un entretien. A cette occasion, des précisions relatives au traitement et à la nature des fonctions pourront leur être fournies. Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae detaillé (accompagne des pièces justificatives), *au plus tard le 22 décembre 1988 (le cachet de la poste faisant foi), a l'adresse suivante:*

Commission des Communautés Européennes, Division Recrutement, rue de la Loi 200, B-1049 BRUXELLES.
en précisant, sur l'enveloppe également, la référence du poste concerné.

(*) sauf précisions complémentaires.

LA BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT

qui a été créée par le Traité de Rome, est l'institution bancaire pour le financement d'investissements favorisant le développement équilibré de la Communauté européenne. Dans les limites et conditions fixées par les accords et conventions respectifs, elle finance également des investissements dans 12 pays du bassin méditerranéen et dans les 66 pays signataires de la Convention de Lomé III.

Ses agents travaillent en équipes multinationales et pluridisciplinaires.

Actuellement, la Banque recherche pour son siège à Luxembourg:

BEI EIB

un Economiste chargé des études financières
(m/f) (Réf.: ET 8802)

Fonctions: *a) rédaction d'études détaillées sur l'évolution des marchés des capitaux; b) recherche sur des questions financières intéressant les institutions de crédit;* c) analyse de portefeuilles de titres à revenu fixe.

Qualifications: ☐ diplôme de niveau universitaire supérieur avec spécialisation dans le domaine de la finance (maîtrise, doctorat de troisième cycle ou M.B.A.); ☐ trois ans au moins d'expérience professionnelle, de préférence dans un établissement financier; ☐ connaissance approfondie des marchés financiers; ☐ très bonnes connaissances des mathématiques appliquées et des méthodes quantitatives; ☐ bonne aptitude à la communication *(clarté et concision); ☐ aptitude à travailler sans difficulté en anglais ou en français* ainsi que dans une autre langue de la Communauté.

La Banque offre de très bonnes conditions d'emploi, une rémunération intéressante, en fonction des qualifications et de l'expérience, et de nombreux avantages sociaux.

Les personnes intéressées possédant la nationalité d'un des pays membres de la Communauté sont priées d'envoyer leur curriculum vitae détaillé et une photographie récente, en indiquant la référence «ET 8802», à la

BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT,
Division Recrutement-Formation,
100, boulevard Konrad Adenauer,
L-2950 LUXEMBOURG.

Les candidatures seront traitées avec la discrétion de rigueur.



Le Monde INTERNATIONAL



LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

cherche (m/f) -à titre temporaire-

-7 AGENTS TEMPORAIRES HAUTEMENT QUALIFIES (niveau A)
-4 AGENTS TEMPORAIRES QUALIFIES (niveau B)

MARCHE INTERIEUR

NIVEAU A:

13/T/88 Evaluation économique des politiques communautaires liées à l'établissement du marché intérieur (deux postes à pourvoir). Qualification: économie.
14/T/88 Application des regles de concurrence, en particulier dans le secteur des télécommunications. Qualification: économie - droit. Expérience: 1 an.
15/T/88 Aspects juridiques des notifications concernant la santé et la sécurité au travail. Qualification: droit.
16/T/88 Travaux complexes ayant trait au secteur «Aliments des animaux»: □ *élaboration de méthodes de contrôle;* □ *fixation des* tolérances analytiques; □ problèmes chimiques en rapport avec les additifs.
17/T/88 Travaux complexes ayant trait à l'extension de l'achèvement du Marché Intérieur aux DOM et TOM.
18/T/88 Travaux concernant les réglementations techniques agricoles. Diplôme économie/agriculture. Expérience: connaissance de la législation agricole communautaire.

NIVEAU B:

19/T/88 Travaux de gestion budgétaire (secteur agricole).
20/T/88 Travaux informatiques (secteur inspection vétérinaire + zootechnique). Expérience: 3 ans.
21/T/88 Travaux administratifs documentations archives (secteur inspection vétérinaire + zootechnique). Expérience: 3 ans (travaux informatisés).
22/T/88 Gestion d'actions de suivi de l'Année européenne de l'environnement (publications, contrats, questions budgétaires). Expérience: 3 ans en gestion administrative (publications/relations publiques).

QUALIFICATIONS REQUISES POUR TOUS LES POSTES

□ Qualifications: niveau A: études universitaires complètes; niveau B: études secondaires supérieures; □ Langues (*): connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautes européennes et une connaissance satisfaisante d'une autre de ces langues; □ Nationalité: d'un des Etats membres des C.E.; □ Expérience (*): 5 ans au moins dans le domaine concerné.

Le candidat ne pourra s'inscrire que pour le niveau A ou B. Les contrats seront proposés pour une durée minimale de trois ans et au maximum cinq ans non renouvables. La Commission met en œuvre, en faveur de son personnel, une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes. Les candidats retenus seront convoqués à un entretien. A cette occasion, des précisions relatives au traitement et à la nature des fonctions pourront leur être fournies. Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae detaillé (accompagné des pièces justificatives), au plus tard le 22 décembre 1988 (le cachet de la poste faisant foi), à l'adresse suivante:

Commission des Communautes européennes Division Recrutement, rue de la Loi 200, B-1049 BRUXELLES, en précisant, sur l'enveloppe également, la référence du poste concerné.

(*) sauf précisions complémentaires.

Directeur général

Secteur tertiaire — **Madrid**

L'un des premiers groupes européens de **recherche marketing** recrute le Directeur Général de sa filiale espagnole bénéficiant d'une forte notoriété sur son marché.

Dans le cadre de la stratégie européenne du Groupe, il aura la responsabilité complète du management et du développement de la Société. En liaison directe avec la Direction du Groupe, il veillera en permanence à la croissance et à la bonne profitabilité des activités.

Ce poste s'adresse à un candidat de fort potentiel, âgé de 35 ans au moins, impérativement de formation supérieure. Il a déjà exercé des responsabilités importantes dans le domaine du marketing et du management d'un centre de profit au sein d'une société d'études ou chez un annonceur. La parfaite maîtrise de l'espagnol, du français et si possible de l'anglais est indispensable. La connaissance du contexte socio-économique espagnol sera un atout pour réussir dans ce poste.

Marci d'adresser votre C.V., avec lettre manuscrite et photo, sous la référence 757/M, à Mireille BESSON,

SM SEMA·SELECTION 16 rue Barbès, 92126 MONTROUGE Cedex.
Paris - Lyon - Marseille - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

VERNEUIL SEMENCES

groupe semencier de dimension européenne en forte croissance

recherche

UN JEUNE TECHNICO-COMMERCIAL

pour assurer son développement en ITALIE

Il sera chargé d'analyser le marché espèce par espèce, de mettre en place un réseau d'essai, de faire reconnaître nos variétés tant au niveau des autorités que des prescripteurs et de démarcher la clientèle.

Il aura 2-3 ans d'expérience, une formation supérieure agricole et, bien entendu, il parlera l'italien.

Le poste est basé dans la région de Vérone.

Envoyer C.V. avec photo à VERNEUIL SEMENCES, B.P. 3, 77390 VERNEUIL-L'ÉTANG, à l'attention de Nicolas Perrachon.

Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

CAMPAGNE MONDIALE POUR LES VICTIMES DE LA GUERRE

Aujourd'hui, 9 victimes de la guerre sur 10 sont des civils. La plupart sont des femmes et des enfants.
En 1989, le Mouvement lancera une campagne qui, jusqu'à son apogée en 1991, visera à les protéger, à promouvoir leurs droits et à soulager leurs souffrances.
Il recherche à cet effet un

DIRECTEUR DE CAMPAGNE

en poste à Genève, avec les qualifications suivantes :
☆ haute compétence en gestion, relations diplomatiques, collectes de fonds et communications,
☆ 5 ans au moins passés à des postes supérieurs à l'échelon international,
☆ anglais et français couramment.

Nous offrons un contrat triennal, avec traitement et indemnités correspondant au rang du poste. Le candidat choisi devra entrer en fonctions le 1er mai 1989.

Veuillez adresser toute demande de renseignements complémentaires et proposition de candidature, d'ici au 21 janvier 1989, à : Campagne pour les victimes de la guerre, BP 372, CH-1211 Genève 19, Suisse (Tél. (22)-34.55.80/interne 304).

B.A.C. + 2

Important groupe industriel

recherche
pour sa principale usine de constructions mécaniques
(900 personnes)

50 km Nord-Est de Paris
pour son département Maintenance

TECHNICIENS MAINTENANCE DE FORMATION

- D.U.T. ou B.T.S. électronique ou électrotechnique avec solides connaissances en automatismes industriels.
- BAC + quelques années d'expérience maintenance en milieu industriel fortement automatisé.

Venez rejoindre notre équipe de techniciens au sein d'une unité de production des plus performantes dans un groupe industriel de dimension internationale.

Prière de contacter M. COELEMBIER
tél. : 44-39-60-60, p. 32.72.

RESEAU FRANÇAIS DE DISTRIBUTION DE MICRO-INFORMATIQUE
Gammes : I.B.M., APPLE et COMPAQ.
Plus de 250 personnes. Plus de 250 Millions de FF de C.A. en 1987.

RECRUTE :
pour l'expansion de son réseau au niveau européen des

DIRECTEURS NATIONAUX

pour la GRANDE-BRETAGNE	Réf. MG 01
l'ESPAGNE	Réf. ME01
l'ALLEMAGNE	Réf. MA01
les PAYS-BAS	Réf. MP01

Mission : après une période de formation de quelques mois aux méthodes de la société en France (au siège parisien et dans certaines agences de province), ils ou elles prendront en charge l'implantation du réseau de distribution dans le pays concerné : recrutement, recherche de locaux, mise en place des procédures commerciales et administratives, développement des ventes, etc.
Profil : agé(e)s de 30 à 45 ans, ils ou elles seront de préférence de la nationalité du pays choisi mais parlant et lisant parfaitement le français. Ils ou elles auront une parfaite connaissance et une bonne pratique de la vente des produits technologiques aux sociétés dans ce pays. Une compétence dans le domaine de la *micro-informatique serait un atout très important.*

Envoyer curriculum complet à : W. SWEERTS publicité.
31, Champs-Elysees - 75008 PARIS sous réf. du pays demande.

Si vous avez décidé de vous investir dans une jeune Société de Conseil en Management pour entreprendre et réussir...

...Venez nous rejoindre en tant que

PARTENAIRE CONSULTANT H/F

■ A 30/40 ans, vous venez de l'entreprise, vous avez du feeling et le sens commercial.

Adressez votre C.V. complet sous réf. PCO à

OMEGA +

12, rue des Pyramides 75001 PARIS - Tél. 47.03.91.05

Discrétion totale assurée.

Le Monde CADRES

PRODUCTIQUE
PILOTAGE INFORMATIQUE

Important groupe industriel leader mondial dans sa spécialité

recherche
pour sa principale usine de constructions mécaniques
parmi les plus modernes d'Europe
(900 personnes)

50 km Nord-Est de Paris
pour son département Maintenance

INGÉNIEUR DÉBUTANT
OPTION INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

Responsable de l'informatique process dans une unité de production FO automatisée, il possède des connaissances en :
- informatique et automatismes industriels ;
- programmation (ASEMBLFN, Pascal, ...) ;
- systèmes d'exploitation Temps réel ;
- anglais souhaitable.

Au sein de la direction technique, sa mission première est d'optimiser l'exploitation des systèmes de pilotage de l'outil de production. Ce poste de cadre requiert une grande autonomie d'action.

Prière de contacter M. COELEMBIER,
tél. : 44-39-60-60, poste 32.72.

NORD DE LA FRANCE

PLASTIQUES ELASTOMERES

Nous sommes une PME, filiale d'un Groupe dont le siège est en RFA, leader dans notre gamme de produits (films polyéthylène).
Nous recherchons notre

INGENIEUR CHIMISTE

Ingénieur chimiste diplômé, vous serez chargé de veiller au **respect de la qualité** de nos fabrications pour assurer la satisfaction de nos clients.
Progressivement vous serez appelé à seconder le responsable production/maintenance, tout en gardant vos responsabilités en matière de qualité.
Après une première expérience professionnelle, vous souhaitez intégrer une PME dynamique, exigeante, mais gratifiante.
La disponibilité, le sens du contact, une autorité naturelle, sont des qualités que vous savez mettre en œuvre.
Vous avez une parfaite connaissance de la **langue allemande** et de bonnes notions d'anglais.
Pour ce poste basé à proximité de Valenciennes, nous avons chargé notre Cabinet Conseil AXONE, de traiter confidentiellement votre candidature sous la référence 88.111.

AXONE Immeuble métropole, Place Salvador Allende, 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

LILLE-PARIS-LYON-STRASBOURG-NANTES-MARSEILLE

MEDIA BA

Filiale audoise du n° 1 français du transport interurbain et régional de voyageurs *recherche* :

CADRE MARKETING

Sa mission : *créer les outils de sa fonction, moderniser les produits existants, en créer de nouveaux, développer une politique de communication auprès des usagers, des élus locaux, du personnel, promouvoir le produit.* Son profil : de formation supérieure (marketing/commercial) Bac + 2, il/elle justifie d'une expérience en entreprise de 3/4 ans, H/F de communication, le sens *de la diplomatie et de l'efficacité discrète* seront ses principaux atouts. Forte évolution au sein du groupe.

Envoyer C.V. + photo sous *réf.* LR 1288 E à FMI FLORIAN MANTIONE INSTITUT Conseil en recrutement, route de Lavérune, BP 5556, 34050 Montpellier Cedex 01 ou consult. le Minitel - 3615 code SOFTEL puis FMI.

PARIS OPÉRA

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Rémunér. 240 000 F + branche dynam., ambiance agr. Ecr. n° 1296 PARFRANCE 4, r. Robert-Estienne, 75008 Paris, qui transm.

Mensuel SANTÉ-CONSOMMATION cherche

RÉDACTEUR EN CHEF

à mi-temps, expér. profess. requise, capacité d'animer une équipe motivée. Libre au 1er janvier 1989. Ecrire sous le n° 6020 *LE MONDE PUBLICITÉ* 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

Le Monde IMMOBILIER

maisons de campagne

Sud Bretagne, 20 mn mer, maison pierre, cuis., 2 ch., grenier aménageable, garage, terrain 2.100 m². 175.000 F. CAMPAMER VANNES (16) 97-47-54-85.

Particulier à particulier vend

PETITE MAISON

idéal retraité ou résid. sec. Landes, limite Pyr. Atlant., 15 km Orthez, 30 km Dax. Prix : 190 000 F. Tél. : 60-20-16-28

Vds près Cerisy-la-Salle (50) Maison caractère au cœur village typé, pierres et granit, 6 grandes pces, terrain *400 m². Prix 250.000,* poss. crédit ou viager libre 1 tête, 65 a. BRUNELLE : 69-41-09-43.

fermettes

Ferme Quercynoise, 240 m² hab., sur 1 ha, 6 km Gourdon, vue, tt cft, restaurée, cantou, poutres, pierres app. 1.100.000 F. 65-41-10-82.

VALLÉE D'EURE

Coq. fermette de pl.-pied, cuis., sé. 30 m² av. ch., ptres, 3 ch., w.-c., ch. él., ter. 950 m² cl. de murs (pos. 1 500 m²). 585 000 F MGN, 2, r. Gal-de-Gaulle, NOGENT-LE-ROI (16-37) 51-44-34.

pavillons

CRÉTEIL CENTRE (94) sur artère principale, bus à la porte. Pavillon 5-6 pièces, chauffage central, dépendances, garage. Sur beau terrain 740 m², grande façade, possibilité de construire 2e habitation ou commerce ou professionnel. 1.390.000 F. (1) 42-66-00-08 soir.

immeubles

Antibes, près mer. Part. vds immeuble de rapport. 8 appts + 1 magasin. Tél. : 93-34-24-86.

INVESTISSEURS ACH. CPT APPTS. IMMEUBLES, TERRAINS, HOTELS, MURS DE BOUTIQUES. Intermédi. soli. 45-53-91-45, poste 10.

propriétés

Cévennes, Gard, Anduze 41 ha de calme : 35 bois + 6 prés, aut. gd mas cévenol, tt cft, dépend., sources, ruisseaux. 66-61-81-92, apr. 20 h.

Bretagne, moulin ent. rén., cadre except., bd rivière, terrain boisé 1 ha, tt cft, fuel + P. chal., cuis. équip., 4 ch., gar. 890.000. 98-73-70-81.

Vds prop. caractère XVIe s., Vendée, 7 km plages, 6.000 m² terrain, 130 m² hab. + 60 m² annexe, cft, vue, dépendances. 1.100.000 à déb. Tél. : 51-90-21-31.

Exceptionnel, au cœur d'une très belle région, à 1 heure de Paris, 4 km Château-Thierry, *communications faciles et* directes. Particulier vend

MAISON DE STYLE

séjour, cheminée, 3 chbres + grande cuisine, 1 salle de bains, cabinet de toilette, 2 w.-c., cellier, charpente neuve, très bonne isolation, grand garage 2 voitures + dépendances, jardin 800 m² clos. Prix intéressant cause mutation. Tél. à partir de 20 h au (16) 23-70-83-55. Visible durant W.-E.

IMMO 106 33, rue de la Madeleine EPERNON (28230) (16-37) 83-73-73 rech. pour sa clientèle PARIS ET BANLIEUE PPTÉS, TERR., ÉTANGS, FORÊTS, etc. PAIEMENT COMPTANT chez votre notaire.

VALLÉE D'EURE

Maison ancienne rest., cuis. équipée, tomettes anc., s. de bns, w.-c., cave voûtée, ét. : 4 ch., palier, isol. renf., jdin. Au cœur d'un village. 785 000 F. MGN - 2, r. Gal-de-Gaulle, NOGENT-LE-ROI (16-37) 51-44-34.

4 KM MAINTENON

Pav., cuis. équip., beau séj. dble avec cond. chemin., 3 chbres, s. de bs, s. d'eau, w.-c., gar. attenant, ch. électr., terr. 1 000 m² clos, habit. ss frais. 530 000 F. M.G.N. 2, r. Gén.-de-Gaulle NOGENT-LE-ROI Tél. : (16) 37-51-44-34.

RER LE PECQ

(10') gde maison 270 m² s/900 m², 2 logts poss. Tr. bon état. 3 000 000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27

DEMANDES D'EMPLOIS

ATTACHÉE DE PRESSE spécialisée en audio-visuel recherche poste sur Paris. 43-29-30-55.

Ing. en constr. civiles, 46 ans, très expérimenté dans la réalisation des projets à l'étranger (depuis l'acquisition jusqu'à la réception des ouvrages), parlant aussi allemand, anglais et turc, cherche un travail intéressant. Ecrire à M. TUYENI, Köhlergasse 22/1, A-1180 VIENNE, AUTRICHE.

automobiles

boxes - parking

RER FONTENAY Bel imm. standing. 19 parkings. Px : 32 000 F l'unité. 43-45-98-53.

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

1er arrdt

ST-EUSTACHE
Dns imm., 17e, 2 pces, 40 m². CHARME. 40-26-42-47/40-26-42-74.

3e arrdt

Beau Marais, 2 studios refaits nfs. Conft, ptres, 4e ét., se vis-à-vis. L'ensemble 1 200 000 F. Propr. 42-78-53-32.

ARTS-ET-MÉTIERS
Appt 75 m², dans imm. p. de t., 4e ét. 1 365 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

MARAIS GRAND DUPLEX
86 m², cuis. équip., s. de bs, 2 chbres, belle récept., 1 700 000 F. 45-41-11-00.

MARAIS
Dans imm. de caract., très beau stud. avec mezzan., cuis. équipée, s. de bns. 642 000 F. 43-45-23-15.
TRANS OPÉRA

RUE SAINT-MARTIN SUPERBE DUPLEX, 66 m², 3e étage. 1 300 000 F. DOLEAC. 42-33-61-15.

4e arrdt

PRIX TRÈS ÉTUDIÉ
OPÉRA-BASTILLE
PRÈS BD HENRI-IV
Imm. pierre de t., 4e ét., asc., chauff. centr. individuel, gd 5 p., entrée, cuisine, bains, 180 m² + svice. 9, RUE JACQUES-CŒUR. Jeudi-vendredi, 13 h 30-16 h 30.

5e arrdt

CENSIER
Bel imm. p. de t., GD 2 P. tt cft, calme, soleil. 1.100.000 F. 43-25-97-16.

LUXEMBOURG
3 P. EN DUPLEX, tt cft. ét. élevé, asc., calme, soleil. 1.890.000 F. 43-25-97-16.

PRES PANTHEON
Très rare, récent, récept., 4 chbres, 3 bns, park. 3 600 000 F-43-36-82-00.

MONGE
Dans imm. p. de t., stand., 2/3 pces, tt cft. 1 170 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

130 ou 180 m² + terrasses. Vue except. Park. 5 500 000 ou 7 500 000 F. LEGI 45-48-26-25.

Au cœur du 5e pour amateur de charme et d'insolite récent, c'est une maison, un loft, ou un appt 220 m² env., mezzanine, 3 ch., 3 sanitaires, 1 buanderie, 1 jard. 45-77-96-85. SOIR 45-88-75-61.

PANTHÉON, SOUFFLOT imm. p. de t., 4 pces, très bon état. 2 800 000 F. François Faure. 45-67-95-17.

VAL-DE-GRACE, pierre de t., 3e ét. sans asc., liv. dble, 1 chbre, cuis. vaste, s. de bains, w.c., état neuf. 1.380.000 F. 43-35-18-36.

6e arrdt

FACE LUXEMBOURG
Bel imm. pierre de t., 5 PIÈCES A RÉNOVER. François FAURE 45-67-95-17.

CHERCHE-MIDI
Atelier commercial FLEURUS. Tél. : 45-44-22-36.

QUAIS, 2 pces
vue Seine et Louvre FLEURUS. Tél. : 45-44-22-36.

RUE MAZARINE
except., duplex, 100 m², 2 sanit., 2 980 000 F. SEGONDI. 48-74-08-45.

FLEURUS
SPÉCIALISTE RIVE GAUCHE
12, R. N.-D.-DES-CHAMPS
SORTIE Mº ST-PLACIDE (6e)

St-Germain, stud.	650.000
N.-D.-des-Ch., 2 p. 55 m²	1.350.000
Quai Seine, 2 p.	1.600.000
Vaneau, atelier	1.700.000
St-Placide, 2-3 p.	1.900.000
Stanislas, clc. 80 m²	2.400.000
Vaneau, 5 p., park.	3.200.000

RECHERCHONS APPTS TTES SURFACES
TÉL. : 45-44-22-36.

ND-DES-CHAMPS. 2 pces, 80 m², park., balc. 2 400 000 F. FLEURUS.
45-44-22-36.

VAVIN, 5 p. parking. 3.200.000 F.
FLEURUS 45-44-22-36.

7e arrdt

CHAMP DE MARS
Bel imm. Napoléon-III, tapis esc. 8. liv., 2 ch., bns, cab. toil. A saisir - 46-34-13-18.

RUE OUDINOT imm. p. de t., très beau 4 pces + serv., cft. 3 200 000 F. François Faure. 45-67-95-17.

RUE ROUSSELET. Séj. + chbre, chem., poutres, bon état. 1 170 000 F. François FAURE. 45-67-95-17.

BOSQUET RAPP, 220 m², belles réceptions + 4 chbres, à moderniser. PRIX 6.100.000 F. François FAURE, 45-67-95-17.

8e arrdt

AV. GEORGE-V, idéal pied-à-terre, 50 m², 2e asc., calme, clair.
C.E.G.I. 47-20-35-86.

9e arrdt

RUE RODIER, 40 m² 2 p., cuis. ag., s. de bs, w-c, asc., 3e ét., 900 000 F.
MGN - 43-87-71-55.
39, bd Batignolles, Paris-17e.

10e arrdt

Près Gambetta, 20e 7e ét., calme, dble exp., s.e-n.o. ensol.,64 m² + balcon 12 m², vue dég., entrée, gd séj., 2 ch., cuis. éq., s.d.b., chauf. coll.par radiat., interph., escans., cave, park. 1 100 000 F-46-36-81-28.

LOUIS-BLANC
4 pces, 100 m², balc., park., imm. réc., stand. 1 785 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

CANAL ST-MARTIN
Quai de Valmy, R. Beaurepaire, imm. p. de t., ravalé.
3 p. 1.000.000 F
très bel appt rénové et décoré, séj. 37 m², chbre cuis., s. de bains, w.c., entrée (patio et s. à manger). URGENT 45-75-81-67.

11e arrdt

BD RICHARD-LENOIR
4 pces, 100 m², récent, bon stand., box. 1 995 110 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

ST-AMBROISE
2/3 pces, 70 m², beaucoup de charme. 1 828 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

12e arrdt

Mº LEDRU-ROLLIN
Ds très bel imm., 4 p. 100 m² rénové, séj., 3 ch. sur cour-jdn. Est-Ouest - 43-43-33-15.

REUILLY
4 pces, ét. élevé, stand., box. 1 785 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

AV. DAUMESNIL
Dans bel imm., p. de t., proche Mº, tt cft, espace très intér., à amén., prof. libér. poss. 1 207 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

NATION
2 pces, 47 m² envir., dns imm. p. de t., 6e ét., ans asc. 910 000 F. 43-45-23-15.
TRANS OPÉRA.

GARE DE LYON
Beau 2 pces, 38 m² envir., tt cft, ch. 150 F. 535 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

DAUMESNIL
Dans imm. p. de t., rénov. de qualité, 3 pces, 60 m² + 1 pce attenante. 1 365 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

PORTE DORÉE
Gd 5 pces, stand., vue s/bois de Vincennes. 2 150 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

DAUMESNIL EXCEPT.
LA CAMPAGNE A PARIS Appt de 135 m² + 165 m² terr. aménag. au 11e ét., asc., box dble. *Prix élevé justifié.*
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

DAUMESNIL belle résidence récente, 3e étage, 3 p., cuis., tt cft, logg., park. 1.525.000 F. MAS IMMOBILIER 43-45-88-53.

13e arrdt

GOBELINS
Beau 2 pces, bains. Refait neuf. 650 000 F - 45-26-99-04.

13e GOBELINS
Imm. pierre de t., asc., caractère, 108 m², séjour 58 m² + 2 chbres, chauff. indiv. gaz. Prix 2.310.000 F. IMMO-CORVISART : 45-86-86-86.

14e arrdt

MONTPARNASSE
Imm. lux., 2 pièces occupée récupérables. 15 000 F le m². Michel Bernard - 45-02-13-43.

R. DE LA TOMBE-ISSOIRE 6e étage sans ascenseur. 2 pces. S. d'eau à rénover. 46-34-13-18.

Mº GAITÉ, imm. 78. Tt un ét. à VENDRE compr. 8 STUDIOS de 25 m² chaque. DEUX 2 PCES de 55 m² chaque, prof. lib. poss. 43-35-18-36.

EXCEPTIONNEL
VUE S./PARIS, imm. 1976, 80 m², balcon-Ouest. 2 400 000 F. 45-41-11-00.

ALÉSIA. Bon imm., 3 pces, cft, plein de charme, 52 m², balc., plein sol, calme, charges min. 1 180 000 F. 43-35-18-36.

ALÉSIA
4 pces, 100 m² + terr. 28 m², imm. réc., vue panoram. s/Paris. 3 150 000 F. 43-45-23-15.
TRANS OPÉRA.

PLAISANCE
Beau 2 pces, tt cft, 46 m² + 6 m² balc. 995 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

MONTPARNASSE, GAITÉ imm. récent, 1978, 2 pces, 55 m², parking. FRANÇOIS FAURE. Tél. : 45-67-95-17.

STUDIO récent, 40 m², 6e ét., asc., Sud. 950 000 F.
R. FROIDEVAUX, prox. 2 pces, récent, balc. poss. park. 1 325 000 F
Prox. R. LOSSERAND 2 p., 40 m², ref. nf, 580 000.
45-41-11-00.

ÉTUDE DUVERNET
Expertise gratuitement votre appartement
45-41-11-00.

Tour Montparnasse
à 5', proche av. du Maine, quartier en rénovation IMM. RÉCENT RAVALÉ
5 STUDIOS
25 m² + 3 m² balc., tt cft.
2 APPART., 2 PCES
55 m² + 10 m² balc., tt cft. côté sud sur jardin. 540 000 et 1 385 000 F. cave, park. et box dispon. Poss. prof. libérale.
Sur place jeudi 15 de 11 h à 16 h 8, rue Maison-Dieu, le soir. 45-75-81-67.

Mº GAITÉ, imm. pierre de t., 82, superbe 4 p. tt cft (2 ou 3 chbres), 92 m², 2 bains, balc., park. 2.350.000 F. Tél. : 43-35-18-36.

15e arrdt

PTE DE VERSAILLES
4-5 pces 110 m², rénové, calme, pl. sud, sans vis-à-vis + ch. service + cave. 2 600 000 F. 45-31-13-31 h/bur. 46-28-18-39 ap. 20 h.

FRONT DE SEINE
Grand duplex, 116 m² 2 chbres, 2 bs, dern. ét. 2 950 000 F. S. pl. 14-16 h. 15-17, r. Robert-de-Flers, jeudi 15. 40-59-04-38.

CONVENTION
Beau studio, 45 m², séjour 32 m², 4e ét. sans asc., bon état. 856 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

Boucicaut, plein sud, r. Lourmel, 4 pces, cft, parf. ét. (tr. b. cuis. équip.), liv. + 3 chbres. 1 860 000 F. 45-77-96-85.

JAVEL, RÉCENT 5e et dernier étage, Sud, 2 pces, cft. 1 120 000 F. 45-77-96-85.

VAUGIRARD
(Montparnasse-Mº Falguière)
3/4 P. 1.390.000 F.
Imm. p. de t., 3e ét., asc., interph., tapis escalier, cave.

Séj., cuis., s. de bains, w.c., poss. 2 ou 3 ch. travx. 65 m², parquet, chem., moulures, clair s/rue et cour. A SAISIR 45-75-81-67.

16e arrdt

XVIe NORD
Triple récept., 4 chbres, bains, professionnel. 45-01-94-05.

16e RANELAGH
Rare 5 p., gd stand. 120 m² env., 2e ét., calme, sol., verd. 3 500 000 F-43-35-15-55.

VUE TOUT PARIS
Stand., 7e ét., ascens., studio 25 m² env. tt conft. 640 000 F - 43-35-15-55.

VOUS VENDEZ ?
GROUPE D.D.L. SPÉCIALISTE DU GRAND STANDING
45-63-11-88 +
SÉLECTION

SPONTINI, 330 m²
duplex, calme, 6e et 7e, asc., semi-indépendant.
TROCADÉRO
dble récept. + ch. + serv., 3e, asc., sup. décorat.
FOCH, 120 m²
soleil, récept. + 2 chbres balc., terr., parking.
WAGRAM, 220 m²
3 récept., 3 chbres + serv. + box, idéal prof. libérales.
NEUILLY, ST-JAMES
noyé dans la verdure récept. + chbre + jardin, CHARME FOU
GROUPE D.D.L.
45-63-11-88 +

TROCADÉRO
Très beau 5 pces, 140 m² + service. Et. élevé, vue dégagée, chbres, s/jardins, gde cuis., 2 bns, nbrx rangmts, imm. p. de t., gd stand., prof. libér. autorisées. France Conseil. 48-28-00-75.

PTE DE ST-CLOUD
Appt 58 m², rénov., asc. 1 320 000 F. 43-45-23-15.
TRANS OPÉRA.

Imm. récent dans square privé, CHARMANT, 50 m², 4e étage, asc.
C.E.G.I. 47-20-35-86.

MOZART
Studio 32 m², env. séjour, cuis., cave, park. dans imm. récent. 910.000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

17e arrdt

Part. vds av. de Villiers près métro, 7e ét., sud, dble liv., 2 ch., ent., cuis., s.d.bns, w.-c., park., s-sol.-2 600 000 F. Ag. s'abst. - 43-77-03-34.

BD PERREIRE
Studio, 28 m², kitchen. équipée, s/gde cour, claire. 665 000 F. 43-45-23-15.
TRANS OPÉRA.

PALAIS DES CONGRÈS
2 pces, 55 m², à rénov. 1 280 000 F. 43-45-23-15.
TRANS OPÉRA.

R. TRUFFAUT
3 pces, 65 m², appt rénov., imm. ancien. 1 325 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

PARC MONCEAU
Gd 6 pces, 225 m² envir., *dns imm. p. de t.* + 2 chbres de serv.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

VILLIERS
2 pces, 47 m², chbre, séj., cuis. équip., cave. 1 050 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

CARDINET
3 pces, 57 m², 4e ét., ans asc., parf. état. 900 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

NOUS RECHERCHONS POUR NOTRE CLIENTÈLE TOUT APPARTEMENT HAUT DE GAMME

WAGRAM
Gd appt. triple récept., 3 chbres, chbre serv., park.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

WAGRAM
Très beau 6 pces, 170 m² + *chbre de service.*
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

18e arrdt

Direct. pptaire urgt vd près gare du Nord, 105 m², pierre de t., 5e ét., ss asc., tr. calme, 5 p., 2 bains, 2 w.c., chff. centr. indiv. gaz. A débattre. 1.600.000 F. Tél. : 42-80-28-71.

Abbesses, Durantin, 1 mais. et 1 appt en duplex, 110 m², réun. par patio couv. 12 m² av. 2 cav. amén., 45 m² env., 2 200 000 F. 45-77-96-85.

Mº ABBESSES (36 m²) 2 pces, cuis., s.d.b., w.c., sans asc., 5e étage. 450.000.
R. GANNERON (70 m²) Gde entrée, 3 pces, cuis., s.d.b., w.c., s/rue. 890.000.
SQ. CARPEAUX (près) 85 m², 4 pces, cuis., s.d.b., w.c., p. de t., asc., chff. centr. indiv. gaz. 1.560.000.
MGN 43-87-71-55
38, BD BATIGNOLLES, 75017 PARIS.

19e arrdt

Part. Buttes-Chaumont 2 pces, stand, 6e, ascens., vue Paris, 52 m². 970.000 F. 47-41-23-23.

Prox. PORTE CHAUMONT
LOFT
sur 3 niv., 2 bs, cuis. équip., 200 m², état nf, 3 600 000. SEGONDI. 48-74-08-45.

20e arrdt

PTE DE MONTREUIL. Pied du Mº, bel imm. ancien, 2 pces, cuis., tt cft, impecc. 465 000 F. 43-45-88-53.

NATION
Superbe 2/3 pces, 86 m², rénov. à term. Px sacrifié. 43-45-23-15.
TRANS OPÉRA.

PELLEPORT
3 pces, 60 m², imm. début de siècle, 6e ét., sns asc. 803 000 F. 43-45-23-15.
TRANS OPÉRA.

DAVOUT
Beau 3 pces, 63 m² envir., dns imm. réc., tt cft, park. compr. 43-45-23-15.
TRANS OPÉRA.

CAMPAGNE A PARIS
Mº à 100 m, mais. de caract., liv., *4 chbres*, très gde cuis., balcons. GDE TERR. PLEIN SUD. garage, s/sol. France-Conseil. 48-28-00-75.

RARE GAMBETTA
Mais. 165 m² envir. + s/sol + grenier + cour. 3 200 000 F. 43-45-23-15.
TRANS OPÉRA.

ST-FARGEAU
Loft, 2/3 pces, 100 m², bonne architect. 1 370 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

78-Yvelines

VERNEUIL S/SEINE
30' Paris St-Lazare, ds résid. stand. Part. vds appt 75 m², 3e ét. très clair, séjour, 2 ch., log. carr., nbreux plac., poss. park., couvert, gare 3' à pied. *Base de lois. 3 km.* Prix : 600 000 F. Tél. : 39-71-10-97 ap. 19 h ou 42-36-69-00, p. 142 h/b.

NOISY-LE-ROI
BEAU 5 P. 110 m². 1.070.000 F. Cab. Vermeille. 39-19-21-27.

SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE
SUP. DUPLEX 140 m². 1.470.000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

PRÈS RER CONFLANS
SUPERBE 3 P., BOX. PRIX : 600.000 F. Cab. Vermeille. 39-19-21-27.

MAISONS-LAFFITTE (parc)
Superbe 4 p., luxe, belle terrasse. 1.700.000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

ANDRÉSY
(BORD SEINE) BEAU 4 P. 86 m² + terr. 745.000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

PARLY-II
BEAU 4 P. 87 m². 910.000 F. Cab. Vermeille. 39-19-21-27.

NOISY-LE-ROI
Beau 4 pces, 90 m², 1 000 000 F. Cab. Vermeille. 39-19-21-27.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE 4/5 P.
POINT DU JOUR, récent tt cft, soleil, calme sans v.-à-v. 1.550.000 F. 43-25-97-16.

PONT DE NEUILLY
140 m², calme. Chbre serv. + box. 3 650 000 F-45-02-13-43.

NEUILLY/BARRÉS
70 m², loft de luxe. Jardin. 45-02-13-43.

A SAISIR, PPTAIRE
Asnières/Bois-Colombes 3 pces et 4 pces. *10 000 F le m² refait neuf.* Michel Bernard-45-02-13-43.

BOULOGNE
Mº M.-Sembat, p. ancien., 80 m², tt conft, 4e ét. 1 980 000 F.
PORTE CLICHY
Près Mº, récent, 5 p., 110 m², park. 1 170 000 F.
UFFI - 45-22-02-44.

GARCHES PRÈS GARE
(300 m) superbe 4 pces. Prix : 1 890 000 F. Cab. Vermeille. 39-19-21-27.

BOULOGNE
3 p., 65 m², imm. de stand., récent park. 1.250.000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

BOULOGNE
Gd 5 p. + balc., stand., box, cave. 2.200.000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

NEUILLY
Beau 5 p., balcons, stand. 3.990.000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

NEUILLY BOIS 4 PCES + TERRASSE
Charme, park. 42-83-20-36.

PRÈS ROLAND-GARROS 2/3 pièces, 64 m², récent. 1 250 000 F. 45-41-11-00.

BOULOGNE
Dans imm. pierre et briques, 3 pces, 70 m², 5e ét., asc. 1 840 000 F. 43-45-23-15.
TRANS OPÉRA.

BOULOGNE
2 pces, 40 m² envir., cft, park., faibles ch. 856 000 F
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

BOULOGNE
Appt 85 m² + balc., belles prestat., park. 3 465 000 F
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

BOULOGNE EXCEPT.
4 pces, 95 m² + balc., vue sur Seine, ét. élevé, tt cft, park. 1 974 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

94 Val-de-Marne

S/BOIS VINCENNES FONTENAY-sous-Bois. 4 p., cuis., tt cft, 92 m², parking. 1.995.000 F. MAS IMMOBILIER. 43-45-88-53.

A RÉNOVER
IVRY, Mº Pierre-Curie, 240 m², s/3 nivx divisibles. 6.900 F le m2. 40-26-42-74 ou 40-26-42-47.

SAINT-MANDÉ
2/3 pces, 78 m², tt cft, faibles charges. 1 525 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

95- Val-d'Oise

ST-BRICE-S/FORÊT
dans résidence avec parc
4-5 P. 695.000 F
gd liv. avec balc. et vue, 3 ch., possib. 4 cuis., office, s. de bains, w.c., bon état général, 100 m² poss. box. LE SOIR 45-75-81-67.

Province

TROIS VALLÉES
ST-MARTIN-DE-BELLEVILLE
DANS LE VILLAGE
Face église au pied des pistes sur le plus grand *domaine skiable du monde.* Quelq. appts de Chalets nfs. Beau séjour + 1 ou 2 chbres. Prestations de qualité. Prix : 15 000 F le m². Livraison 1989.
EMBASSY SERVICE. 8, av. de Messine, 75008 Paris. Tél. : (1) 45-62-62-14 et s place « Aux Airelles ». Tél. : 79-00-65-31.

terrains

Vds terrain 6.550 m², plein sud, Lussan, Gard, certificat d'urbanisme, très calme, prox. sports. 330.000 F. 74-05-60-02 apr. 19 h.

forêts

VENDS SUD MEUSE forêt 104 ha (loi Sérot) de *massif réputé chêne*, hêtre, frêne, charme, etc., accès fac. chasse. (16) 26-73-95-73.

appartements achats

CABINET IMMOBILIER
RIVE GAUCHE
RECHERCHE BEAUX APPARTEMENTS PARIS RÉSIDENTIEL
SERGE KAYSER
43-29-60-60.

UFFI IMMOBILIER
Conseil : Madame HERSCOVICI, 37, rue de Rome, PARIS-8e, recherche pr sa clientèle STUDIO au 7 PCES Paris, proche banlieue. Expertise gratuite.
UFFI - 45-22-02-44.

J'ach. dans bon immeuble appt 2 ou 3 pces à Paris XIe, XIIe, XXe. Adresser. proposit. *M. Havet, 27, rue Jean-Mermoz*, 94160 ST-MANDÉ.

Recherche 1 à 3 pces. Paris préf. Ve, VIe, VIIe, XIVe, XVe, XVIe, IVe, IXe, XIIe, av. ou sans trav. Paie cpt chez notaire. (1) 48-73-48-97, même soir.

SOCIÉTÉ PAIE COMPTANT appts, villas et viagers, *PARIS-12e* et VAL-DE-MARNE. 43-45-88-53.

AGENCE FRANÇOIS FAURE
45-67-95-17
11, RUE ROUSSELET PARIS-7e
rech. appts ttes *surfaces*, préférence rive gauche avec ou sans travaux pour nombreux clients. PAIEMENT COMPTANT.

MGN (33e ANNÉE) 38, bd Batignolles, Paris-17e, 43-87-71-55 dans le cadre du réseau ORPI, rech. pr notre client. loc. et étrang. APPTS, HOTELS PARTICULIERS, PARIS-PROCHE BANLIEUE.

villas

Isle-sur-Sorgue (84), bord Sorgue, villa F 5, coop., 4 ch., s. de b., surf. habit. 92 m², gar. 14 m², chauff. centr., chem. ext. et int., prox. commerces et loisirs. (16) 90-72-32-70 H.R.

A SAISIR, VENDS CAUSE DÉCÈS
Prox. MONTARGIS (45). Gare SNCF, direct Paris *VILLA nve pl.-pd sur son terrain* privé 2 000 m² clos. Récept., gd séj., chem., baies vitrées, direct s/pel. et parc, belle cuis. amén, 3 ch., bns, w.-c., gd gar. atel. En raison du décès brtal. Px de vte sacr. 370 000 F, poss. cdt 100 %. (16-38) 85-22-92, 24 h s/24.

locations non meublées offres

Paris

(16e) RUE DE LA TOUR bel imm., 3e, asc., superbe très gd 4 p., 125 m², 2 bns, ref. nf. 12.500 F + 1.400 F. Tél. : 46-34-13-16.

RUE D'AMSTERDAM Bel imm., asc., très gd 6 pces, tt cft. Superb. récept., parf. état, 2 bns. 15 000 F. 46-34-13-15.

RANELAGH LUXE
Dans hôtel particulier 160 m², 4 pces, séj. dble + *2 chbres entièrement rén.,* cuis. et salle de bns équipées. 26 000 F ch. comp. ICO Mme Rault - 45-62-35-50.

Région parisienne

NOVIM
Groupe SEERI loue pour ses investiss., stand., nf, jam. habité
A SÈVRES
centre-ville.
2 P., à part. 3 900 F + ch.
3 P., à part. 5 000 F + ch.
4 P., à part. 6 200 F + ch.
park. s/sol inclus.
47-23-33-74/49-06-81-48.

NOVIM
Groupe SEERI loue pour ses investiss., stand., nf, jam. habité.
A VIROFLAY
centre-ville, 2' du RER
2 P., à part. 3 500 F + ch.
3 P., à part. 4 800 F + ch.
4 P., à part. 5 800 F + ch.
park. s/sol inclus.
47-23-33-74/49-06-81-48.

Part. à part. rech. 3 pces. Proche banl, max. 3 500 F. Tres charges comp. T. : 45-55-91-82, p. 4146 *après 20 h*, 48-46-37-39.

SAINT-NOM CENTRE (78)
MAISON NEUVE, 6 PCES *9 000 F.* Cab. Vermeille. 39-19-21-27.

BAILLY (78)
BELLE MAISON 6 P. ss-sol total. 13.000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

locations non meublées demandes

Paris

CABINET IMMOBILIER
RIVE GAUCHE
RECHERCHE BEAUX APPARTEMENTS PARIS RÉSIDENTIEL GÉRANCE ASSURÉE
SERGE KAYSER
43-29-60-60.

RÉSIDENCE CITY
rech. pour multinationales et ambassades APPTS HAUT de GAMME VIDES ou MEUBLÉS HOTELS PARTICULIERS et BELLES VILLAS OUEST ACHAT POSSIBLE.
(1) 45-27-12-19.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 Paris, rech. APPTS DE GRANDE CLASSE. Belles *réceptions*, av. *minimum 3 chbres.*
(1) 45-62-78-99.

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pr BANQUES, STÉS MULTINAT. et DIPLOMAT. GDS APPTS de stand. 5, 6, 7 PCES. 42-80-20-42.

locations meublées demandes

Paris

Rech. luxueux appts, 250 m², meublés, modernes, sur 16e, 8e, 1er, 4e, loyer justifié. MRC 45-00-90-20.

bureaux

Locations

DOMICILIATION 8e
BURX, TÉLEX, TÉLÉCOPIE
AGECO 42-94-95-28.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM Constitutions de sociétés. Démarches et tous serv. Perman. téléphoniques.
43-55-17-50.

SIÈGE SOCIAL
Burx équipés ts services Démarches R.C. et R.M. SODEC SERVICES Chps-Élysées 47-23-55-47 Nation 43-41-81-81

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

Domiciliation depuis 50 F Av. Ch.-Élysées ou rue St-Honoré ou bd des Italiens ou PARIS-9e, 12e et 15e. INTER DOM. 43-40-68-50.

CIDES
Des adresses de prestige pour votre siège, ou votre antenne à Paris
VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE
DANS NOS CENTRES D'AFFAIRES
AV. CHAMPS-ÉLYSÉES
AV. VICTOR-HUGO
R. DE PONTHIEU, 8e
ÉTOILE-IÉNA, 16e
PASSY TROCADÉRO
Burx équipés, 1/2 j., secr. téléph., *serv., télex, fax.* Eurosignal. Domicil. : 190 à 390 F/m. Constitut. de sociétés.
CIDES 47-23-82-10.

VOLTAIRE
Local ccial 120 m² en R.-DE-CH. 2.000.000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

OPÉRA
Bureaux prestige équipés. Salle de réunion. Domiciliation, téléphone, télécopie, télex. Tél. : (1) 42-60-01-60.

locaux commerciaux

Ventes

MARAIS
RUE DES TOURNELLES *Excel. plact.* Local ccial occupé. Bon rapp. 46-34-13-18.

Mº HALLES SALON DE THÉ *moderne*, 40 pl., 4 000 F/j. Prix : 800 000 F. Tél. : 48-87-42-90.

fonds de commerce

Ventes

A vdre murs et fonds magas. de meubles, haut de gamme, rég. ouest Paris 100 km, poss. *financ.*, à saisir, conv. à prof. (16) 32-33-83-34.

maisons individuelles

CRÉTEIL CENTRE (94) Sur artère principale, bus à la porte, pav. 5-6 pces, chauff. central, dépend., garage, sur beau terrain 740 m², grande façade. Poss. de construire 2e habitat. ou commerce ou professionnelle. 1 300 000 F. Tél. : (1) 42-66-00-08, le soir ou répondeur.

AU VERT A 20 KM DE PARIS
DRAVEIL
3 mais., 6 pces ppales, s-sol, garage 2 voitures
terr. 370 à 530 m²
Vue imprenable sur vallée de la Seine
à part. de 950 000 F
Livrais. décembre 1988
A visiter absolument
LE PAVILLON FRANÇAIS
43-78-76-25.

CHANTELOUP-LES-VIGNES
B. MEULIÈRE 1930, 7 pces, 500 m², 936 000 F. Cab. Vermeille. 39-19-21-27.

CONFLANS
MAIS. 5 PCES, 490 m², s-sol total. *1 020 000 F.* Cab. Vermeille. 39-19-21-27.

CONFLANS CENTRE
BELLE *MAIS. RÉN.* 1930 7 pces, b. terr. 1 330 000 F. Cab. Vermeille. 39-19-21-27.

CONFLANS
MAISON 8 PCES 545 m², tr. bon état. 1 600 000 F. Cab. Vermeille. 39-19-21-27.

CONFLANS
Maison anc., impecc., 5 pces, 320 m². 830 000 F. Cab. Vermeille. 39-19-21-27.

CONFLANS
Maison parf. état, 5 pces, *s/sol tot. 970 000 F.* Cab. Vermeille. 39-19-21-27.

CONFLANS, 300 m GARE
MAISON ANCIENNE, 5 pces, s/450 m². 700 000 F. Cab. Vermeille. 39-19-21-27.

TRIEL CENTRE
Maison de ville rénovée, terr. Sud. 745 000 F. Cab. Vermeille. 39-19-21-27.

CONFLANS PRÈS GARE
(25' St-Lazare), b. meulière, 5 pces + ss-sol. 920 000 F. Cab. Vermeille. 39-19-21-27.

ANDRÉSY, PRÈS GARE
BELLE MAISON, 5 pces, ss-*sol total. 940 000 F.* Cab. Vermeille. 39-19-21-27.

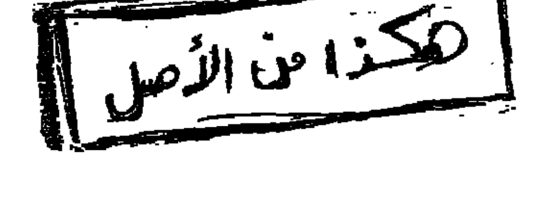
ANDRÉSY PRÈS GARE
BELLE *MAISON*, 6 pces, très bon état. 1 020 000 F. Cab. Vermeille. 39-19-21-27.

CONFLANS-STE-HONORINE
Maison 6 pces, ss-sol total, s/700 m². 1 110 000 F. Cab. Vermeille. 39-19-21-27.

PRÈS RER CONFLANS
BELLE MAISON 7 PCES, ss-sol total. 1 430 000 F. Cab. Vermeille. 39-19-21-27.

ANDRÉSY PRÈS GARE
Belle meulière 1930, sup. terr. Prix : 1 530 000 F. Cab. Vermeille. 39-19-21-27.

PRÈS RER CONFLANS
BELLE MAISON, 5 pces, s/sol total. 990 000 F. Cab. Vermeille. 39-19-21-27.



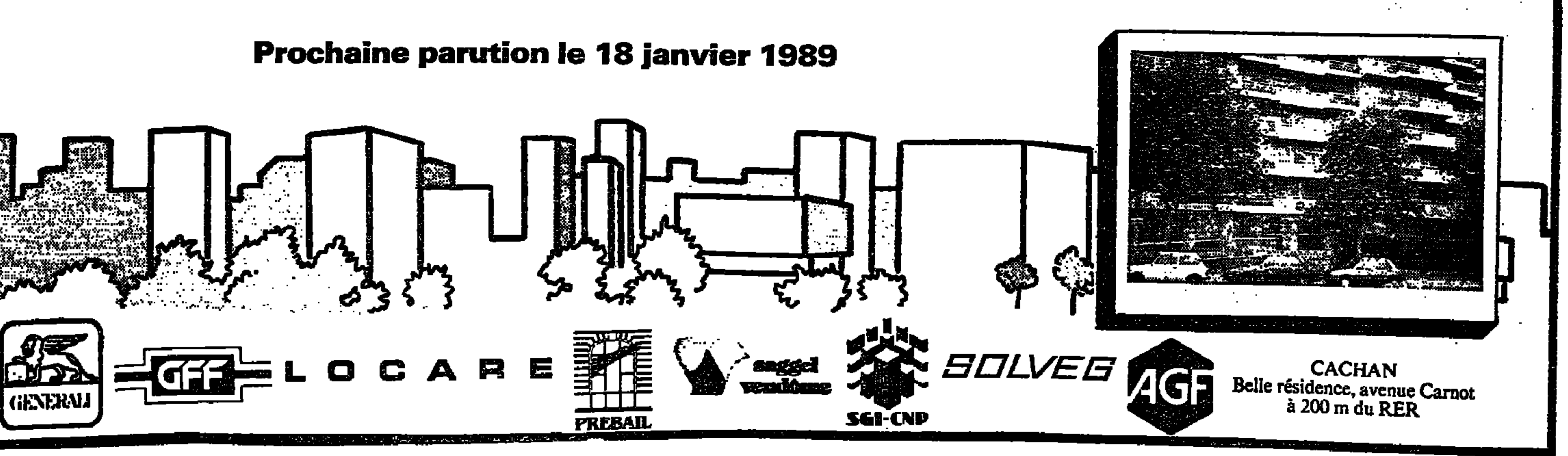
LOCATIONS

LA SELECTION DES INSTITUTIONNELS

Compagnies d'Assurances - Sociétés Immobilières - Caisses de Retraites
Ici, le MONDE publie une sélection d'appartements ou de maisons individuelles, appartenant à des propriétaires institutionnels

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
PARIS - 7e ARRONDISSEMENT				
5 Pièces 127 m², 8e étage	16 500 1 622		12, place Joffre GCI 40-16-28-69	Terrasse 51 m², chauff. collect.
4/5 Pièces 146 m², 3e étage	16 000 2 496		69-71, avenue de Suffren SAGGEL 47-42-44-44	Refait à neuf Vis./r.v.
PARIS - 8e ARRONDISSEMENT				
2 Pièces 45 m², 5e étage	4 848 570		65-67, av. de Champs-Elysées AGF 42-44-00-44	Appt entièr. refait, chauff. inclus
2 Pièces 36 m², r.-de-ch.	3 800 100		154, boulevard Haussmann AGF 42-44-00-44	Vis./r.v. chauff. indiv.
PARIS - 9e ARRONDISSEMENT				
4 Pièces 102 m², 5e étage	8 000 720		21, rue Condorcet AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
PARIS - 13e ARRONDISSEMENT				
Studio 36 m², r.-de-ch.	3 180 217	OUI	14, passage Foubert LOCARÉ 45-79-20-22	Terr. 9 m², imm. neuf Mº Tolbiac
3 Pièces 75 m², 1er étage	5 380 526	OUI	14, passage Foubert LOCARÉ 45-79-20-22	Balcon 8 m², imm. neuf Mº Tolbiac
4 Pièces 86 m², 1er étage	6 280 613	OUI	14, passage Foubert LOCARÉ 45-79-20-22	Balcon 7 m², imm. neuf Mº Tolbiac
2 Pièces 33 m², 1er étage	2 600 590		18-20, r. de la Butte-aux-Cailles SAGGEL 47-42-44-44	Mº Corvisart Vis./r.v.
3 Pièces 78 m², 5e étage	5 200 1 028	OUI	21, rue Vergniaud SAGGEL 47-42-44-44	Mº Corvisart Vis./r.v.
PARIS - 14e ARRONDISSEMENT				
4 Pièces 96 m², r.-de-ch.	6 900 800	OUI	66 *bis*, av. Jean-Moulin PRÉBAIL 45-40-55-66	Imm. neuf, gde terr., tél. du mardi au samedi de 11 h à 19 h
PARIS - 15e ARRONDISSEMENT				
2 Pièces 45 m², 3e étage	3 850 681	OUI	57, rue des Morillons SAGGEL 47-42-44-44	Récent, stand. Vis./r.v.
PARIS - 16e ARRONDISSEMENT				
4 Pièces 121 m², 2e étage	11 500 1 936		11-13, rue Gros SAGGEL 47-42-44-44	Maison de la Radio
3 Pièces 89 m², 3e étage	11 500 760	OUI	4, rue Félicien-David (angle rue Gros) SOLVEG 45-01-06-99	Imm. neuf, haut stand., chauff. indiv. Vis./r.v.
5 Pièces 129 m², 3e étage	17 000 129	OUI	4, rue Félicien-David SOLVEG 45-01-06-99	Imm. neuf, haut stand., chauff. ind. Vis./r.v.
Studio 35 m², 3e étage	4 900 300	OUI	4, rue Félicien-David SOLVEG 45-01-06-99	Imm. neuf, haut stand., chauff. ind. Vis./r.v.
3 Pièces 88 m², 6e étage	7 450 1 356	OUI	17, rue Parent-de-Rozan PRÉBAIL 45-27-06-37	Mº Exelmans
PARIS - 17e ARRONDISSEMENT				
5 Pièces 120 m², 6e étage	15 600 940		44, rue Gouffroy PRÉBAIL 45-27-06-37	Locat. en professionnelle
3 Pièces 92 m², RC	5 150 1 138		48, bd des Batignolles GCI 40-16-28-71	Chauff. collectif
2/3 Pièces 86 m², 3e étage	7 400 1 702		186-187, bd Malesherbes SAGGEL 47-42-44-44	Prox. place Wagram Vis./r.-v.
PARIS - 19e ARRONDISSEMENT				
2 Pièces 56 m² 9e étage	3 300 948	OUI	15, allée Anne-de-Beaujeu SGI/CNP 47-42-17-61	Chauff. collect. Mº Colonel-Fabien Libre de suite
3 Pièces 70 m², 6e étage	3 500 1 284	OUI	16, allée Pernette-de-Guillet SGI/CNP 47-42-17-61	Chauff. collect. Prox. métro
3 Pièces 68 m², 1er étage	3 710 800	OUI	110, rue Petit PRÉBAIL 43-48-74-00	Imm. récent
4 Pièces 80 m², 9e étage	4 350 800	OUI	3, villa Curial PRÉBAIL 43-48-74-00	Double séjour, 2 chambres
4 Pièces 82 m², r.-de-ch.	4 950 910	OUI	36, rue de Meaux AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
PARIS - 20e ARRONDISSEMENT				
2 Pièces 57 m², r.-de-ch.	3 500 660	OUI	2, rue Tolain AGF 42-44-00-44	Imm. récent de bon stand chauff. inclus. Vis./r.v.
3 Pièces 64 m², 6e étage	3 840 1084	OUI	20, rue Lisfranc SGI/CNP 47-42-17-61	Chauff. collect. Mº Pte-Bagnolet Libre de suite

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
78 - YVELINES				
4 Pièces 86 m²	2 750 1 094	OUI	Guyancourt 3, rue de la Liberté SGI/CNP 47-42-17-61	Chauff. collect., proche nouveau ctre ccial St-Quentin, RER, ligne C
3 Pièces 70 m², 2e étage	5 060 541	OUI	Le Chesnay 64, avenue Dutartre GFF 49-02-36-66	Terr. + balc., cave S/pl. 14 déc. de 11 h à 13 h, 14 h à 19 h, pr. cen. ccial Parly II, chauff. électr.
4-5 Pièces 99 m², 2e étage	4 860 785	OUI	Le Mesnil-Saint-Denis 5, rue Emile-Picard GFF 49-02-36-66	Duplex, chauff. élect. S/pl. les 13 et 14-12 de 11 h à 13 h, 14 h à 18 h
5 Pièces 108 m², 4e étage	3 596 1 242	OUI	*Montigny* 5, allée des Epines SGI/CNP 47-42-17-61	RER St-Quentin-en-Y., balcon, libre de suite, chauff. collect.
6 Pièces 132 m², r.-de-jard.	7 824 487	OUI	Noisy-le-Roi 3, square André-le-Nôtre SGI/CNP 47-42-17-61	Pavillon av. cheminée et jardin privatif
5 Pièces 107 m², 2e étage	10 700 1 567	OUI	Saint-Germain-en-Laye 1, rue des Arcades GCI 40-16-28-68	Vue directe s/parc, chauff. élect.
3 Pièces 74 m², 1er étage	5 350 760	OUI	Saint-Germain-en-Laye 42 *bis*, rue des Ursulines AGF 42-44-00-44	Vis./r.v. chauff. indiv.
92 - HAUTS-DE-SEINE				
4 Pièces 127 m², 2e étage	9 906 1 984		Boulogne 2, rue du Château SGI/CNP 47-42-17-61	Chauff. collect., prox. bois Boulogne, Mº Pte-d'Auteuil
3 Pièces 64 m², 9e étage	4 000 430	OUI	Courbevoie 3, av. du Parc/pl. Charras AGF 42-44-00-44	Vis./r.v. chauff. indiv.
5 Pièces 110 m², 6e étage	6 600 1 451	OUI	Garches 23, rue des Quatre-Vents SAGGEL 46-08-95-69	Double séj., 3 chambres, vue sur parc sud
3 Pièces 73 m², 4e étage	4 100 1 000	OUI	Puteaux 10, square Léon-Blum AGF 42-44-00-44	Double séjour, 1 chbre, chauff. indiv. Vis./r.v.
3 Pièces 72 m², r.-de-ch.	5 400 580	OUI	Saint-Cloud 6, square Ste-Clotilde AGF 42-44-00-44	Vis./r.v. chauff. indiv.
Studio 40 m², r.-de-ch.	2 900 300		Saint-Cloud 1, square Ste-Clotilde SAGGEL 46-08-80-36	Vis./r.v.
2-3 Pièces 70 m², 4e étage	4 600 900		Sèvres 745, av. du Gal-Leclerc SAGGEL 46-08-80-36	Vis./r.v.
3 Pièces 62 m², 2e étage	3 550 798	OUI	Sèvres 10, route des Portillons SAGGEL 46-08-80-36	Petit imm. dans parc boisé. Vis./r.v. chauff. en plus
91 - ESSONNE				
4 Pièces 76 m², 3e étage	3 350 899	OUI	Gif-sur-Yvette Résid. Les Grandes Coudraies GCI 40-16-28-70	Dans parc, chauff. collect.
93 - SEINE-SAINT-DENIS				
4 Pièces 87 m², 5e étage	3 450 924	OUI	Noisy-le-Grand 16-18, promenade M. Simon SGI/CNP 47-42-17-61	Chauff. ind., loggia, RER, Noisy-le-Champ, libre de suite
4 Pièces 88 m², 11e étage	3 180 1 100		Pierrefitte 52-64, av. Gal.-Gallieni AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
94 - VAL-DE-MARNE				
4 Pièces 88 m², 6e étage	5 480 850	2	Cachan 34, avenue Carnot AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
4 Pièces 102 m², 3e étage	3 946 1 014	OUI	Sucy-en-Brie 1, rue des 3-Epines SGI/CNP 47-42-17-61	Duplex, chauff. ind., balc., RER Sucy-Bonneuil, libre de suite
5 Pièces 106 m², 8e étage	8 000 840	2	Vincennes 138, rue de la Jarry GFF 49-02-36-66	Balcon 17 m², cave, neuf, très gd stand. S/pl. 14 et 16 déc. de 14 h à 19 h, chauff. ind.



Économie

SOMMAIRE

■ Déçus par le plan Reagan de développement des Caraïbes, les pays de la zone se tournent vers l'Europe et l'Asie *(lire ci-dessous)*.

■ A l'occasion des assises du CNPF, les patronats des Douze ont élaboré une *« déclaration commune des entreprises d'Europe » (lire ci-contre)*.

■ Le conseil des ministres devait décider le 14 décembre une « opération de sauvetage » du textile français *(lire page 37)*.

■ IBM va vendre ROLM, sa filiale de fabrication de centraux téléphoniques, à l'allemand Siemens *(lire page 37)*.

Les assises du CNPF

Le patronat revendique sa part dans la construction européenne

On savait l'entreprise réhabilitée depuis plusieurs années déjà dans l'esprit des Français comme système de création de richesses et d'emplois, moteur de développement, foyer d'innovations, banc d'essai d'expériences sociales. La cause est entendue : qui n'adhère aujourd'hui à la divine trilogie de l'entreprise portée au pinacle et qui repose à la fois sur l'excellence, la compétitivité et le partenariat ?

Mais il fallait aller plus loin et associer l'entreprise aux grandes causes modernes, ouvrir, comme dirait Michel Rocard, un nouveau chantier. Ce défi, cette perspective, s'appellent l'Europe, celle du grand marché intérieur de 1993. C'est tout naturellement sur ce thème à la fois galvanisant et rabâché que le CNPF avait, le 13 décembre, organisé ses Assises. Un thème que François Périgot, depuis qu'il a accédé il y a deux ans à la présidence du CNPF, ne cesse de marteler devant ses troupes.

Une chose trop sérieuse...

Pour donner au sujet la solennité qui s'impose, l'organisation patronale avait invité au Palais des congrès à Paris plus de trois mille dirigeants, mais aussi des responsables des patronats des onze autres pays de la CEE, ainsi que ceux des Etats de l'AELE (Association européenne de libre échange). Et, en fin de journée, le Gotha patronal du Vieux Continent, solidaire et ragaillardi, a signé une déclaration commune des entreprises européennes de dix-sept paragraphes qu'il est allé remettre au président de la République pour qu'il soit dit haut et fort que les engagements pris à travers ces droits et ces devoirs avaient une valeur quasi institutionnelle.

« Notre entreprise, l'Europe », proclamaient les badges, brochures et documents distribués aux assises. Autrement dit, pour la communauté patronale des Douze, l'Europe est une chose trop sérieuse pour être confiée aux seuls hommes d'Etat, aux trois cent vingt millions de consommateurs ou aux « eurotechnocrates » de Bruxelles. François Périgot a résumé cette philosophie et cette stratégie d'appropriation de l'Europe en mouvement en déclarant : *« Désormais, nous devons être des acteurs indispensables et responsables de la construction européenne en nous mobilisant autour du grand marché, en nous préparant à l'affronter et en nous faisant entendre de ceux qui nous entourent. »*

Répartis en une quinzaine d'ateliers de travail (recherche, infrastructure, formation, services financiers, régions) et après avoir dû satisfaire à des mesures de sécurité extrêmement pointilleuses, les chefs d'entreprises de tout acabit et de toutes branches se sont interrogés sur les chances et les risques d'une Europe sans frontières intérieures, sur les menaces venues des tiers, sur l'opportunité de dépouiller les Etats au profit de la Commission des pouvoirs de réglementer, de contrôler et de protéger.

Le métier de chef d'entreprise est en pleine métamorphose. Tel président estime qu'aujourd'hui les groupes ne doivent pas tellement chercher à fabriquer des produits mais plutôt à constituer des ensembles. Pour cet autre, l'important ce sont les stratégies d'alliance. Un troisième, géopoliticien à ses heures, réfléchit à la meilleure implantation des plates-formes linguistiques aux bordures des frontières extérieures de la CEE en 1993. Autre interrogation souvent formulée : comment, au niveau d'une région ou d'une branche et au-delà des déclarations d'intention, une grande entreprise peut-elle apporter son soutien aux PME, des PME au demeurant qui savent assez bien passer du stade petit au niveau moyen, mais beaucoup plus difficilement du degré moyen à la taille grande.

A l'image d'une médaille

Ces assises avec mise en scène audiovisuelle, jeux-concours, vidéorama et animateurs-vedettes de la télévision, ont apporté leur inévitable et lassante logorrhée : discours, interventions, témoignages. On a entendu un président emprunter des accents de prédicateur pour évoquer les valeurs spirituelles et le rêve européen. La voix d'Alain Souchon a crevé l'écran pour fredonner devant les dirigeants d'entreprises ébahis : *« Vous êtes lents, lents, lents dans vos vieilles godasses, il est temps, temps, temps que l'Europe se fasse. »*

Aux petites phrases se voulant stimulantes *(« L'Europe fera des gagnants, mais elle fera aussi des blessés et des morts parmi ceux qui continuent à dire qu'elle ne les concerne pas »)* ont succédé les formules-chocs *(« La région est un bon échelon pour bâtir l'Europe », « La qualité est liée à une révolution culturelle dans l'entreprise »)* et les slogans à l'emporte-pièce qui en cette période d'agitation dans les services publics étaient assurés de déclencher des tonnerres d'applaudissements : *« Il faut que l'Etat cesse d'être le plus mauvais employeur de la nation. »*

Mais sur deux points au moins les participants sont restés sur leur faim :

— Quelle stratégie d'alliance des firmes françaises et allemandes ensemble ou bien italiennes et britanniques ensemble peuvent-elles et doivent-elles élaborer pour conquérir des positions en Chine, au Japon, aux Etats-Unis ou en URSS ?

— Quel contenu concret les patronats européens veulent-ils donner à l'Europe sociale à laquelle Jacques Delors les presse de s'intéresser d'un peu plus près et pas seulement de manière isolée, pays par pays ?

On retiendra parmi les propos les plus pertinents ceux de Jacques Calvet dans lesquels le scepticisme le disputait au réalisme de bon aloi. *« Pour avancer, les Douze doivent partager la conviction que le grand marché est à l'image d'une médaille. L'envers c'est l'organisation intérieure du marché européen : le revers qui n'a pu être inclus dans l'Acte unique de Luxembourg, fatale omission, est la définition d'une politique extérieure commune de la CEE vis-à-vis des autres grands ensembles du monde : Etats-Unis, Japon, ou nouveaux pays industriels comme la Corée. Dans ce domaine les oppositions sont affirmées et l'hypocrisie règne. »* Et, pour le président de Peugeot SA, cette règle du jeu économique qu'il faut impérativement respecter : *« Il existe un temps industriel, il existe un temps psychologique, il y a des habitudes et des modes de vie qu'il serait dangereux de perturber trop hâtivement ; laissons du temps au temps. »*

Dans cette grande salle du Palais des Congrès où quelques minutes plus tard le spectacle de Robert Hossein, *la Liberté ou la Mort*, allait succéder aux Assises, on ne pouvait pas cependant ne pas songer en contrepoint aux mots du conventionnel de la Gironde Vergniaud : *« Gardez-vous de demander du temps, le malheur n'en accorde pas. »*

FRANÇOIS GROSRICHARD.

La « charte »

Egalité réciprocité flexibilité

Dans la charte commune qu'ils ont remise le 13 décembre au président de la République, les douze présidents des patronats européens déclarent notamment : *« Nous prenons l'engagement de renforcer la coopération entre nos entreprises pour consolider nos forces et augmenter nos chances face à la concurrence internationale ; (...) de maintenir entre partenaires sociaux une tradition de dialogue et de défendre les valeurs humaines qui font partie de notre héritage européen : nous poursuivrons ce dialogue au niveau communautaire. »*

« Aux institutions de la Communauté, nous demandons (...) d'obtenir dans les négociations commerciales, égalité et réciprocité des conditions d'accès aux marchés, conformément aux règles du GATT ; de lutter efficacement contre les pratiques commerciales déloyales ; de contribuer aussi au développement des pays les moins avancés dans le cadre d'une nécessaire solidarité. »

« Aux gouvernements nous demandons (...) de favoriser l'investissement en limitant le poids des charges des entreprises et en créant les conditions d'une plus grande flexibilité de leur gestion (...) et de rénover les systèmes éducatifs pour préparer la jeunesse aux métiers d'avenir. »

M. Mitterrand pour sa part a affirmé : *« Il faut qu'en 1989 nous donnions un élan définitif à l'Europe monétaire... Quant à la liberté des mouvements de capitaux, cela suppose à la fois un minimum d'harmonie dans les législations fiscales et un renforcement de l'Europe monétaire. »*

Enfin le chef de l'Etat a ajouté : *« L'espace social européen ne doit pas être à la traîne de l'Europe économique et technologique. Je suis convaincu qu'il ne peut y avoir de réussite économique sans réussite sociale. »*

A la conférence de Miami, les pays de la zone se sont tournés vers l'Europe et le Japon

Triste bilan du plan américain de développement des Caraïbes

MIAMI
correspondance

Déçus par le Caribbean Basin Initiative (CBI, Initiative pour le bassin des Caraïbes), lancé il y a cinq ans par le président Reagan, les pays de la région se tournent vers l'Europe et le Japon. L'un des plus fervents avocats du CBI, Mme Eugenia Charles, premier ministre de la petite île de la Dominique, n'a pas caché son désappointement lors de la conférence sur les Caraïbes, qui a réuni, du 29 novembre au 2 décembre, plus de deux mille dirigeants politiques et économiques de la zone, à Miami. *« Le CBI n'a pas satisfait les espoirs qu'il avait légitimement fait naître chez nous »*, a regretté la « dame de fer » des Caraïbes. Son homologue de Trinité-et-Tobago, M. A.N.R. Robinson, a remarqué que *« le revenu réel par tête était aujourd'hui inférieur à ce qu'il était en 1980 dans plus de la moitié des pays de la région ». « Le poids de l'endettement externe et le haut niveau du chômage sont des sources potentielles de troubles dans cette zone, stratégique pour les Etats-Unis »*, a-t-il ajouté.

C'était précisément pour conforter les régimes pro-américains de la région, à la suite de la révolution sandiniste, que Washington avait conçu le CBI. Son principe de base : *exonérer de droits de douane les produits de vingt-deux pays des Caraïbes et de l'Amérique centrale, exportés vers les Etats-Unis.* En ouvrant le marché nord-américain, l'administration Reagan espérait renforcer le secteur privé local et attirer les investisseurs. Mais, entre 1983 et 1988, les ventes des pays bénéficiaires aux Etats-Unis ont chuté de près de 30 %, passant de 9,2 milliards de dollars à moins de 6,5 milliards. *« Les chiffres globaux sont trompeurs, car ils incluent les produits pétroliers, dont les prix ont baissé. Mais les exportations non traditionnelles de la région vers les Etats-Unis ont progressé de plus de 50 % en quatre ans »*, souligne M. Elliott Abrams, secrétaire d'Etat adjoint chargé des affaires interaméricaines.

Les hauts fonctionnaires nord-américains présents à Miami ont, bien sûr, insisté sur les retombées positives du CBI : le département du commerce évalue à 1,5 milliard de dollars les nouveaux investissements, pour la moitié d'origine nord-américaine, dont a bénéficié la zone depuis 1984. De la République dominicaine au Costa-Rica, les zones franches industrielles se sont multipliées. Elles emploient environ deux cent mille salariés, deux fois plus qu'il y a cinq ans. La faiblesse des coûts de main-d'œuvre, la proximité du marché nord-américain et les avantages fiscaux et douaniers liés au CBI permettent une rentabilité rapide des investissements, souvent moins de deux ans, et des marges exceptionnellement élevées. Mais les bénéfices des pays hôtes restent limités : des emplois peu qualifiés, mal payés et précaires, pas ou peu de transfert de technologie, pas de recettes fiscales. Mme Brigit Helms, ancienne responsable de l'Amérique centrale au département du commerce va plus loin : *« Le CBI est préjudiciable à l'intérêt des Etats-Unis à long terme, car il exacerbe la réalité économique la plus déstabilisatrice de la région, à savoir la distribution injuste des revenus, en favorisant quelques hommes d'affaires riches et les investisseurs étrangers »*, soutient-elle.

Percée asiatique

Comme le faisait remarquer un participant à la conférence de Miami, les Etats-Unis ont retiré d'une main ce qu'ils donnaient de l'autre. Les importations nord-américaines de sucre caraïbe — le produit qui n'a cessé de dominer l'économie régionale depuis le dix-huitième siècle — ont été divisées par cinq depuis sept ans. L'aide économique des Etats-Unis aux îles de la Caraïbe a été amputée de plus de 60 % depuis 1985. Et les puissants lobbies nord-américains ont obtenu qu'un certain nombre de produits, comme les textiles, les dérivés du pétrole, les chaussures ou les articles de cuir, soient exclus du CBI.

Afin de relancer le CBI, Washington a repris à son compte une idée née dans sa dépendance caraïbe de Porto-Rico. Devenu un paradis fiscal par la grâce de la section 936 du code des impôts américain — qui exonère les sociétés qui y sont installées, — ce territoire a accumulé des réserves financières évaluées à plus de 9 milliards de dollars. Pour conserver ce privilège menacé par le Trésor, le gouverneur de Porto-Rico, M. Rafael Hernandez Colon, a proposé de consacrer une partie de ces fonds au financement d'investissements, à des taux bonifiés, dans les pays du CBI, Washington a accepté à condition que ces Etats signent un accord d'échange d'information fiscale avec les Etats-Unis. Jusqu'à présent, seuls quatre pays (Barbade, Dominique, Grenade, Jamaïque) ont signé un tel accord. Les autres hésitent entre les hypothétiques bénéfices des « fonds 936 » et la certitude de faire fuir les « narco-dollars », dont le recyclage a sans nul doute dopé les économies de la région.

Talonné par le Caribbean and Central American Action, le lobby présidé par David Rockfeller qui organise la conférence annuelle de Miami, le Congrès devrait examiner dès janvier prochain un projet de loi visant à étendre jusqu'en 2007 les bénéfices du CBI et à y intégrer certains produits qui en sont exclus. Mais les pays des îles caraïbes ne se font guère d'illusions : la réduction des déficits, fiscal et commercial, est prioritaire pour la nouvelle administration et s'accommode mal de nouvelles aides ou concessions. L'un des orateurs les plus écoutés de la conférence de Miami, M. Masaaki Kuniyasu, chargé de l'Amérique latine et des Caraïbes au ministère japonais des affaires étrangères, a souligné l'intérêt particulier du Japon pour la région. *« L'aide publique japonaise aux pays de la zone a plus que triplé depuis 1982, pour atteindre 78 millions de dollars l'an dernier »*, a-t-il déclaré.

D'autres Asiatiques, Chinois de Taiwan ou Sud-Coréens, s'intéressent de plus en plus au bassin des Caraïbes. Au début de l'année prochaine, les nouveaux pays industriels du Sud-Est asiatique vont perdre le bénéfice du *« système généralisé de préférence »* qui leur a permis d'inonder le marché américain. Pour conserver leurs positions, les entreprises taïwanaises et sud-coréennes ont multiplié les investissements dans les zones franches caraïbes. Reste l'Europe : l'ombre du grand marché de 1993 a plané sur la conférence de Miami. Les producteurs de bananes et de rhum caraïbes s'inquiètent de la disparition de leurs débouchés protégés. M. Timothy Eggar, sous-secrétaire britannique aux affaires étrangères, s'est efforcé de dissiper les craintes : *« Le marché unique ne signifie pas que l'Europe se transformera en forteresse, mais au contraire en partenaire commercial plus dynamique »*, a-t-il promis.

Une chose est sûre : la convention de Lomé a été plusieurs fois citée en exemple, à l'adresse des responsables nord-américains. A la différence du CBI, elle est politiquement neutre, contractuelle, négociée, et surtout elle offre des garanties de ressources aux Etats bénéficiaires et l'accès au plus grand marché du monde. Des avantages qui expliquent que la République dominicaine et Haïti se soient portés candidats pour rejoindre les treize pays de la Caraïbe signataires de la convention de Lomé.

JEAN-MICHEL CAROIT.

La réunion des ministres de l'industrie à Bruxelles

L'estimant insuffisant, les Allemands bloquent le plan de restructuration de la sidérurgie italienne

BRUXELLES
(Communautés économiques européennes)
de notre correspondant

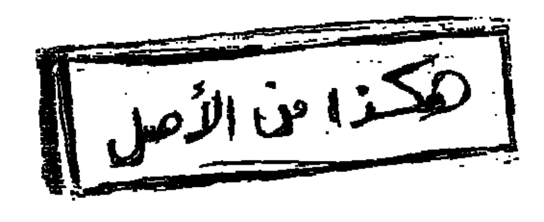
L'Allemagne fédérale a exprimé mardi 13 décembre, au cours de la réunion des ministres de l'industrie de la CEE, ses plus vives réserves à l'égard d'une aide de 4,9 milliards d'ECU (34 milliards de francs) de l'Italie à sa sidérurgie nationale (Finsider). La délégation de la RFA s'est donné quelques jours de réflexion avant de se prononcer définitivement sur un compromis présenté par la Commission européenne et approuvé par onze états-membres, qui prévoit un versement de seulement les deux tiers de l'aide dans l'immédiat. Si Bonn confirme sa position négative, les Douze se rencontreront de nouveau le 21 décembre.

Le code des aides de la Communauté pour ce secteur interdit depuis 1986 les subventions d'Etat aux investissements autres que ceux destinés à la recherche et à la protection de l'environnement et au financement de mesures sociales devant accompagner les fermetures d'unités de production. Aussi la dérogation envisagée pour la restructuration de Finsider (qui est en voie de liquidation pour se constituer en nouvelle société dénommée IVA) doit-elle recueillir l'unanimité du conseil pour être accordée à Rome.

Le plan présenté par l'Italie a fait l'objet d'un accord avec les syndicats de la péninsule. Il porte sur une réduction des capacités de laminage à chaud de 1,2 million de tonnes et de vingt mille postes de travail sur un total de soixante-dix mille actuellement.

Selon le compromis des deux tiers, le solde de l'aide publique pourrait être libéré en septembre 1990, en fonction de l'évolution du marché sidérurgique, mais l'opération devra s'accompagner alors d'une réduction supplémentaire des capacités. Les Allemands, quant à eux, estiment que l'effort annoncé est insuffisant en regard du montant des dotations, et surtout que Finsider ne prévoit pas une diminution des larges bandes à chaud, produit pour lequel la RFA a consenti des sacrifices substantiels entraînant de graves difficultés sociales.

M. S.



هكذا من الأصل

Économie

SOCIAL

Le tribunal de Paris annule une partie de l'accord dans la métallurgie sur le temps de travail

Une partie du contenu de l'accord sur l'aménagement du temps de travail dans la métallurgie, signé le 17 juillet 1986 par l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM), FO et la CGC, a été annulée, le 13 décembre, par le tribunal de grande instance de Paris.

Les juges ont estimé que les conditions d'exercice de la modulation des horaires n'étaient pas satisfaisantes, notamment parce que le texte ne précisait pas les raisons économiques et sociales qui devraient justifier son recours. Et cela bien que les signataires du protocole aient, le 20 octobre 1987, paraphé un « accord d'interprétation » pour combler le vide.

En revanche, la première chambre civile a maintenu les dispositions concernant le travail en continu et le travail de nuit des femmes, selon les conditions prévues.

Cette décision de justice ajoute à la complexité du dossier de l'aménagement du temps de travail, à nouveau négocié, actuellement, entre le CNPF et les organisations syndicales. Antérieur à la loi Séguin sur le même thème, l'accord de la métallurgie avait largement inspiré celle-ci, sauf sur la modulation d'horaires. Refusant cet accord, la fédération métallurgique de la CGT avait intenté une action judiciaire, en octobre 1987, et considérait *« trop vagues »* les formules ajoutées dans l'« accord d'interprétation ».

Tandis que la CGT juge *« intéressante »* l'annulation partielle, la CGC envisage de faire appel de la décision du tribunal.

● **Accord salarial dans la métallurgie.** — Quatre syndicats (CFDT, CFTC, FO et CGC) viennent de signer avec l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) un accord augmentant de 3,13 % les salaires minima garantis des ingénieurs et cadres de la métallurgie en 1989.

Accord salarial à la SNCF

Les cheminots ne semblent pas décidés, pour l'heure, à prendre le relais des agents de la RATP. Non seulement les débrayages ont été très limités, dans le cadre du préavis de grève de la CGT, mais un accord salarial a été signé pour 1989 par deux organisations autonomes, la FMC pour les cadres, et la FGAAC, qui représente 37,86 % aux élections chez les agents de conduite, ainsi que par FO. La FGAAC n'avait paraphé aucun contrat salarial depuis 1979, et elle risque d'être rejointe par d'autres syndicats, la CFTC et peut-être la CGC. Ainsi, au prix de quelques entorses à la rigueur, les pouvoirs publics sont-ils en train de mettre en œuvre une stratégie de la décrispation sociale, qui marque des points. A l'accord à la SNCF s'ajoutent en effet ceux conclus dans la fonction publique, à EDF, à la RATP et à Air Inter...

A la SNCF, l'accord a d'autant plus d'intérêt qu'il intervient préventivement afin d'éviter une grève. La tactique sera-t-elle payante ? A première vue, on est tenté de répondre par l'affirmative. Mais le précédent de la fin 1986, où un accord minoritaire n'avait pas empêché le développement de la grève, incite à la prudence. Le contrat vaut autant par les mesures qu'il annonce que par les engagements qu'il contient. Comme prévu, c'est la règle dans le public pour 1989, les salaires seront augmentés de 2,2 % en niveau (0,5 % au 1er janvier, 0,5 % au 1er avril et 1,2 % au 1er novembre), avec en plus deux points d'indice pour tous (un point uniforme à 30 F par mois et un point hiérarchisé). Les améliorations de déroulement de carrière vont représenter entre 210 et 240 millions : la gratification annuelle d'exploitation va être augmentée de 1 % et le crédit va être porté de 0,03 % à 0,10 % de la masse salariale. La direction s'est également engagée à ouvrir, début 1989, des négociations sur l'aménagement de la grille avec comme perspectives la création d'un indice supplémentaire (E, s'ajoutant à A, B, C et D, pour dix niveaux) et le relèvement du salaire mensuel brut minimum qui sera porté à 6 000 F au 1er juillet 1990 (contre 5 495 F à Paris et 5 374 F, là où l'indemnité de résidence est la plus faible en province).

Avec ces mesures — auxquelles s'ajoute une « clause de rendez-vous » fin 1989, — la masse salariale augmentera de 3,1 % en 1989 (contre 2,4 % pour la moyenne des prix), mais hors GVT (glissement vieillesse technicité, mesurant les promotions et l'ancienneté, évalué en fait à 1,3 %). Entre le niveau 1 et le niveau 8, les salaires augmenteront en moyenne entre 300 F et 400 F. On comprend que dans ce contexte, la CGT ait exprimé son (habituel) refus en termes mesurés et que la CFDT ait estimé que les propositions de la direction étaient *« les meilleures depuis 1981 »*.

La CFDT qui donnera sa réponse, après consultation, juste avant la date limite du 22 décembre, n'est pas, pour autant, au bord de la signature. A Air France, c'est dans un contexte plus tendu et conflictuel, que la direction a fait connaître ses « dernières propositions » : 2,2 % en niveau en 1989 (1,1 % au 1er mars et 1,1 % au 1er octobre) et une prime universelle portée à 5 000 F. A prendre ou à laisser ?

MICHEL NOBLECOURT.

Cent soixante-neuf grévistes asphyxient peu à peu le métro

La remise en route du RER et des bus est contrebalancée par la dégradation du trafic du métro. Cent soixante-neuf ouvriers des ateliers d'entretien des Lilas, de Fontenay-sous-Bois, Charonne, Saint-Ouen et Pleyel continuent de réclamer une augmentation supérieure aux 300 F acceptés par l'ensemble des syndicats de la RATP à l'exception de la CGT.

● **Métro** : les lignes 1 (Vincennes-Neuilly), 2 (Nation-Dauphine), 4 (Orléans-Clignancourt), 11 (Châtelet-Les Lilas) sont fermées. La ligne 13 (Châtillon-Saint-Denis) est très perturbée (45 % du trafic) et le trafic pourrait y être totalement interrompu pendant le week-end afin d'économiser le matériel. La ligne 7 bis (Pré-Saint-Gervais-Louis-Blanc) fonctionne à 67 %.

● **RER** : les lignes A et B du RER fonctionnent à 50 % du trafic normal aux heures creuses et à 60 % aux heures de pointe.

● **Bus** : le trafic est assuré à 96 %.

● **Air France** : la grève des ouvriers d'entretien a contraint la compagnie nationale à annuler, le 14 décembre, deux vols vers Londres.

● **PTT** : après la reprise du travail au centre de tri de Pau, seuls restent paralysés les centres de Marseille, Evreux, Ajaccio et Bastia.

● **Transports toulousains** : la CGT a signé le 13 décembre, le protocole d'accord avec la Société des autobus toulousains. La grève quotidienne d'une heure ne sera donc pas reconduite.

M. Michel Durafour recherche un consensus avec les syndicats sur le service minimum

Interrogé sur Europe 1 le 13 décembre, M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique, a évoqué le service minimum en cas de grève dans la fonction publique : *« La loi ne peut régler le problème »*, a-t-il déclaré. Le sujet sera abordé lors de sa prochaine rencontre avec les syndicats. *« Il faut, entre l'Etat employeur et les organisations syndicales qui représentent les salariés, un dialogue ouvert »*, afin *« que l'accord qui pourrait en résulter soit avalisé par les syndicats »*. Imaginant une loi, il a précisé qu'il faudrait que celle-ci *« concrétise des dispositions qui auront fait l'objet d'un consensus »*. *« En effet*, a-t-il ajouté, *le service minimum, on ne peut pas l'imposer par la contrainte ou par l'intervention de la police. »*

Réagissant aux critiques du président de la RATP publiées dans *le Monde*, il a répliqué : *« S'il n'est pas satisfait du poste qu'il occupe, personne ne l'oblige à le conserver. »* En revanche, M. Durafour s'est félicité de voir, dans le sondage IPSOS-RTL-*le Monde*, 68 % des agents des services publics se déclarer favorables à un service minimum, et a souligné *« le sens des responsabilités »* des fonctionnaires.

Les pharmaciens demandent une revalorisation de leurs « honoraires »

La Fédération nationale des pharmacies de France (FNPF), qui regroupe une très large majorité des vingt et un mille huit cents pharmaciens d'officine, a écrit à la direction de la concurrence, au ministère de l'économie et des finances et à la direction de la pharmacie au ministère de la santé pour demander que le « supplément honoraire pharmacien », perçu lors de la vente de chaque médicament, passe de 0,45 F à 0,80 F pour les spécialités des tableaux A (produits toxiques, cadre rouge) et C (produits dangereux, cadre vert) et de 0,75 F à 1,30 F pour les produits du tableau B (stupéfiants, double cadre rouge).

Ce « supplément » avait été relevé en 1981 pour la première fois depuis 1974 et n'a pas bougé depuis. De plus, les pharmaciens réclament une revalorisation du supplément pour délivrance de produits en dehors des heures ouvrables : de 3,50 F à 10 F par ordonnance pour les heures non ouvrables de 7 heures à 21 heures, de 14 F à 40 F la nuit (de 21 heures à 7 heures) et de 7 F à 20 F les dimanches et jours fériés de 7 heures à 21 heures. Selon la loi, ces nouveaux tarifs devraient être applicables d'office le 10 janvier si les ministères de tutelle n'ont pas d'ici là formulé un refus.

Enfin, la fédération de la Sarthe de la FNPF organise, les 17 et 18 décembre, les « 24 Heures du Mans de la pharmacie » : deux automobiles ornées de croix vertes et de slogans feront chaque heure quatre tours du circuit. D'ores et déjà, six cents pharmaciens ont annoncé leur intention de participer à cette manifestation.

REPÈRES

Etats-Unis

Hausse de 1,1 % des ventes de détail en novembre

Les ventes de détail ont progressé de 1,1 % en novembre, après 1,6 % en octobre, a annoncé mardi 13 décembre le département américain du commerce. Cette hausse, supérieure aux prévisions des analystes, conforte les conclusions du rapport semestriel de l'association des directeurs d'achat. Selon elles, la croissance au quatrième trimestre sera meilleure qu'au troisième, et les directeurs d'achat soulignent que leurs entreprises tournent à leur plus haut niveau de production depuis mai 1979.

Recul du déficit des paiements courants...

Le déficit de la balance des paiements courants a reculé de 8,4 % au troisième trimeste pour tomber à son plus bas niveau depuis trois ans, 30,9 milliards de dollars (185,5 milliards de francs), a annoncé, mardi 13 décembre, le département du commerce américain. Pour l'ensemble des neuf premiers mois de l'année, le déficit est revenu, en rythme annuel, à 135,4 milliards de dollars, contre 154 milliards en 1987. Ce redressement tient à une réduction du déficit du commerce extérieur, ramené à 28,5 milliards au troisième trimestre, contre 30,2 milliards au deuxième, mais aussi à l'amélioration du solde des services. Après être devenu déficitaire durant le deuxième trimestre, pour la première fois depuis trente ans, ce solde a dégagé, au troisième, trimestre, un excédent de 757 millions.

● **Grève chez Nabisco-Belin à Evry.** — Un mouvement de grève a été décidé à trois heures du matin, le 14 décembre, au siège français du groupe Nabisco-Belin à Evry. Cent cinquante personnes ont décidé d'arrêter le travail pour obtenir de la direction une augmentation de salaire de 1 000 F et une prime de vacances de 1 500 F pour chaque membre du personnel.

● **ERRATUM** : la consommation médicale. — Dans l'article sur les dépenses de santé (*le Monde* du 13 décembre) il fallait lire *« la consommation médicale reste indépendante* [et non dépendante] *de l'évolution économique »*.

Économie

AFFAIRES

Une aide de 550 millions de francs en 1989

Le gouvernement au secours de l'industrie du textile et de l'habillement

Le sauvetage de l'industrie du textile et de l'habillement ne se fera pas par la voie hexagonale. Il passera par les régions et par l'Europe. C'est le sens des mesures que devait annoncer au conseil des ministres du 14 décembre M. Roger Fauroux, ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, résultat d'un travail interministériel et qui a mis plusieurs mois à aboutir.

L'enjeu est d'importance : ce secteur perd vingt mille emplois par an, le déficit commercial atteint 23 milliards de francs en 1987 et l'image de marque est déplorable. Pas question pour autant de refaire, comme en 1982, un plan textile qui aurait attiré, à nouveau, les foudres de Bruxelles. Du coup, le gouvernement a préféré s'engager dans une politique plus adaptée à ce tissu industriel très hétérogène.

En effet, les problèmes du textile, industrie capitalistique où l'automatisation est faite depuis longtemps, ne sont pas les mêmes que ceux de l'habillement avec ses entreprises à forte main-d'œuvre et confrontées à la concurrence des pays en voie de développement. Mais, là encore à côté de ceux qui ferment leurs usines et licencient, d'autres se portent plutôt bien. *Les Coup de cœur, Paul Mausner, Kookaï* et autres *Devernois se sont trouvé des marchés* qui sont des niches de prospérité.

Face à cette situation disparate, le gouvernement a choisi la décentralisation et l'incitation. Les mesures d'accompagnement plutôt que les batteries d'aides. *« Nous voulons jouer le rôle d'Etat partenaire*, explique-t-on au ministère de l'industrie. *Nous souhaitons qu'à chaque fois que nous déboursons 1 franc, les autres partenaires mettent au moins autant. »*

Dans les huit régions les *plus* concernées (Nord-Pas-de-Calais, Lorraine, Champagne-Ardenne, Picardie, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, Pays de Loire, Alsace), un chargé de mission s'occupera à plein temps d'associer tous les acteurs locaux : industriels, chambres de commerce, syndicats, centres techniques, écoles, etc. Avec quatre objectifs principaux : améliorer la création, dynamiser les services commerciaux, encourager les études et adapter la formation. En *clair* : les entreprises de ce secteur ont besoin de stylistes, de cadres commerciaux, de meilleures études de marchés. L'Etat est prêt à tout pour les y aider.

Une voie dans laquelle certains *chefs d'entreprises se sont* déjà engagés d'eux-mêmes. Ainsi, deux cents *entreprises de Troyes (Aube)* se sont regroupées dans l'Intégrale textile *pour s'initier au marketing* et revoir leurs relations avec la soustraitance. *Même démarche dans le* Choletais, où les industriels se serrent les coudes et ont lancé l'Institut Colbert pour permettre aux cadres du textile, de *l'habillement* et de la chaussure de se recycler et d'augmenter leur capacité d'intervention.

Toutes ces aides aux investissements immatériels viennent s'ajouter aux différentes mesures qui avaient été prises en faveur des PME dans le plan emploi du 14 septembre dernier et qui, pour le textile-habillement, *sont* estimées à 250 millions de francs.

Utilisation des quotas

Le gouvernement a par ailleurs décidé de porter le débat au-delà des frontières. Et notamment dans les instances européennes. A Bruxelles, le 21 octobre dernier, M. Roger Fauroux a réussi une première : les problèmes de l'industrie textile ont été mis à l'ordre du jour du conseil des ministres.

La France se conduit un peu en chef de file des pays du sud de l'Europe, qui réclament une renégociation des accords multifibres (1) *qui viendront* à échéance en 1991. Mais, avant cela, elle demande que les *experts de la Communauté surveillent* d'un peu plus près l'utilisation que *certains* pays *font de leurs* quotas.

Les responsables européens ont accepté d'examiner à la loupe les aides directes et *indirectes que* les différents pays de la CEE accordent *à leurs industriels du textile* et de l'habillement. Principaux suspects : la *République fédérale d'Allemagne* et l'Italie où, dit-on, le gouvernement *commande par exemple* des uniformes militaires, paie une *avance et... retire sa commande.*

Mais au-delà de ces encouragements *à la dynamisation* et de ces exigences de respect des règles de la *concurrence, le gouvernement sait* bien que l'industrie française du textile *et de l'habillement* n'a pas achevé sa restructuration. Une *manière de dire que l'automatisation* de la production, l'amélioration de la productivité et le repositionnement de certains groupes feront encore *des dégâts dans le domaine* de l'emploi. Sur ce point, les pouvoirs publics sont sans illusion. *Ils* ont d'ailleurs prévu des mesures d'accompagnement *social telles* que des aides à la reconversion des salariés âgés de plus de cinquante ans et au redéveloppement industriel dans les bassins d'emplois les plus défavorisés.

Le coût de cette *« opération textile-habillement »*, comme on l'appelle au ministère de l'industrie, *devrait s'élever* à 550 millions de francs en 1989 et 800 millions en 1990. *Contre 2 milliards de francs* pour le plan textile de 1982-84.

FRANÇOISE CHIROT.

(1) L'AMF réglemente les importations dans les pays industrialisés, des produits textile et d'habillement en provenance du tiers-monde et des pays de l'Est.

En rachetant à IBM sa filiale Rolm

Siemens se renforce dans les télécommunications et aux Etats-Unis

Un mois après *son offensive* dans l'électronique britannique, l'allemand Siemens refait parler de lui : il rachète à IBM sa filiale spécialisée dans la téléphonie privée, Rolm. Pour IBM, c'est la fin d'une aventure malheureuse de quatre ans dans les télécoms. Siemens, pour sa part, renforce sa position aux Etats-Unis, un marché sur lequel il a décidé de faire porter tous ses efforts depuis quelques années.

Et de deux ! Le patron de Siemens a beau grommeler lorsqu'on accuse son groupe d'être un *« géant endormi »* et affirmer que sa stratégie n'a pas changé (*le Monde* du 13 décembre), force est de constater que, depuis peu, il est passé à la vitesse supérieure : en moins d'un mois, il vient d'annoncer deux opérations spectaculaires. La première, depuis la mi-novembre, a pour théâtre la Grande-Bretagne. Surprenante dans la forme — Siemens n'a pas accoutumé les observateurs à lancer des OPA hostiles, — elle lui permettra, si elle aboutit, de se renforcer dans les télécommunications et les composants (sans oublier un volet défense non négligeable). Pour la seconde, ce n'est plus la Manche *mais l'Atlantique* que le géant bavarois traverse : il va racheter à IBM les *activités développement et* fabrication de Rolm et va partager à 50/50 la *commercialisation* des centraux téléphoniques privés de cette entreprise *aux Etats-Unis*.

Deux priorités stratégiques

Rolm n'est pas une société comme les autres : en 1984, elle avait défrayé la chronique lors de son rachat pour 1,26 milliard de dollars par IBM. Tous les observateurs, acquis à l'idée d'une convergence technologique entre les mondes de l'informatique et des télécommunications, y avaient vu une confirmation de leurs thèses : après une coopération technique en 1982, avec le canadien Mitel, IBM, poids lourd toutes catégories de l'informatique, se lançait dans les télécoms, marchant ainsi sur les plates-bandes d'ATT, un géant américain lui aussi, mais dans les télécommunications. Cette même année, ATT était démantelé, au nom du libéralisme et de la dérégulation, et était autorisé à se lancer dans d'autres secteurs que le téléphone, en particulier... l'informatique. Ce qu'il ne manquait pas de faire aussitôt. Dès lors, l'affrontement de ces deux énormes groupes semblait inévitable.

Quatre ans plus tard, que voit-on ? ATT n'a pas réussi à s'*affirmer dans l'informatique*, malgré ses efforts et l'appui de groupe comme *Olivetti. Il y perd de l'argent* et doit faire face à une fronde des *autres constructeurs à propos* de ses tentatives hégémoniques sur le logiciel d'exploitation Unix (*le Monde* du 18 mai). IBM, à l'inverse, n'a pas eu *le succès escompté* dans les télécommunications avec sa filiale *Rolm*, *pour* laquelle il caressait pourtant de grandes ambitions et qui reste déficitaire *dans un métier* où les frais de recherche-*développement sont énormes*... Le numéro un mondial de l'informatique tire, aujourd'hui, les leçons de cet échec en s'alliant à Siemens, qui a *une compétence prouvée* en matière de télécommunications.

Vue du côté allemand, *cette opération* présente un grand intérêt. Siemens a, en effet, *retenu* deux priorités *stratégiques* : les composants électroniques, d'une part, les *Etats-Unis, d'autre part* (*le Monde affaires* du 19 septembre 1987). *Dans les deux cas, se plaçant dans* le moyen terme, il est prêt à investir *des sommes énormes, quitte* à perdre de l'argent. Outre-Atlantique, *c'est le cas sans que l'on sache dans* quelles proportions, la progression de l'*industriel* allemand *étant* rendue plus difficile par les distorsions *monétaires*.

Néanmoins, il a passé cette année le cap des 3 milliards de dollars de chiffre d'affaires et de commandes (soit environ une vingtaine de milliards de francs) dans ce pays, ce qui représente quelque 10 % de son chiffre d'affaires total (200 milliards de francs). Particulièrement fort dans les techniques médicales (radiographies, scanners), où il est le numéro deux sur le marché, derrière l'américain General Electric, le groupe allemand est également présent dans l'énergie (grâce, notamment, *au rachat* en 1987 du plus gros fabricant américain de relais, Potter and *Brumfield*), *les automatismes* ou les arts graphiques. Dans *les télécommunications, il était* surtout présent jusqu'alors dans les transmissions, après le rachat, en 1987, des activités de General Telephone and Electronics dans ce secteur.

Cette même année, toutefois, il avait pris pied dans la communication d'entreprise grâce à l'acquisition de Tel Plus Communications. L'accord avec IBM lui permettra donc *de se renforcer* dans ce métier. Il prévoit en outre qu'IBM vendra, en Europe, des centraux téléphoniques numériques fabriqués par Siemens, les *centraux privés* de Rolm-IBM restant néanmoins *commercialisés* par l'*américain dans* un certain nombre de pays non européens.

Enfin, dernier point, les deux groupes vont coopérer pour la conception (le « design ») de nouvelles applications des systèmes de communication privés du futur, intégrant la voix, les données, les textes et les images. Ce qui semble montrer qu'IBM, s'il tire les leçons de son échec chez Rolm, ne renonce pas au marché de la téléphonie privée, grâce à une politique d'alliances.

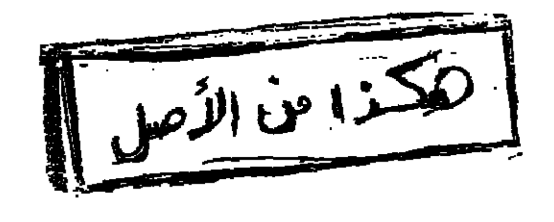
FRANÇOISE VAYSSE.

Trelleborg veut revendre Boliden à Kemira

Le conglomérat suédois Trelleborg (caoutchouc industriel, chimie, plastiques, mines) a engagé des *conversations* avec le *groupe* d'Etat finlandais Kemira en vue de lui céder toutes ses *activités* dans la chimie, regroupées au sein de la filiale *Boliden* Kemi.

La direction de Trelleborg juge en effet que cette entreprise est trop petite pour affronter la concurrence internationale et doit s'adosser à un grand de la chimie pour se développer. Un rapprochement avec Boliden permettrait à Kemira de devenir le premier fabricant européen de produits chimiques pour l'épuration des eaux et l'industrie papetière.

Boliden Kemi (2 milliards de francs environ de chiffre d'affaires) *occupe en effet* une position dominante dans la production d'acide sulfurique.



Marchés financiers

La prise de contrôle du CIC

« Il fallait une instance d'arbitrage »

déclare M. François Heilbronner, PDG du GAN

« Lorsque deux entreprises ne se contrôlent pas, on a de la peine à faire avancer les choses, en raison des différences de culture et d'habitudes : il faut donc une instance d'arbitrage et d'animation », a déclaré M. François Heilbronner, PDG du GAN, qui, depuis un an, demandait que sa compagnie d'assurances puisse porter de 34 % à 51 % sa participation dans le groupe du CIC.

Tout en affirmant que depuis 1985, date de l'entrée du GAN dans la banque, la coopération s'est *« très bien passée »* entre les deux organismes, il a laissé entendre qu'il était urgent d'aller plus loin. *« A 35 %, on est responsable, mais on ne peut pas toujours faire avancer les choses aussi vite qu'on le souhaite. »* Mais, pour lui, il n'est pas question de toucher à l'identité des entreprises ni de mettre des assureurs à la tête des banques. Il n'est pas davantage question de déshabiller l'un pour habiller l'autre. Y a-t-il un risque de concurrence entre les réseaux des deux établissements ? M. Heilbronner le conteste, estimant que les clientèles ne se recouvrent pas et qu'une filiale commune, la SOCAPI, distribue déjà des produits GAN, pour 1 milliard de francs en 1988. Il a précisé qu'il ne souhaitait pas vendre des contrats d'assurance dommages dans les guichets du CIC. *« Ce ne serait adapté ni à la mentalité des guichetiers ni à celle des clients. »* En conclusion, affirme-t-il, *« le GAN n'a pas d'intentions dominatrices ou agressives »*.

Du côté du CIC l'accueil est plutôt frais. Pour M. Jean Saint-Geours, président de la maison mère, la Compagnie financière, *« on fait de la confusion : ce sera difficile, car les métiers sont différents, et les inconvénients sont nombreux. En outre, l'équilibre entre la maison mère et la banque filiale est délicat »*.

En fait, il semble que les dirigeants du CIC aient été prévenus très tard et que, en pleine réorganisation du groupe, ils n'apprécient guère la montée en puissance d'un actionnaire étranger à l'esprit de ce groupe. A cette occasion, la Rue de Rivoli pourrait autoriser une ouverture partielle au public du capital de certaines filiales, projet abandonné après la victoire de la gauche en mai 1988. Notons enfin que, sur le plan technique, le relèvement à 51 % de la participation du GAN dans le capital du CIC s'effectuera par échange de titres, l'Etat cédant une partie de ses actions au GAN, dont il détiendra 88,5 % au lieu de 85 % à l'heure actuelle.

F. R.

Cacao : accord confirmé entre la Côte d'Ivoire et Sucres et denrées

La Côte d'Ivoire a confirmé le mercredi 9 décembre, lors de la clôture de l'assemblée générale de l'Alliance des producteurs de cacao, la signature le mois dernier d'un accord avec la société française de négoce Sucres et denrées. *« C'est un accord qui porte sur des livraisons échelonnées mais dont les détails ne sont pas publiés en raison de ses implications politiques »*, a indiqué un membre de la délégation ivoirienne. Depuis plusieurs mois, la Côte d'Ivoire, premier producteur mondial de cacao, tente de convaincre la France, par l'intermédiaire de Sucres et denrées, de prendre en charge une partie de ses stocks de cacao, qui pèsent sur les prix mondiaux. Si la firme française est prête à jouer les intermédiaires, le gouvernement français refuse de traiter avec un opérateur privé. C'est pourquoi l'exécution du contrat confirmé à Abidjan reste incertaine.

NEW-YORK, 13 décembre =

Au point mort

Les séances se suivent et se ressemblent par leur inintérêt. Mardi, toujours avec peu d'affaires, le marché new-yorkais a posé devant lui le pied que la veille il avait mis derrière. Pour tout dire, la tendance a été étroitement irrégulière, et, à la clôture, l'indice des industrielles s'inscrivait à 2 143,49, avec un gain de 3,91 points. Le bilan de la journée est resté négatif. Sur 1 982 valeurs traitées, 862 ont baissé, 538 ont monté et 582 n'ont pas varié.

« Wall Street au point mort », titrent certains journaux anglo-saxons. C'est exactement cela. Autour du Big Board, les opérateurs ont pris connaissance de la hausse des ventes au détail en novembre (+ 1,1 %), supérieure aux prévisions (+ 0,9 %).

Cette information est parvenue dans une marché qui, s'interrogeant déjà sur la situation économique, se demande maintenant si le risque de surchauffe ne va pas inciter le Fed à resserrer sa politique de crédit. *Dans l'immédiat, les investisseurs* attendent la publication des résultats du commerce extérieur pour prendre ou non des décisions de placement.

L'activité est restée faible, avec 132,34 millions de titres échangés, contre 124,16 millions.

VALEURS	Cours du 12 déc.	Cours du 13 déc.
Alcoa	52 3/4	53
A.T.T.	29 1/4	29 3/8
Boeing	62	61 5/8
Chase Manhattan Bank	27 5/8	27 5/8
Du Pont de Nemours	82 7/8	83
Eastman Kodak	45 1/2	45 1/2
Exxon	44 5/8	45 5/8
Ford	52 1/2	52 1/2
General Electric	45 3/4	45 7/8
General Motors	86 1/2	86 3/8
Goodyear	47 5/8	47 1/2
I.B.M.	120 1/2	120 3/4
I.T.T.	51 1/8	50 7/8
Mobil Oil	46 1/8	46 1/2
Pfizer	58 1/8	57 3/8
Schlumberger	33 1/8	32 3/4
Texaco	50 3/4	51 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	107	107 1/2
Union Carbide	25 3/8	25
U.S.X.	28 3/4	28 5/8
Westinghouse	52 1/2	52 1/8
Xerox Corp.	57 1/2	57 1/2

PARIS, 14 décembre ⬇

Inactif

L'activité était peu soutenue pendant une grande partie de la journée, les opérateurs restant prudents dans l'attente de la publication en début d'après-midi de la balance commerciale américaine d'octobre. L'indicateur instantané, après avoir perdu 0,13 % à l'ouverture, tombait à – 0,23 % peu avant 14 h 30. Les investisseurs attendaient également de connaître l'indice des prix de novembre en France, qui devrait être rendu public vers 15 heures. Mais une fois encore, ce sont les craintes d'une hausse des taux d'intérêt qui ont conduit au tassement de l'activité. Des rumeurs persistantes circulaient sur le maché, affirmant que, *lors de sa réunion* de jeudi, la Bundesbank devrait décider de relever le taux d'escompte. Pour conforter cette thèse venant d'Allemagne, les milieux financiers remarquaient la hausse des taux aux Pays-Bas et en Belgique dès la fin de la matinée.

A cette ambiance d'incertitudes de toutes nature s'ajoute aussi le prolongement des conflits sociaux qui tient éloignés les investisseurs étrangers de la place française. Parmi les plus fortes hausses de la journée figuraient Radiotechnique, Talcs de Luzenac, Roussel Uclaf, CSFF et les Immeubles de la Plaine Monceau. Toutefois, les variations étaient peu élevées, oscillant entre 3 % et 1,6 % pour les quinze plus *fortes progressions*. Les baisses étaient emmenées par BP France, Exor et Salomon. On notait d'importants dégagements sur la Société générale, certains affirmant que la bataille menée par Marceau Investissement pour devenir l'actionnaire de référence de cette banque était terminée. L'ensemble du secteur bancaire était aussi en baisse dans la crainte d'un relèvement des taux d'intérêt (CFF, BAFIP, Crédit national). Léger repli d'Eurotunnel après les annonces de retard dans le déroulement des travaux. Sur le marché au comptant, les intervenants attendent la reprise des cotations de Pathé-Cinéma. Enfin, sur le MATIF, les contrats étaient orientés *à la baisse*.

LONDRES, 13 décembre ⬆

Amélioration

Après la pause observée lundi, les valeurs *ont enregistré une nette* hausse mardi. L'indice Footsie a progressé de 11,7 points (0,66 %) et clôturait à 1 759,6. Le marché a, en effet, bien accueilli l'annonce faite en début de matinée par le chancelier de l'Echiquier, Nigel Lawson, qu'il n'y aurait pas de nouvelles réductions d'impôts dans le prochain budget présenté en mars 1989. Les dernières baisses d'impôts avaient largement contribué, selon de nombreux analystes, à l'exceptionnelle vigueur de la consommation intérieure et à la reprise de l'inflation. Les valeurs internationales se raffermissaient avec le repli de la livre sterling (GEC et ICI). On notait une *hausse des firmes du secteur indus*triel (TI Group et BTR) et des assurances (Sun Alliance et General Accident). Dans le domaine alimentaire, Tate and Lyle se distinguait dans un secteur, d'autre part, ferme (United Biscuit), comme celui des grands magasins (Storehouse et Sears). Thomson T-Line s'appréciait sous l'effet d'une OPA lancée dans le début de la matinée par la chaîne Ladbroke. Quant à British Steel, privatisée le 5 décembre, il repassait juste au-dessus de son prix d'émission.

TOKYO, 14 décembre ⬆

Reprise

Après deux jours de baisse, une *assez sensible reprise s'est produite*, mercredi, au Kabuto Cho. Le mouvement est allé en s'accélérant. En fin de matinée, l'indice Nikkeï enregistrait une avance de 129,57 points. A la clôture de la séance, il s'établissait à 29 754,73, en progression de 156,92 points (+ 0,53 %).

« Les investisseurs nippons sont persuadés que le déficit commercial américain pour octobre ne sera pas très différent du précédent », disait un professionnel de Nikko Securities, en ajoutant qu'ainsi *« le dollar ne varierait guère »*.

Les achats se sont orientés sur les valeurs d'entreprises exerçant leur activité à l'exportation.

L'activité est restée modérée, avec quelque 1,3 milliard de titres échangés.

VALEURS	Cours du 13 déc.	Cours du 14 déc.
Akaï	656	729
Bridgestone	1 350	1 380
Canon	1 350	1 440
Fuji Bank	3 470	3 470
Honda Motors	1 890	1 980
Matsushita Electric	2 380	2 450
Mitsubishi Heavy	1 030	1 020
Sony Corp.	6 840	7 090
Toyota Motors	2 490	2 580

FAITS ET RÉSULTATS

● **Thorn-Emi va vendre Inmos à SGS-Thomson.** – Le groupe britannique Thorn-Emi va vendre sa filiale Inmos Ltd, spécialisée dans les composants électroniques, à l'entreprise franco-italienne SGS-Thomson Microelectronics, ont confirmé Thorn-Emi et SGS-Thomson dans un communiqué (*le Monde* du 13 décembre). L'accord préliminaire prévoit une participation de Thorn-Emi dans la holding SGS-Thomson Microelectronics, dont la hauteur n'est pas précisée. L'accord est soumis à l'approbation des conseils d'administration des sociétés concernées, de leurs actionnaires et des pouvoirs publics.

● ***Equipement automobile :* l'anglais Ferodo prend le contrôle d'Abex France.** – Un accord a été conclu entre le groupe américain Pneumo-Abex (maison mère de d'Abex France) et la société anglaise T&N (maison mère de Ferodo), qui permet à cette dernière de prendre le contrôle d'Abex France et de sa filiale espagnole Garnecto, récemment acquise. Dans le secteur des produits de friction pour freins et embrayages, Ferodo sera ainsi le numéro un européen des garnitures pour poids lourds et le numéro deux pour les plaquettes de freins à disque et les rondelles d'embrayage. Il disposera de dix usines en Europe (quatre en Angleterre, deux en RFA, deux en France, une en Italie et une en Espagne) et affichera, en 1988, un chiffre d'affaires consolidé de 2 milliards de francs, avec quatre mille deux cents personnes.

● **Allianz regroupe ses activités en France.** – Le numéro un européen de l'assurance, le groupe ouest-allemand Allianz, et sa filiale italienne Riunione Adriatica di Sicurita (RFA), ont regroupé à l'intérieur d'une même société holding leurs activités en France. La nouvelle société, baptisée Allianz RAS Holding France, occupera le vingtième rang du marché français de l'assurance, avec un volume global de cotisations de 1,7 milliard de francs. Ce regroupement ne s'applique pas à la filiale spécialisée dans l'assurance-vie, Allianz France Vie (détenue à 86 %). Le projet doit encore être ratifié par les actionnaires de la filiale française d'Allianz, spécialisée dans l'assurance-dommage, la *Protectrice* AIAR, lors de leur assemblée générale le 21 décembre.

● **La Société générale réduit les droits de garde pour les privatisées.** – La Société générale a décidé de baisser les droits de garde qu'elle va faire payer sur les actions des sociétés privatisées. Le minimum par ligne d'actions privatisées a été réduit des deux tiers et sera de 10 F nets au lieu de 30 F pour les autres lignes. Ce minimum concerne la grande majorité des souscripteurs des privatisées, puisque les droits de la garde de la banque sont de 0,16 % plus TVA pour des lignes allant jusqu'à 1 million de francs. La Société générale rappelle que pour les sociétés privatisées depuis moins de dix-huit mois, dont les souscripteurs n'ont pas encore reçu d'action gratuite, la gratuité continuera de s'appliquer. De plus, les actions de la Société générale sont exemptes de tout droit de garde.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	483 90
Asystel	250	....
B.A.C.	360	350
B. Demachy & Assoc.	570	580
B.I.C.M.	525	525
B.I.P.	....	693
Boiron	466	450
Bolloré Technologies	830	....
Baltoni	1050	1050
Câbles de Lyon	1475	1498
Calberson	722	730
Cardif	850	850
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	314 50
C.A.T.C.	135 50	135 20
C.D.M.E.	1200	1210
C. Equip. Elect.	368	369 50
C.E.G.I.D.	711	710
C.E.G.E.P.	....	225
C.E.P.-Communication	1520	1535
C.G.I. Informatique	1040	1050
Ciments d'Origny	520	....
C.N.I.M.	....	415
Concept	250	....
Conforama	....	853
Creeks	414	....
Dafsa	167 50	183 d
Dauphin	....	1080
Devanlay	911	....
Deville	592	590
Duménil-Leblé	1060	1050
Editions Belfond	....	105 70
Finacor	215	219
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	237	237
Guintoli	....	507
I.C.C.	....	221
IDIA	220	220
I.G.F.	95 40	97 90
INZ	229	....
Int. Metal Service	....	555

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
La Commande Electro.	297	....
Le gd livre du mois	....	[illegible]
Loca Investissement	276 10	276 10
Locamic	....	148
Métallurg. Minière	....	149
Mécalogie Internat.	....	490
Métroservice	160	160
M.M.B.M.	660	665
Molex	203	202 10
Navale-Delmas	....	718
Olivetti-Logabax	....	225
Om. Gest.Fin.	....	327
Pinault	355	355
P.F.A. S.A.	400	....
Presbourg (C. In. & Fin.)	....	100
Présence Assurance	470	480
Publicat. Filipacchi	....	468
Razel	688	690
St-Gobain Emballage	....	1421
St-Honoré Matignon	....	220
S.C.G.P.M.	....	240
Segin	388	388
S.E.P.	....	360
S.E.P.R.	....	1150
S.M.T. Goupil	....	278 20
Sodinforg	715	715
Supra	....	214 90
TF 1	320	320
Unilog	175	178 50
Union Financ. de Fr.	409	415

Marché des options négociables le 13 décembre 1988

Nombre de contrats : 8 735

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
		Décembre dernier	Mars dernier	Décembre dernier	Mars dernier
Accor	520	37	–	0,25	7,50
CGE	400	8,50	27	10	20,50
Elf-Aquitaine	360	4	19	11	–
Lafarge-Coppée	1 400	14,50	65	25	56,50
Michelin	164	10	19,60	0,90	4,60
Midi	1 550	–	–	–	125
Paribas	440	26	49,50	2,50	12
Peugeot	1 200	27,50	90	17	48
Saint-Gobain	600	1,50	13,50	50	–
Société générale	560	27	35	21	50
Thomson-CSF	180	37,50	41	0,30	1,50

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 13 déc. 1988
Nombre de contrats : 48 763.

COURS	ÉCHÉANCES		
	Déc. 88	Mars 89	Juin 89
Dernier	106,35	105,70	105,15
Précédent	106,55	105,95	105,35

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Mars 89	Juin 89	Mars 89	Juin 89
104	2,07	2,16	0,39	1,01

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,97 F ⬆

La remontée s'est poursuivie, mercredi 14 décembre, sur toutes les places financières internationales. A Paris, la devise américaine s'est traitée à 5,9755 F (*contre 5,9610 F la veille*). Les marchés ont été calmes dans l'attente de la publication des résultats du commerce extérieur américain pour octobre.

FRANCFORT	13 déc.	14 déc.
Dollar (en DM)	1,7395	1,7490
TOKYO	13 déc.	14 déc.
Dollar (en yens)	123,86	123,35

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (14 déc.)	8 1/8 %
New-York (13 déc.)	8 1/2 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 31-12-87*)

	12 déc.	13 déc.
Valeurs françaises	138,2	137
Valeurs étrangères	115,4	115,5
(*Sbf, base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	396,8	395,8
(*Sbf, base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 503,31	1 490,44
(OMF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice OMF 50	415,70	412,87

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

Industrielles	2 139,58	2 143,49

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

Industrielles	1 422,4	1 425,7
Mines d'or	174,6	173,2
Fonds d'Etat	86,79	86,65

TOKYO

	13 déc.	14 déc.
Nikkeï Dow Jones	29 597,81	29 754,73
Indice général	2 292,24	2 301,34

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

walton

WALTON SA REJOINT UN GROUPE EUROPEEN D'ELECTRONIQUE LEADER SUR SON MARCHE

WALTON SA, fournisseur français réputé pour ses équipements et ses systèmes de télécommunications, fait désormais partie du groupe britannique RACAL ELECTRONICS, un des leaders mondiaux sur les marchés de transmission de données et des services associés.

Aux termes de l'accord conjointement annoncé aujourd'hui, par SIR ERNEST HARRISSON, PDG de RACAL et madame MARIANNE GASTON-DREYFUS, PDG de WALTON SA, RACAL détiendra la totalité des actions de WALTON SA.

Commentant cet accord, MARC POREE, nouveau directeur général de WALTON SA a déclaré : *« Notre rapprochement de ce groupe, prépondérant sur notre segment de marché, nous garantit la permanence de nos ressources, tant en termes de matériels (parmi les meilleurs du monde), qu'en tant qu'expertise technique. »*

« WALTON SA devient maintenant un maillon essentiel de la plus grande organisation mondiale dans le domaine de la transmission de données. Ce mouvement renforce de manière considérable notre position en France et nous prépare à l'échéance du grand marché européen de 1992. Cela souligne l'importance pour Racal Electronics du marché français dans un contexte européen. »

En rapport commercial depuis de nombreuses années avec le groupe RACAL, pour la distribution de systèmes et de réseaux de communications, et de matériels de saisie et de traitement d'images, WALTON SA avec un CA de 130 MF en 1988, employant près de 100 personnes, renforce la puissance d'un groupe disposant déjà de filiales en Grande-Bretagne, Allemagne, Hollande, Belgique et Italie.

Madame MARIANNE GASTON-DREYFUS, précédent détenteur des titres de WALTON SA, reste au conseil d'administration et en devient président d'honneur.

Elle a déclaré : *« Ma famille et moi-même, fondateurs de WALTON SA, sommes heureux que cet accord ait pu être obtenu avec un groupe aussi prestigieux que Racal. »*

JEAN ROUSSEL et les autres principaux dirigeants de WALTON SA, conservent leurs positions, Jean Roussel étant nommé au conseil d'administration.

Exploitant son excellente image professionnelle établie depuis de nombreuses années auprès de plus de 4 000 clients, WALTON SA poursuivra son étroite collaboration avec l'ensemble de ses fournisseurs, assurant la pérennité de sa gamme de produits, et continuera à développer ses relations avec son importante clientèle, telle que les PTT pour les réseaux numériques, bâtis autour de nœuds Timeplex.

CBC

Compagnie Générale de Bâtiment et de Construction

CBC, COMPAGNIE GÉNÉRALE DE BÂTIMENT ET DE CONSTRUCTION, a signé le 30 novembre 1988 un contrat de 850 millions de francs en Tchécoslovaquie.

Il s'agit de la construction clés en main d'un hôtel de 800 chambres, l'hôtel TESNOV à PRAGUE, pour le compte de la Société d'Économie Mixte TOURINVEST, dont la création avait été annoncée en février 1988. *Dans cette affaire, CBC a été aidée pour le financement par la* BCEN et pour l'ingénierie financière par la BUE.

La signature de cet important contrat constitue une nouvelle étape dans le développement de CBC en Tchécoslovaquie. Déjà présente à BRATISLAVA où elle construit l'Hôtel FORUM, et, par ailleurs importateur exclusif de matériel de BTP tchécoslovaque au travers de sa filiale COMIBAT, CBC confirme son intérêt pour l'Europe de l'Est.

Au cours de son voyage en Tchécoslovaquie, le Président François MITTERRAND a honoré de sa visite le chantier de l'*Hôtel FORUM* à BRATISLAVA, construit par CBC, qui sera livré en fin d'année.

A cette occasion également, la première pierre de l'Hôtel TESNOV a été posée en présence du Ministre Tchèque du Commerce et du Tourisme et du Maire de PRAGUE. Les travaux commenceront dès le 1er janvier 1989.

NOTRE PREMIERE RICHESSE, CE SONT LES HOMMES.

Marchés financiers

BOURSE DU 14 DECEMBRE

Cours relevés à 14 h 51

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3642	C.N.E. 3% ★	3740	3700	3680	− 2 14
1048	B.N.P. T.P.	1060	1058	1058	− 0 19
1146	C.C.F. T.P.	1179	1179	1179	....
1076	Créd. Lyon. T.P.	1080	1080	1080	....
1365	Renault T.P.	1416	1422	1422	+ 0 49
1630	Rhone-Poul. T.P.	1672	1682	1684	+ 0 72
1271	St-Gobain T.P.	1291	1291	1291	....
1274	Thomson T.P.	1291	1291	1291	....
525	Accor	558	558	553	− 0 54
525	Air Liquide	543	545	547	+ 0 74
2400	Alcatel ★	2410	2400	2406	− 0 21
1460	Als. Superm.	1570	1570	1570	....
310	A.L.S.P.I.	320	316	314	− 1 88
370	Alsthom ★	366	365	366	....
2250	Arjom. Prioux ★	2205	2200	2190	− 0 68
570	Aussedat-Rey ★	559	569	561	+ 0 36
1040	Aux. Entrepr. ★	1070	1076	1056	− 1 31
625	Av. Dassault ★	677	678	667	− 1 48
....	BAFP ★	405	404	396 10	− 2 20
290	Bail-Equipem. ★	292	290	294	+ 0 68
880	Bail Investiss.	859	861	860	− 1 04
290	B.N.P. C.I. ★	283	288	283	....
475	Cie Bancaire ★	490 10	490 10	491 50	+ 0 29
540	Bazar H.-V.	470	475	475	+ 1 06
510	Béghin-Say ★	516	516	520	+ 0 78
905	Berger (Ms)	880	885	886	+ 0 58
820	Bic ★	806	806	803	− 0 37
2180	B.I.S.	2107	2073	2065	− 1 99
2720	Bongrain S.A. ★	2910	2910	2925	+ 0 52
575	Bouygues ★	567	567	572	+ 0 88
64	B.P. France ★	73 40	71 50	71 30	− 2 86
5600	B.S.N. ★	5720	5710	5710	− 0 17
580	Canal Plus	590	593	591	+ 0 17
2300	Cap Gem. S. ★	2282	2275	2279	− 0 13
515	Carnaud ★	525	522	523	− 0 38
2750	Carrefour ★	3049	3030	3015	− 1 12
177	Casino	173 20	173	173 70	+ 0 29
120	Casino A.D.P.	125 20	126 90	124 30	− 0 72
830	Castor. Dub. Inv.	859	859	859	....
1030	C.C.M.C.	1073	1073	1073	....
615	Cetelem	605	602	605	....
390	Cerus ★	416	419	418 80	+ 0 67
1810	C.F.A.O. ★	1939	1915	1910	− 1 50
390	C.G.E.	398	398	401	+ 0 75
1270	C.G.I.P. ★	1300	1300	1300	....
1220	Chargeurs S.A ★	1159	1156	1135	− 2 07
1060	Ciments franç. ★	1108	1101	1101	− 0 63
490	Club Méditerr. ★	521	516	514	− 1 34
178	Codetel ★	188	188	188	....
345	Cofimeg	345	348	345	....
650	Coles ★	649	653	655	+ 0 92
225	Compt. Entrepr.	218 90	215 50	215 20	− 1 69
765	Compt. Mod. ★	780	780	789	+ 1 15
880	Créd. Foncier ★	869	861	850	− 2 19
455	C. F. Immeub. ★	458 10	457	456	− 0 46
168	C.C.F.	180	180	180 90	+ 0 50
480	Cr. Lyon. (CI) ★	477 60	475	472 10	− 1 15

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
896	Crédit Nat. ★	973	947	947	− 2 67
575	CSEE (exSign.) ★	560	568	570	+ 1 79
455	Crouzet ★	459	457	455	− 0 87
3300	Damart S.A. ★	3285	3220	3219	− 2 01
1700	De Dietrich	1615	1590	1588	− 1 67
220	Dév. R.d.C. (Li)	227 60	226 50	226 50	− 0 44
425	D.M.C.	421 20	421 10	420	− 0 28
....	Drouot Assur. ★	337 70	339	334	− 1 10
2560	Docks France ★	2551	2560	2580	+ 1 14
720	Dumez ★	721	716	719	− 0 28
1470	Eaux (Gén.)	1542	1535	1539	− 0 19
1600	Ecco ★	1710	1700	1701	− 0 53
980	Electrofinanc. ★	869	870	855	− 1 61
405	El. S. Dassault	422 80	420	419	− 0 90
345	Elf-Aquitaine	356	358	358 90	+ 1 10
305	— (certific.) ★	310 10	311	315	+ 1 58
....	Epeda B.-F.	1100	1147	1125	+ 2 27
3330	Essilor	3380	3407	3449	+ 2 04
1700	Essilor Inv. (DP)	1730	1730	1760	+ 1 73
280	Esso S.A.F. ★	304	307 50	304	....
1500	Euraffrance	1460	1460	1454	− 0 41
1350	Eurocom ★	1318	1316	1320	+ 0 15
2250	Euromarché	2260	2289	2272	+ 0 53
625	Europe n° 1 ★	634	637	626	− 1 26
45	Eurotunnel ★	46 80	46 40	46 50	− 0 64
1230	Exor ★	1160	1125	1150	− 0 86
1100	Facom	1078	1071	1061	− 1 58
995	Fichet-Bauche	995	1009	1009	+ 1 41
198	Financial ★	205	205	205	....
153	Fives-Lille ★	153	150 20	150 30	− 1 76
1480	Fromageries Bel	1595	1589	1570	− 1 57
1340	Gal. Lafayette ★	1200	1200	1198	− 0 17
425	Gascogne	420	420	419	− 0 24
1700	Gaz et Eaux	1621	1640	1621	....
440	Géophysique ★	460 40	460	468	+ 1 65
535	Gerland	546	548	548	+ 0 37
3100	Groupe Cité ★	3245	3170	3249	+ 0 12
790	GTM-Entrepose	807	808	780	− 3 35
740	Guyenne-Gas. ★	705	713	710	+ 0 71
280	Hachette ★	287	285 50	285 10	− 0 71
695	Havas ★	681	689	690	+ 1 32
575	Hénin (La)	578	572	572	− 1 04
1160	Hutchinson ★	1125	1129	1105	− 1 78
260	Imétal ★	280	278	278	− 0 71
320	Imm. Plaine-M.	320	328	328	+ 2 50
340	Ingénico ★	342 50	342 90	343 90	+ 0 41
5280	Inst. Mérieux	5470	5570	5490	+ 0 37
540	Interbail ★	549	549	547	− 0 36
1300	Intertechnique	1457	1460	1460	+ 0 21
980	J. Lefebvre	994	995	980	− 1 41
890	Labinal ★	828	815	813	− 1 81
1530	Lab. Bellon	1770	1736	1730	− 2 26
1340	Lafarge-Coppée	1378	1380	1385	+ 0 51
1200	Labon ★	1220	1215	1215	− 0 41

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3220	Legrand ★	3300	3300	3320	+ 0 61
2420	Legrand (DP) ★	2405	2403	2403	− 0 08
970	Leroy-Somer ★	1039	1047	1049	+ 0 96
2100	Lesieur	2050	2049	2049	− 0 05
710	Locabail Immob.	715	725	729	+ 1 96
415	Locafrance ★	440 10	440	440	− 0 02
855	Locindus	851	859	851	....
290	Luchaire	297	291	295	− 0 67
3170	L.V.M.H. ★	3160	3165	3183	+ 0 73
1420	Lyonn. Eaux ★	1520	1501	1510	− 0 66
58	Mais. Phénix	58	58 80	58	....
205	Majorette (Ly)	201	200	200 50	− 0 25
365	Mar. Wendel ★	358 50	368 40	358 40	− 0 03
220	Matra ★	237 50	237 80	238 50	+ 0 42
3260	Merlin-Gerin ★	3230	3235	3230	....
....	Metaleurop	84 10	83 60	84 50	+ 0 48
174	Michelin	172	171 50	172 50	+ 0 29
1580	Midi (Cie)	1586	1579	1583	− 0 19
182	Midland Bk SA ★	187	185	184	− 1 60
410	Min. Salsig. (Ms)	410	410	410	....
103	Moulinex	98 80	96 10	97 20	− 1 62
1180	Navig. Mixte ★	1157	1152	1152	− 0 43
121	Nord-Est ★	132	132	131	− 0 76
365	Nordon (Ny)	370	364 50	364 50	− 1 49
690	Nouvelles Gal.	628	628	625	− 0 16
730	Occid. (Gén.) ★	780	780	770	− 1 29
1410	Omn.F.Paris	1415	1429	1405	− 0 71
395	Olida-Caby ★	419 50	412 80	412 50	− 1 67
3790	Oréal (L')	3990	3970	3998	+ 0 20
455	Paribas	460 20	460 50	459	− 0 26
420	Paris-Réesc. ★	414 90	414	410	− 1 18
1080	Pechelbronn ★	1038	1044	1044	+ 0 58
370	Penhoet	370	374 90	366	− 1 08
1180	Pernod-Ricard ★	1175	1170	1170	− 0 43
1200	Peugeot S.A.	1204	1208	1204	....
585	Poliet ★	587	585	582	− 0 85
1070	Présbail Sic.	1144	1130	1130	− 1 22
680	Primagaz	660	650	657	− 0 45
560	Printemps ★	576	571	567	− 1 56
2500	Promodès	2550	2550	2550	....
660	Radiotechn. ★	604	610	612	+ 1 32
67	Raff. D. Total ★	72 50	72 80	72 50	....
3070	Redoute (La) ★	3175	3175	3190	+ 0 47
325	Robur financière	318	318	318	....
1290	Roussel-Uclaf ★	1236	1241	1270	+ 2 75
865	R.-Uclaf-CNI ★	834	833	855	+ 2 52
3340	R. Impériale (Ly)	3190	3130	3130	− 1 88
170	Sade	170 50	170 10	170 10	− 0 23
1630	Sagem ★	1597	1590	1555	− 2 63
530	Saint-Gobain	554	551	550	− 0 72
1040	St-Louis ★	1035	1025	1030	− 0 48
2030	Salomon	2200	2140	2140	− 2 73
670	Salvepar	650	649	649	− 0 15
770	Sanofi ★	743	738	740	− 0 40

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
800	S.A.T. ★	830	840	841	+ 1 33
280	Saul.-Chât. (E) ★	267 50	261 10	262	− 2 06
1000	Saupiquet (Na)	998	998	998	....
550	Schneider ★	575	579	575	....
50	S.C.O.A.	50 60	50 50	50 50	− 0 20
650	S.C.R.E.G. ★	652	652	652	....
770	Seb ★	776	793	790	+ 1 80
425	Sefimeg ★	441 50	440	439 50	− 0 45
1400	S.F.I.M.	1530	1547	1502	− 1 83
167	S.G.E.	166 50	167	166 50	....
730	Silic	713	715	712	− 0 14
555	Simco-U.P.H. ★	536	534	531	− 0 93
1210	Skis Rossignol	1239	1230	1239	....
815	Sligos ★	830	820	829	− 0 12
525	Société Générale	576	566	558	− 3 13
139	Sodecco	141	140 10	140 10	− 0 64
170	Sodero (Na)	175 80	175 90	175 90	+ 0 06
2950	Sodexho ★	2949	2849	2940	− 0 31
108	Sogenal (Ny)	113	111	111	− 1 77
285	Sogerap	292	292 20	300	+ 2 74
2260	Somm.-Allib. ★	2170	2160	2150	− 0 92
1300	Source Perrier ★	1363	1355	1345	− 1 32
665	Sovac ★	660	670	671	+ 1 67
445	Spie-Batignol. ★	442	441	436	− 1 36
750	Strafor ★	771	779	773	+ 0 26
310	Suez	309 90	307	307	− 0 94
380	Synthélabo ★	370	371 50	376	+ 1 62
....	Talcs Luzenac ★	1205	1205	1206	+ 0 08
4120	Tél. Elect.	3701	....	....	....
199	Thomson-C.S.F.	215 50	217	217	+ 0 70
305	Total (CFP) ★	344	344 10	340 60	− 0 99
72	— (certific.)	74	74 90	75 40	+ 1 89
1120	T.R.T. ★	1300	1300	1337	+ 2 85
370	U.F.B.-Locab. ★	365	367	365	....
840	U.I.C. ★	853	847	841	− 1 41
545	U.I.F. ★	552	542	548	− 0 72
825	U.I.S.	845	848	845	....
170	U.C.B. ★	179	179 90	177 10	− 1 06
705	Unibail	725	725	735	+ 1 38
605	Valéo ★	565	562	555	− 1 77
240	Vallourec ★	237 50	234 10	235 10	− 1 01
365	Via Banque	372	375	370	− 0 54
675	Elf-Gabon ★	721	725	712	− 1 25
133	Amax Inc.	131 50	131 20	131 20	− 0 23
160	Amer. Express	162 30	165	165	+ 1 66
164	Amer. Teleph.	172 60	173 80	173 80	+ 0 75
91	Anglo Amer. C.	99 70	97 40	97 40	− 2 31
415	Amgold	420	415	415	− 1 19
930	BASF (Akt)	965	951	968	+ 0 31
1010	Bayer	1022	1024	1032	+ 0 98
78	Buffelsfont.	79 40	77	76	− 4 28
163	Chase Manh.	162 70	163	163 50	+ 0 49
89	Echo Bay Mines	86 80	86 45	86 50	− 0 35
62	De Beers	65 10	64 10	64 10	− 1 54

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1740	Deutsche Bank	1829	1844	1840	+ 0 60
985	Dresdner Bank	1015	1018	1017	+ 0 20
51	Driefontein Ctd	52 80	51 70	51 70	− 2 08
480	Du Pont-Nem.	494	492	492 c	− 0 40
270	Eastman Kodak	270 60	271 50	271 50	+ 0 33
27	East Rand	27 55	27 10	27 10	− 1 63
250	Electrolux	284	289 70	289 70	+ 2 01
315	Ericsson	340	337 50	337 50	− 0 74
255	Exxon Corp.	264	270 50	270 50	+ 2 46
295	Ford Motors	310	311	311	+ 0 32
47	Freegold	46 50	46	45 60	− 1 94
90	Gencor	98 80	96 10	96 10	− 0 83
255	Gén. Electr.	272 20	273 80	273 60	+ 0 59
690	Gén. Belgique	730	752	752	+ 3 01
480	Gen. Motors	519	517	517	− 0 39
128	Goldfields	134 60	132	132	− 1 65
49	GdMetropolitan	48 70	47 95	47 95	− 1 54
36	Harmony	36 25	36	36	− 0 69
73	Hitachi	76 30	78	78	+ 2 23
1020	Hoechst Akt.	1020	1028	1026	+ 0 78
107	Imp. Chemical	106 30	106 40	105 40	− 0 85
685	IBM	714	716	716	+ 0 28
290	ITT	304	303	303	− 0 33
199	Ito-Yokado	208 90	211	211	+ 1 01
275	Mac Donald's	284 90	285 50	285 50	+ 0 21
112	Matsushita	115 30	117 70	117 70	+ 2 08
325	Merck	340 50	345 50	345 50	+ 1 47
355	Minnesota M.	365	370	370	+ 1 37
250	Mobil Corp.	267	275	275	+ 3
205	Morgan J.P.	215	215	215	....
26940	Nestlé	28130	28000	27850	− 1
1220	Nixdorf	1021	1028	1028	+ 0 69
88	Norsk Hydro	100 80	102 10	102 30	+ 1 49
121	Olsil	117	116 10	116	− 0 86
2070	Petrofina	2201	2170	2170	− 1 41
565	Philip Morris	561	563	563	+ 0 34
92	Philips	93	92 50	92 60	− 0 43
77	Placer Dome	78 15	78 70	78 70	+ 0 70
375	Quilmès	367 50	363	363	− 1 22
420	Randfontein	422 50	417	417	− 1 30
660	Royal Dutch	682	679	679	− 0 44
47	Rio Tinto Zinc	43 50	42 40	42 40	− 2 53
38	Saat. & Saatchi	35 30	35	35	− 0 85
48	St Helena Co	47 50	46 20	46 20	− 2 74
193	Schlumberger	195 60	195 50	195 50	− 0 05
104	Shell transp.	108 50	107	107	− 1 38
1520	Siemens A.G.	1676	1701	1700	+ 1 43
295	Sony	328 80	339	339	+ 3 10
46	Telefonica	45 40	45 40	45 40	....
196	T.D.K.	223	233	233	+ 4 48
47	Toshiba Corp.	48 20	49	49	+ 1 66
340	Unilever	343 50	341	341	− 0 73
230	Unit. Techn.	238	237 80	237 80	− 0 06
410	Vaal Reefs	414	405 10	405	− 2 17
335	Volvo	354	363 50	363	+ 2 54
158	West Deep	169	168	168	− 0 59
320	Xerox Corp.	348	343 50	343 50	− 1 29
194	Yamanouchi	202 50	204	204 80	+ 1 19
2 10	Zambia Corp.	2 21	2 20	2 20	− 0 45

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 8,80 % 77	125 50	4 942
9,80 % 78/93	102 70	4 162
10,80 % 79/94	105 50	2 988
13,25 % 80/90	104 20	7 042
13,80 % 81/89	100 44	12 693
16,20 % 82/90	107 85	14 872
16 % juin 82	110 25	8 241
14,60 % fév. 83	111 78	11 848
13,40 % déc. 83	119 18	13 144
12,20 % oct. 84	111 55	2 239
11 % fév. 85	113 40	8 928
10,26 % mars 86	107 70	7 786
ORT 12,75 % 83	1993	..
OAT 10 % 2000	107 50	5 507
OAT 9,50 % 1997	106 16	0 027
OAT 9,80 % 1996	105 47	8 542
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	102 70	4 195
CNB Paribas	102 92	4 195
CNB Suez	102 90	4 195
CNI janv. 82	102 62	4 195
PTT 11,20% 85	112 80	0 525
CFF 10,30% 86	105 35	8 333
CNE 11,50% 85	108 95	5 501
CNT 9% 86	100 50	5 570
CRH 10,90% déc. 85	111 01	9 381
C.N.C.A. T.P.	1055 40	105
Drouot Ass. Obl. conv.	2250	224
Métrologie I. 6% 8/7	....	8 380

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Agache (Sté Fin.)	....	1750
A.G.F. (St Cent.)	....	612
Applic. Hydraul.	....	765
Arbel	488	500
Astorg	205	213
Avenir Publicité	920	910
Bain C. Monaco	340	340
Banque Hypoth. Eur.	415	....
Béghin-Say (C.I.)	348	349
Blanzy-Ouest	....	600
B.N.P. Intercontin.	228	235
Bénédictine	6000	6200
Bon-Marché	....	903
B.T.P.	....	111
Caïf	640	640
Cambodge	....	600
C.A.M.E.	152	150
Carbone-Lorraine	690	....
Case-Poclain	....	43 80 o
C.E.G.Frig.	....	521
Centen. Blanzy	....	1600
Centrest (Ny)	218	218
Cerabati	....	158
Champex (Ny)	158 50	180
C.I.C. (Financ. de)	....	172 10
C.I. Maritime	....	709
Cham (B)	1985	1985
Clause	....	696
Cofradel (Ly)	1145	....
Cogé	....	340
Comiphos	....	358 90
Cie Industrielle	....	3000
Comp. Lyon-Alem.	....	470
Concorde (La)	....	719
C.M.P.	....	15 90
Créd. Gén. Ind.	526	520
Cr. Universel (Cie)	....	560
Créditel	....	150
Darblay S.A.	....	620
Degremont	....	249 10
Delalande S.A.	....	1250
Delmas-Vielj. (Fin.)	....	1920
Didot-Bottin	....	921
Eaux Bass. Vichy	....	935
Eaux Vittel	2410	2450
E.C.I.A.	1450	1441
Electro-Banque	....	310
Elf-Antargaz	720	720
E.L.M. Leblanc	....	584
Ennéli-Bretagne	....	....
Entrepôts Paris	....	495
Epargne (B)	4162	4162
Europ. Accumul.	....	84 70
Europe Soudure Indust.	....	120
Exernit	2701	2699
Finalens	227	236
FIPP	440	440
Fnac	1142	....
Foncière (Cie)	495	....
Fonc. Lyonnaise	445	427 20
Foncina	....	452
Forinter	....	1082
Fougerolle	....	398 10
France I.A.R.D.	....	260
France (La)	....	5920
From. Paul Renard	....	....
GAN	....	766
G.F.I.I.	310	310
Gaumont	696	....
Gévelot	....	900
Gr. Fin. Constr.	....	382 50
Gds Moul. Paris	....	605
Groupe Victoire	765	765
G. Transp. Ind.	550	545
Hanbo-Ricqlès-Zan	....	....
Immindest	....	....
Immobail	387	386 50
Immobanque	....	750
Immob. Marseille	....	6160
Immofice	470	467 50
Invest. (Sté Cent.)	....	745
Jaeger	195 10	195
Lafitte-Bail	465	450
Lambert Frères	....	332
Lille-Bonnières	....	835
Loca-Expansion	....	255
Locafinancière	....	357
Locatel	....	450
Louis Vuitton	680	690
Louvre (Sté)	2160	2150
Lucia	1330	1383 d
Machines Bull	....	83 10
Magasins Uniprix	....	145
Magnant S.A.	....	104
Maritimes Part.	....	384
Métal Déployé	437	436
Mors	....	138
Navig. (Nat. de)	....	101
Nozal	299	299
Optorg	420	420
Oréal (L') C.I.	1985	1985
Origny-Desvroise	1270	1270
Palais Nouveauté	....	624
Paluel Marmont	....	612
Parfinance	200 70	....
Paribas-CIP	392	376 30 o
Paris France	....	229
Paris-Orléans	....	243
Partenbe	....	311 50
Patrim. Risq. Div.	1340	1350
Pathé-Cinéma	....	....
Pechiney (cert. inv.)	309	310
Piles Wonder	1400	....
Piper-Heidsieck	2095	2120
P.L.M.	....	178
Porcher	....	470
Promodès	....	....
Providence S.A.	....	....
Publicis	....	3450
Rhône-Poul. (c. inv.)	480	478
Rochefortaise S.A.	....	750
Rochette-Cenpa	70	70
Rosario (Fin.)	700	....
Routière	192 10	190
Rougier et Fils	220	215 10
Sacer	615	600
SAFAA	383	370
Safic-Alcan	....	949
SAFT	....	1575
Saga	....	191
Salins du Midi	470	480
Satam	....	77 90
Savoisienne (M)	212	203 50
SCAC	531	515
Senelle Maubeuge	....	460
S.E.P. (M)	159 10	160
Sefi	....	407
Sicotel	....	287
Simnor (L)	....	....
Simin	....	282
Sph (Plant. Hévéas)	....	330
Sofal financière	....	1940
Sofical	....	780
Soffo	600	....
Soficomi	....	784
S.O.F.I.P. (M)	191	191
Sofragi	1140	1170
Sopagé	173	....
Soudure Autog.	589	595
Sovabail	....	607
Suez (Fin. de)-CIP	270	270
Stern	....	750
Taittinger	2900	2900
Testut-Aequitas	278	280
Tour Eiffel	....	380 10
Ufiner S.M.D.	....	652
Ugine A. Chat. Gueug.	250 60	247 40
U.A.P.	303	303
U.T.A.	....	2030
Vicat	....	1825
Viniprix	....	1180
Virax	139 40	139 90
Waterman S.A.	....	850
Brass. du Maroc	134	....
Étrangères		
A.E.G.	620	....
Akzo	437	430
Alcan Alum	180 10	....
Algemene Bank	120	121
American Brands	320	310 10
Am. Petrofina	398	395
Arbed	585	....
Asturienne Mines	178	....
Banco de Santander	350 50	340 10
Bco Pop Espanol	459	464
Banque Ottomane	2000	....
B. Régl. Internat.	37000	37100
Br. Lambert	579	551
Canadian-Pacific	95 20	95 20
Chrysler corporation	157 50	....
CIR	25 60	25 30
Commerzbank	770	800
Dart. and Kraft	620	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	510	523
Gén. Belgique	730	752
Gevaert	1220	1220
Glaxo	114 10	....
Goodyear	285 20	....
Grace and Co	151	151
GTE corporation	266	....
Honeywell Inc.	340	335
Johannesburg	848	....
Kubota	42 50	42 50
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	47 25	46
Minéral-Ressourc.	67	65 50
Noranda	109 10	108 10
Olivetti	23 60	23 10
Pakhoed Holding	290	290
Pfizer Inc.	340	335
Procter Gamble	485 10	430 10
Ricoh Cy Ltd	54 50	52
Rolinco	287 50	274 80
Robeco	283	284
Rodamco	478	479
Saipem	9 50	9 50
Sema Group	35 10	35
Shell tr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	365	380
Steel Cy of Can.	100 50	101
Squibb	403	....
Tenneco	285 10	285 50
Thorn EMI	64 20	64 80
Toray indust. inc	41 70	41 50
Vieille Montagne	1805	1850
Wagons-Lits	1240	1245
West Rand	8 30	8 25
Whitman Corporation	189	....
Hors-cote		
Banque Hydro-Energie	290	....
Calophor	180 10	181
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	261	....
Cogenfor	110	110
C. Occid. Forestière	180	....
Copartex	355 10	380 d
Gachot	67	66
Guy Degrenne	690	....
Hoogovens	169	....
Marin Immobilier	240	....
Metroservice (bons)	20	19
Nicolas	600	850 d
Particip. Perrier	377	370
Rémy et Associés	289	289
Rorento N.V.	183	184 50
Sema-Metra	489	450 o
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	484	....
Sté Lecteurs du Monde	540	540
Ufinex	360	....
Union Brasseries	142	....

SICAV (sélection) 13/12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	912 87	890 60
Actilion	212 32	205 64
Actions France	481 49	464 09
Actions sélectionnées	572 50	651 81
Aedificandi	618 03	595 69
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1065 71	1039 72
A.G.F. 5000	585 64	571 36
A.G.F. ECU	1108 93	1097 95
A.G.F. Foncier	109 91	107 23
A.G.F. Interfonds	433 88	423 30
A.G.F. Invest	113 02	110 26
A.G.F. OBLIG.	1100 90	1095 42
A.G.F. Sécurité	10747 96	10747 96
Agfimo	620 51	605 38
Alef	218 65	210 75
A.L.T.O.	190 40	183 52
Amér-Gan	5413 01	5167 65
America-Valor	659 73	643 64
Amplitude	558 57	542 30
Arbitrages court terme	5623 97	5618 35
Associc	1196 64	1186 64
Atout Futur	321 19	310 63
Aurécic	1364 79	1325 04
Avenir C.I.C.	105 12	102 06
Axa Europe	118 98	113 58
Axa Investissements	114 97	109 76
Axa Valeurs Per	108 70	103 77
Bred Associations	2664 76	2656 79
Capital Plus	1743 42	1743 42
Cesdan-Pierre	29 28	28 02
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Compavalor	5145 51	5137 80
Comptéretraite	113 17	109 87
Convertimmo	361 28	347 38
Crédinter	497 35	482 86
Drouot-France	734 43	701 13
Drouot-Investiss.	982 57	938 01
Drouot-Sécurité	255 41	243 83
Drouot-Sélection	144 52	137 97
Ecufic	1210 73	1192 84
Ecureuil Monétaire	31117 53	31117 53
Ecureuil Privatisations	369 45	358 69
Elicash	2024999	2024999
Energia	232 11	221 58
Eparac	2823 74	2823 74
Eparcourt Sicav	4295 60	4284 89
Epargne Associations	25384 82	25346 80
Epargne-Capital	8376 84	8293 90
Epargne Court-Terme	508 95	508 95
Epargne Croissance	1460 95	1421 85
Epargne-Industr.	77 14	73 64
Epargne Inter	590 09	574 30
Epargne J	55119 02	55119 02
Epargne Long-Terme	180 75	175 91
Epargne Monde	1145 31	1114 66
Epargne Première	12063 75	11973 95 ◆
Epargne-Oblig.	201 34	196 95
Epargne-Quatre	1117 22	1087 32
Epargne-Unie	1225 42	1181 13
Epargne-Valeur	432 64	421 06
Eparoblig	1321 72	1319 08
Epsilon	1128 29	1117 12
Euronac	9394 84	9256
Eurodyn	1079 63	1044 13
Euro-Gan	6489 74	5240 80
Euro-Mail	26 54	26 15
Finord Placement	61561 69	61561 69
Finord Valorisation	13999 85	13725 34
Fonsicav (div. par 10)	11188 31	11188 31
Foncival	260 15	251 96
France-Gan	6842 19	6531 92
France-Garantie	281 53	280 97
France-Investiss.	404 34	386
France-Obligations	459 28	454 73
Francic	411 72	399 73
France-Pierre	103 92	100 89
Francic Régions	1038 49	1006 24
Fructi-Associations	28 17	28 17
Fructi-Epargne	28 35	27 66
Fructicapi	33 05	32 56
Fructicourt	111640 72	111640 72
Fructidor	245 67	242 04
Fructifrance	802 31	782 74
Fructimmo	27 70	27 02
Fructivar	4350 18	4339 33
Fructi ECU	584 73	576 09
Fructi-Première	11330 39	11162 95
Futuroblig	1137 64	1100 23
Gestilion	60022 21	59872 53
Gestion Associations	151 03	147 71
H.L.M. Monétaire	10151 13	10151 13
Horizon	1128 47	1095 60
Interoblig.	12259 35	11787 84
Intersélect France	465 47	454 63
Invest. net	15369 90	15339 22
Invest. Obligataire	18831 31	18793 72
Japacic	190 86	185 30
Jeune épargne	241 33	237 76
Laffitte-Amérique	233 52	222 93
Laffitte Europe	253 62	242 12
Laffitte-Expansion	272 84	260 47
Laffitte-France	321 92	307 32
Laffitte-Immobilière	243 12	232 10
Laffitte-Japon	396 12	378 16
Laffitte-Oblig.	146 22	139 59
Laffitte-Rend.	211 10	201 53
Laffitte-Tokyo	361 42	345 03
Latitude	5195 11	5187 33
Lion-Associations	11876 48	11876 48
Lion-Institutionnels	24123 68	24063 52
Lionplus	768 19	760 57
Lion Trésor	2116 22	2095 27
Livret Bourse Investis.	471 17	457 46
Livret portefeuille	663 76	644 43
Méditerranée	171 73	163 94
Mondiale Investissem.	424 32	405 09
Monecic	5702 29	5702 29
Monedan	52948 18	52948 18
Moné J.	56732 26	56732 26
Morgan court terme	14595 38	14595 38
Mutuelle Unie S&L	152 65	145 73
Natio.-Epargne	14227 47	14068 60
Natio.-Epargne Trésor	6445 74	6432 97
Natio.-Court terme	219445	219445
Natio.-Inter.	1235 52	1202 74
Natio.-Obligations	565 97	550 82
Natio.-Patrimoine	1413 66	1375 82
Natio.-Placements	67284 29	67284 29
Natio.-Revenu	1058 75	1048 27
Natio.-Sécurité	11169 80	11169 80
Natio.-Valeurs	730 37	710 82
Nippon-Gan	6053 37	5778 87
Nord-Sud Développ.	1220 57	1218 13
Norcasif	13584 79	13328 23 ◆
Obli Associations	126 17	124 92
Oblicic Régions	1080 89	1064 92
Obligations Convert.	430 72	411 19
Oblig. toutes catég.	159 49	154 47
Oblilion	1132 04	1120 83
Oblisécurité	10096 83	10096 83
Oponavalor	210 70	205 56
Oracion	1180 08	1141 28
Orvalor	5669 92	5464 96
Paribas Croissance	582 23	568 09
Paribas Epargne	16321 35	16289 77
Paribas France	97 78	94 91
Paribas Oblimonde	1014 05	999 06
Paribas Opportunités	114 34	111 01
Paribas Patrimoine	524 92	503 52
Paribas Revenu	94 44	93 50
Parnasse-Valor	1112 30	1111 19
Patrimoine Retraite	175 89	172 54
Pervalor	635 14	616 64
Phénix Placements	258 17	256 89
Pierre Investiss.	682 85	661 43
Placement A	1004 89	1004 89
Placement crt-terme	73664 09	73664 09
Placement J	56457 76	56457 76
Placement Premier	55259 56	55259 56
Plénitude	114 64	111 57
Première Obligations	10954 50	10932 63
Prévoyance Ecureuil	112 81	109 79
Priv'Association	22946 06	22946 06
Quartz	117 19	114 29
Quatre-quarts Retraite	1 09	1 05
Rentacic	165 89	163 43
Revenus Trimestriels	5536 47	5481 65
Revenu Vert	1189 51	1171 93
St-Honoré Assoc.	14566 46	14593 49
St-Honoré Bio-aliment.	783 44	747 91
St-Honoré Pacifique	554 53	529 77
St-Honoré P.M.E.	469 43	448 19
St-Honoré Réel	11860 55	11833 23
St-Honoré Rendement	12048 53	11986 50
St-Honoré Services	503 52	484 15
St-Honoré Technol.	755 75	722 43
St-Honoré Valor	12424 20	12424 20
Sécuricic	5577 24	5571 67
Sécuri Taux	10906 85	10905 86
Sélection Croissance	527 89	512 32
Sicasdan (Caisdan BP)	727 61	716 85
Sicav-Associations	1447 55	1445 38
S.F.I. fr. et étr.	644 01	625 25
Sicav 5000	370 12	350 21
S.I.G.	763 43	747 62
Slivafrance	577 16	551 71
Slivam	415 65	404 53
Slivarente	214 68	212 56
Slivinter	428 53	417 05
S.N.I.	1158 03	1124 30
Sogepargne	351 65	339 13
Sogévar	1019 38	375 16
Soginter	1326 15	1256 01
Soleil Investissement	499 81	477 15 ◆
Stratégie Actions	1091 22	1049 25
Stratégie Rendement	1148 50	1112 35
Technocic	1125 74	1092 95
Techno-Gan	6365 93	6794 67
Transcontinents	83 46	81 84
Trilion	5377 25	5324 01
U.A.P. investiss.	413 45	398 51
U.A.P. moyen terme	107 87	103 57
Uni-Associations	116 84	116 84
Unifrance	503 36	485 07
Unifoncier	1244 15	1199 18
Uni-Garantie	1381 57	1354 26
Uni-Régions	2820 58	2718 63
Unirenta	2390 20	2301 93
Univar	190 40	190 40
Univers-Actions	1124 55	1087 57
Univers-Obligations	1619 21	1565 97
Valorem	516 97	504 36
Valorg	1625 99	1624 37
Valréal	41670 01	41649 19
Vauban	23680 84	23657 16

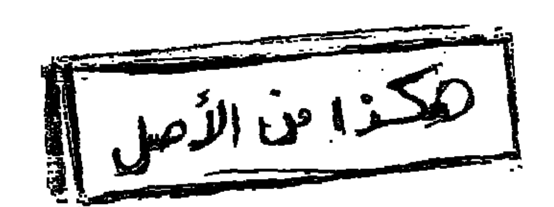
Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 14/12	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 981	5 975	5 790	6 210
ECU	7 099	7 094	....	....
Allemagne (100 DM)	341 870	341 870	331	351
Belgique (100 F)	16 311	16 301	15 700	16 700
Pays Bas (100 fl.)	302 880	302 890	292	312
Danemark (100 krd)	88 610	88 510	84 500	91 500
Norvège (100 k)	92 100	92 030	87 500	94 500
Grande-Bretagne (£ 1)	10 914	10 873	10 550	11 250
Grèce (100 drachmes)	4 107	4 108	3 400	4 200
Italie (1 000 lires)	4 640	4 641	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	406 180	406 430	394	416
Suède (100 krs)	98 580	98 550	94 500	101 500
Autriche (100 sch)	48 610	48 590	47 100	50 100
Espagne (100 pes.)	5 262	5 256	4 900	5 400
Portugal (100 esc.)	4 123	4 120	3 700	4 400
Canada ($ can 1)	4 976	4 974	4 800	5 200
Japon (100 yens)	4 843	4 847	4 690	4 910

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14/12
Or fin (kilo en barre)	80500	80700
Or fin (en lingot)	80900	80700
Pièce française (20 fr)	472	473
Pièce française (10 fr)	400	.....
Pièce suisse (20 fr)	496	494
Pièce latine (20 fr)	466	467
Souverain	589	588
Pièce de 20 dollars	2680	2700
Pièce de 10 dollars	1340	1362 50
Pièce de 5 dollars	785	.....
Pièce de 50 pesos	3040	3030
Pièce de 10 florins	480	480
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	....	.....
Argent Londres	....	....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu



Le Monde

Au conseil des ministres

M. Rocard est autorisé à utiliser l'article 49-3 sur les mesures sociales

Au terme du conseil des ministres du mercredi 14 décembre, M. Michel Rocard a été autorisé, s'il le juge nécessaire, à engager la responsabilité du gouvernement par le jeu de l'article 49, alinéa 3 de la Constitution sur le projet de loi relatif à diverses mesures d'ordre social (DMOS) dont la discussion est en cours au Parlement.

Le conseil a adopté un projet de loi touchant à l'organisation judiciaire en Nouvelle-Calédonie *(lire page 10)* et un projet de loi relatif aux conditions de reconnaissance de la qualité de combattant volontaire de la Résistance.

Le conseil a également entendu, notamment, deux communications, l'une relative aux mesures touchant l'aide au secteur du textile et de l'habillement *(lire page 37)* l'autre aux orientations de la politique de la recherche *(lire page 1)*.

MM. Pierre Joxe et Bernard Kouchner ont rendu compte de l'intervention française après le tremblement de terre en Arménie.

Le général Pessidous reçoit sa cinquième étoile

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, le conseil des ministres du mercredi 14 décembre a approuvé les promotions suivantes :

● AIR. – Est élevé au rang et à l'appellation de général d'armée aérienne, le général de corps aérien Roger Pessidous, maintenu dans ses fonctions actuelles.

[Né le 23 février 1933 à Mont-de-Marsan (Landes) et ancien élève de l'Ecole de l'air, Roger Pessidous, général de corps aérien depuis octobre 1985, commande, depuis juin 1986, la force aérienne tactique (FATAC) et la 1re région aérienne à Metz. Ce commandement est l'un des plus importants de l'armée de l'air française, et il réunit dix-huit escadrons (soit 270 avions), dont les unités de Mirage porteurs de l'arme nucléaire préstratégique.]

● TERRE. – Sont promus général de division, les généraux de brigade Jean de Bressy de Guast et Pierre Lemercier.

Sont nommés : directeur central des transmissions, le général de division Raymond Manicacci ; adjoint au général gouverneur militaire de Metz, commandant le 1er corps d'armée et la VIe région militaire, le général de brigade Jean Mouscardès.

● ARMEMENT. – Sont promus ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Bernard Frontigny, Jean-Paul Varnier, Claude Darzens, Gérard Mavel, Jean-Jacques Verdeau, Jean Vicariot et Jean Angélini.

● GENDARMERIE NATIONALE. – Est nommé commandant la gendarmerie des forces françaises en Allemagne, le général de brigade Lucien Etienne.

ESPAGNE

La grève générale de vingt-quatre heures est très largement suivie

La grève générale de vingt-quatre heures, organisée mercredi 14 décembre par les deux principaux syndicats espagnols – l'UGT socialiste et les Commissions ouvrières (communiste), – était très largement suivie en début de matinée. L'activité était quasiment paralysée dans le pays. Dans le secteur des transports, un service minimum était assuré à Madrid mais les autobus ne circulaient pas à Barcelone ni à Valence. Les partenaires sociaux sont convenus, à la dernière minute, d'un programme minimum à la radio et à la télévision.

Aucun incident majeur ne s'était produit dans la matinée, hormis des accrochages isolés entre des piquets de grève et des forces de police dans la zone industrielle de Madrid où quelques barricades ont été érigées à l'entrée de certaines usines. La totalité des forces de maintien de l'ordre du pays ont été mobilisées. Plusieurs compagnies anti-émeutes ont été dépêchées vers les principales villes et centres industriels.

Selon les syndicats, plus de cinq millions de travailleurs ont cessé le travail. La compagnie aérienne Iberia a maintenu soixante-deux vols sur un total de quatre cents, mais tous les vols sur l'étranger ont été annulés. La majorité des compagnies étrangères ont décidé d'annuler leurs vols à destination et en partance de la capitale espagnole. Les journaux quotidiens n'ont pas paru mercredi matin.

Les centrales syndicales demandent notamment le retrait d'un plan pour l'emploi des jeunes qui, selon elles, accentue la précarisation de l'emploi. Mais au-delà des revendications concrètes, ce mouvement de grève traduit un mécontentement à l'égard de la politique économique du gouvernement socialiste jugée trop favorable au patronat (*le Monde* du 14 décembre).

Pour permettre les derniers aménagements de la cour Napoléon

Le Musée du Louvre sera fermé du 22 février à fin mars

Le Musée du Louvre, visité chaque année par 3,5 millions de personnes, sera fermé au public du 22 février *« jusqu'à l'inauguration de la Pyramide, prévue pour la période du Pâques »*, fin mars 1989.

Cette fermeture a été décidé *« en raison des derniers travaux et installations en vue de l'ouverture au public des espaces sous la cour Napoléon »*. A l'issue de ces travaux, qui marquent la *« fin de la première tranche des travaux du Grand Louvre »*, l'accès principal au public se fera alors par la Pyramide de Peï.

L'inauguration de cette pyramide (35,42 mètres de côté et 26,64 mètres de haut), le 4 mars dernier par M. Mitterrand, n'était qu'une étape du vaste projet du Grand Louvre, permettant de doubler la surface d'exposition du musée créé en 1793, pendant la Révolution française.

Actuellement, les 246 salles du musée (30 000 m²) contiennent 250 000 œuvres sans césure chonologique. Après la récupération de la totalité de l'espace, dont une partie est occupée par le ministère des finances qui s'installera à Bercy, la surface totale du Louvre devrait atteindre 55 000 mètres carrés. Le musée pourra alors accueillir plus de 5 millions de visiteurs chaque année.

L'ancien directeur des Musées de France et le directeur du Louvre solidaires de M. Rosenberg

M. Hubert, ancien directeur des Musées de France, et M. Michel Laclotte, directeur du Louvre, ont publié le mercredi 14 décembre le communiqué suivant :

« M. Pierre Rosenberg, inspecteur général des musées, actuellement responsable du département des peintures au Musée du Louvre, vient d'être inculpé de recel par M. Bernard, juge d'instruction, à la suite de l'achat par ce musée, en 1985, d'un tableau de Murillo le Gentilhomme sévillan. *Estimant que M. Rosenberg n'a fait à l'époque que participer, à leur côté et sous leur responsabilité, à la préparation de cette acquisition, M. Hubert Landais, directeur des Musées de France en 1985, et M. Michel Laclotte, directeur du Louvre, qui était alors responsable du département des peintures, se déclarent entièrement solidaires de M. Pierre Rosenberg.*

» En sa qualité de chef du département des peintures en 1985, M. Laclotte n'a rien ignoré de ce qui a été fait et su par M. Rosenberg dans cette affaire, et s'estime donc, avec lui, coresponsable de son déroulement. »

Le numéro du « Monde » daté 14 décembre 1988 a été tiré à 511 370 exemplaires

EN BREF

● **NOUVELLE-CALÉDONIE : *une mine de nickel paralysée par des indépendantistes.*** – Une dizaine de jeunes Mélanésiens indépendantistes, membre de l'Union calédonienne, interdisent depuis sept jours, par un barrage, l'accès à la mine de nickel de Sireis (à 250 kilomètres au nord de Nouméa), près de Népoui, pour obtenir le *« partage »* des profits de cette exploitation.

Pour la première fois, des indépendantistes disent agir en vertu de l'application des accords de Matignon sur le futur du territoire. L'un des responsables de l'UC pour la région nord a indiqué : *« Les accords de Matignon stipulent qu'il faut partager. Or, depuis vingt ans, avec l'exploitation de la mine située sur le territoire de notre tribu, c'est notre patrimoine qui est mis en lambeau sans que nous ayons le droit à la parole, sans que nous en tirions un profit économique. »*

● **MEXIQUE : Vingt morts dans l'incendie d'une prison.** – Vingt détenus ont perdu la vie et six autres ont été gravement brûlés dans l'incendie d'une prison à Monterrey (900 kilomètres au nord de Mexico), a-t-on appris mardi 13 décembre. Les opérations de secours ont été retardées par crainte d'une mutinerie, a indiqué l'agence officielle Notimex. *(AFP, Reuter).*

● **BASKET-BALL : Coupes d'Europe.** – Cholet a été battu (87-78) dans sa salle par les Israéliens d'Hapoel-Galil, mardi 13 décembre, dans une rencontre du deuxième tour de la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupe.

● **FOOTBALL : championnat de France.** – Nice et Marseille ont fait match nul (2-2), mardi 13 décembre, en match avancé de la vingt-troisième journée du championnat de France.

Sur le vif

Plus une ligne !

Vous connaissez mon amie Andrée ? Mais si, une vieille copine qui tient le kiosque à journaux à la sortie du métro Hôtel-de-Ville, rue Lobau. L'œil pétillant derrière ses lunettes, le clope en point d'exclamation au coin des lèvres, elle est là à se cailler toute la sainte journée dans sa minuscule cahute derrière son transistor et ses piles de papier imprimé. Hier, je m'arrête en passant, je rentrais à pied depuis la Concorde, pour lui dire un petit bonjour :

– Alors, ça va, ma puce ?

– Formidable ! Ma ligne, la ligne Châtelet-Lilas, est toujours fermée. Ils nous ont encore pas relâchés, nous les otages, des dix-neuvième et vingtième arrondissements, Krasu et ses potes de la CGT !

– Faut pas exagérer : t'arrives quand même à t'échapper matin et soir.

– Ouais, en me farcissant deux heures de bus, merci les grévistes !

– Ah ! parce que t'es contre les grévistes, maintenant ? Ce que t'es réac, ma pauvre chérie, c'est pas possible. Moi, je suis écrasée d'admiration. Ils sont forts, ces mecs, dis donc ! Lundi, ils s'étaient mis à cent quatre-vingt-onze pour emmerder un million de connards ; là, ils sont plus que cent soixante-neuf, et ça bloque de plus en plus.

– Remarque, si tu vas par là, à EDF, suffit d'appuyer d'un seul doigt sur un seul bouton pour tout stopper. Moi, le droit de grève, j'ai rien contre, à condition que j'aie le droit au travail.

– Là, tu pousses ! Personne t'empêche de bosser.

– Tu rigoles ou quoi ? A qui tu crois que je les fourgue, mes journaux du soir ? Les gens sortent en courant des bureaux de plus en plus tôt. Au BHV, il y a pas un chat, et comme la ligne Vincennes-Neuilly est fermée aussi, j'ai plus un client. Et toi non plus, d'ailleurs, je te signale.

– Qu'est-ce que tu me racontes ? Ah ben, si c'est comme ça, je vais la leur fermer au nez, moi, ma lucarne, à ces chiens des ateliers de réparations. Ils pourront venir tambouriner à mon carreau tant qu'ils voudront : Rouvre, on n'en peut plus, on a besoin de toi pour exister... Je les ferai chanter : mon grain de sel contre votre grain de sable !

CLAUDE SARRAUTE.

TAT absorbe Air Limousin

LIMOGES
de notre correspondant

La compagnie Air Limousin passe sous le contrôle du groupe TAT, le numéro un du trafic aérien interrégional. Un protocole d'accord vient d'être signé entre ce groupe et les trois collectivités impliquées dans le fonctionnement de l'aéroport de Limoges-Bellegarde : le conseil général de la Haute-Vienne, la municipalité et la chambre de commerce et d'industrie.

Air Limousin s'est trouvé, fin novembre, en état de cessation de paiement avec un déficit de plus de 40 millions de francs. Cette compagnie privée était locataire de plusieurs de ses appareils (trois Nord-262 et un Saab SF-340) achetés par une société d'économie mixte, la SAEMA (Société d'achat des exploitations de matériel aérien), créée en 1978 par les trois collectivités locales précitées pour assurer une *« vocation interrégionale »* à l'aéroport de Limoges. La déconfiture de la compagnie Air Limousin entraîne donc pour les collectivités publiques impliquées des déboires importants : appareils inemployés, amputation de 30 % à 40 % de l'activité de l'aéroport, obligation d'assumer les dettes, perte d'une taxe professionnelle de 2 millions de francs par an...

Le protocole qui vient d'être adopté cède la SAEMA à TAT qui s'engage à assumer les emprunts en cours. L'aéroport va devoir consacrer 14 millions de francs à l'assainissement de la situation. Selon M. Jean-Claude Peyronnet, président du conseil général de la Haute-Vienne, *« c'est ce que nous aurait coûté de toutes façons le dépôt de bilan »*.

GEORGES CHATAIN.

● **American West commande cinquante Boeing.** – La compagnie aérienne régionale American West a commandé ferme quinze Boeing 737-300 et dix Boeing-757 pour un montant d'environ 800 millions de dollars (4,8 milliards de francs) et, en option, dix 737 et quinze 757. Les appareils seront livrés entre 1992 et 1995. Cette commande porte à 621 unités le nombre des avions vendus par Boeing depuis le début de l'année, soit un chiffre d'affaires de 29 milliards de francs.

